

HISTOIRE DE
CONSTANTINE
SOUS LA
DOMINATION TURQUE
DE 1517 À 1837

ISBN : 2-912946-49-2
© EDITIONS BOUCHENE, 2002.

EUGÈNE VAYSSETTES

HISTOIRE DE
CONSTANTINE
SOUS LA
DOMINATION TURQUE
DE 1517 À 1837

présentation
de
Ouarda Siari-Tengour

EDITIONS BOUCHENE

Présentation

Eugène Vayssettes (1826-1899)

L'auteur de *l'Histoire de Constantine sous la domination turque* est peu connu contrairement à ses contemporains tels Adrien Berbrugger (1801-1869), Auguste Cherbonneau (1813-1882) ou Laurent-Charles Féraud (1829-1888)¹. Pourtant il a accompli toute sa carrière en Algérie, où il arrive au début de l'année 1847, muni d'un baccalauréat obtenu au lycée de Rodez, sa ville natale. Il est aussitôt nommé maître d'études, au mois d'avril 1847, à Alger. On sait peu de choses sur ce séjour algérois d'Eugène Vayssettes si ce n'est qu'il demeura à ce poste deux années.

A la rentrée scolaire de 1849, il rejoint Constantine où l'attend un poste d'instituteur. Il y rencontre d'autres enseignants, se lie d'amitié avec Cherbonneau, titulaire de la chaire de langue arabe depuis 1846. Au début de l'année 1854, ouvre l'école arabe-française à Constantine, il en assume la direction pendant quatre ans. Il est ensuite nommé professeur, le 19 février 1858, au collège impérial arabe-français d'Alger où il restera jusqu'à la fin de l'année 1865², date à laquelle il abandonne définitivement sa carrière d'enseignant pour se consacrer aux tâches de traduction et d'interprétariat. Cette interruption que rien ne laissait présager demeure pour le moins inexplicquée, à l'exception d'un désaccord qui l'a opposé au directeur du collège, le Docteur Perron³. Toujours est-il qu'il regagne à nouveau Constantine où il vient d'être nommé interprète traducteur assermenté. Après une dizaine d'années, il se retire à Espalion, dans la région de Rodez, où il meurt en septembre 1899, âgé de 73 ans.⁴

Dès son arrivée en Algérie, Eugène Vayssettes s'est distingué par un esprit curieux et une grande érudition : il a laissé une œuvre très riche et variée dont la bibliographie de Tailliant n'en a rapporté que quelques titres. De nombreux travaux sont restés à l'état de manuscrit, comme la relation de Mohamed El Babouri, traduite de l'arabe. Par ailleurs, il a publié de nombreux articles sous trois pseudonymes : V. Lambel, E. Dorez et E.

1. L'essentiel des informations sur le parcours de Eugène Vayssettes est tiré des Archives départementales de Rodez, sa ville natale. Le fonds Bouzat 47 J comprend trois liasses concernant Eugène Vayssettes, 47 J 201, 202 et 203.

2. Cf. F 17/ 21839, Archives Nationales, Paris.

3. Fonds Bouzat, 47 J201, Vayssettes 1841-1900.

4. Un hommage lui est rendu par le *Bulletin d'Espalion* du 23 septembre 1899 et la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron dont il était membre. Curieusement, le *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1900, vol. 34, signale sa disparition par une brève notice seulement.

Watbled dans divers journaux comme *El Akhbar*, *le Moniteur Universel*, *l'Africain* (journal des Saint-Simoniens), *l'Aigle*, *le Napoléon*, *le Courrier d'Oran*, *l'Indépendant*. L'ouvrage intitulé *Souvenirs de l'armée d'Afrique* paru en 1877 à Paris et signé par E. Watbled¹ lui revient aussi.

Dans la mouvance saint-simonienne

En 1854, à l'école arabe française de Sidi Djiliss (Constantine), Vayssettes fait équipe avec Cherbonneau et Alfred Clerc². Ils partagent en commun la maîtrise de la langue arabe. Auguste Cherbonneau, du fait de sa double culture latine et arabe, est très actif au sein de la société d'archéologie de Constantine fondée en 1853. Il est d'ailleurs l'un des principaux animateurs de la vie intellectuelle à Constantine.

C'est sans doute dans l'entourage de Cherbonneau que Vayssettes s'initie sérieusement à la langue arabe. Il y aurait été encouragé également par le chef du Parquet de Constantine³. La difficulté à recruter des maîtres et des interprètes sachant l'arabe est réelle. A l'ouverture du collège impérial d'Alger, «personne ne sait l'arabe» précise Y. Turin⁴. Est-ce là l'explication au déplacement de Vayssettes à cette date à Alger ?

Durant son temps libre, Vayssettes part à la découverte du pays, en Grande Kabylie (1858) où il aura l'occasion de rencontrer Ben Ali Chérif dont il sera l'hôte durant son séjour. Puis c'est Bou Saâda, la région des Aurès (1861), la Kalaâ des Béni Abbès, le Bélezma, le Hodna... Sa curiosité et sa disponibilité lui font rechercher un contact direct avec les populations musulmanes : il n'hésite pas à faire un long séjour sous la tente et à partager le quotidien des familles qui l'accueillent. Il cherche à comprendre et à saisir de l'intérieur la société qu'il côtoie. Il est fermement convaincu que l'instruction est en mesure d'apporter les lumières nécessaires à l'épanouissement du «peuple arabe». Il emploie dans une de ses publications le maître mot de la doctrine saint-simonienne, soit la «réorganisation»⁵. En ce sens, il se situe bien dans la mouvance des Saint-Simoniens qui peuplent certains Bureaux Arabes et dont il semble partager les idées. On sait que l'enseignement public a mobilisé les énergies des Saint-Simoniens venus en Algérie, après 1830. A Constantine, il rencontre tout un milieu marqué par le saint-simonisme comme De Neveu, Carette et Urbain, Cherbonneau⁶, qui donne à côté de ses enseignements, un cours public d'arabe à partir de septembre 1847. A coup sûr, Eugène Vayssettes subit l'attrait de cette utopie.

1. Voir liste des travaux de Eugène Vayssettes, en annexe.

2. Selon Marcel Emerit, Alfred Clerc est le neveu du Docteur Perron, in *Les Saints-Simoniens en Algérie*, Paris, 1941, p. 294. Voir également, Yvonne Turin, *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale, Ecole, Médecine, Religion, 1830-1880*, Paris, Maspéro, 1971, pp. 254 et suiv.

3. Rubrique nécrologique, 47 J 201.

4. Y. Turin, *Affrontements...*, op. cit., pp. 279 et suiv.

5. Voir le texte publié sous le titre : *Trois mois sous la tente et réorganisation du peuple arabe par l'instruction*, Alger, 1859, 45 pages.

6. Cf. M. Emerit, *Les Saints-Simoniens ...*, op. cit., pp. 279 et suiv.

Aussi se met-il à l'étude de l'arabe pendant de longues années, encouragé par ce milieu d'arabisants. La maîtrise de la langue acquise peu à peu lui permet de se familiariser avec les textes arabes. Il est fort possible que cette communion d'idées explique la mutation de Vayssettes à Alger, où il retrouve le docteur Perron, saint-simonien lui aussi, ancien directeur de l'École de médecine au Caire, appelé à diriger le collège impérial arabe-français nouvellement créé¹. A Alger, Vayssettes figure parmi les membres du conseil d'instruction du collège où siège Adrien Berbrugger (1801-1869) encore un autre saint-simonien, conservateur de la bibliothèque². Incontestablement, ce milieu d'hommes érudits et l'existence de plusieurs sociétés savantes liés au contexte politique arabophile du Second Empire, n'ont pas manqué d'exercer une réelle influence sur les recherches historiques que va mener Vayssettes.

Une histoire des villes

A partir de 1869, le *Recueil des notices et mémoires de la société archéologique de la province de Constantine* (RSAC) lance le projet d'une histoire des villes. Féraud, secrétaire de la Société archéologique, se désole que «Constantine...chef lieu de (notre) province... ne possède pas encore son histoire»³. La publication de l'*Histoire de Constantine sous la domination turque* par Vayssettes répond à ce souci premier de combler un vide dont se ressent la bibliothèque algérienne. Mais Vayssettes avait devancé l'appel de Féraud; il avait, en effet, commencé par publier dans la *Revue Africaine*, une *histoire des derniers Beys de Constantine*, quelques années auparavant.⁴

A priori, c'est donc un regard désintéressé qui est posé sur le passé de l'Algérie. Mais à un moment où l'occupation n'est pas encore achevée et où l'expérience des Bureaux Arabes se heurte autant à l'improvisation empirique d'officiers qu'à l'opposition des colons, l'entreprise savante est étroitement imbriquée à la «situation coloniale».

La réflexion que tente Vayssettes est intimement liée à ce processus de mise en place des institutions qui doivent assurer la domination française. On l'aura compris, il s'agit d'abord d'un travail d'histoire coloniale classique conforme à l'idéal d'expansion. Mais la contribution de Vayssettes est originale dans la mesure où il n'appartient pas aux cercles militaires qui dominant encore la production des savoirs en Algérie. De ce fait, sans être détaché complètement des urgences politiques du moment, il entend répondre à une question simple mais essentielle pour l'avenir : comment

1. Le collège impérial est créé par décret impérial du 14 mars 1857, cf. 23 S 1, archives d'Outre-Mer, Aix ; pour plus de détails, cf. Charles-Robert Ageron, *Les Algériens musulmans et la France*, Paris, Puf, 1968, tome 1, pp. 319 et sv. ; et Y. Turin, *op. cit.*, pp. 279 et sv.

2. Cf. 23 S 2, Archives d'Outre-Mer, Aix.

3. Cf. L'introduction à *L'histoire de Bougie*, RSAC, 1869, réédité par Bouchène, 2002.

4. n° 14, 15, 16, 20, 21, 24, 26, 33, 35. La première partie de l'*histoire de Constantine* paraît dans le RSAC, 1867, 1868 et 1869.

les Turcs, avec une poignée d'hommes, sont restés, pendant plus de trois cents ans, maîtres du pays»? Autrement dit, il s'agit de saisir les modalités à l'origine du maintien de l'ordre par les Turcs. Le secret de celui-ci tient dans l'existence d'un gouvernement «choisi en dehors du pays», parmi les membres de l'*Odjaq* et agréé par le sultan ottoman. Les Algériens ne sont pas tout à fait absents de ce gouvernement, auquel ils se trouvent associés par la force des choses. Les chefs des grandes confédérations tribales composent le *Makhzen*, sans l'aide duquel les Turcs auraient été dans l'incapacité de gouverner le pays. Tout est dit dès les premières pages de l'étude qui va se polariser autour des rapports entre gouvernants et gouvernés.

C'est pourquoi, Vayssettes s'attache d'abord à éclairer le lecteur sur les principaux rouages du pouvoir central et local qui ont assuré une pérennité «aux fondateurs de cette oligarchie». Mais il ne se contente pas d'observations contenues dans la vulgate ordinaire.

Les détails de l'organisation des différentes institutions révèlent une hiérarchie des pouvoirs qui rend compte du fonctionnement des structures du gouvernement central y compris dans ses rapports avec le reste des provinces. Le Dey n'était pas aussi isolé de ses représentants qu'il nommait ou démettait au vu de leurs agissements dont il était tenu au courant, grâce à tout un réseau «d'informateurs», si on peut ainsi qualifier les fonctions que remplissaient le *Bach Seiar* (le chef des estafettes acheminait le courrier du Bey qu'il remettait directement au Dey d'Alger) et le *Khalifa*. Deux fois par an, le dey prend la mesure des compétences des Beys à collecter les impôts : ceux-ci sont tenus en effet de verser le *Denouche* au trésor et tous les trois ans, l'obligation de se présenter en personne est une véritable épreuve de passage. Ceci limitait la marge de manœuvre réellement accordée aux Beys. Il n'est pas jusqu'aux nominations qui n'obéissent à des critères particuliers. Les deux fonctions principales qui ont souvent permis l'accès au poste de Bey sont celle de *Khalifa* (qui remplissait le rôle d'Agha, soit de grand officier de l'armée auprès du Bey) et celle de *Kaïd el Aouassi*. Traditionnellement, le *Kaïd el Aouassi* était à la tête de la puissante confédération des Haraktas, qui ne regroupait pas moins de 32 tribus. Du fait de sa capacité à mobiliser des cavaliers et de l'importance stratégique de son territoire qui contrôle le passage vers les confins de la régence de Tunis et vers le sud¹, il résidait à Constantine même. Il n'était pas rare qu'il soit nommé *Khalifa*. C'est vérifiable en partie pour le XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle, c'est-à-dire à une période de stabilité de la domination turque en Algérie. Salah Bey (1771-1792) a occupé l'une et l'autre fonction avant d'être Bey de Constantine. L'étude institutionnelle que décrit Vayssettes recouvre alors d'autres réalités sociales, celles-là même qui sont au cœur de l'imbrication des pouvoirs de commandement et qui sont le résultat de

1. Je remercie Marc Cote, géographe, pour ces remarques.

négociations entre les grandes familles locales et le pouvoir politique. Au-delà de la hiérarchie qui ordonne les fonctions, il importe ici de souligner les modalités de leur construction qui n'obéissent pas à des règles rigides, mais évoluent selon le contexte général. Il suffit pour s'en rendre compte, de relire les recompositions socio-politiques qui s'opèrent à chaque désignation d'un Bey nouveau. Mhammed Tchakeur Bey (1814-1818) n'agit pas autrement : «Après avoir inauguré son avènement au pouvoir par des exécutions capitales, [il] procéda à la composition de son nouveau Makhzen...». On ne s'étonnera donc pas de la fragilité du corps social dans son ensemble, avec de tels modes de désignation aux hautes fonctions du Beylik d'où la nécessité de reconsidérer autrement cette histoire décrite comme étant décevante, en commençant d'abord par lire/relire les sources exhumées par Vayssettes.

Historiographie coloniale et sources locales

Pour mener à bout son projet, Vayssettes a procédé à une enquête historique de type classique en exploitant les sources disponibles.

Dans les années 1850-1860, les promoteurs de *l'Exploration Scientifique* (1840-1867) ont déjà accompli une énorme accumulation de connaissances que Vayssettes va justement mettre à profit pour la rédaction de son ouvrage. Il passe en revue tous les écrits, notes ou relations de voyages concernant la période soumise à l'étude : Marmol, Haëdo, Léon l'Africain, le Père Dan, Sander-Rang, Carette, Walsin-Estherazi, Péliissier, Urbain, Warnier, Cherbonneau, Berbrugger, Féraud...¹ n'hésitant pas à critiquer les interprétations fantaisistes de certains.

Son souci premier est de sauver de l'oubli l'histoire de cette longue période marquée par trois siècles de présence turque. Il veut faire œuvre utile pour l'avenir.

C'est pourquoi, il poursuit la quête des sources manuscrites arabes qui, si elles ne manquent pas, sont en partie disponibles. Les textes des *Ghazaouet* de Aroudj et Kheireddine, *El Zahra El na'ira*, Limbery, Salah El Anteri, El Kairaouani, Ahmed Baba El Tombouchti, Mohamed El Babouri ont fait l'objet de publication et de traduction et livré les principales informations nécessaires à l'entreprise. Par ailleurs, du fait de son poste d'interprète traducteur, il a eu entre les mains de nombreux actes de propriété authentifiés par le sceau des Beys. La lecture de ces textes et chroniques dont certains remontent au XVI^e siècle déroutent le lecteur dont la maîtrise de la culture arabe est insuffisante. Il est conscient de ses lacunes et afin de compléter ses données, il a recours directement aux sources orales qu'il recueille auprès d'informateurs indigènes. Mais cette démarche plus familière aux

1. Les *Tableaux des établissements français* (T.E.F) publient sous les auspices du Ministère de la guerre dès 1838, une importante bibliographie concernant l'histoire du Maghreb. La période turque y est bien représentée.

ethnologues n'est pas sans conséquences sur la qualité du travail : les réponses faites renvoient le plus souvent à des perspectives téléologiques.

Cherbonneau l'avait déjà précédé dans la collecte de documents originaux. C'est lui qui enjoint à Mohamed el Babouri d'écrire une relation des derniers Beys de Constantine. Dans les années 1840, Vayssettes a dû rencontrer de nombreux notables de la ville comme Hadj el Mubarak qui était muphti à la grande mosquée de Constantine ou Salah el Anteri, secrétaire du Bureau Arabe de la ville¹. Tous deux ont également écrit des textes concernant l'histoire de la ville. Vayssettes fait référence au texte d'El Anteri mais semble ignorer celui de Hadj Mubarek. Avait-il essayé un refus ? Ce n'est pas impossible. Vayssettes avait tenté, mais en vain, de pénétrer dans la bibliothèque de la famille des Lefgoun et de lire les écrits du cheikh Abd el Kerim Lefgoun en particulier. Quoiqu'il en soit, il a réuni ainsi une documentation suffisamment importante pour écrire une histoire qui, même si elle n'est pas l'histoire savante, celle des professionnels, n'en représente pas moins une somme de connaissances à l'intérêt scientifique certain. Le mérite de Vayssettes a été de mettre de l'ordre dans les événements rapportés avant d'en reproduire l'exposé en suivant la succession des Beys qui ont régné à Constantine. De ce point de vue-là, il n'innove pas le genre historique. Il le dit lui-même : «ce travail... est l'œuvre d'un compilateur». Son approche positive de l'histoire de la période turque ne fait que dresser un inventaire des principaux événements telles que les sources les rapportent. C'est donc une histoire descriptive du gouvernement turc et des institutions qui assurent son fonctionnement. Pour la rendre intelligible, Vayssettes propose une périodisation quelque peu arbitraire mais qui a l'avantage de rendre compte de l'évolution complexe de près de trois siècles d'occupation turque.

Un essai de périodisation de la période turque

Malgré l'extrême hétérogénéité des sources, Vayssettes reconstruit l'enchaînement des divers événements qu'il a réunis. Il les replace dans l'ordre chronologique, d'où le plan adopté selon l'ordre de succession des Beys.

Il consacre un long développement aux circonstances qui ont amené les Turcs à Constantine et à la date de leur installation dans la ville avant d'identifier les moments charnières qui ont constitué des ruptures ou des continuités. Cette opération, simple en apparence, a comme avantage de vouloir dégager l'histoire turque du temps mémoriel et cyclique des chroniques arabes, des généalogies et des biographies et à l'introduire dans la dynamique des temps nouveaux.

Ainsi, une première période s'étend de 1514 à 1648, elle met fin à la dépendance de Constantine vis-à-vis des princes hafçides de Tunis. C'est

1. Alfred Dournon a publié : «Hadj El Mubarak, Kitab tarikh Qosantina», *Revue Africaine*, n° 57, 1913, pp. 265-305 et «Constantine sous les Turcs d'après Salah el Anteri», *RSAC*, 1928-29, pp. 61-178. Pour une étude critique, voir Isabelle Grangaud, *La citadelle imprenable*, thèse, EHESS, 1998, tome II, pp. 407 et suiv.

seulement à la fin des années 1530 que Constantine est rattaché définitivement à Alger, où siège désormais le pouvoir central des Turcs.

Mais la partie n'est pas gagnée pour autant. Le contrôle de toute la province ne fut acquis qu'après bien des affrontements meurtriers avec les puissantes confédérations. Avec le Bey Ferhat (1647-1653) s'ouvre une seconde période qui s'achève en 1792. C'est une période où pas moins de 23 Beys se sont succédés à Constantine. Beaucoup ont été assassinés, certains furent démis de leur fonction, quelques bienheureux ont pu régner jusqu'à leur mort. Cependant, au cours du XVIII^e siècle, on relève quelques exceptions : des Beys, tels que Kélian Hossein Bey (1713-1736), Hassen Bey ben Hossein (1736-1756) ou Salah Bey (1771-1792) ont régné suffisamment longtemps pour que l'on envisage autrement cette histoire. Indéniablement, cette seconde période porte la marque de la consolidation du gouvernement turc, obtenue aux prix de privilèges consentis aux représentants des grandes familles citadines et rurales.

Le choix du règne de Hossein Bey Ben Hassen Bey Bouhanek (1792-1795) comme date charnière marquant la troisième période n'a pas toute la pertinence requise. Le successeur de Salah Bey n'apporte pas des réformes fondamentales à l'organisation du Beylik de Constantine. Bien au contraire, il se montra fort conciliant à l'égard des différents groupes en présence en ménageant leurs intérêts matériels. Il poursuivit par ailleurs la politique d'aménagement urbain commencée par Salah Bey. Ses successeurs en firent autant dans la mesure où aucune contestation ne vient troubler leur règne. Car s'il est une constante qui se dégage aisément à la lecture des sources disponibles, c'est bien la récurrence des révoltes.

En effet, des temps de paix relative alternent avec des temps de troubles, temps de crises aux formes multiples dont les retombées ont une portée indéniable sur le plan politique et social.

Leur alternance plus ou moins rapide reflète bien une instabilité, mais cette instabilité n'est pas fortuite. Mise en corrélation avec la conjoncture économique, les productions agricoles, l'évolution des prix, les données démographiques, les cycles périodiques de sécheresse et les fléaux traditionnels des famines et des maladies comme la peste, l'instabilité revêt une signification, riche d'enseignements pour l'histoire sociale. C'est dans ce contexte que le temps politique représenté exclusivement par la succession plus ou moins mouvementée des Beys, prend tout son sens et perd de sa linéarité. En d'autres termes, cette histoire politique ne peut se passer d'une histoire sociale.

Le temps des révoltes, temps social des communautés rurales et urbaines

La fréquence des révoltes n'est pas propre à la période turque comme on a bien voulu le faire croire. Le paradoxe de cette période marquée par tant de moments de tensions réside dans la longévité de la domination turque.

C'est cette singularité qui interpelle l'observateur, au-delà de la quasi-

permanence même de ces révoltes. L'intérêt du texte de Vayssettes est de nous permettre de faire un état des lieux sur une si longue durée dans un premier temps, avant d'essayer de saisir la dynamique qui sous-tend la mobilisation sociale. Il faudrait d'abord distinguer entre tous les moments de désordre. Tous ne relèvent pas des mêmes motifs. Les intrigues à l'intérieur même des lieux du pouvoir entretenues par les rivalités et ambitions des prétendants aux différents postes du Beylik ne peuvent être confondues avec des révoltes populaires dues aux rigueurs de la pression fiscale sur fond de difficultés sociales et économiques. A maintes reprises, celles-ci ont pris des contours religieux en raison de la présence d'un marabout à leur tête. L'invocation de la crédulité et du fanatisme des foules est insuffisante à expliquer la cause de la répétition de tels désordres. En revanche, elles sont le recours ultime de populations de plus en plus irritées par les abus dont se rendent régulièrement responsables les représentants de l'administration turque. C'est alors qu'il est urgent de rompre avec une lecture littérale des chroniques, qui impute ces soulèvements à la prétendue anarchie des tribus cultivant le goût de la violence, occultant la réalité de rapports tendus à l'extrême entre populations locales et pouvoir politique. La violence n'est-elle pas l'expression d'un échange inégal, d'intérêts divergents ? Il faut relire les propos de Jacques Berque exposés dans *l'Intérieur du Maghreb*¹ et invitant à délaisser ces soulèvements, cause de tant de désordres, si l'on se place du seul côté des gouvernants. En inversant les termes de la question, en considérant le point de vue des insurgés, ces révoltes ou « discontinuités du social » véhiculent un sens de l'autonomie, voire la volonté de préserver une identité collective mise en péril par le pouvoir central et son entreprise d'intégration sociale. En tant que formes de régulation sociale, ces révoltes et soulèvements appellent à une révision de la place réelle qu'occupe l'administration turque au sein des villes et des tribus. La réflexion reste par conséquent à mener autour des réalités institutionnelles et des représentations sociales au sens que leur donne Durkheim² : dans quelle mesure sont-elles révélatrices des enjeux sociaux qui se situent doublement en amont et en aval de la répartition des fonctions de commandement ? Plus clairement, il s'agit de déterminer les différentes ressources qui sont mises à profit par les uns au détriment des autres. A l'échelle du beylik de Constantine, l'essentiel des richesses provenait des prélèvements opérés sur les productions agricoles. Les agents de l'administration turque ne pouvaient maintenir l'ordre et parallèlement garantir la pérennité de leurs charges qu'au prix d'un partage de la rente avec les élites locales (notables citadins, ulémas, chefs de tribus). Le poids de ces dernières n'a pas toujours été à la hauteur des attentes. Dans des

1. Paris, Gallimard, 1978.

2. *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, 1895 et les réflexions de Jacques Revel, « L'institution et le social » in *Les formes de l'expérience*, (dir. B Lepetit), Paris, Albin Michel, 1995, pp. 63-84.

conditions précises, elles ont réussi à conclure un «accord» pour préserver leurs possessions immobilières et préserver leur rang dans la hiérarchie sociale. Tel fut le cas des notables de la ville de Constantine sous le règne de Salah Bey. A l'origine du fondement de ce lien politique, il faut souligner le rôle éminent joué par les ulémas de la ville (muphti, cadis malékite et hanafite), qui, forts de leur autorité morale, n'hésitent pas à légiférer en fonction de leurs intérêts. Ces initiatives n'étaient pas les seules à être déployées par ces groupes en quête d'ascension : elles étaient très souvent confortées par des stratégies de mariage qui ménagent de nouvelles alliances. De ce point de vue, le texte de Vayssettes rapporte de nombreuses données qui éclairent autrement la sphère intime des familles. Ces pratiques matrimoniales courantes chez les grandes familles unissaient également des dignitaires turcs à des femmes indigènes. Les Kouloughlis sont le résultat de ces métissages. Ahmed Bey el Kolli (1756-1771) avait épousé une des filles Bengana et en seconde noce, une fille des Mokrani¹. Ali Bey (1710-1713) a marié ses trois filles aux Mokrani. Le dernier Bey de Constantine était lié au cheikh el Arab Bengana par sa mère et aux Mokrani dont il avait épousé l'une des filles. Ces unions apportent la preuve des enjeux sociaux et politiques à l'intérieur de la sphère des échanges consentis entre groupes.

Le dernier Bey de Constantine

Après la capitulation du Dey d'Alger, le Bey de Constantine lança un appel au djihad et organisa le combat contre les troupes françaises. Il fallut deux sièges pour venir à bout de la résistance héroïque des habitants de la ville qui tomba le 13 octobre 1837. La perte de sa capitale ne l'arrêta pas, Ahmed Bey trouva refuge dans le massif des Aurès et continua la lutte jusqu'en 1848, date de sa reddition². Avant d'être acheminé vers Alger «où il vécut dans la retraite, jusqu'à sa mort qui arriva le 30 août 1850», Ahmed Bey séjourna durant trois jours à Constantine, dans son palais où il reçut pour la dernière fois des «témoignages de respect et de crainte» de la population. «Avec lui s'éteignit le dernier bey de Constantine, qui fut aussi le dernier représentant de la domination de Constantine».

La mémoire collective n'a pas retenu de souvenirs particuliers de son règne. Pourtant la population constantinoise se reconnut dans le combat qu'il livra aux troupes françaises et participa désespérément à la défense de la ville. Horace Vernet et Raffet en ont immortalisé l'acharnement dans des tableaux et gravures.

1. Les Bengana commandaient le territoire de Biskra et de M'sila, leur chef portait le titre de Cheikh el Arab ; à ce titre il était l'un des kaïds dont il valait mieux gagner l'influence. De même les Mokrani régnaient en maîtres sur le territoire de la Medjana.

2. Pour suivre les péripéties de la résistance du Bey Ahmed, outre Vayssettes, voir l'étude fouillée de Charles-André Julien, *Histoire de l'Algérie contemporaine, T.I : La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*, Paris, Puf, 1964.

Dans une mélodie, les mélomanes fredonnent toujours la fin tragique d'un autre bey : celle de Salah Bey (1771-1792) qui est devenu la figure emblématique de cet âge d'or de la période turque. On devine dans cette préférence de «l'opinion publique», l'existence d'alliances qui ont remodelé l'ordre social, par une sorte de partage des pouvoirs entre les représentants du beylik et les notables de la ville. Toutes ces questions affleurent dans le texte de Vayssettes et sont en mesure d'apporter un renouvellement des connaissances tant sur les institutions mises en place par les Turcs que sur les modalités de leur fonctionnement. La valse des Beys qui se sont succédés, est une réponse dictée moins par le sens de l'anarchie que par la complexité de la compétition en vue d'accéder au pouvoir.

Voici quelques remarques qui, loin d'épuiser la richesse de la contribution de Vayssettes, invitent au contraire à revisiter l'important corpus de sources écrites et orales ainsi rassemblées.

Au lendemain de l'indépendance de nombreuses plumes ont manifesté la nécessité de «décoloniser l'histoire». Ce n'est pas dans cet esprit que cette réédition a été préparée. Plus simplement, le moment est venu de réfléchir sur cette production de connaissances réalisée au siècle dernier, dans un contexte historiographique soumis à des méthodes et des modes de représentation précis. Mieux qu'un stérile procès d'intention, il s'agit de poursuivre la recherche, en procédant à une lecture critique des textes et de leurs conclusions, à l'aune des nouvelles approches historiques. Une histoire sociale des événements politiques est aujourd'hui possible mais seulement à ce prix.

OUARDA SIARI-TENGOUR

LISTE DES TRAVAUX D'EUGÈNE VAYSETTES*

- «De Bou Saâda à Batna», *Revue Africaine*, 1861, pp. 294-307.
Une promenade dans la Grande Kabylie, simples notes de voyage, Paris, Carrère, 1858.
Trois mois sous la tente et réorganisation du peuple arabe par l'instruction, Alger, Bourget, 1859, 45 pages.
Hanina, la vierge de Constantine, Paris, Challamel, 1873.
Du meilleur système à suivre pour l'exploration de l'Afrique centrale, 1860 (manuscrit), ADR.
«Notice sur les canons de la Kalaâ des Béni Abbès», *RSAC*, 1865, pp. 31-40.
Voyage de Bougie à Sétif, 1866 (manuscrit), ADR.
Système légal des poids et mesures à l'usage des écoles arabes françaises et des indigènes d'Algérie, avec Ahmed Ben Lefgoun, texte arabe et français de 36 pages. ADR.
Une liste des articles publiés aux journaux : *l'Akhbar*, *l'Africain*, *l'Aveyron*, *Le moniteur universel*, *l'Aigle*, *le Napoléonien*, *le Courrier d'Oran*, *l'Indépendant*, *l'Echo d'Oran*... ADR.
Une page de l'histoire du gouvernement des derniers Beys de Constantine, depuis l'année 1229 jusqu'à l'année 1243, par Mohamed Ben Ahmed El Babouri, manuscrit recueilli par Cherbonneau en 1848, et traduit en français, 56 pages. ADR.
Histoire de Constantine sous la domination turque de 1517 à 1837, *RSAC*, 1867, 1868, 1869. La réunion des trois parties fera l'objet d'une publication aux éditions Challamel, Paris en 1869, 424 pages.
Sauvons les Maronites par l'Algérie et pour l'Algérie, solution provisoire de la question d'Orient, Alger, 1860.
Watbled Ernest (pseudonyme), *Cirta-Constantine, 1^e et 2^e expédition de Constantine, épisode de l'insurrection kabyle, l'armée d'Afrique et les Bureaux arabes*, Paris, Challamel, 1877, 259 pages.

* La plupart des titres figurent dans l'ouvrage de Charles Taillart, *L'Algérie dans la littérature française, essai de bibliographie méthodique et raisonnée jusqu'à l'année 1924*, Champion, 1925.

ADR : Archives départementales de Rodez.

RSAC : Recueil de la société d'archéologie de Constantine.

HISTOIRE DE CONSTANTINE SOUS LA DOMINATION TURQUE DE 1517 A 1837

Bon nombre d'historiens anciens et modernes ont suffisamment fait connaître ce que fut Cirta au temps des Massinissa, des Jugurtha et des empereurs romains. D'autres, et en particulier M. Cherbonneau, ont déjà initié le public à quelques-unes des diverses phases que cette cité a subies pendant la période arabe.

Nous-même avons donné dans le Bulletin de la Société historique d'Alger¹, sous le titre d'*Histoire des derniers Beys de Constantine*, le commencement d'un travail que des nécessités de position nous ont forcé d'interrompre avant que la publication en fut achevée, et qui n'embrassait d'ailleurs qu'une période de trois quarts de siècle environ.

Mais l'espoir qui nous faisait dire, quand nous entreprîmes cette publication, que, *plus tard peut-être, il nous serait permis de compléter ce premier essai*, s'est enfin réalisé, au moins en partie. La communication de nombreuses pièces authentiques contenant des documents précieux, quelques manuscrits nouveaux, enfin les livres et articles publiés depuis 1862, sur le passé de l'Algérie, nous ont en effet permis, non-seulement de pouvoir réviser avec fruit ce que nous avons déjà écrit sur l'administration générale de la province et sur ses derniers beys, mais encore de remonter jusqu'au premier anneau de cette chaîne qui rattache Constantine à la domination turque.

La majeure partie de ce travail est donc entièrement inédite, et celle qui a été précédemment publiée dans la *Revue africaine* a subi de telles modifications, qu'elle constitue presque une étude nouvelle. D'ailleurs on ne pouvait les détacher l'une de l'autre sans nuire entièrement à l'ensemble.

Cette double considération explique la bienveillance avec laquelle la Société archéologique de Constantine a bien voulu agréer l'hommage de ce travail et l'insérer en entier dans son *Recueil de Notices et Mémoires*.

1. Voir les n^{os} 14, 15, 16, 20, 21, 24, 26, 33, 35, de la *Revue africaine*.

L'histoire de Constantine sous la domination turque semble d'autant plus digne d'étude, qu'elle est d'abord la plus rapprochée de nous, et qu'ensuite, par cela même peut-être, elle est la moins connue. En effet, les Turcs, qui furent ici nos prédécesseurs immédiats, savaient mieux manier le sabre que la plume, et l'Arabe, courbé sous leur brutal despotisme, oublia entièrement les productions de l'intelligence, pour ne songer qu'à soustraire ses biens ou sa vie à la rapacité de l'opresseur. Si, pendant cette longue période de trois cents ans, les conjurations et les révoltes furent continuelles, pas une voix, pas un écrit n'osèrent se produire pour protester devant tant d'arbitraire et d'absolutisme. Le père racontait au fils ce qu'il tenait de son aïeul, les rancunes devenaient héréditaires, on se léguait la haine ; mais les faits historiques restaient perdus dans le secret des familles. Bien des générations se sont succédé depuis, et celle qui pourrait dire encore les actes d'un gouvernement qui n'est plus, disparaît elle-même à son tour. Encore quelques années, elle sera toute entière couchée dans le silence de la tombe. Ce qu'elle a vu, fait et souffert, sera perdu pour toujours, si l'on ne se hâte de l'interroger.

C'est pour sauver de l'oubli ces souvenirs dont chaque jour emporte une feuille, que dès l'année 1857, nous entreprîmes de fixer sur le papier tous les renseignements oraux que nous pourrions recueillir de la bouche des vieillards indigènes qui avaient été témoins oculaires et souvent acteurs dans ce long drame de sang.

Un manuscrit rédigé en 1848 par Mohammed el-Babouri, personnage assez lettré de Constantine, à la demande de M. Cherbonneau, dont les savantes études ont enrichi l'histoire locale de tant de documents précieux, nous fournit les premiers éléments d'un travail qui devenait chaque jour plus attrayant pour nous, à mesure que nous faisons quelque découverte nouvelle. C'est ainsi que nous fûmes amené insensiblement à faire toutes les recherches qui pouvaient porter la lumière dans ce passé inconnu ou inédit.

A cet effet, nous compulsâmes la volumineuse collection que le gouvernement publie chaque année sous le titre de *Tableaux des Etablissements français en Algérie*, et dont les premiers volumes contiennent sur l'administration antérieure du pays, de nombreux articles où MM. Sander-Rang, Carette, Walsin-Esterhazy, Urbain, Warnier, ont tour à tour apporté

le concours de leurs lumières. Nous consultâmes aussi, non sans fruit, les *Epoques militaires de la Grande-Kabilie*, par M. Berbrugger ; le *Tacherifat*, de M. Devoulx ; l'*Essai sur l'Histoire de Constantine*, par Salah el-Anteri ; plusieurs articles de M. Cherbonneau ; enfin, dans ces derniers temps, ce sont les *Annales tunisiennes*, par M. Alphonse Rousseau ; le *Pégnon d'Alger*, par M. Berbrugger ; de vieilles chroniques indigènes ; un manuscrit du cheikh Moustapha ben Djelloul ; une foule d'actes que, par notre position, nous avons été appelé à traduire, et enfin le *Razaouat*, qui nous ont surtout servi pour reconstituer l'histoire des premiers temps de l'occupation turque, et fixer d'une manière à peu près certaine la chronologie, cette partie si importante de l'histoire, et d'ordinaire si négligée par les chroniqueur indigènes.

Sans doute, notre travail est encore fort incomplet. Il présente bien des lacunes, bien des faits dont les causes ou les conséquences sont demeurées inconnues pour nous ; mais tel qu'il est, nous pensons qu'il pourra être de quelque utilité à ceux qui entreprendront plus tard de reconstituer de toutes pièces un passé qui ne se révèle à la curiosité du chercheur que petit à petit, par lambeaux et le plus souvent suivant les caprices du hasard.

ORGANISATION DU SYSTEME GOUVERNEMENTAL DES TURCS

Pour l'intelligence des faits qui vont suivre, nous croyons devoir les faire précéder d'un court aperçu sur l'organisation du système gouvernemental des Turcs dans la régence d'Alger, en nous attachant plus spécialement à ce qui est relatif à la province de Constantine. Le principe constitutif de cette politique oligarchique au moyen de laquelle les Turcs, avec une poignée d'hommes, sont restés, pendant plus de trois cents ans, maîtres du pays, reposait sur la concentration entre les mains des conquérants de tous les pouvoirs militaires, et sur l'exclusion sévère des indigènes de toute participation à l'autorité suprême.

Le premier essai d'un gouvernement du pays par le pays, mis en pratique, dès le début de la conquête, par Kheïr ed-Dine, lui avait été trop funeste, ainsi qu'on le verra au commencement de cette histoire, pour que ses successeurs fussent tentés de l'imiter.

L'institution du Makhzen, qui paraît au premier coup d'œil faire exception à ce principe, n'y dérogeait pourtant pas, puisque les chefs arabes, investis d'une portion de l'autorité, étaient toujours responsables de leur administration vis-à-vis des chefs militaires turcs. Ils étaient plutôt les intermédiaires que les dépositaires réels de l'autorité. Les fondateurs de cette oligarchie, Aroudj d'abord et Kheïr ed-Dine après lui, avaient sagement

jugé, ce dernier instruit par sa propre expérience, qu'il fallait choisir en dehors du pays ceux par lesquels on voulait gouverner le pays.

Du Pacha ou Dey.

A la tête du pouvoir était un pacha ou dey, résidant à Alger. Il était électif, et sa nomination était notifiée par un ambassadeur à la Porte Ottomane, qui la confirmait toujours. C'était un simple acte de déférence pour le chef de l'islamisme. D'ailleurs, il ne reconnaissait point l'autorité du sultan, et entretenait des relations politiques directes avec les puissances étrangères. Ce ne fut que vers le commencement du dix-huitième siècle, que cette dernière forme de gouvernement prévalut d'une manière définitive. Les premiers pachas, successeurs de Kheïr ed-Dine, avaient su maintenir intact, tout en en confiant l'exécution à des lieutenants, le pouvoir qu'ils tenaient du sultan de Constantinople. Mais dès la fin du seizième siècle, ce pouvoir leur était déjà disputé par l'agha, commandant des troupes, et par les membres du divan. Bientôt même il s'affaiblit tellement entre leurs mains, qu'ils n'en eurent plus que l'ombre. Les deys, chefs électifs de cette milice qui, pendant trois cents ans, a été peut-être l'expression la plus haute d'un gouvernement qui ne repose que sur l'action oppressive de la force, finirent par tout absorber. La dignité de pacha ne fut plus qu'une périlleuse sinécure qui devait disparaître avec le temps. Le dernier de ce nom, envoyé par la Porte Ottomane, fut Ibrahim Pacha, qui n'arriva même pas à Alger. Forcé par la tempête de relâcher à Collo, il y mourut en 1711 (V. la *Revue Africaine*, p. 207, année 1858.) Dès lors le dey ajouta à son titre celui de pacha.

Du Bey.

Le territoire de la régence était partagé en trois provinces ou *beylik* :

Constantine, à l'est ;

Oran, à l'ouest ;

Titteri, au sud.

Chacune d'elles était administrée par un *bey* ou gouverneur, nommé par le dey et révocable à sa volonté.

Ces fonctionnaires recevaient une délégation fort large de la puissance souveraine, et en usaient avec assez de liberté. Ils commandaient les milices régulières et irrégulières de la province, et répondaient du recouvrement des impôts. Tous les trois ans, ils devaient venir en personne à Alger, pour porter le *denouche* ou tribut, dont il sera plus amplement parlé ci-après. Ce devoir accompli, ils rentraient dans leur capitale, où ils exerçaient une autorité à peu près absolue, jusqu'au jour où, sur un soupçon ou un caprice du pacha, le commandement leur était violemment retiré, et ils étaient

précipités du faite du pouvoir dans un exil obscur, ou le plus souvent mis à mort.

Les beys de Constantine étaient pris tantôt parmi les Turcs habitant la ville, tantôt parmi ceux résidant à Alger ou sur un autre point de la régence. Voici quel était le cérémonial usité pour l'installation des uns et des autres.

Quand le bey nouvellement élu se trouvait en résidence à Constantine, le pacha transmettait directement sa nomination, avec le caftan ou pelisse d'honneur, à l'Agha en-Nouba et au divan de la kasbah, avec ordre de destituer le bey en fonction et de procéder à l'installation de son successeur. Immédiatement l'agha et le divan se transportaient à *Dar el-Bey* (maison du gouverneur), pénétraient dans les appartements sans se faire annoncer, s'emparaient de la personne du bey et le jetaient en prison.

Cette expulsion tout à la turque accomplie, on faisait venir le nouvel élu, qui prenait place sur un trône autour duquel se rangeaient le corps des oulémas, les notables de la ville et les membres du divan. Alors le Bach-Kateb, seul debout, donnait à haute et intelligible voix, de façon à être entendu même du dehors, lecture des lettres de créance portant nomination du nouveau bey. Puis le titulaire revêtait le caftan d'honneur, les tambours battaient, les canons tiraient leurs salves et le crieur public allait proclamer son nom à travers les rues et les places publiques. En même temps, des courriers, porteurs de dépêches adressées aux kaïds et aux cheïkhs de la province, étaient expédiés dans toutes les directions, pour y annoncer le changement qui venait de s'opérer. A partir de ce jour, le bey entrait en fonctions et prenait la direction des affaires.

Quand, au contraire, le pacha faisait choix d'un bey pris dans les rangs de la milice d'Alger, c'était ce dernier lui-même qui apportait avec lui ses lettres de créance et le caftan. Seulement par dépêche secrète, le pacha expédiait l'ordre d'avance à l'Agha en-Nouba et au divan de la kasbah, d'arrêter le bey en fonctions et de le mettre en prison ou à mort. Ce qui était exécuté sur-le-champ. Puis, dès que l'arrivée de son successeur était signalée, les oulémas, les notables et le divan sortaient à sa rencontre pour le saluer. Alors il revêtait le caftan et, après lecture faite de sa nomination, il entrait en ville au son des tambours et au bruit de la canonnade, précédé du crieur public jetant aux oreilles de la population le nom de son nouveau maître.

Composition du Makhzen.

Autour du bey se groupaient les grands fonctionnaires du gouvernement ou *makhzen*. Les voici avec leurs principales attributions¹ :

1° Le *Khalifa*. Il avait dans son département les affaires des *Outan* (districts de la plaine), et son autorité s'étendait sur toute la province. Sous ses ordres étaient les kaïds. Il disposait de toutes les milices régulières pour percevoir

1. Bien que nous ne parlions ici que de l'organisation du beylik de Constantine, cette même organisation peut s'appliquer, à peu de chose près, aux deux autres provinces.

les impôts et maintenir les populations dans l'obéissance. Deux fois par an, au printemps et à l'automne, il devait se rendre à Alger pour y porter le denouche, quand le bey n'y allait pas en personne. Il avait sous son administration directe neuf tribus qui fournissaient 200 cavaliers.

A Alger, ces fonctions étaient dévolues à l'Agha.

2° Le *Kaid Dar*. Il était chargé de l'administration et de la police de la ville, fournissait à la milice ses provisions mensuelles, équipait les troupes quand elles entraient en campagne, administrait la plus grande partie des propriétés rurales appartenant au beylik, et les immeubles confisqués situés dans la ville. Il présidait à l'emmagasinement des grains provenant de l'achour et à la réception de la paille, de l'huile, du saindoux, du bois à brûler et des autres redevances dues à l'État par les contribuables. C'était par ses soins que se faisaient toutes les fournitures de vivres aux employés des mosquées et autres fonctionnaires de la ville. Enfin il était juge, à l'exclusion même du bey, de tous les délits et crimes commis dans la ville, et pouvait infliger indistinctement la bastonnade ou l'amende. Les crimes entraînant peine de mort étaient soumis au bey.

3° Le *Neggad* (trésorier). Il réunissait dans sa main tous les services financiers, présidait à toutes les dépenses et surveillait la levée et la rentrée des impôts, ainsi que la composition du denouche.

4° L'*Agha ed-Deïra* ou commandant des Deïra. C'était l'un des chefs des cavaliers du Makhzen. Il avait le commandement des goums en campagne, et était chargé de tout ce qui concernait ces troupes irrégulières. Il administrait trente neuf tribus et avait des drapeaux particuliers. Souvent on lui confiait de petites expéditions contre les tribus coupables.

5° Le *Bach Kateb*, ou secrétaire général. Il rédigeait les dépêches les plus importantes de la politique du bey, tenait le registre des recettes de toute nature en argent, chevaux, mulets, bœufs, troupeaux, etc., opérées sur toute la province, inscrivait leurs sorties, contrôlait les lettres écrites par les autres secrétaires et y apposait le sceau du prince, il écrivait également les dépêches pour la nomination des autres fonctionnaires, et administrait au dehors un apanage très considérable, composé de vingt-trois tribus. Il était assisté de trois sous-secrétaires chargés de la rédaction des procès-verbaux dans les affaires soumises à la justice du bey, et de la correspondance générale avec les cheïkhs et les kaïds.

6° Le *Bach Seïar*, chef des estafettes. Il portait à Alger les dépêches du bey au pacha, les lui remettait en personne et recevait les communications auxquelles elles pouvaient donner lieu. Il accompagnait aussi le khalifa, chaque fois que celui-ci allait verser le denouche.

7° Le *Bach Saïs*. Il avait sous sa surveillance tout ce qui concernait la garde, l'entretien et la reproduction des chevaux et juments appartenant au beylik.

8° Les *Chaouche el-Coursi*, ou chaouche du trône. Ils étaient au nombre de deux, Turcs d'origine, et remplissaient les fonctions de bourreau. Quand le bey sortait, ils marchaient immédiatement devant lui et donnaient à la foule le salut en son nom. Etranges intermédiaires pour échanger entre un souverain et ses sujets le signe de paix et d'amour. Ce trait caractérise à lui seul la politique turque.

Ces dignitaires dont nous venons d'énumérer les titres et les attributions, portaient le nom de Mekhazeni (hommes du gouvernement). Ils avaient le droit d'approcher du bey et de l'accompagner dans toutes ses sorties ; ils formaient son conseil privé, et leur assistance était obligatoire quand il rendait la justice.

Nous devons mentionner encore comme faisant partie du *Makhzen*, le *kaïd el-Aouassi* (des Haracta), le *kaïd ez-Zmala* (des Zmoul) et le *Bach Hamba*, dignité empruntée à la cour de Tunis par le dernier bey, Hadj Ahmed, pour donner une position à son favori Ben Aïssa¹.

Au-dessous de ces hauts fonctionnaires, qui composaient l'administration supérieure de la province, venaient se grouper d'autres employés d'un rang inférieur qui ne faisaient point partie du conseil, et avec lesquels le bey ne communiquait directement que lorsqu'il avait quelque ordre personnel à leur transmettre.

C'était :

1° L'*Agha es-Sbahia*, commandant les spahis et ayant sous ses ordres immédiats plusieurs chaouches remplissant le rôle d'adjudants.

2° Le *Chaouche Mahallet es-Cheta*, chargé de distribuer aux troupes composant la colonne d'hiver, tous leurs approvisionnements en vivres, tentes, bois etc., qu'il recevait directement lui-même du Kaïd Dar.

3° Le *Bach Allam*, chef des porte-étendards, lesquels étaient au nombre de sept et marchaient immédiatement après le bey, quand il allait en colonne. Il avait la jouissance d'un azel à l'Oued Zenati.

4° Le *Bach Tobbal*, chef des tambours. Ils sortaient avec les porte-étendards et marchaient à la suite.

1. Les hamba, à Tunis, sont des espèces de gendarmes dont la création remonte au bey Mohammed Tabak, qui, dès son entrée au pouvoir, en 1678, choisit 400 soldats de la milice pour s'en former une garde particulière qu'il caserna près de lui. (Voir les *Annales tunisiennes*, par Alphonse Rousseau, p. 61.)

5° Le *Bach Mekahéli*, chef de la garde particulière du bey. Il portait les armes du souverain dans les cérémonies publiques, et commandait aux cavaliers en service permanent auprès de sa personne. Sept tribus formaient son apanage.

6° Le *Bach Khaznadji*, préposé à la surveillance des convois destinés au transport de l'argent provenant des impôts, et chargé de tenir prêtes, à chaque étape, les bêtes de somme nécessaires pour les bagages du bey, quand il était en campagne.

7° Le *Bach Manga*, pourvoyeur des bêtes de somme sur lesquelles on faisait monter l'infanterie, quand le bey voulait exécuter une *razia* à l'improviste.

8° Le *Kaïd Mohor Bacha*, appelé aussi *Khodjet el-Kheïl*, chargé d'activer la marche des chevaux et des mulets. Il accompagnait le khalifa à Alger, quand celui-ci allait verser le denouche du printemps, et était chargé du transport des bagages de la colonne partant alors de cette ville pour venir tenir garnison à Constantine.

9° Le *Bach Serradj*, chef des écuries du bey. A lui était réservé l'honneur de tenir l'étrier lorsque le prince montait à cheval. Il administrait cinq tribus.

10° Les serviteurs du palais d'une importance moindre et dont les principaux étaient :

Le *Kaïd el-Maksoura*, intendant du palais ;

Le *Bach Ferrache*, chef des tentiers ;

Le *Kaïd et-Djebira*, chargé du soin du portefeuille, sorte de sabretache appendue à la selle du bey ;

Le *Kaïd es-Siouana*, chargé de porter le parasol ;

Le *Kaïd es-Sebsi*, chargé de la pipe ;

Le *Kaïd et-Tassa*, portant la tasse en argent dans laquelle buvait le bey en voyage ;

Le *Bach Kahouadji*, ayant le privilège de servir le café ;

Le *Kaïd ed-Driba*, premier portier, eunuque, noir le plus souvent.

Administration de Constantine.

A la tête de l'administration urbaine, était le *kaïd dar*, dont nous avons fait connaître plus haut les principales attributions. Il avait sous ses ordres les *amines*, ou syndics des corporations de métiers ; le *mokaddem*, ou chef des Juifs, et un grand nombre d'autres fonctionnaires municipaux.

On comptait à Constantine une vingtaine de corporations, ayant chacune à leur tête un *amine*, chargé de surveiller les ouvriers et de régler les contestations qui s'élevaient entre eux. Nul ne pouvait exercer un état qu'avec l'autorisation de l'*amine*. Parmi ces *amines*, celui des boulangers et l'*amine el-Fodda* (syndic de l'argent), étaient les plus importants.

Le *Kaïd el-Bab* (préposé à la porte), percevait les droits d'octroi et de douane sur les denrées et les marchandises qui entraient en ville. Il avait sous ses ordres un *khodja* ou secrétaire et dix employés. Il se tenait avec son secrétaire dans une boutique située à l'extrémité de la rue Combes (*souk el-kebir*), du côté de Bab el-Oued, qui était la porte principale. Les portes de *Djabia* et d'*El-Kantara* étaient surveillées par ses agents. Cette place s'affermait moyennant une somme annuelle de 10,000 réaux, environ 25,000 fr. (Cherbonneau, *Annuaire* de 1856-1857, p. 95.)

Le *Kaïd es-Souk*, inspecteur des marchés.

Le *Kaïd ez-Zebel*, veillant à la propreté des rues et des marchés.

Le *Kaïd el-Kasba*, à Alger *Mezouar*, chargé de la police de la ville, particulièrement pendant la nuit, et de l'exécution des sentences portées contre les criminels. Il avait aussi la surveillance des filles de joie, et faisait, en compagnie du *Khalifat el-Leïl*, ou garde de nuit, des patrouilles, assisté d'une escouade de *Kobdji*, ou agents de police. Il était chaque matin introduit le premier auprès du bey, pour lui faire son rapport sur les événements de la nuit.

Le *Berrah*, crieur public, annonçait sur les marchés les ordres du bey ou du *Kaïd-dar*, accompagnait les condamnés au supplice, et marchait avec les chaouches du bey, lorsque ce dernier sortait.

Le *Bach Hammar*, chef des muletiers, devait, lorsqu'il en était requis, fournir des mulets pour les expéditions.

Enfin, l'*Oukil Bèit el-Mal* administrait, au profit des pauvres, les successions vacantes ou en déshérence. Il était chargé du service des inhumations et de la surveillance des cimetières ; il tenait une caisse distincte du trésor public.

Justice.

La justice s'exerçait par les soins de deux *cadis*, ou juges, l'un *maléki*, pour la majorité de la population ; l'autre *hanafi*, pour les Turcs, les kourourglis et quelques Arabes. Ils pouvaient prononcer toute condamnation dans les affaires civiles, faire emprisonner, bâtonner, frapper des amendes ; mais le souverain se réservait le droit de vie ou de mort.

Le tribunal se composait d'un *mufti*, président honoraire ; de deux *adels* ou témoins assesseurs, assistant à la rédaction des actes judiciaires et les signant, et enfin d'un *naïb*, ou secrétaire général, pouvant remplacer le *cadi* en cas d'absence de ce dernier. En outre, comme, dans la vie musulmane, la loi civile se lie intimement à la loi religieuse, les *cadis* étaient encore

chargés de la rédaction de tous actes et contrats civils, tels que mariages, ventes, successions, partages, etc., qui, chez nous, demandent l'intervention d'un notaire¹.

Les deux cadis, les muftis, les adels et le *Nadeur*, ou administrateur des biens des mosquées, composaient le *Medjelès*. Ce tribunal se réunissait tous les vendredis et jugeait les affaires les plus graves. Il était présidé par le bey lui-même ou par le kaïd-dar. Les membres de ce tribunal constituaient le corps des *ouléma* (docteurs en jurisprudence et en théologie).

Culte.

Avant l'arrivée des Français, on comptait, à Constantine, environ cent mosquées, chapelles ou établissements religieux, que l'on distinguait sous les noms de *djamâ* (mosquée), *mesdjed* (chapelle ou oratoire), et *zaouïa* (école), suivant leur importance et leur affectation spéciale. A chaque mosquée, était attaché un imam pour dire la prière, des *hazzab* pour lire le Koran, un *moueddine* pour annoncer la prière du haut du minaret, un *cheïkh en-nadher* ou administrateur des biens habous dont les revenus étaient affectés exclusivement à l'entretien du culte et du clergé, et des *oukils* ou agents chargés de percevoir les loyers de ces mêmes biens².

Il faut citer enfin le *cheïkh el-bled*, personnage considéré comme le chef de

1. Ces fonctions leur ont été conservées par la législation française en Algérie, qui déclare (art. 44 des décrets impériaux du 31 décembre 1859, et 14 janvier 1860) que les actes civils entre musulmans sont reçus au choix des parties par les cadis ou par les notaires.

2. La plupart de ces établissements doivent leur existence à des fondations pieuses exécutées par de riches particuliers, et, suivant le but que se sont proposé leurs auteurs à l'origine, on peut les ranger en trois catégories différentes.

Certains fondateurs, en édifiant une mosquée, lui ont assigné un but d'intérêt public et général. En outre, ils ont constitué, à son profit, des *habous* ou biens inaliénables, dont les revenus devaient être affectés aux frais d'entretien de l'édifice lui-même et du personnel employé au culte. Ils se sont dessaisis de tous leurs droits et les ont remis à l'administration dans la personne de son *nadher*. En sorte que ces mosquées et leur habous, par la volonté même de ceux qui les avaient fondés, sont passés sans réserve aucune dans le domaine public, et c'est à juste titre que le gouvernement français, en se substituant aux Turcs, en a pris possession.

D'autres fois, un particulier faisait édifier une mosquée dans un but également d'utilité publique ; mais il se réservait pour lui, tant qu'il vivrait, et pour ses descendants, après lui, le droit exclusif d'administrer et de gérer la mosquée, ainsi que les habous qui en relevaient, sans que le *nadher* de l'administration fût appelé à y exercer sa gestion ou son contrôle. C'est là la seconde catégorie.

Enfin, il était des individus qui fondaient de petites mosquées plus particulièrement nommées *mesdjed* ou *zouïa*, dans un but d'utilité privée, ne devant servir qu'aux membres de la famille et à un nombre restreint d'amis. Ils y rattachaient un imam chargé de donner l'instruction à leurs enfants, et une place était réservée pour la sépulture des fondateurs et de ses descendants. C'est là la troisième catégorie.

Cette distinction ne nous semble pas avoir été toujours bien comprise, lorsqu'il s'est agi de définir les droits de l'Etat et des particuliers sur les établissements religieux et sur les biens habous qui en dépendent.

la religion et le marabout particulier de Constantine. Sa maison avait droit d'asile et ses biens immenses étaient affranchis de tout impôt. Il administrait les habous de La Mecque et Médine et portait le titre d'*émir er-rekeb*, ou chef de la caravane des pèlerins. Cette dignité qui, avant l'établissement des Turcs dans la Régence, appartenait à la famille des Abd el-Moumen, passa à cette époque dans la famille des Oulad ben Lefgoun, où elle s'est conservée jusqu'à nos jours.

Revenus de la province.

Les ressources financières de la province se composaient :

- 1° Des impôts ;
- 2° Du domaine du beylik ;
- 3° Des droits d'investiture, des amendes, des confiscations et autres contributions irrégulières.

Des impôts. — Ils étaient de diverses natures, savoir :

Le *hokeur*, impôt en argent, de 25 francs par chaque *djebda*, ou espace de terrain que peuvent labourer, dans la saison, deux bœufs attelés à une charrue, et variant entre dix et quinze hectares, et même plus, suivant la nature du terrain¹.

Le *achour*, ou dîme de la récolte du blé et de l'orge ;

La *chebka*, ou contribution en paille ;

La *gherama*, impôt en argent établi sur les tribus éloignées du chef-lieu et qui, faute de numéraire, était acquitté le plus souvent en nature, comme chevaux, bestiaux, chameaux, etc.

Du domaine du beylik. — Il comprenait les propriétés communales et le domaine direct de l'Etat, composé de plusieurs classes distinctes d'immeubles, savoir :

Les *reteb el-beylik*, prairies ou terres du gouvernement, mises en culture par les tribus voisines requises à cet effet, ou par les *khammès* (fermiers au cinquième), qui recevaient le cinquième du produit pour salaire de leurs travaux.

Les *azel*, domaines affermés à des particuliers, ou donnés à titre d'apanage, de traitement ou de récompense, à certains fonctionnaires, ou à des marabouts influents ;

Les *djouabria*, domaines frappés du *djabri*, redevance annuelle fixe, quelle que fût l'étendue de la terre mise en culture ;

1. La *djebda*, d'après une note que nous devons à la rédaction de la *Revue africaine*, répond à la *zouidja* de la province d'Alger. Cette note ajoute : «Il a été reconnu ici, à la suite d'une expertise ordonnée par la Cour royale, que la zouidja valait, approximativement : en plaine, 12 hectares, dans le sahel, 7 hectares, et dans la montagne, 5 hectares.»

Enfin, les *habous*, propriétés inaliénables, appartenant aux mosquées et autres établissements religieux et administrées par des *oukils* ou gérants, sous la surveillance du cheikh en-Nadeur.

Si, à ces impôts et à ces revenus fonciers, on joint les droits d'investiture, les amendes, les confiscations et autres contributions irrégulières, on trouve que les ressources du trésor pouvaient s'élever au plus à trois millions. Au reste, pour mieux fixer les idées à ce sujet, nous allons donner ci-après la composition intégrale du *denouche*, telle que nous la trouvons dans le manuscrit du cheikh Moustafa ben Djelloul, qui devait être parfaitement renseigné à cet égard, les fonctions de bach-kateb étant pour ainsi dire héréditaires dans sa famille. Mais auparavant, faisons connaître le nom des fonctionnaires préposés à l'administration des revenus du beylik. Ces fonctionnaires étaient :

Le *Kaïd el-Achour*, chargé de constater l'importance des labours et d'asseoir l'impôt d'après l'étendue des terres mises en culture. Il y en avait deux, l'un pour l'est, l'autre pour l'ouest.

Le *Kaïd el-Djabri*, chargé de percevoir l'impôt en nature dit *djabri*, qui frappait les terres domaniales. Deux agents exerçaient ces fonctions sous les ordres du *kaïd dar*.

Le *Kaïd Azib el-Djemel*, chargé de la surveillance des chameaux du beylik.

Le *Kaïd Azib el-Begueur*, chargé de la surveillance du troupeau de bœufs.

Le *Kaïd Azib el-Djeleb*, chargé de la surveillance du troupeau des moutons.

Enfin, le *Bach Kkaznadji* et le *Kaïd Mohor Bacha*, dont nous avons défini plus haut les attributions.

Du Denouche.

Le *denouche*, ou paiement semestriel de l'impôt provincial versé dans les caisses de l'Etat à Alger, avait lieu, ainsi que nous l'avons déjà dit, deux fois par an, au printemps et à l'automne.

Le *denouche* ordinaire, c'est-à-dire celui dont le versement était effectué par l'intermédiaire du khalifa, comprenait tant en espèces monnayées, qu'en redevances de diverses natures, savoir :

Cent mille réaux *bacita*¹ ; cinquante juments, cent mulets de choix, trois cents bœufs, trois mille moutons, vingt outres de beurre fondu, vingt charges de *mahonneur*², vingt charges de *frik*³, cent couffins de dattes de choix, cinquante couffins de bonnes olives, des peaux de lions, de panthères, des burnous du Djérid, des haïks pour couvertures, des chapelets d'ambre et de corail, diverses essences et des calottes rouges provenant des fabriques de Tunis.

1. Le réal *bacita* valait 2 fr. 50 c., ce qui représente une somme de 250,000 fr.

2. Semoule très-fine dont on fait le meilleur *kouskous*.

3. Blé coupé quand l'épi est encore vert, desséché au four et puis casse très-grossièrement. Les Arabes en sont très-friands. Ils le préparent comme le riz dont il leur tient lieu.

Mais de tout cet impôt, le trésor public n'en percevait pas même la moitié. Les cadeaux à faire au pacha et aux grands fonctionnaires d'Alger, en absorbaient la majeure partie. Ainsi il était prélevé :

Pour le pacha, dix mille réaux *bacita*, deux cents *mahboub d'or*¹, cinquante juments, dix mulets, cinquante bœufs, deux cents moutons, deux outres de beurre fondu, deux charges de *mahoueur*, deux charges de *frik*, vingt-cinq couffins de dattes, cinq couffins d'olives, quatre burnous, quatre haïks, deux chapelets d'ambre, deux chapelets de corail, une partie des essences de rose et de jasmin, deux peaux de lion, deux peaux de panthères et quatre douzaines de calottes rouges.

Pour le *Khaznadji*, le *Back Agha* et l'*Oukil Hardj Bab el-Djezira*, à chacun d'eux, deux mille réaux *bacita*, cent *mahboub*, deux juments, deux mulets, dix bœufs, cinquante moutons, une outre de beurre fondu, une charge de *mahoueur*, une charge de *frik*, une douzaine de calottes rouges de Tunis, deux burnous, un haïk, un chapelet d'ambre, un chapelet de corail, des essences, vingt-cinq couffins de dattes, quelques couffins d'olives, une peau de lion et une peau de panthère.

Pour le *Khodjet el-Kheïl*, l'*Oukil Bit el-Maldji*, et l'*Oukil el-Bey*, ou représentant du bey accrédité auprès de la cour d'Alger, à chacun : mille réaux *bacita*, cinquante *mahboub*, une jument, un mulet, une outre de beurre fondu, une charge de *mahoueur*, une demi charge de *frik*, cinq couffins de dattes, des olives, un burnous, un haïk, six calottes, un chapelet d'ambre, un chapelet de corail et quelques essences.

Ces cadeaux devaient être offerts par le khalifa en personne et à un jour d'intervalle, en commençant par le pacha, à chacun des hauts dignitaires susnommés qui, à cette occasion, le régalaient d'une *diffa* (repas) splendide.

En outre, des présents d'une moindre valeur étaient faits par ses soins à divers employés secondaires, tels que les khodja turcs et arabes, les *Oukils Hardj dar es-Sultan*, les *Khaznadar*, les mamelouks du palais et des spahis, l'interprète, l'*Agha el-Koul*, l'*Agha Dar Sarkadji*, le *Mezouar* et le *kaïd ez-Zebel*. Enfin, il fallait reconnaître par des distributions d'argent qui n'allaient pas à moins de cinq ou six mille réaux, l'empressement intéressé que les valets de tous ces grands seigneurs mettaient à les servir et lui faire escorte. Le surplus de l'impôt était pour le compte de l'État, et, comme on le voit, sa part n'était pas la plus grosse : il est vrai d'ajouter qu'il était servi le premier.

A leur tour, ceux qui avaient reçu ne laissaient pas le khalifa s'en retourner les mains vides. Le pacha lui remettait, pour le bey, une pelisse en signe de renouvellement de son investiture, un vêtement complet, un fusil, un cheval et un yatagan.

Les autres grands fonctionnaires le chargeaient également, qui de pistolets, qui de fusils et autres objets de valeur, chacun suivant sa position et son degré de générosité.

1. Le *mahboub* était une pièce d'or de la valeur de 4 fr. 05 c.

Le huitième jour après son arrivée, le khalifa quittait Alger et reprenait directement la route de Constantine.

Dès que son approche était signalée, le bey et tout son entourage allaient au devant de lui jusqu'au Mecella, derrière le Koudiat Ati. Le khalifa mettait pied à terre, allait saluer le bey et lui remettait la pelisse d'honneur, ainsi que les autres présents dont il était porteur. Puis le cortège rentrait en ville, aux acclamations de la foule, au bruit des tambours et des canons. On renouvelait à *Dar el-Bey* la cérémonie d'investiture, et le bey se dépouillant de la pelisse, en faisait don au khalifa, qui était reconduit chez lui en grande pompe.

Au denouche du printemps, le khalifa menait avec lui les troupes, au nombre de soixante tentes, qui devaient remplacer la garnison de l'année précédente et aider aux opérations militaires et à la rentrée de l'impôt, ainsi qu'il sera dit ci-après.

Quand c'était le bey qui opérait en personne le versement du denouche, ce qui avait lieu au printemps de chaque troisième année, les contributions étaient plus que doublées, par suite du nombre et de la richesse des cadeaux qu'il était obligé de faire.

Enfin, une dernière particularité que nous devons signaler, et qui prouve que les Turcs ont toujours reconnu implicitement l'indépendance des Kabiles, c'est que, lorsque le cortège chargé d'effectuer le versement du denouche arrivait à Drâ el-Ahmar, sur les terres des Oulad Mokran, commandant les Beni Abbès, un tribut en bœufs et en moutons était rigoureusement prélevé sur les fonds du denouche, au profit des chefs montagnards de ces contrées, afin de pouvoir effectuer librement et sans danger d'attaque, le passage des *Biban* ou Portes de Fer. Il fallait que les Turcs eussent été bien rudement éprouvés dans le principe par la bravoure de ces farouches montagnards, pour en être venus au point de subir en silence un tel acte de vassalité.

Administration de la province.

La province de Constantine, telle que la possédait Hadj Ahmed, lorsqu'elle est tombée en notre pouvoir, était limitée : au nord, par la Méditerranée ; au sud, par les déserts inhabitables que l'on rencontre après le Sahara ; à l'est, par la frontière de Tunis, depuis l'Oued Souf, passant par Tébessa et à l'ouest du Kef, jusqu'à Tabarque ; à l'ouest, par la chaîne des Biban, jusqu'aux villages des Beni Mançour (Bougie et la vallée de l'Oued Sahel n'étaient pas comprises dans ce territoire) ; plus au sud, sa frontière occidentale était marquée par les petits centres de Sidi Hadjerès et de Sidi Aïssa, qui la séparaient de la province de Titteri.

Ses habitants se rattachent à trois races, se distinguant les unes des autres par les mœurs, le caractère et le langage. Ce sont :

1° Les Arabes, qui habitent plus particulièrement les régions méridionales de la province;

2° Les *Chaouia*, établis dans la zone centrale ;

3° Les Kabiles, fixés dans la partie septentrionale, sur le littoral de la Méditerranée, et aussi dans les montagnes de l'Aurès.

Ces populations étaient divisées en *arch*, ou tribus, administrées chacune par un *kaïd* ou *grand cheikh*, qui était à la nomination du bey. La tribu se divisait en *ferkas* (séparation, fraction), ayant à leur tête un *cheikh*. La *ferka* se subdivisait elle-même en *douar* (réunion de tentes rangées en cercle), et le *douar* en familles ou tentes. Le plus âgé du douar et le plus riche en était ordinairement le chef.

Le *kaïd* relevait directement du bey, correspondait avec lui, recevait ses ordres et ne se trouvait en relation administrative qu'avec lui. Il faisait la police, arrêtait les malfaiteurs, jugeait les différends qui s'élevaient entre ses administrés, veillait à la sûreté des routes, présidait à la distribution des terres pour le labour, aidait les agents spéciaux du beylik pour la répartition de l'impôt, demeurait chargé du recouvrement, comme collecteur ; enfin, il rassemblait les cavaliers de la tribu et marchait à leur tête, lorsqu'on les appelait sous les drapeaux. Il était aidé dans ses fonctions par un *taleb* ou *kateb* (secrétaire), par un *bach-mekahéli* et par sa *zmala*. Il avait sous ses ordres les *cheikh* des *ferka* de la tribu.

Dans les tribus *douaouda* (nobles), où une aristocratie puissante n'aurait pas accepté pour chef un étranger, le pouvoir était héréditaire dans quelques familles rivales ou alliées et, dans ce cas, le chef de la tribu conservait le titre de *cheikh*.

Voici les principaux *kaïd* ou *grands cheikhs* de la province, avec le nombre de tribus qu'ils administraient.

Le *cheikh* des Hanencha : 12 tribus ;

Le *cheikh* el-Arab : tout le Zab de Biskra et 11 tribus nomades ;

Le *kaïd* des Haracta, qui prenait le titre de *kaïd el-Haouassi*, et qui, à cause de son importance, résidait à Constantine, où il avait une petite cour : 32 petites tribus composées presque toutes de Chaouia ;

Le *kaïd* des Hanencha ;

Le *kaïd* des Zemoul, tribu militaire : administrait les Zemoul et une vingtaine de tribus ;

Le *kaïd* des Aurès : 42 tribus ;

Le *kaïd* des Ameer Cheraga : 6 tribus ;

Le *cheikh* ed-Dir, ou des Oulad Yahia ben Taleb, du côté de Tébessa ;

Le *cheikh* du Belezma : 13 tribus ;

Tous ces *kaïdats* se trouvaient dans la direction du sud.

Le sahel et le sud-ouest comprenaient :

Le *kaïd* des Oulad Braham : 11 tribus ;

Le *kaïd* de Skikda (Philippeville) : 9 tribus ;

Le *kaïd* de Zardéza : plusieurs tribus kabiles ;

Le cheïkh des Zouagha : 4 tribus ;
 Le cheïkh du Ferdjioua : 6 tribus ;
 Le kaïd des Abd en-Nour : 31 tribus ;
 Le kaïd des Tlarma ;
 Le kaïd des Ameer Gheraba : 5 tribus ;
 Le cheïkh de Ksar et-Teïr, des Righa ;
 Le cheïkh des Oulad Mokran, administrant la Medjana : 13 tribus.
 Le kaïd des Oulad Darradj, dans le Hodna.

En somme, la nomenclature des chefs de la province, dont nous venons d'énumérer les principaux, peut se résumer ainsi :

11 fonctionnaires avec le titre de cheïkh ;
 22 fonctionnaires avec le titre de kaïd ;
 4 kaïds commandant les villes de Tébessa, Mila, Zamoura et Msila ;

En tout trente-cinq fonctionnaires, sans y comprendre les tribus relevant directement du beylik.

Telle était l'organisation du chef-lieu et du beylik de Constantine ; mais cette organisation, basée sur l'arbitraire du chef et la vénalité des charges, incomplète, sans influence directe, sans contrôle, eût été bien faible pour soutenir la politique sanguinaire, mais énergique, des Turcs, et les maintenir dans un pays où leur despotisme leur avait attiré tant de haines, si cette organisation n'avait eu pour puissant levier et pour raison suprême, la force publique, le droit inexorable du sabre. C'est cette force armée qu'il nous reste à faire connaître.

Force publique.

La force publique avait deux des destinations bien distinctes : assurer, d'une part, l'exercice du pouvoir central, en soumettant le pays à son action uniforme, et, de l'autre, veiller à la tranquillité des tribus et au maintien de l'ordre.

Comme instrument de la force publique pour assurer l'action du pouvoir central, il y avait :

1° La milice ;
 2° Les zemoul ;
 3° La deïra du makhzen.

L'autre branche de la force publique comprenait les deïra au service des divers fonctionnaires et les zemala des cheïkhs et des kaïds, ou les deïra-mezerghia.

La Milice. — Avant la prise d'Alger par les Français, la milice se composait exclusivement de Turcs ; on y admettait à peine quelques kourouglis.

Le recrutement des Turcs se faisait sur les côtes des deux Turquies et

particulièrement à Constantinople et à Smyrne. Transportés de ces deux villes à Alger, ils étaient aussitôt incorporés dans un des régiments qui composaient l'odjak, et devenaient, sans autre instruction préliminaire, soldats de la milice. Ils recevaient à ce titre, tous les quatre mois, une solde en argent ; après trois ans, leur solde leur était payée tous les mois.

Les kourouglis (fils de Turcs et de femmes indigènes), pouvaient être inscrits comme soldats et étaient dès lors traités, tant pour l'avancement que pour la solde, sur le même pied que les Turcs.

Le service de la milice se divisait, par année, en service de *nouba*, ou de garnison, et en service de *mahalla* ou de colonne expéditionnaire.

Chaque *nouba* se composait de plusieurs *sefra* (tables), ou escouades, comprenant de quinze à vingt hommes.

Voici, d'après le *Tachrifat*, de M. Devoulx, quels étaient, en 1829, dans la province de Constantine, le nombre et la position des *nouba* :

Nouba de Constantine,	5 sefra,	73 hommes.	
— de Bône,	5 —	71	—
— de Biskra,	4 —	72	—
— de Bougie,	3 —	44	—
— de Tébessa,	2 —	29	—
— de Djidjelli,	2 —	29	—
— de Hamza,	1 —	15	—
Total	22 sefra,	333 hommes ¹ .	

Ces *nouba* étaient exclusivement consacrées à la garde des villes ou des postes qui leur étaient confiés, et ne pouvaient en sortir sous aucun prétexte. Elles étaient renouvelées chaque année au commencement du printemps.

Dans chaque *nouba*, il y avait un corps de bombardiers (*bonbadjia*), et un corps de canonniers (*tobdjia*).

Ces corps restaient constamment dans les villes auxquelles ils étaient attachés, et ne changeaient point de garnison avec les *nouba*. Ils devaient suivre le bey dans les expéditions où il avait besoin de leurs services. Le commandant en chef d'une *nouba* prenait le nom d'*Agha en-Nouba*².

Le service des *Mahalla*, ou colonnes expéditionnaires, avait lieu deux fois par an, au printemps et à l'automne. Ces colonnes, partant d'Alger, étaient destinées à assurer la rentrée des impôts dans les trois provinces. Elles étaient composées d'un certain nombre de tentes ou chambrées renfermant chacune dix-neuf hommes. Les corps de troupes fournis par les *Zouaoua* faisaient partie des *Mahalla*.

1. Au temps où Peyssonnel exécutait son voyage en Algérie, années 1724 et 1725, il y avait une *nouba* de 2 *sefra* à Collo. (Voir la relation de son voyage publiée par Dureau de la Malle, p. 473).

2. Voir, pour l'armement des troupes, les fournitures, leur solde, leurs vivres et leurs étrennes, le *Tachrifat* de M. Devoulx, p. 30 et suivantes.

Le corps des *Zouaoua*, soldats volontaires, se recrutait, dans le principe, parmi les tribus kabiles de ce nom. Plus tard, on y admit indistinctement tous ceux qui voulurent s'enrôler sous les drapeaux de la milice.

Le nombre de tentes de la colonne de l'est était de soixante, ainsi divisées :

Corps du bey, 21 tentes.

— du khalifa, 20 —

— de Bougie, 20 —

Des quinze cents Turcs qui arrivaient chaque année au printemps pour parcourir la province et lever l'impôt, 1250 hommes retournaient à Alger en automne, et 250 passaient l'hiver à Constantine, casernés dans la Kasbah, ou bien campés aux portes de la ville, sur les bords de l'Oued Roumel. C'est ce qu'on désignait sous le nom de *Mahallet ech-Chetta*, colonne d'hiver. Ces 250 hommes partaient à l'automne avec le cheïkh el-Arab, pour aller lever les contributions dans le Sahara, et revenaient au printemps.

Les *Zemoul*. — Les *Zemoul* ou gens de la *Zemala*, qui constituaient, dans la province de Constantine, la plus ancienne et la plus redoutable cavalerie du Makhzen, étaient établis dans la belle plaine de Melila, sur la route de Constantine à Batna. Ils formaient une tribu guerrière dont le chef militaire et administratif portait le titre de Kaïd ez-Zemala. Sur un ordre du bey, ils devaient prendre les armes, monter à cheval et lui prêter main-forte, soit pour châtier les rebelles, soit pour faciliter l'exécution des mesures administratives. Pour chaque cinquante cavaliers environ, on nommait un chaouche qui n'exerçait qu'une autorité purement militaire. Sous le dernier bey, Hadj Ahmed, ils comptaient plus de cinq cents cavaliers commandés par dix ou quinze chaouches, selon que les circonstances l'exigeaient.

Les *Deïra*. — On comprenait sous cette appellation tous les gens de guerre des tribus autres que celles des *Zemoul*. Comme ces derniers, ils devaient prendre les armes toutes les fois qu'ils en étaient requis ; mais leurs privilèges étaient moins étendus. Au lieu d'être entièrement affranchis de l'impôt en argent, ils devaient en payer les deux cinquièmes. Ils avaient pour chef militaire et administratif l'*Agha ed-Deïra* ; mais ce fonctionnaire résidait à Constantine, et, en fait, les cheïkhs restèrent les vrais administrateurs des tribus *Deïra*. Cette cavalerie comptait environ mille hommes ; elle était commandée par vingt ou trente chaouches. Voici les principaux groupes des *Deïra* et les points qu'ils occupaient :

1° Dans la vallée de l'Oued Bousseïla, entre Aïn el-Khacheba et Djemila : ils portaient le nom de *Deïra el-Oued* ;

2° Au Sera, au sud de Mila : ces cavaliers s'appelaient *Deïra Seraouïa* ;

3° A l'Oued ez-Zenati, sur un terrain que leur cédèrent les Guerfa ;

4° A Constantine même, où on recrutait environ cinquante cavaliers.

Outre ces tribus essentiellement guerrières, chaque grand cheïkh ou kaïd avait auprès de lui un certain nombre de cavaliers, désignés sous le nom de *Deïra mezarguia* (lanciers) dans les grands commandements, et de Zemala pour les kaïdats ordinaires. Ils ne payaient, comme ceux du makhzen, que les deux cinquièmes du hokeur et étaient exempts de la gherama, toujours considérable comme étant l'impôt des vaincus.

Du reste, les cavaliers du makhzen, quels qu'ils fussent, ne recevaient jamais de solde. Lorsqu'on les employait à la perception de l'impôt en argent, ou d'une amende, ils avaient droit à un dixième en sus de la somme cotée, dixième qui leur était payé par les contribuables, et dans les razzia on leur abandonnait le butin qu'ils enlevaient. Une fois l'expédition terminée, ils rentraient dans leurs foyers pour s'y livrer à la culture des champs ou à l'élève de leurs troupeaux.

Quant aux Kabiles, on assure qu'ils eussent pu mettre sous les armes de 15 à 20,000 fantassins. Cependant leurs rassemblements les plus nombreux n'ont jamais dépassé quelques milliers d'hommes.

En somme, les forces de la province pouvaient s'élever à 22,000 fantassins et 23,000 cavaliers, en tout 45,000 hommes ; mais, même en faisant appel à toutes ces forces, on n'a jamais pu réunir plus de 5 ou 6,000 cavaliers et à peu près autant de fantassins.

Enfin, pour établir la sûreté des communications, il existait, sur les principales routes, des *Knak* ou bivouacs, commandés par des cheïkhs qui étaient responsables, dans un certain rayon, de la sûreté des voyageurs et des caravanes.

Ces *knak* étaient, en partant de Constantine pour se rendre à Alger, *Bir el-Beguirat*, *Drâa el-Tobbal*, *Kareb*, *Medjez el-Hammar*, *Setif*, *Tagrerouret*, *Sidi Oumbarek*, *Drâa el-Ahmar*, territoire de la *Medjana*, *Beni-Mançour*, *Dehouss*, *Hamza*, *Ben-Henni*, *Drâa el-Beral*, *El-Haouche*, dans la *Metidja*, et Alger.

Nous croyons avoir suffisamment fait connaître l'organisation administrative et militaire de la régence, sous le gouvernement qui nous a précédé.

Cet aperçu était nécessaire pour l'intelligence des faits qui vont suivre. Voyons maintenant comment ce gouvernement prit naissance.

PREMIERE PÉRIODE, DE 1514 À 1648.

COMMENCEMENTS DE L'OCCUPATION DE CONSTANTINE PAR LES TURCS.

A l'époque où les frères Barberousse préludaient, par la prise de Djidjeli sur les Génois (1514), à l'établissement de la domination turque en Algérie, Constantine, bien que soumise encore nominalement aux princes de la dynastie hafsite de Tunis, qui l'avaient gouvernée pendant plus de trois cents ans, s'était, dès la fin du quinzième siècle, rendue à peu près indépendante, et n'obéissait depuis lors qu'à des chefs de son choix ou librement acceptés par elle.

Quand et comment cette ville passa-t-elle définitivement sous l'autorité et l'administration des nouveaux conquérants ? C'est un point dont la solution précise ne se trouve nulle part.

Ni les chroniques espagnoles du temps, ni les légendes indigènes, ni les récits légués par la tradition, ne nous apprennent rien de positif à ce sujet. Le *Razaouat* lui-même, ce livre si précieux, trouvé dans les manuscrits du père Venture de Paradis, et que MM. Sander-Rang et Denis ont publié en 1887, sous le titre de *Fondation de la Régence d'Alger*, ne nous éclaire pas d'avantage. Le nom de Constantine n'y est pas même mentionné, bien qu'il y soit souvent question de la province du Levant, ce qui donnerait à penser que cette province était loin alors d'avoir l'étendue que nous lui attribuons aujourd'hui.

Cependant on ne peut guère admettre qu'une ville aussi importante soit restée tout-à-fait en dehors des grands événements politiques dont cette partie de l'Afrique fut alors le théâtre. C'est donc en prenant pour point de départ les données fournies par le *Razaouat*, que nous allons commencer notre histoire.

Dès l'année 1517, c'est-à-dire presque aussitôt après l'occupation d'Alger, qui avait eu lieu vers le mois de juillet 1516¹, nous voyons que Baba Aroudj, l'aîné des Barberousse, partage avec son frère, Kheïr ed-Dine², le gouvernement des pays conquis.

«Ce dernier, lisons-nous (p. 94, vol. 1^{er}), eut la partie de l'Ouest. Kheïr ed-

1. Consulter à ce sujet l'intéressant et consciencieux travail publié par M. A. Berbrugger, sous le titre le *Pegnon d'Alger, ou les origines du gouvernement turc en Algérie*.

2. Contrairement à l'orthographe suivie par la plupart des auteurs, nous écrivons *Dine* et non pas *Din*, afin de conserver à ce nom sa véritable physionomie arabe, et pour éviter qu'on ne prononce *Kheïr ed-Dain*, comme on dit *Saladin*, *Noureddin*, *Miramolin*, qui sont pour *Salah ed-Dine*, *Nour ed-Dine*, *Emir el-Moumenine*.

Dine alla s'établir à Tedlès (ou Dellis), avec les troupes qui lui étaient nécessaires pour faire respecter son autorité et soumettre les cantons de cette province qui étaient rebelles, et il établit quatre lieutenants dans les divers lieux de son gouvernement.»

L'auteur ne nous dit point quels étaient les lieux où furent installés ces quatre lieutenants. Mais il est à présumer que Constantine en reçut un. Ce qui viendrait à l'appui de cette opinion, c'est l'acte de notoriété dressé en 1528 (15-25 septembre) par le cadi de cette ville, établissant qu'à cette date, le Fahs el-Abiad ou Hamma de Constantine «avait été dévasté et était devenu un repaire de lions et de bêtes féroces, où se cachaient des bandes de voleurs et de partisans pour intercepter les routes, se saisir des personnes, commettre des assassinats et des vols, *par suite du renversement de la puissance ottomane.*»

Cet acte, sur lequel nous aurons à revenir bientôt et dont nous devons la révélation à M. Bresnier (voir sa *Chrestomathie arabe*, p. 407, deuxième édition), semble établir d'une manière positive, ainsi que le fait très judicieusement observer le savant professeur à la chaire arabe d'Alger, qu'assez longtemps avant l'année 1528, où fut dressé ledit acte, «les Turcs avaient déjà tenté infructueusement d'établir leur domination à Constantine, dont ils avaient été bientôt chassés.» Et il ajoute : «Selon toute probabilité, l'expulsion mentionnée ici aurait eu lieu vers 1520.»

En adoptant notre première hypothèse, nous trouverions ainsi que ce premier essai de domination des Turcs sur Constantine n'aurait eu qu'une durée éphémère de deux ou trois années au plus, et même ne se serait exercée que d'une manière assez indirecte. D'ailleurs, à cette époque, Constantine relevait encore, sinon de fait, au moins de droit, du royaume de Tunis, et aucun sujet de discorde n'était venu rompre la bonne intelligence qui existait, dans le principe, entre les Barberousse et le sultan Moulâï Mohammed, qui en occupait alors le trône. Il n'y avait donc pas de motif pour que Kheïr ed-Dine cherchât à dépouiller d'une partie de ses états un prince qui l'avait jusqu'alors aidé de tout son pouvoir. Mais la discorde qui éclata bientôt entre eux, devait tôt ou tard amener ce résultat, ainsi que nous le verrons ci-après. Quoiqu'il en soit, un fait reste désormais acquis : c'est qu'en 1528 et plusieurs années auparavant, la domination de Kheïr ed-Dine, après avoir peut-être subi un premier échec, n'était pas encore reconnue à Constantine.

Mais reprenons la suite des événements.

Baba-Aroudj, tué au mois de mai 1518, en fuyant devant les troupes espagnoles qui venaient de le chasser de Tlemsen, laissait le pouvoir à son frère, Kheïr ed-Dine, qui lui succéda seul dans le gouvernement de tout le pays conquis.

Le premier soin de Kheïr ed-Dine, une fois son autorité bien assise à Alger, fut de créer deux lieutenants ; l'un pour la province de l'ouest, ce fut Mohammed ben Ali, et l'autre pour la province de l'est, ce fut Ahmed ben el-Kadi.

Ce dernier, dont nous allons voir bientôt l'influence contrebalancer un instant celle de Kheïr ed-Dine lui-même, était un cheïkh arabe qui, d'après le *Razaouat*, habitait entre Bône et La Calle, et qui, d'après Sandoval, commandait les montagnes de Djidjeli, quand, dès l'année 1514, Baba Aroudj l'attacha à sa fortune. Dès ce jour, ce chef appuya le célèbre corsaire dans toutes ses expéditions, et s'il se sépara de lui au moment où ce dernier allait succomber, vaincu par les armes de Martin Argote, ce ne fut que pour sauver sa propre vie. Aussi, malgré la froideur que lui en témoigna d'abord Kheïr ed-Dine, qui considérait cette fuite comme une défection à sa propre cause, Ahmed ben el-Kadi ne tarda pas à mettre à sa disposition l'influence qu'il avait acquise dans le pays, et à le servir comme il avait servi son frère.

Mais le sultan de Tunis, Moulâï Mohammed, jaloux de la puissance toujours croissante des Turcs et craignant que leur voisinage ne devint dangereux pour son propre trône, ainsi qu'il l'avait été pour celui des sultans de Tlemsen, écrivit à Ben el-Kadi pour le détacher du parti de Kheïr ed-Dine. Cette première tentative n'eut aucun succès : le chef arabe lui répondit fièrement qu'il ne trahirait jamais la cause de son bienfaiteur. Fière réponse, en effet, si les actes ultérieurs étaient venus la justifier. Moulâï Mohammed fit de nouvelles instances, et pendant que Kheïr ed-Dine était occupé à reprendre Tlemsen, il parvint à détacher Ben el-Kadi de son parti, et obtint de lui la promesse qu'il se déclarerait en sa faveur, quand des secours lui deviendraient nécessaires.

Sur cette promesse, le sultan de Tunis fit entrer sur le territoire d'Alger une armée nombreuse qui, battue dans une première rencontre avec les Turcs, se réfugia dans les montagnes des Flissa. Les Turcs l'y poursuivirent; mais trahis à leur tour par Ben el-Kadi, ils furent tous massacrés. Dès lors Ben el-Kadi leva ouvertement l'étendard de la révolte, entraîna à sa suite tous les Arabes, en promettant une récompense de deux ducats à quiconque lui apporterait la tête d'un Turc, et *se trouva tout-à-coup le maître absolu de la province du Levant*. (Sander-Rang, p. 162, vol. 1^{er}).

Ces événements devaient se passer vers la fin de 1519, si l'on considère que dans l'intervalle depuis la mort d'Aroudj, arrivée au mois de mai 1518, avaient eu lieu l'expédition de Hugo de Moncade contre Alger, au mois d'août 1518, l'ambassade de Kheïr ed-Dine à Selim, sultan de Constantinople, pour lui faire hommage de sa nouvelle conquête¹, et la reprise de Tlemsen au profit de Moulâï Abdallah dépossédé.

1. Nous ne savons sur quelle autorité s'appuie M. Berbrugger, dans son histoire du Pégnon d'Alger (p. 71), pour placer cette ambassade avant l'expédition de Hugo de Moncade, bien que le *Razaouat* et le *Zohrat en-Neyerat*, traduit par M. A. Rousseau, disent le contraire. C'est peut-être sur la foi d'Haëdo. Malheureusement, nous ne connaissons cet auteur que par les nombreuses citations qu'en font les historiens modernes, nos propres ressources et celles dont dispose actuellement la bibliothèque municipale de Constantine, de création toute récente, ne nous ayant pas permis de le consulter, pas plus que tant d'autres documents qu'il aurait été si intéressant pour nous d'étudier et de comparer, afin d'éclaircir les doutes historiques qui viennent nous assaillir à chaque pas. Mais à ce sujet, nous citerons une note que nous

Enflé de ce premier succès, Ahmed ben el-Kadi vint assiéger Kheïr ed-Dine jusque dans Alger. Mais les pluies de l'hiver ne lui permettant pas de continuer le siège, un accommodement eut lieu et la paix fut faite, à la condition qu'il paierait aux Turcs un tribut annuel en six paiements. Il versa les deux premiers ; mais l'hiver une fois passé (ce qui nous porterait au printemps de l'année 1520), il prépara contre Alger une nouvelle expédition dont il chargea son frère Heusseïn. Celui-ci et ses partisans ne purent tenir longtemps la campagne. Les Turcs, qui étaient allés cette fois au devant d'eux pour leur présenter le combat, les défirent et retournèrent victorieux à Alger.

Kheïr ed-Dine expédia aussitôt un corps de cinq cents hommes pour faire rentrer dans l'obéissance les pays du Levant et ruiner le parti de Ben el-Kadi, dont la révolte était devenue, pour les Arabes de cette province, le signal d'un soulèvement général. Il chargea de cette expédition son ancien compagnon d'armes, Kara Hassen, qui n'eut pas de peine à rétablir le bon ordre, et Ben el-Kadi fut obligé de se retirer sur les terres dont il avait hérité de ses pères, entre Bône et La Calle.

Ici se place un fait capital pour Constantine et sur lequel nous devons nous arrêter un instant.

Beaucoup d'historiens modernes, sur la foi d'Haëdo, rapportent que, dans cette expédition, Kara Hassen s'empara de Collo, soumit toutes les tribus qui habitaient un pays ouvert, et *força la ville de Constantine*, alors constituée en république, à reconnaître l'autorité du pacha d'Alger. La raison que donne Haëdo pour expliquer comment la soumission de Collo entraîna celle des habitants de Constantine, est, dit-il, que Collo étant le port où abordaient tous les marchands chrétiens qui négociaient avec Constantine et en tiraient des laines, bouracans, cires et cuirs, commerce dont cette ville obtenait des bénéfices considérables, la soumission de cette escale avait dû nécessairement entraîner celle de Constantine¹.

Mais deux passages de Léon l'Africain (2^e vol., p. 9 et 10, édit. de 1830) semblent prouver au contraire qu'entre les habitants de Collo et ceux de Constantine, il ne devait exister que peu ou point de rapports, et que le commerce de cette dernière ville avec les Européens se faisait plutôt par Skikda (aujourd'hui Philippeville) et Stora, qui en était le port naturel. En effet, à l'article *Chollo*, il dit : «Ils (les habitants de Chollo) se maintiennent

empruntons à l'ouvrage de M. de Rotalier sur *l'Histoire d'Alger* (p. 158, 1^{er} vol.), et à laquelle nous nous associons pleinement. La voici :

«Haëdo suppose que ces événements importants (l'acceptation de la suzeraineté d'Alger par la Porte) se passèrent avant l'expédition de Moncade; mais c'est évidemment une erreur, car cette expédition avant eu lieu deux ou trois mois après la mort d'Aroudj, Kheïr ed-Dine n'avait point eu le temps de négocier cette affaire auprès de la Porte, et d'en recevoir un corps de deux mille hommes. Haëdo, d'ailleurs, se trouve ici en contradiction avec Sandoval et le manuscrit arabe du *Gazawat*.» Cette réfutation nous paraît concluante.

1. Nous empruntons cette citation à un article que M. Berbrugger a publié sur ce même sujet, dans la *Revue africaine* (année 1856, p. 401), et sur lequel nous aurons à revenir.

en liberté, ayant toujours bien résisté aux forces des rois de Telensin et du *Seigneur de Constantine*, parce qu'entre icelle et Chollo se trouvent de hautes montagnes avec cent vingt milles de distance.»

Et à l'article suivant, en parlant de Skikda, qu'il appelle *Sucaicada*, il ajoute: «Mais parce qu'il y a un bon port, le Seigneur de Constantine y a fait dresser certains logis et magasins pour les marchands Génois¹ qui trafiquent en ce pays. Depuis là jusqu'à Constantine, on voit un chemin pavé de pierres noires comme on en voit aucuns en Italie.»

Marmol confirme le même fait quand il dit, en parlant de Stora, qu'il nomme *Estore*: «C'est là qu'est le port de Constantine.» (Vol. 2^e, p. 432).

La raison fournie par Haëdo est donc loin d'être concluante.

En outre, il est une logique dont on ne saurait se départir, même devant la bonne foi d'un historien: c'est celle qui découle de la comparaison des dates. Nous allons examiner si l'assertion d'Haëdo peut soutenir ce rapprochement.

Suivant l'ordre des faits qui précèdent, l'expédition de Kara Hassen ne peut être antérieure à la fin de l'année 1520, ou au commencement de l'année 1521. Or, la pièce authentique publiée par M. Bresnier et dont nous avons donné plus haut un extrait, établit d'une manière péremptoire qu'au mois de septembre 1528, les jardins et les champsensemencés situés au Fahs el-Abiad, banlieue de la ville, étaient devenus, par suite du renversement de la puissance ottomane, des fourrés servant de repaire aux bêtes féroces et aux voleurs.

Quelle que soit la force de végétation dont la terre africaine soit douée, on ne peut guère admettre qu'il ne faille à la nature au moins huit à dix ans pour convertir des jardins, et à plus forte raison des champs, en des fourrés tels que les lions y trouvent un refuge, surtout aux portes d'une ville.

Il fallait donc que cette puissance ottomane eût disparu depuis une période assez longue, pour permettre à la nature un tel enfantement. Il fallait encore qu'elle eût pesé sur le pays au moins une ou deux années, puisque le texte nous parle de *renversement*, expression qui suppose toujours un pouvoir solidement établi et ayant une certaine durée d'existence. Si l'on devait attribuer à Kara Hassen l'établissement de cette puissance, en rapprochant les dates, on mettrait la nature en contradiction avec elle-même; car, ainsi que nous l'avons dit, son expédition contre Collo ne peut pas remonter au delà de la fin de l'année 1520, et de cette date à l'année 1528, l'espace est trop restreint pour expliquer l'état d'abandon et de dévastation dans lequel était tombé le Hamma.

En outre, aucun fait historique postérieur à l'année 1520 ne vient nous mettre sur la voie pour expliquer quand et comment a pu s'effectuer ce renversement de la puissance ottomane. Tandis qu'en faisant remonter à

1. L'édition de 1830 porte Genevois. C'est évidemment une faute d'impression et nous n'hésitons pas à lire Génois.

l'année 1517 le premier essai d'occupation de Constantine par les Turcs, nous trouvons l'explication toute naturelle de son renversement dans ce fait de l'invasion du territoire algérien par les armées du sultan de Tunis, en 1519, suivant ce que nous avons raconté plus haut. On ne peut pas douter, en effet, que Constantine et son territoire n'aient fourni les plus forts contingents à une expédition venant de Tunis et qui devait avoir son dénouement chez les Flissa. Le succès qui couronna cette entreprise dut rallier à Moulaï Mohammed les habitants de Constantine qui, jusque là, s'étaient toujours montrés fort hostiles à sa domination, et les Turcs, que peut-être la nouveauté ou la surprise avait d'abord fait admettre, durent infailliblement être chassés de la ville, même avant que la victoire, amenée par la trahison de Ben el-Kadi, eût décidé du sort des armes.

Enfin, il est un dernier doute que nous avons longtemps hésité à livrer à la publicité, car il ne tend à rien moins qu'à détruire, par sa base, l'argument le plus fort que nous ayons pu invoquer à l'appui de nos hypothèses sur le premier essai d'occupation de Constantine par les Turcs. Nous voulons parler de la pièce traduite par M. Bresnier. Ce doute, il est vrai, ne porte que sur un seul mot ; mais ce mot est capital dans l'acte que nous avons considéré jusqu'à présent comme étant d'une authenticité incontestable. Aussi comprendra-t-on nos hésitations et voudra-t-on bien se souvenir que ce n'est, nous le répétons, qu'un doute que nous soulevons, et encore le laissons-nous sous toute réserves.

La pièce sur laquelle M. Bresnier a opéré sa traduction est une copie prise sur un original qui avait déjà quatre-vingt-huit années de date, et qui se trouvait alors dans un tel état de vétusté et d'oblitération, que le copiste lui-même avoue que, pour ce double motif, il a dû laisser plusieurs passages en blanc. Or, ce copiste, qui vivait en pleine puissance ottomane, n'aurait-il pas pu, faute de pouvoir bien déchiffrer la minute, ou par un *lapsus calami*, lire et puis écrire *الدولة العثمانية* (*la puissance ottomane*), au lieu des mots *الدولة الحفصية* (*la puissance hafsite*), que peut-être portait le texte original ?

Le fait matériel ne paraîtra impossible à personne, surtout aux arabisants, qui savent combien le mode d'écriture de la langue arabe se prête à ces sortes de confusions. (Voir le *Cours de langue arabe*, par M. Bresnier, p. 11 et 12.)

Mais ce serait téméraire à nous de hasarder une telle supposition, si nous n'avions d'ailleurs pour l'appuyer d'autres motifs que la négligence possible d'un copiste. Nous devons donc dire les raisons qui nous ont amené insensiblement à soupçonner une erreur dans la copie produite.

En cherchant à fixer d'une manière précise le commencement de cette occupation ottomane dont le renversement aurait amené la dévastation du Hamma, nous avons été conduit à lui assigner pour date l'année 1517. Mais à cette époque, les frères Barberousse ne représentaient pas encore la puissance ottomane. C'était, il est vrai, des corsaires turcs, soutenus par d'autres corsaires turcs ; mais sans mission spéciale de la part de la Turquie,

sans lien de vassalité qui les rattachât à la Porte. Ils opéraient comme forbans et pour leur compte personnel. Ce ne fut que plus tard, après la malheureuse expédition de Hugo de Moncade contre Alger (fin d'août 1518), que Kheir ed-Dine songea à faire hommage de sa conquête au sultan de Constantinople, qui l'accepta. Il est donc fort étrange de trouver dans un acte public la mention du renversement d'une puissance, à une époque où cette puissance n'était pas encore officiellement reconnue dans le pays.

En outre, comment expliquer la nécessité de constater en 1528, par un acte de notoriété, un état des lieux qui n'aurait pas remonté au-delà d'une dizaine d'années, et qui, dès lors, devait être connu de tous les contemporains ? Et surtout pourquoi spécifier que, parmi les témoins entendus, les uns ont déposé par *tradition* et les autres par *observation directe* ? Car le texte dit : «Le témoignage de ceux qui ont, par *tradition* ou par *observation directe*, connaissance de l'exactitude de tous les faits précités, a été authentiquement constaté ici.» N'est-ce pas évidemment une preuve que le fait de cette dévastation doit être reporté bien au-delà d'une dizaine d'années, et que si, parmi les personnes dont on invoquait la déposition, les plus âgées avaient été témoins oculaires de l'ancienne prospérité du Hamma, les plus jeunes ne la connaissaient que par ouï dire ?

Il faudrait, dans ce cas, chercher la cause de cette dévastation, non dans le renversement de la puissance ottomane, dont la durée éphémère, si elle avait réellement pesé à cette époque sur le pays, aurait dû être pour lui plutôt une occasion de troubles, qu'une garantie de stabilité ; mais bien dans le renversement de la puissance hafsite, qui, bien avant la fin du quinzième siècle, sous l'administration du kaïd Nabil, avait perdu toute autorité sur Constantine.

Les historiens, en effet, nous représentent la ville comme vivant depuis ce temps dans un état d'insurrection permanente, plongée dans l'anarchie, ne voulant reconnaître aucun des gouverneurs envoyés par la cour de Tunis, et ils ajoutent que cet état se prolongea jusqu'au gouvernement du kaïd Ali ben Farah. (Voir, entre autres, Léon l'Africain et Marmol).

En adoptant cet ordre d'idées, tout s'explique : l'acte de notoriété trouve sa raison d'être, chaque terme y reprend sa valeur propre, la nature n'est point forcée dans ses effets et on comprend la mention d'un double témoignage.

Mais alors que devient le système de première occupation exposé dans les pages qui précèdent ? Ce que devient, en histoire, tout système qui ne repose point sur des données certaines, authentiques ; c'est un champ ouvert à la critique, une thèse à controverses, où la discussion peut bien apporter ses lumières, mais où l'historien ne saurait récolter que des probabilités, tant que la vérité n'aura pas été révélée par un écrivain du temps.

Voilà pourquoi, dans le but de venir autant que possible en aide à la découverte de cette vérité, que, pour notre part, nous avons vainement cherchée partout, nous n'avons pas cru devoir taire un tel doute, bien qu'il

remette en question un point d'histoire dont nous pensions d'abord avoir trouvé la vraie solution.

Relèverons-nous en passant ce qu'a d'in vraisemblable l'assertion avancée par M. Limbéry, dans son histoire de Constantine, écrite en arabe et dont M. L. Féraud a donné un extrait dans la *Revue africaine* (10^e année, 1866, p. 190)? Pour cela, il nous suffira de citer textuellement le passage. Le voici :

« Parmi les actes, dit-il, que j'ai été appelé à traduire, j'ai vu : 1^o un acte daté de l'an 985, établi par le kadi hanefi de Constantine, Si Mohammed ben Hamza, sur lequel figure le cachet de Ramdan Bey, portant le millésime de 935... Cet acte confirme le fait avancé par Ben Dinar sur l'arrivée des Turcs à Constantine en 932 (1525-1526). »

D'où il conclut « que le premier bey turc qui fut nommé gouverneur de Constantine est, sans nul doute, Ramdan Bey, en l'an 935. »

Mais qui ne voit de suite que si les date de 935 et 985 étaient exactes, il faudrait en tirer cette conséquence, que la durée du gouvernement du bey Ramdan a été au moins de cinquante années ; fait tellement insolite dans les annales algériennes, qu'on serait en droit d'en suspecter l'authenticité, même en ayant la pièce sous les yeux. Du reste, M. Limbéry se charge lui-même de le démentir quelques lignes plus bas, quand il ajoute : « Après lui fut nommé, en 975, Djâfar Bey. » Si, en 975, Djâfar succéda à Ramdan, il devient évident qu'un acte dressé en 985 ne pouvait pas porter le cachet de ce dernier, avec le millésime de 935.

Nous ne chercherons pas davantage à relever de telles contradictions. Ce ne sont pas, d'ailleurs, les seules que l'on rencontre dans cette énorme compilation dont le défaut essentiel est de manquer avant tout de critique. Aussi ne saurait-on apporter trop de réserves en les consultant¹.

Il reste, il est vrai, l'assertion d'Haëdo ; mais elle est bien faible, bien isolée, si nous lui retirons l'appui d'un document, qui, seul jusqu'à ce jour, pouvait lui donner le cachet d'une certitude historique².

En tout état de cause, l'occupation de Constantine, dans les circonstances où la place cet historien, ne nous semble pas admissible³, et nous pensons plutôt que cette ville, devenue indifférente à la lutte engagée entre Ahmed ben el-Cadi et Kheïr ed-Dine, continua à se gouverner sous un chef librement accepté par elle⁴.

1. Voir, à ce sujet, une note de M. Berbrugger, insérée à la suite du travail de M. Féraud dans la *Revue africaine*, même volume, p. 196.

2. Cette assertion a été reproduite, mais avec quelques variantes, par Pierre Davity, dans sa *Description générale de l'Afrique*. « Cheredin ou Hairadin, dit-il, s'empara l'an 1522 du port de Collo et de la ville de Constantine qui vivait en liberté, ayant secoué le joug des rois de Tunis. » (Édition de 1660, p. 205).

3. On sait d'ailleurs qu'Haëdo se trompe souvent sur les dates ; témoin l'expédition de Diégo de Vera contre Alger, arrivée en 1516, qu'il place en 1517, la prise du Pégnon, arrivée en 1529, qu'il place en 1530, la mort de Hassen Agha, arrivée en 1545, qu'il place en 1543 ; toutes erreurs qui ont été relevées par M. Berbrugger et autres.

4. Bien qu'il résulte de cette manière de voir une opposition avec ce qu'a écrit à ce sujet dans la *Revue africaine* (année 1856-57, p. 401), M. Berbrugger, ce savant dont l'Algérie s'honore et

Nous ne suivrons donc pas cette lutte du pays contre les Turcs, qui se prolongea jusque vers l'année 1529 ; et dans laquelle Kheïr ed-Dine, tour à tour chassé d'Alger, trahi par son ami, Kara Hassen, forcé de se retirer à Djidjeli, berceau de sa première fortune, ne parvint à récupérer définitivement le pouvoir, qu'en profitant des mésintelligences de ses ennemis, et en employant tout ce qu'il avait d'énergie et de force pour les vaincre et les soumettre.

Le théâtre sur lequel se passaient ces événements, était d'ailleurs dans la grande Kabylie¹, et rien ne nous dit que Constantine y ait pris aucune part. Ses rapports politiques étaient tout entiers avec Tunis et elle dut suivre bien plutôt les destinées de cette capitale, sa véritable suzeraine, que celles d'Alger à laquelle aucun lien ne la rattachait encore.

Elle avait alors pour chef le kaïd Ali ben Farah, ainsi que nous l'apprend l'acte de notoriété précité², où on lit : «Cet état de dévastation continua jusqu'au temps du gouvernement du kaïd très-illustre, très-sage, très-auguste, Aboul Haçan Ali ben Farah.» Et quelques lignes plus bas : «Le kaïd encourage et partage l'espoir de relever le Fahs, par la culture convenable aux besoins de l'époque (que Dieu lui fasse atteindre l'objet de son espérance et de son désir, qu'il fasse croître de plus en plus le respect et la vénération qu'il inspire !)».

Ce qui prouve que les troubles, causes du désordre qui avait amené la dévastation dudit Fahs, avaient cessé.

Mais qu'était cet Ali ben Farah ?

A ce sujet, voici ce que nous lisons dans Marmol³.

«Constantine fut longtemps sans vouloir recevoir de gouverneur, jusqu'à ce que l'un des princes, Mouley Mohammed, père de Mouley Hascen, y envoya son fils Mouley Nacer, qui fut tué en la première entreprise qu'il fit

pour lequel nous professons personnellement la plus grande estime, nous n'avons pas cru devoir pour cette fois nous ranger à son opinion, tant les dates posées ci-dessus et admises d'ailleurs par lui-même, nous paraissent rigoureusement vraies. Ce qui nous confirme encore davantage dans nos idées, c'est que, dans ce même acte, point commun de départ des appréciations, il est dit : «Il y a peu d'années on a restauré quelques jardins détruits, près de Kniciya.» Si donc la restauration avait commencé déjà quelques années avant 1528, il faut admettre forcément que le renversement de la puissance ottomane qui avait entraîné l'abandon du Hamma, remontait au-delà de 1520.

1. Voir les *Epoques militaires de la Grande Kabylie*, par M. Berbrugger, p. 64 et suivantes.

2. Bien que nous ayons émis un doute au sujet de l'expression *puissance ottomane*, que contient la copie de cet acte, nous n'en considérons pas moins cette pièce comme parfaitement authentique, quant aux autres faits qu'elle nous révèle. Nous en trouvons même la confirmation dans un acte daté de la fin de Doul Hidja de l'an 926 (fin décembre 1520), portant constitution de habous par Yahia ben Mohammed ben Lefgoun, le second des témoins signataires de ladite pièce, au profit de ses enfants, et constatant l'existence de deux autres témoins dénommés dans cette même pièce, qui sont Abboud et El-Ouadi. Un quatrième témoin, Aboul Fadel el-R'aribi, nous est connu par une note biographique qui le représente comme un des jurisconsultes les plus en vogue de Constantine à cette époque. Vers la fin de sa vie, ajoute cette note, il fut atteint d'aliénation mentale et on fut forcé de l'enfermer dans une prison où il mourut.

3. Traduction de d'Ablancourt, vol. II, p. 439.

contre les Azuagues. Il en depescha un autre après, Abdarrahaman, qui fut assassiné par un de ses gens, et enfin un troisième, Mouley Abdul Mumen, que le peuple voulut tuer, à cause de ses débauches ; de sorte que son père fut contraint de le faire arrêter prisonnier, et amener à Tunis pour le sauver de leurs mains. Il leur donna pour gouverneur, en sa place, un renégat, Ali ben Farax, fort expérimenté, dont le peuple parut fort content.

«Après sa mort, sous le règne de Mouley Hascen, la ville se rendit aux Turcs, qui y mirent garnison, comme dans une des plus importantes places de ce royaume ; mais ils y régnèrent si insolemment, qu'elle s'est voulu révolter plusieurs fois, et le mit à exécution, l'an 1568, qu'elle tua le gouverneur et la garnison et se mit en liberté. Mais le gouverneur d'Alger, Aluch Ali Fartâce, la vint assiéger, et l'ayant prise par la force, la saccagea et obligea les bourgeois à fortifier le chasteau à leurs dépens, et à lui payer cinquante ou soixante mille escus ; après quoy il les désarma, et ils sont demeurez plus esclaves qu'auparavant.»

Nous avons tenu à citer tout le passage, bien que la fin nous éloigne de l'époque à laquelle nous sommes arrivés, parce que nous aurons bientôt à y revenir.

Ainsi cet Ali ben Farah ou Farax, d'après l'orthographe espagnole, ne serait autre suivant Marmol, qu'un renégat qui aurait été envoyé comme gouverneur à Constantine, par Moulâï Mohammed, roi de Tunis, et dont la nomination serait forcément antérieure à 1526, puisque ce sultan mourut le 25 du mois de rebî-*et-tani* de l'année 932 de l'hégire, qui correspond au 10 février 1526, de notre ère. (Voir El-Kaïrouani, traduction de MM. Pellissier et Remusat, p. 270).

Cette opinion, qui semble au premier abord contredire ce que nous avons avancé plus haut de la situation politique de Constantine qui se serait constituée, depuis la fin du quinzième siècle, indépendante de la dynastie hafsite de Tunis, n'a rien cependant au fond de contradictoire avec nos dires ; et nous croyons ici Marmol parfaitement renseigné et digne de toute créance. D'ailleurs, Léon l'Africain, dont on a dit que Marmol n'était que le plagiaire, ce qui est vrai en partie, confirme lui-même le fait. Ce célèbre voyageur, qui se trouvait à Bougie vers la fin de 1514, lors de l'entreprise d'Aroudj contre cette place, et qui de là s'achemina vers Constantine pour se rendre à Tunis, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, raconte que le sultan de Tunis pourvut successivement du gouvernement de Constantine trois de ses fils, qui y moururent ou en furent chassés, et il ajoute : «Puis il renvoya, sous gouverneur en Constantine, un chrétien renié, sur lequel le roi, pour avoir expérimenté en lui une infidélité grande, et connu suffisant en choses de grande importance, se reposait totalement, comme aussi pour son bon gouvernement fut très satisfait et content le peuple de la cité.» (Léon l'Africain, édition de 1830, 1^{er} v. p. 624, et 2^e v. p. 13).

Nous voyons donc, par les trois princes envoyés successivement à Constantine, que si, d'un côté, les Hafsites n'avaient pas encore renoncé à

toute suprématie sur cette ville, d'un autre côté, cette dernière ne se faisait pas faute de secouer le joug, quand les gouverneurs ne lui plaisaient point, et que si elle accepta Ali ben Farah, ce fut plutôt à cause de ses qualités personnelles, que comme envoyé d'un gouvernement qui, d'ailleurs, touchait à son déclin.

Nous pouvons donc sans trop préjuger croire que, sous l'administration d'Ali ben Farah, Constantine jouit de quelque tranquillité. Ses habitants purent librement se livrer à la culture de leurs terres, et les jardins du Hamma furent restaurés. Cet état se continua jusqu'à sa mort qui arriva, nous dit Marmol, sous le règne de Moulaï Hassen, monté sur le trône de Tunis, au commencement de l'année 1526¹. Mais comme il ajoute qu'alors la ville se rendit aux Turcs qui y mirent garnison, comme dans une des plus importantes places de ce royaume, nous croyons que cette date peut être fixée vers l'an 1535, après la prise de Tunis par Kheïr ed-Dine. Voici sur quoi nous nous appuyons.

A cette époque, tous les soulèvements excités dans l'est par Ben el-Kadi et, après lui, par son fils, Hossein, étaient étouffés. Le Pégnon d'Alger, malgré l'héroïque résistance de Martin de Vargas, (fin mai 1529), avait été pris et rasé. Le sultan de Constantinople, Soliman, auquel Kheïr ed-Dine avait fait hommage de sa conquête, l'avait élevé à la dignité de pacha, et il venait de mettre le comble à sa gloire, en s'emparant de Tunis sur Moulaï Hassen². Il est à présumer que les habitants de Constantine, qui s'étaient accoutumés à vivre sous la sage administration d'Ali ben Farah, celui-ci une fois mort, n'hésitèrent pas à se donner à Kheïr ed-Dine, ainsi que le firent les Dreïd et les Nememcha. (Voir Sander-Rang, 1^{er} v., p. 319). Maître d'ailleurs de toute la Tunisie, le nouveau pacha aurait pu facilement les soumettre par la force.

Ce fut donc la seconde ou, plus vraisemblablement, la première fois que les Constantinois reçurent une garnison turque dans leurs murs ; et c'est de cette année 1535, que date réellement pour nous la prise de possession de Constantine par les Turcs. Les liens politiques qui, durant plus de trois cents ans, l'avaient faite la vassale des sultans de Tunis, sont désormais rompus, et si nous la voyons encore, pendant une centaine d'années,

1. Cet Ali ben Farah dut contracter des alliances dans le pays et y faire souche ; car nous voyons par deux actes publics, datés, l'un du 10-20 août 1622, et l'autre du 1^{er}-10 septembre 1631, que le magnifique, le très-élevé, l'écrivain, Aboul Fadel Kassem ben Farah, avait acquis de la famille Zouiouche ben Aboul Haoul ed-Douadi, la propriété de Drâ Cheniti, sise sur le territoire de Smendou. Ces deux actes, écrits sur parchemin, sont scellés, l'un, du sceau du kadi Hossein ben Medjerrouma, et l'autre, du kadi Moustafa ben Sliman. Ils sont actuellement aux mains d'un Français habitant Constantine, acquéreur de ladite propriété.

Un registre obituaire des personnalités marquantes de ce temps, nous apprend que ce même Kassem ben Farah mourut un mercredi, 1^{er} de chaban 1048 de l'hégire (16 décembre 1638).

2. Ce prince, dont le fils, Ahmed, commandait alors à Bône, se voyant perdu, s'enfuit vers Constantine, où il trouva un asile auprès du gouverneur de la province (*Annales tunisiennes*, p. 15). Nouvelle preuve que cette ville n'avait pas encore fait sa soumission à Kheïr ed-Dine, puisque celui qui y gouvernait n'hésitait pas à offrir un asile à un roi détrôné par ce même Kheïr ed-Dine.

supporter impatiemment le joug de ses nouveaux maîtres, elle n'en relèvera pas moins directement du pouvoir central établi à Alger, et n'en restera pas moins incorporée de droit et de fait à la Régence, dont elle constituera désormais le chef-lieu de la province du Levant.

Marmol nous dit encore (V. 2, p. 436), que Charles-Quint ayant chassé Kheïr ed-Dine de Tunis, (mois de juillet 1535), s'empara de Bône, en retournant en Italie, et y laissa garnison : «Le premier gouverneur fut Alvar Gomez Zagal, avec mille hommes de pied et vingt-cinq chevaux, qui ravagèrent le pays et en emmenèrent quantité de troupeaux, d'esclaves et de butin qu'ils enlevèrent aux Arabes et aux Berbères, et remportèrent plusieurs victoires contre eux et contre les Turcs de Constantine, qui firent des courses de leur côté et vinrent dresser des embuscades avec les Arabes, jusqu'aux portes de Bône, mais toujours fort inutilement.»

Et plus loin (p. 487) il ajoute : «Barberousse, avec les vaisseaux sauvés de Bône et quelques autres rassemblés par lui, tirant sur Minorque, prit et saccagea la ville de Mahon, qu'il avait prise à l'improviste et sans défense. Car quoique l'empereur eut commandé au gouverneur de Bône qu'il envoyât quatre cents de ses soldats dans cette île, il s'était excusé sur la nouvelle que le gouverneur de Constantine, Hassen Aga, le venait attaquer, et que sa place était de trop grande défense pour se dégarnir de troupes.»

Une autre preuve que Constantine était dès lors au pouvoir des Turcs, c'est que plusieurs documents chrétiens de cette époque¹, supposent que Kheïr ed-Dine, après la prise de Tunis par Charles-Quint, se sauva à Constantine avec quatre mille Turcs, pour passer de là à Bône, et se rendre à Alger. Marmol lui-même dit, (p. 485, 2^e v.), qu'il prit par terre la route d'Alger avec sa cavalerie, ce qui, du reste, est contredit par le Razaouat. Mais il y a tout lieu de croire que si Kheïr ed-Dine prit la voie de mer, ce qui est hors de doute, il dut, n'ayant que douze ou treize galères à sa disposition, faire partir par terre une grande partie des Turcs qui avaient survécu à son désastre, et que, de Bône, ceux-ci passèrent forcément à Constantine, seul chemin praticable pour arriver à Alger.

Nous pensons même que si Hassen Aga, ainsi que nous venons de le voir dans Marmol, fut un instant gouverneur de Constantine, c'est à cette circonstance qu'il faut rattacher sa nomination. Hassen Aga avait, en effet, accompagné Kheïr ed-Dine dans son expédition contre Tunis. Il était son meilleur lieutenant, et il est fort probable que c'est à lui que ce dernier confia le soin de ramener par terre à Alger les Turcs qui avaient échappé avec lui à la poursuite de Charles-Quint. Qu'arrivé à Constantine, il y séjourna pendant la fin de cette année 1535 et le commencement de 1536, pour défendre cette portion de territoire que menaçait d'envahir la garnison espagnole laissée à Bône, et essayer même de reprendre cette place, ainsi qu'il ressort clairement du passage précité.

1. Voir, entre autres, une lettre du comte d'Anguillara, écrite de La Goulette, le 25 juillet 1535, et rapportée dans l'ouvrage de Sander-Rang, 2^e vol., p. 235.

Enfin, nous trouvons dans un vieux recueil de pièces arabes, écrit vers le milieu du siècle dernier, par un membre de la famille Ben-Sessi, de Bône, une lettre adressée par le cheïkh Sidi Amor el-Ouzzan, de Constantine, à ce même Hassen Aga, alors pacha d'Alger, pour s'excuser auprès de lui de ne pouvoir accepter les fonctions de kadi dont il voulait l'investir. Nous en extrairons les passages suivants, qui sont la peinture exacte de ce qu'était Constantine à cette époque.

Le modeste professeur, après avoir fait un long exposé de tous les devoirs qui incombent à un kadi vraiment digne de ce nom, ajoute :

«Deux considérations m'empêchent d'accepter ces fonctions, et seront à vos yeux une excuse suffisante. La première, qui m'est personnelle, c'est que j'ai la ferme conviction, Dieu m'en est témoin, que je ne saurais convenir à un tel emploi, et celui-là est le plus ignorant qui abandonne ses propres convictions, pour adopter les opinions d'autrui. La seconde est prise du temps et du lieu.

«Et d'abord, le temps. L'année neuf cent quarante-huit (1541 de l'ère chrétienne), nous a plongés dans les ténèbres. Toutes les calamités ainsi que cela est connu, sont venues fondre sur nous, et chacun se laisse entraîner, ne sachant maîtriser la fougue de son ambition. C'est au point que le savant et l'ignorant sont à cette heure égaux, avec cette seule différence que le premier l'emporte sur le second, en faisant servir les connaissances qu'il a acquises à inventer des ruses et des fraudes pour arriver aux richesses et aux places, ce qui est un argument de plus contre lui. Bien peu d'entre les Serviteurs de Dieu suivent les lois que nous a tracées son prophète. Mais encore, où sont-ils ? Qui les connaît ? Et puisque les événements survenus dans cette cinquième dizaine du dixième siècle de l'hégire, ne sont pas capables d'inspirer la crainte à qui serait tenté de s'immiscer dans les fonctions publiques, administratives ou judiciaires, dans quel temps cela sera-t-il ?

«Secondement, le lieu. Cette ville, que l'on appelle Constantine, et qui anciennement comme aujourd'hui, a été surnommée *Bled-el-Haoua*, (ville de l'air et aussi des passions, le mot *haoua*, en arabe, ayant ces deux significations), ne saurait, dans le sens physique de ce mot, ni s'étendre, ni diminuer. Mais, dans le sens des passions, elle croît et grandit à mesure que les nuits et les jours se succèdent, au point qu'elle en est arrivée à cet excès dont tout homme quelque peu observateur ne peut s'empêcher de témoigner. Cette habitude est tellement passée dans les mœurs publiques, qu'il est presque impossible aux habitants d'en changer.

«Au reste, la situation vous est assez connue, et il suffit de l'indiquer.

«D'autre part, un kadi qui voudrait complaire à la foule, s'exposerait à perdre les biens de ce monde et ceux de l'autre, et encore ne réussirait-il pas à satisfaire tous les intérêts, tant les ambitions qui divisent à cette heure les habitants de la ville sont contraires et difficiles à rallier, même en leur faisant toute sorte de concessions.

«Pour moi, Dieu m'a placé dans la carrière de l'enseignement et j'y resterai toujours, tant que mes leçons pourront être utiles à ceux des habitants de la ville et du dehors qui veulent bien les suivre. En dehors de mes cours, tous ceux qui voudront me consulter ou me prendre pour arbitre dans leurs différends, je ferai de mon mieux pour les satisfaire. Mais les fonctions de kadi sont trop élevées, trop importantes, trop nombreuses, chargées de trop de soucis, pour ne pas exposer celui qui les remplit à ces emportements dont bien peu de magistrats sont exempts, car ils sont hommes et, comme tels, ils se laissent souvent dominer par leurs passions. Et puis, dans ces temps, la plupart sont, comme moi, peu instruits. Ils sont de plus indifférents à la crainte de Dieu et à l'amour du bien.

«Que Dieu récompense celui qui est disposé à prendre en bonne part mes paroles. Je lui ai développé les motifs de mon refus, et il acceptera impartialement mes excuses. Que Dieu rétablisse dans le bien la situation générale! Qu'il détourne de nous les maux de ce monde, et nous retire sains et saufs de Constantine! Amen! Mais qui voudrait voir dans mon refus un acte d'insubordination, Dieu lui en demandera compte : et votre seigneur connaît ce que vos cœurs recèlent et ce qu'ils produisent au grand jour¹. Mon refuge est en Dieu. Il me préservera de toute mauvaise tentation. Que le salut soit sur vous, ainsi que la miséricorde de Dieu et sa bénédiction !»

Cette lettre, dont nous venons de donner quelques extraits, nous démontre clairement qu'en l'année 1541, Constantine avait cessé de faire partie des états relevant de la dynastie des Hafsites, replacée par Charles-Quint sur le trône de Tunis, dans la personne de Moulaï Hassen, et qu'elle dépendait entièrement du nouveau pouvoir institué à Alger par les Barberousse, puisque son kadi était à la nomination d'Hassen Aga, le successeur de Kheïr ed-Dine. Elle nous apprend aussi dans quelle situation d'esprit se trouvait alors la ville, où toutes les intrigues, toutes les passions se faisaient jour, pour accaparer les places et les faveurs que tout gouvernement nouveau apporte avec lui. Il n'est pas non plus sans intérêt de remarquer, au milieu de ces ambitions sans nombre, le désintéressement si rare et si louable, dans tous les temps et dans tous les pays, de ce pieux et modeste professeur, qui refuse les hautes fonctions de kadi, au risque même de s'attirer l'inimitié de son protecteur et maître, Hassen Aga, pour continuer dans l'obscurité l'humble emploi d'instituteur de la jeunesse. La conduite de cet homme nous paraît vraiment si belle, que nous n'avons pas cru nous écarter trop de notre sujet, en lui consacrant ici une petite notice.

Voici sa biographie, telle que nous la lisons dans l'ouvrage d'Ahmed Baba, le Tombouctien, dont M. Cherbonneau a déjà publié plusieurs extraits dans l'*Annuaire* de la Société archéologique de Constantine, (années 1854-1855, p. 1 et suivantes).

1. Koran, sourate 28, v. 69.

«Le cheïkh Abou Hafs Sidi Amor el-Ouzzan naquit à Constantine. El-Mendjour a dit de lui : C'était un savant et éminent jurisconsulte, d'un esprit droit, aux connaissances variées, presque miraculeuses. Il excellait dans la science des traditions et de la métaphysique, ce qui n'excluait pas en lui la piété et la sainteté.

«Notre professeur, Abou Zakaria Yahia ben Amor ez-Zouaoui, qui, pendant quelque temps, suivit ses cours de jurisprudence et de belles-lettres, n'en parlait qu'avec le plus grand enthousiasme et l'exaltait au-dessus de tous les savants de son temps. Le cheikh el-Bosti, fut un de ses élèves.

«On a de lui un ouvrage dans lequel il réfute complètement la doctrine des disciples du marabout Eurfa, de Kairouan, et qui prouve combien il possédait à fond la science des Soufi. Il a composé encore un excellent commentaire sur la position des planètes et des étoiles fixes, qu'il a intitulé *El-Bidaat el-Mouzedjat*. On consulte aussi avec fruit ses décisions sur la jurisprudence et sur la dialectique. C'est à son école que se formèrent Abou Taïeb el-Biskri (de Biskra), Abd el-Kerim el-Fegoun, son compatriote, et autres disciples.»

Il mourut en l'année 960 (1553), d'après Ahmed Baba ; mais, en ceci, le biographe de Tombouctou avait été mal renseigné. Le registre obituaire que nous avons cité plus haut en note, nous fait connaître qu'il mourut un mercredi, 21 de chaban 965, (8 juin 1558), un mois avant Sid Abou Fadel Kassem el-Fegoun, kadi de Constantine, celui-là même peut-être qui fut nommé en remplacement d'El-Ouzzan, non acceptant.

Son père, lisons-nous dans une autre de ses biographies, était receveur des droits d'octroi à la porte de Constantine. A cette époque, le cheïkh Aboul Abbas Ahmed Zerrouk avait coutume de se rendre chaque année dans cette ville, venant du Moghreb, avec une caravane de marchands, et le père d'el-Ouzzan, par considération pour son savoir et sa sainteté, ne percevait sur lui aucun droit, et lui offrait l'hospitalité dans sa maison.

Or, une année, Ahmed Zerrouk ne l'ayant pas trouvé à son poste habituel, s'informa de ce qu'il était devenu. On lui répondit qu'il venait de lui naître un enfant, et qu'il était retenu chez lui par les soins de la paternité. Aussitôt, le cheïkh se rendit dans sa demeure, prit l'enfant dans ses bras et le berça longtemps, en appelant sur lui les bénédictions du ciel.

L'enfant grandit, fit ses études dans la grande mosquée de Constantine, où il avait l'habitude de se placer entre les deux bibliothèques qui se trouvaient à la porte d'el-Bahou, et devint un des personnages les plus savants et les plus saints de son temps.

Le chagrin qu'il éprouva par suite de la mort de son fils, lui fit un instant négliger le cours de ses occupations favorites. Mais à la fin, surmontant sa douleur, il s'y consacra de nouveau tout entier, et acquit de profondes connaissances dans la doctrine des Soufi, pour laquelle il n'avait eu d'abord que peu de goût.

Il fut enterré dans la medersa de Ben Afounas, qui se trouve à droite, en

se rendant à Bab el-Oued. Son tombeau, entouré d'une balustrade, est placé à gauche en entrant dans la salle des prières, en face de la balustrade qui entoure le tombeau du cheïkh Abou Abdallah Mohammed ben Afounas, dont il avait épousé la fille, et qui fut, elle aussi, enterrée en ce lieu¹.

Après cette digression, reprenons la suite des événements.

Ce fut dans le courant de cette même année, 1541, qu'eut lieu la célèbre expédition de Charles-Quint contre Alger où commandait Hassen Aga. On sait assez le double échec qu'éprouva l'empereur sur terre et sur mer, pour que nous n'ayons pas à le rappeler ici. D'ailleurs, nous ne voyons pas que Constantine y ait participé en rien. Elle était alors trop préoccupée de la révolution que le gouvernement turc venait d'opérer dans ses murs, pour songer encore à fournir à Alger son contingent de défenseurs contre l'invasion chrétienne, ainsi qu'elle le fit plus tard. Tout au plus pouvons-nous présumer que son gouverneur prit part aux expéditions que ce même Hassen Aga dirigea quelque temps après, contre Biskra et le Zab, et qui lui amenèrent la soumission de tout le pays, en même temps que, d'un autre côté, il étendait et consolidait la domination turque dans le reste de la province de l'Est. C'est dans cette même hypothèse que nous devons mentionner ici, en passant, l'expédition si aventureuse de Salah Raïs, en 1552, contre Touggourt et Ouargla, où il fut si bien servi par les Beni-Abbès ; et encore la prise de Bougie sur les Espagnols, en 1555, sous ce même pacha, et cette lutte de deux ans, que le valeureux chef des Beni-Abbès, Abdel-Aziz, soutint, de 1558 à 1559, contre Hassen ben Kheïr ed-Dine, lutte dans laquelle ce héros de l'indépendance kabile ne succomba qu'après avoir fait essuyer aux Turcs les plus sanglantes défaites.

Ce n'est que dans l'année 1563, que nous trouvons pour la première fois le nom de Constantine mêlé directement à celui des deux autres provinces, dans la lutte que les Turcs, depuis la fondation de la Régence, ne cessaient de soutenir contre les Espagnols qu'ils avaient trouvés, à leur arrivée, maîtres des principales places de la côte. Il ne leur suffisait pas d'avoir repris sur eux le Pégnon d'Alger, Bougie, Tlemsen, Mostaganem. Il fallait les expulser d'Oran et de Mers-el-Kebir, et c'est ce que Hassen ben Kheïr ed-Dine, élu pour la troisième fois pacha d'Alger, résolut d'entreprendre.

Dès le commencement du printemps de cette année 1563, il fit un appel aux seigneurs de Koukou et des Beni-Abbès, et au gouverneur de Constantine, qui ne portait encore que le titre de kaïd. Le 15 avril, il partait d'Alger et prenait la route de Mostaganem, où il trouva réunis les contingents de la province de l'est. De là, il se porta sur Mers-el-Kebir et, ayant forcé la faible garnison de la Tour des Saints à capituler, il n'hésita pas à attaquer le fort Saint Michel, qui commandait la place. Au premier assaut, qui dura

1. Aujourd'hui, cette medersa, qui occupait l'angle de la rue Hackett et de la place des Chameaux, n'existe plus. La municipalité l'a fait démolir en 1852, pour y établir l'école communale. Plus tard, le nouveau bâtiment fut affecté à un autre service. Actuellement il sert d'asile pour les indigènes.

depuis le matin jusqu'à la nuit close, le combat fut si opiniâtre, que cinq cents janissaires des plus braves y périrent, et le *gouverneur de Constantine* fut trouvé au nombre des morts.

Le 1^{er} mai, l'artillerie attendue par Hassen était arrivée. Il fit aussitôt dresser une batterie et commença à battre le fort avec deux gros canons et quelques petites pièces. Le lundi, 7, le pacha assista en personne à l'assaut. Les Espagnols combattirent comme des lions, plus de mille Turcs ou Maures furent tués, Hassen fut blessé au visage d'un coup de pierre et, malgré toute leur bravoure, les assaillants finirent par être repoussés.

Mais les assiégés, jugeant que le fort ne pourrait résister à un nouvel assaut, en sortirent, favorisés dans leur retraite par une escorte de cent mousquetaires, que leur avait envoyé Dom Martin de Cordoue, qui commandait Mers-el-Kebir, et rentrèrent dans le corps de la place.

Le fort Saint Michel fut aussitôt occupé par les Turcs, qui tournèrent dès lors tous leurs efforts contre la ville. Ils dressèrent de nouvelles batteries, creusèrent des tranchées et sommèrent le gouverneur de se rendre. Cette sommation n'ayant pas eu d'effet, «le pacha, voyant qu'il n'y avait point d'espérance d'accord, fit assembler tous les chefs, et, après avoir donné l'ordre du combat pour le lendemain, renvoya chacun pour se tenir prêt. Le matin on fit jouer toute l'artillerie pour pouvoir aller sans tant de danger, à couvert de la fumée jusqu'à la brèche. Premièrement marchaient douze mille Maures, Arabes, ou Berbères, pour essayer la décharge de l'artillerie et des mousquets ; après, suivait la bataille (sic) des Jannissaires, des Turcs et des renégats ; puis le Bacha, avec le gros des troupes d'Alger et de ses gardes, tout cela vers la brèche qui est entre le ravelin et la Tour de la Trahison. Du côté de la mer fole, venaient les Turcs et les *Maures de Constantine, de Bône, de Tenez, et de Mostagan*, entre meslez de plusieurs arabes qui portaient des échelles etc.» (Marmol, T. II, p. 378). Mais, après quatre heures d'un assaut des plus meurtriers, où périrent plus de cinq cents Turcs ou Maures, un furieux orage étant survenu força les assiégeants à regagner leurs retranchements. Un dernier assaut fut donné le cinq juin, sans plus de succès, et, dès lors, Hassen Pacha dut renoncer à prendre une place devant laquelle tous les efforts de son armée avaient échoué.

Apprenant que les renforts que les assiégés attendaient d'Espagne venaient d'arriver, il leva le siège et rentra à Alger.

Ces détails, que nous avons empruntés à la narration si précise de Marmol, nous montrent la part active que les Arabes ou Maures de Constantine, prirent à ce siège si opiniâtre. Leur kaïd, dont l'historien ne nous a pas conservé le nom et que nous n'avons pu trouver nulle part, y périt dès le premier assaut, et bien peu sans doute de ceux qui l'avaient accompagné, purent regagner sains et saufs leurs foyers. Quelque mémorable que dût être cette campagne pour Constantine, l'histoire locale semble n'en avoir gardé aucun souvenir, et ne pouvant rien ajouter au récit de Marmol, nous avons dû nous borner aux extraits qu'on vient de lire.

Cependant l'esprit de discorde qui, depuis 1544, régnait parmi les habitants de la ville, était loin d'être calmé. D'un autre côté, les Turcs y faisaient sentir si pesamment leur joug, qu'en l'année 973 de l'hégire (1567-68), nous dit un chroniqueur indigène, les habitants, oubliant un instant leurs rivalités contraires pour s'unir dans un commun effort contre leurs oppresseurs, résolurent de se révolter. Toutefois, avant d'employer les moyens que suggérait la violence, ils voulurent tenter la voie de la conciliation, en faisant parvenir au souverain qui régnait à Alger, les griefs nombreux dont ils croyaient avoir à se plaindre.

Ils chargèrent de cette mission Sid Abd el-Kerim el-Fegoun, lui adjoignirent le mufti, Abd el-Latif el-Msebbah, et quelques autres personnages des plus influents de la ville.

Ceux-ci partirent et arrivèrent à Alger, où ils furent reçus dans le palais du pacha, Mohammed ben Salah, qui venait de succéder à Hassen ben Kheïr ed-Dine. Ils lui exposèrent longuement le but de leur voyage, lui peignirent l'état d'exaspération où en étaient réduits les habitants et finirent en l'assurant de la fidélité et de la soumission de leurs compatriotes. Le pacha les écouta avec bienveillance, fut touché de leurs griefs et promit d'y porter remède. Ensuite il les congédia, en leur assignant une habitation dans le voisinage même du palais.

Ils y étaient à peine installés, qu'ils apprirent que, peu après leur départ, les habitants de Constantine s'étaient soulevés en masse, avaient ouvertement secoué le joug de leur gouverneur¹, chassé de leurs murs la garnison turque, et que la ville était en pleine insurrection. A cette nouvelle, craignant que la colère du pacha ne retombât sur eux, ils s'enfuirent précipitamment d'Alger, dans la direction du pays des Zouaoua. Ils n'avaient pas encore atteint ce lieu de refuge, quand les cavaliers envoyés à leur poursuite, les rejoignirent et les ramenèrent prisonniers à Alger. On instruisit leur affaire; mais l'instruction n'ayant révélé contre eux aucun fait qui établit leur connivence avec les révoltés, le pacha donna ordre de les rendre à la liberté, après avoir reçu leurs excuses au sujet de leur fuite, qui n'avait eu d'autre mobile que la peur.

Lui-même se hâta d'équiper une colonne expéditionnaire et marcha contre la ville révoltée. A son approche, les Constantinois effrayés, et, sans doute aussi, peu unis entre eux, lui ouvrirent leurs portes. Le pacha y entra en vainqueur et punit cruellement les coupables. Beaucoup furent mis à mort. Un plus grand nombre furent faits prisonniers et vendus comme esclaves. Quand il eut ainsi ramené la tranquillité dans la ville, il reprit la route d'Alger, laissant pour gouverneur Ramdan bey Tchoulak. Mais, ajoute la chronique, un châtement si rigoureux avait tellement irrité les habitants, qu'ils adressèrent contre lui une plainte au sultan de Constantinople. Ce qui fut

1. L'expression *ouali*, dont se sert le chroniqueur indigène pour désigner le gouverneur de Constantine, semblerait indiquer qu'à cette époque, 1567, le titre de bey, que portèrent bientôt les chefs des provinces, n'était pas encore en usage.

cause que, quelque temps après, il fut destitué et remplacé par Ali el-Euldj el-Fortass (le teigneux), qui gouverna à Alger.

Voici comment Marmol raconte cette révolte.

«L'an cinq cent soixante-huit, elle (Constantine) tua le gouverneur et la garnison, et se mit en liberté. Mais le gouverneur d'Alger, Aluch Ali Fartace, la vint assiéger et l'ayant prise par force, la saccagea et obligea les bourgeois à fortifier le chateau à leurs dépens, et à lui payer cinquante ou soixante mille écus, après quoy il les désarma et ils sont demeurez plus esclaves qu'auparavant.»

Cette narration, qui reporte le fait à l'année suivante, 1568, sous le pacha el-Euldj Ali, dit el-Fartass, diffère sensiblement de celle de notre chroniqueur arabe. Cependant nous croyons ici que la préférence doit être donnée à ce dernier, à moins que Marmol n'ait eu en vue une autre révolte qui serait survenue un an après, ce qui n'est guère probable, à la suite de la leçon que les habitants venaient de recevoir.

Trois ans après, en 1570, ce même Ali pacha entreprit la conquête de Tunis sur Moulaï Ahmed, qu'une vieille inimitié animait contre lui. Celui-ci, battu dans les plaines de Bedja, chercha un refuge au sein de la garnison espagnole qui occupait le fort de la Goulette, et Tunis tomba sans coup férir au pouvoir du vainqueur. Ali y laissa pour gouverneur le kaïd Ramdan, qui l'avait accompagné dans cette expédition, et il reprit la route d'Alger. (*Annales tunisiennes*, p. 2, et el-Kaïrouani, p. 292).

Le successeur de Ramdan dont nous ne connaissons pas le nom, ne sut pas maintenir la tranquillité dans la ville. Au dehors, les Arabes devinrent si insolents et si audacieux, qu'un jour le cheïkh, Sidi Abd el-Kerim el-Fegoun, étant sorti dans les environs de Constantine, en compagnie de son ami Abd el-Latif, de son beau-frère alors *mezouar es-chorfa*, et du kaïd el-Djeïche de la ville, ils furent tous capturés par une bande d'Arabes qui voulaient se venger sur les habitants, d'une prise que le gouverneur turc avait faite précédemment sur eux. Ils les gardèrent prisonniers pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'un chef nommé el-Abbassi, vint à leurs secours et les délivra ; mais il leur fit payer cher leur audace : tentes, troupeaux et bestiaux, il leur enleva tout.

En présence d'un pouvoir qui ne savait se faire respecter ni au dedans ni au dehors, une nouvelle révolte était imminente. Elle éclata en 1572. Les habitants, exaspérés des vexations auxquelles ils étaient sans cesse en butte, se soulevèrent en masse pour chasser de leurs murs la garnison turque. Mais la répression fut terrible. Les maisons des particuliers furent livrées au pillage, les enfants furent impitoyablement massacrés, et les habitants vaincus durent plier sous le joug de l'étranger. La paix se rétablit ainsi pour quelque temps.

L'année suivante, 1573, les contingents de la province furent une seconde fois conduits sous les murs de Tunis, d'abord par Ahmed pacha, et bientôt après par Ramdan pacha, qui étaient venus d'Alger joindre leurs forces à

celles des gouverneurs de Tripoli et de Kairouan, pour aider Sinan pacha à expulser à jamais les Espagnols de cette partie de l'Afrique, dont venait de s'emparer le prince Don Juan, pour le compte de Philippe II, roi d'Espagne.

Après une résistance des plus héroïques, le fort de la Goulette, où commandait le comte de Cerballon, fut pris d'assaut et la garnison massacrée ou faite prisonnière. Tunis fut dès lors définitivement acquise à l'empire ottoman. Avant de se retirer, Sinan pacha jeta les fondements de l'administration nouvelle d'après la forme qui existait déjà à Alger. Puis il partit pour Constantinople, conduisant enchaînés sur son navire le général espagnol et le sultan Mohammed, le dernier des Hafsites.

Arrivés à cette époque de notre histoire, tout nous manque à la fois, et les documents chrétiens et les chroniques locales, pour remplir les années qui se sont écoulées jusqu'au gouvernement de Mourad bey. Tout ce que nous avons pu recueillir, se borne aux quelques faits que nous allons enregistrer à titre de renseignements.

En 1574, les chrétiens s'emparent de Bône et y restent pendant trois ans. Le cheïkh Sidi Khelif ben Sidi Aïssa el-Ouïchari, fuyant la présence des ennemis de sa foi, vient s'établir à Constantine. Il y meurt en odeur de sainteté. C'est lui que les habitants ont surnommé Sidi bou Maza, et dont le corps repose dans la chapelle de ce nom, sise rue Perregaux, près la porte d'el-Kantara¹.

En 1582, la peste désole Constantine. Ce fléau, qui venait périodiquement ravager en ces temps-là les populations des États barbaresques, devait les frapper d'une grande terreur, car on en trouve des mentions partout, jusque sur les couvertures des livres, et bien souvent la date d'un fait n'est indiquée que par ces mots : l'année de la peste.

C'est vers la fin de ce seizième siècle que nous devons également placer la révolte du cheïkh Sidi Yahia ben Soliman el-Aourassi (des Aurès), dont une chronique locale nous a conservé le souvenir avec assez de détails.

Ce cheïkh, qui s'était formé à l'école de Sidi el-Ouzzan et plus tard à celle de Sidi Kassem ben Lefgoun, devint un des jurisconsultes les plus éminents de Constantine. Sa réputation le fit appeler à la cour des sultans d'Alger, où il eut ses entrées libres. Les pachas ne prenaient aucune décision importante, dans les questions concernant les affaires de la justice, sans l'avoir au préalable consulté, et son avis prévalait toujours. Les Arabes du dehors n'avaient également foi qu'en lui.

Une telle considération ne pouvait manquer de lui attirer des envieux, il

1. Cette prise de Bône par les chrétiens, dont nous ne trouvons aucune mention dans les chroniques européennes, ne peut se rapporter qu'à l'expédition du prince Don Juan d'Autriche contre Tunis.

Peut-être Bône relevait-elle encore à cette époque du gouvernement de Tunis. Seulement, la date doit en être reportée à l'année 1574, et la durée de l'occupation être réduite d'une année; car il n'est pas probable que les Espagnols aient conservé Bône après leur expulsion définitive de Tunis.

en eut, et leur attitude devint telle, qu'il dut retourner à Constantine, mais la calomnie l'y poursuivit encore. Ses ennemis firent courir le bruit qu'il avait secoué le joug de l'obéissance, et qu'en sous-main il fomentait une révolte. Pour échapper aux poursuites ordonnées contre lui, il s'enfuit de Constantine avec son frère Aboul Abbas Ahmed, et se retira dans les montagnes de l'Aurès. Une foule d'Arabes, parmi ceux qui vivaient encore en état d'insoumission, et particulièrement les Oulad Aïssa et les Guerfa, l'y suivirent et Ahmed se mit à leur tête. Bien que le cheïkh Sidi Yahia ne parut pas ostensiblement prendre fait et cause pour les révoltés, personne ne douta qu'il ne fût l'instigateur et l'âme du mouvement, tant on savait grandes son influence et son autorité sur les esprits.

L'insurrection prit bientôt des proportions telles, qu'on jugea nécessaire d'envoyer des troupes d'Alger pour en arrêter le cours. Nous ne savons qui commandait ces troupes ; seulement le narrateur ajoute qu'après plusieurs combats livrés utilement à l'ennemi, les Turcs durent se retirer, sans avoir remporté aucun succès. Les révoltés continuèrent à vivre pendant quelque temps dans cet état d'insurrection ; mais bientôt la discorde se mit entre eux. Une faction contraire parvint à attirer traîtreusement chez elle le cheïkh Sidi Yahia, sous prétexte de lui donner une soirée. Le cheïkh n'hésita pas à s'y rendre, bien qu'il sut d'avance, dit-on, le sort qui l'y attendait, et dans la nuit il fut tué. Il devait sans doute en être ainsi dans les décrets de Dieu (réflexion du chroniqueur).

Son fils, Abou Abdallah Ahmed, du même nom que son frère, se mit après lui à la tête des révoltés ; mais, soit que les divisions intestines qui avaient amené le meurtre de son père se continuassent et qu'il craignît de subir un même sort, soit pour tout autre motif, il ne tarda pas à se séparer des insurgés et à venir à Constantine faire sa soumission. L'aman lui fut accordé, et il vécut dans cette ville pendant assez longtemps.

L'auteur de la chronique dont nous extrayons ce récit, ajoute : «J'ai entendu dire par le taleb Mohammed en-Negaoussi, alors relieur à Constantine, qu'il avait lu dans un livre traitant des choses passées et des choses futures, que le cheïkh Yahia ben Soliman se révolterait dans les Aurès et qu'il mourrait martyr de sa foi, ce qui arriva en effet plus tard. Cette communication me fut faite avant que le cheïkh ne se fût mis en révolte.

«Plus tard, son fils Ahmed m'a confirmé que son père avait connaissance de cette prédiction, et qu'il y était même dit que ce serait lui qui, après la mort de son père, se mettrait à la tête des révoltés.»

Ce cheïkh Yahia était présent au lit de mort de Sidi Abd el-Kerim el-Fegoun, dont nous avons raconté précédemment la mission à Alger. Celui-ci mourut le 13 août 1580. Le fait de la révolte de Sidi Yahia est donc postérieur à cette date. D'un autre côté, si nous considérons que Sidi Abd el-Kerim ben Mohammed el-Fegoun, auquel nous empruntons ce récit, est né en janvier 1581, et que lorsque le relieur Mohammed lui fit sa communication, Sidi Yahia ne s'était point encore mis en révolte, nous ne devons pas être très

éloigné de la vérité en plaçant cet événement vers l'année 1600 de notre ère.

Avant de clore ce seizième siècle, citons encore les noms des principaux personnages qui, pendant cette période de temps, se distinguèrent à un titre quelconque, et dont les légendaires de Constantine nous ont conservé le souvenir. Ce sont, outre ceux dont il a été fait mention précédemment :

Sidi Barkat ben Saïd, originaire de Mereraoua. — Il était contemporain de Sidi Yahia el-Fegoun, et fut kadi de la djemâa de Constantine. Il mourut au mois de choual de l'an 942 (avril 1536, de J.-C.).

Le cheïkh Abou Abdallah Mohammed el-Attar. — C'était un homme instruit, d'une profonde érudition, fort riche et faisant un grand commerce. Les affaires de son négoce l'ayant appelé à Tunis, qui était encore le siège du gouvernement dont relevait Constantine, il assista pendant quelque temps aux leçons de l'imam de la grande mosquée de cette ville, et s'y fit bien vite remarquer par son mérite.

A Constantine il fut tout à la fois l'émule et l'ami du cheïkh el-Ouzzan. On raconte à ce sujet qu'un habitant ayant soumis à ce dernier une question de droit et n'en recevant point de réponse, s'en fut trouver le cheïkh el-Attar, qu'il rencontra devant Bab ez-Zit de la grande mosquée, la main sur l'anneau de la porte et prêt à entrer. Il lui présenta sa question écrite : le cheïkh la lut et la résolut sur-le-champ. L'individu s'en fut aussitôt communiquer cette réponse au cheïkh el-Ouzzan, qui, loin d'en concevoir de la jalousie, fit éclater tout haut son admiration pour son collègue et l'en félicita beaucoup. «Ce n'est point ainsi qu'en agissent les savants de notre temps !» s'écrie le narrateur qui écrivait ces lignes un siècle environ plus tard.

Le cheïkh el-Attar mourut en l'année 943 (1536-1537 de J.-C.).

Il laissa un frère, Aboul Kassem, et un fils, Aboul Hassen Ali, qui, tous deux, se distinguèrent également comme jurisconsultes. Le premier mourut aveugle. Le second fut enterré le 28 du mois de safar 982 (19 juin 1574).

Leurs descendants vivent encore.

Sidi Kassem ben Yahia el-Fegoun. — Il suivit son père à Tunis, où il devint imam de la mosquée dite Djama el-Blat, revint à Constantine, fut kadi au temps du cheïkh el-Ouzzan, dont il était l'élève, et mourut d'une maladie qui l'emporta en vingt-quatre heures, dans la matinée du jeudi, 20 du mois de ramadan 965 (9 juillet 1558). Il composa divers commentaires et un, entre autres, sur le livre d'Ibn Hecham qui est fort remarquable. Il fut enterré en dehors de la ville.

Le cheïkh Mohammed el-Kemmad. — Au commencement de sa carrière judiciaire, il fut kadi de la djemâa de Constantine. Plus tard, vers la fin de cette même carrière, il devint *naïb* ou suppléant du kadi hanafi, à l'époque où les Turcs étaient en possession de l'autorité. Il était élève du cheïkh el-Ouzzan et contemporain de Kassem el-Fegoun, dont il resta séparé par une haine profonde et réciproque.

Il est à regretter que le chroniqueur ne nous fixe point sur les dates de ses nominations et de sa mort ; car il semble résulter de sa rédaction que, sous

ce kadi, la domination turque cessa un instant d'être reconnue à Constantine. Encore un point de notre histoire à élucider.

Le kadi Aboul Abbas Ahmed, dit Hameïda ben Badis. — Il appartenait à une des plus anciennes et des plus nobles familles de Constantine, à une famille qui compta toujours dans son sein des membres qui se distinguèrent soit dans la magistrature, soit dans le clergé, soit dans les fonctions gouvernementales. La charge d'imam à la mosquée de la Kasbah leur appartenait presque exclusivement. La piété, le savoir, l'esprit d'initiative, l'intelligence des affaires, semblent de tout temps avoir été leur patrimoine, et se transmettaient entre eux de père en fils comme un bien héréditaire. «Et comment pourrait-il en être autrement, se demande le chroniqueur, quand c'est à un de leurs ancêtres que l'on doit la *Sinia* (poème où il célèbre les vertus des grands marabouts de Bagdad), et le commentaire du *Mokhtaçar* d'Ibn Hécham?» On dit qu'il fut un moment où cette famille eut jusqu'à quarante de ses membres remplissant tous en même temps diverses fonctions publiques à Constantine¹.

Le kadi Hameïda mourut en l'année 959 (1552 de J.-C.).

Sidi Abd el-Moumen. — Il fut un des derniers représentants d'une puissante famille, dans laquelle étaient héréditaires les titres de cheikh el-islam et d'émir er-Rekeb ou chef de la caravane des pèlerins, titres que nous allons voir bientôt passer aux mains des Ben-Lefgoun.

C'était un homme saint, marchant dans les voies de Dieu, serviteur des deux villes sacrées et nobles (La Mecque et Médine). Il mourut un mercredi, 12 de moharrem, 971 (4 septembre 1563).

Le jurisconsulte, Aboul Hassen Ali ben Yahia el Yaourari. — Il était originaire des Beni-Ourar, entre le Ferdjioua et les Babor, et fut élève du cheikh el-Ouzzan.

Aboul Hassen el-Merouani, autre élève des plus distingués du cheikh el-Ouzzan. — Son esprit de dénigrement pour tout ce que faisaient les kadis de son époque, le rendit redoutable à ce point, que, quand Sidi Hassen el-Fegoun devint kadi de Constantine, il ne crut mieux faire pour échapper à ses mordantes critiques, que de le garder prisonnier dans sa mahakma

1. A cet éloge de la famille des Ben Badis, écrit il y a plus de deux siècles, nous devons ajouter que le tableau n'a rien d'exagéré. Le nom des Ben Badis figure dans l'*Histoire des Berbères*, par Ibn Khaldoun (p. 233, IV), comme une fraction des Louata, dominant sur la plaine de Negaous. Ahmed Baba, le Tombouctien, nous a conservé la biographie de trois de ses membres, Hossein ben Belkassem ben Badis, qui mourut kadi de Constantine, à la fin du septième siècle de l'hégire (1299 de J.-C.); El-Hassen ben Khalfallah ben Badis el-Kissi, mort également kadi à Constantine en 784 (1382), et Hassen ben Aboul Kassem ben Badis, né en 701 et mort en 787 (1300 à 1385). Enfin, disons que le représentant actuel de cette famille, Sid el-Mekki ben Badis, semble réunir en sa personne toutes qualités qui illustrèrent ses ancêtres, et, de plus, qu'il accumule sur sa tête bien des dignités qu'ils ne connurent même pas de nom; car il est tout à la fois kadi de Constantine, membre du Conseil municipal, membre du Conseil général, vice-président de la société *la Famille* et chevalier de la Légion d'honneur. C'est, d'ailleurs, un des Arabes qui ont le mieux compris nos idées civilisatrices et qui savent le mieux les mettre en pratique.

d'où aucun jugement ne sortait, s'il n'avait été préalablement soumis à son approbation. Singulier moyen de mater la verve d'un censeur trop rigide. Sur la fin de ses jours, il devint aveugle et mourut peu regretté des savants, ses contemporains.

Le jurisconsulte Sidi Ahmed ben Tefka. — Il habita d'abord le pays des Zouaoua, puis vint se fixer à Constantine, où il se livra à l'enseignement. Dans une consultation provoquée par les autorités, sur le mode de pesage des viandes de boucherie, son avis ayant été que les moutons devaient être pesés avec les entrailles et le foie, ce qui était contraire aux habitudes reçues, et cet avis ayant prévalu, toute la population (moins les bouchers, cela va sans dire), s'ameuta contre lui, et il fut contraint de chercher son salut dans la fuite. On ne le revit plus.

Le cheïkh Sidi Mohammed ben Hassen. — Ce fut un jurisconsulte distingué, mais un homme complètement inepte dans la conduite des affaires de ce monde. Il fut enterré dans le *mesdjed* ou chapelle de Sidi Aboul Abbas, sis près de la place des Chameaux, non loin de la Zaouïa du cheïkh el-Ouzzan.

Le jurisconsulte Abd el-Latif el-Msebbah, d'une famille originaire des Merdess, au sud de Bône. — Il fut mufti de Constantine. C'est surtout, dit-on, à ses relations continuelles avec les chefs du pouvoir constitué, qu'il doit l'espèce de célébrité dont il jouit pendant sa vie. Il avait accompagné le cheïkh Abd el-Kerim el-Fegoun dans son voyage à Alger, lors de la révolte de 1567, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Son frère Ahmed ou Hameïda, devint comme lui mufti de Constantine. Son érudition surpassait de beaucoup celle du premier, qui le consultait souvent et savait mettre ses leçons à profit¹.

Ils avaient un troisième frère, nommé Barkat, qui était le plus jeune et en même temps le plus instruit des trois. Sa passion pour l'étude n'avait pas de bornes. Il était si avide d'apprendre, qu'il suivait tous les cours des professeurs alors en renom, et particulièrement ceux du cheïkh Sidi Abd el-Kerim el-Fegoun, qui portait à lui et à son frère une grande amitié. Il mourut de la peste en l'année 992 (1584 de J.-C.).

La famille des Msebbah n'a depuis lors cessé de fournir des noms à la magistrature Constantinoise, jusque vers le milieu de ce siècle ; mais ses représentants d'aujourd'hui sont bien déçus de ce que furent leurs pères, et c'est à peine si, parmi eux, on en trouverait actuellement deux qui sachent lire et écrire.

Les personnages dont nous venons de citer les noms, les quelques faits que nous avons pu grouper autour, offrent sans doute par eux-mêmes, à deux ou trois exceptions près, assez peu d'intérêt. Aussi n'avons-nous tenu à les

1. Nous avons traduit un acte, écrit sur parchemin, portant vente par Si Ahmed, fils de ce même Hameïda el-Msebbah, au kaïd Chems ed-Dine ben el-Kaïd Mohammed ben Hosseïn, le *Turc*, d'un jardin sis en-dessous des cascades du Roumel, près Constantine. Cet acte est daté de la première dizaine du mois de redjeb de l'an 991 de l'hégire (août 1583), et porte en tête le cachet du kadi Soliman, avec légende en turc.

rapporter ici, que pour en tirer cette conclusion : c'est qu'au seizième siècle, Constantine était encore un centre de lumières, comme l'avait été Bougie sous les Beni Hammad, comme le fut Tlemsen sous les Mérinides. Les études musulmanes y étaient en grand honneur. On y cultivait les lettres et la poésie. On allait à Tunis et au Caire achever de se perfectionner sous des maîtres en renom, et l'*idjaza* ou diplôme qu'on en rapportait, et qui conférait le titre de *cheikh*, n'était pas un vain parchemin. Pour l'obtenir il fallait avoir fait ses preuves, subi des examens, soutenu des thèses en public. Sans doute, ce n'était plus ce mouvement tout à la fois scientifique, littéraire et artistique qui, rayonnant de Bagdad à Cordoue et du Caire à Fez, avait, alors que l'Europe entière était encore plongée dans les ténèbres, porté le flambeau de la civilisation en Orient et en Occident, et préparé chez nous l'époque de la Renaissance. Les études irritantes de la scolastique et les stériles controverses de la dialectique avaient faussé et abâtardi les esprits, en les détournant des productions qu'engendre le sentiment du beau et du grand, quand il est livré à ses aspirations sublimes ou guidé par les règles savantes de l'art. Mais enfin, telles quelles, ces études n'en réunissaient pas moins autour d'elles un grand nombre d'adeptes. La qualité de savant était un titre à l'estime de ses contemporains, et si le caractère religieux en était inséparable, on ne saurait s'en plaindre, parce qu'alors la conviction religieuse reposait sur une étude approfondie du dogme.

Mais avec le seizième siècle, devait s'éteindre cette dernière lueur. Constantine, tombée au pouvoir des Turcs, ne fut plus, comme d'ailleurs les autres villes de l'Algérie, qu'un foyer d'intrigues, de violences et d'ambitions... Toute vie intellectuelle cessa ; l'étude des belles lettres disparut ; plus d'histoire, plus de poésie. L'estime et la considération se détournèrent de l'homme véritablement savant et pieux, pour ne s'incliner que devant la main armée de la force brutale, ou s'attacher ridiculement à l'ignorant et au fourbe revêtus du manteau hypocrite de la religion. L'étude du droit rallia encore seule autour d'elle quelques adeptes, parce qu'en pays musulman, comme en tout pays, la chicane semble toujours avoir été un des premiers besoins des peuples ; mais là se borna l'érudition classique. Depuis elle n'a été qu'en dégénéralant et, disons-le, les essais tentés par l'Administration française pour la relever, n'ont donné aucun résultat. Les études musulmanes n'existent plus à cette heure. Le mal n'est pas grand si nous savons leur substituer nos connaissances modernes ; car la rénovation de ce peuple, non pas de la génération présente, mais des générations futures, n'est possible qu'à ce prix. Mais vouloir reconstituer chez eux un passé que, depuis longtemps, nous avons répudié pour notre propre compte, ce serait aller à l'inverse de la civilisation, et tel n'est pas certainement le rôle que la France est appelée à jouer dans ce pays qui, pour beaucoup d'entre nous, est devenu une seconde patrie.

Revenant à l'histoire de Constantine, nous ne pouvons encore quitter le seizième siècle, sans entrer dans quelques développements sur un fait

capital pour cette ville, au point de vue de ses intérêts religieux, et non moins intéressant pour nous, si nous voulons nous rendre un compte exact de l'influence exercée, au nom de la religion, sur ceux qui détenaient alors le pouvoir. Nous voulons parler de l'élévation de la famille d'El-Fegoun, vulgairement dite des Ben Lefgoun ou Oulad sidi Cheïkh, famille dans laquelle pendant trois cents ans consécutifs, jusqu'à la prise de Constantine par les Français, s'est maintenu intact, de père en fils, le titre de Cheïkh el-Islam, avec des prérogatives immenses et des richesses territoriales qui ont toujours été en augmentant ; fait bien digne de remarque dans un pays où la fortune des particuliers était sans cesse à la merci des caprices d'un bey ou des convoitises d'un favori. Il est juste d'ajouter qu'une fois sa suprématie religieuse établie, cette famille ne se mêla jamais plus, au moins d'une manière directe et si ce n'est pour faire œuvre de conciliation, aux affaires politiques de son temps. Maîtresse de l'autorité spirituelle, elle laissa aux représentants du pouvoir temporel les soucis et les charges du gouvernement, se contentant de régner sur les âmes. Aussi, pour elle, son prestige religieux ne déclina-t-il jamais, et jamais la hache du bourreau, même au plus fort des tourmentes révolutionnaires, ne se teignit du sang de l'un de ses membres.

Comment parvint-elle à s'élever à cette sorte de pontificat ? C'est ce que nous allons examiner.

Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans le récit *un peu vague*, comme le dit lui-même d'ailleurs M. Cherbonneau, que nous ont transmis les Indigènes à ce sujet. D'après une tradition orale rapportée par le savant professeur, le dernier représentant des Abd el-Moumen, famille dans laquelle, avant la domination turque, résidait le pouvoir religieux, aurait été trahi par le chef de la famille rivale des Ben Lefgoun, et livré par lui aux Turcs qui, après l'avoir empoisonné dans une difa, auraient écorché son cadavre et envoyé à Alger sa peau bourrée de paille, en manière de trophée¹.

Cette légende qui ne repose sur aucun document écrit, qui ne fixe aucune date, ne précise aucun nom, présente un dénouement trop tragique, pour que l'historien puisse ainsi l'accepter sans contrôle et ne pas en discuter la valeur.

D'abord ce fait ne peut avoir eu lieu sous les Barberousse, car nous avons vu plus haut un des Abd el-Moumen mourir avec le titre d'Emir er-Rekeb, en l'année 1563, et sidi Kassem, chef de la famille des Ben Lefgoun, mourir en 1558, avec le simple titre de kadi de Constantine. Ce qui prouve qu'à cette époque, c'est-à-dire plus de vingt ans après la mort du second des Barberousse, les Ben Lefgoun n'étaient pas encore en possession du titre de Cheïkh el-Islam.

Ensuite, si nous nous reportons à tout ce que nous avons déjà dit plus haut, pour établir que la prise de possession de Constantine par les Turcs date de l'année 1534 ou 1535, nous ne pouvons, en supposant que ce fût la trahison

1. Voir l'*Annuaire archéologique* de la province de Constantine, année 1856, p. 98.

qui leur en eût ouvert les portes, faire retomber la responsabilité de cet acte sur les Ben Lefgoun. En effet, Yahia, alors chef de cette famille, avait dû, quelque temps auparavant, s'exiler à Tunis où il mourut, en cette même année 1535, frappé par le fer d'un soldat de Charles-Quint. Son fils aîné, Kassem, l'avait suivi, et ne revenait à Constantine qu'après la mort de son père. Cette famille ne put donc en rien servir, à cette époque, la cause des Turcs, puisque ses principaux membres étaient absents ; et leur exil, volontaire ou forcé, prouvé suffisamment qu'ils étaient loin de jouir encore de l'influence dont ils furent plus tard en possession.

Enfin, disons que ce bruit populaire, dont nous avons pour notre compte vainement cherché l'écho, n'a aucun crédit auprès des grandes et anciennes familles de Constantine, les seules où ce souvenir aurait pu se conserver avec quelque vraisemblance de certitude, et que tous les contemporains que nous avons interrogés à ce sujet, le considèrent comme étant sans fondement aucun. Le devoir de l'historien est, croyons-nous, de faire comme eux jusqu'à plus ample informé.

Nous lisons également à ce sujet dans un des volumes des *Etablissements français en Algérie* (année 1840, p. 346), à l'article *Propriétés particulières*, le passage suivant :

«C'est ainsi que la famille des Oulad el-Fegoun, celle qui possède dans la province de Constantine les propriétés les plus étendues, les a obtenues des Turcs, à l'époque de leur établissement dans la Régence, pour avoir ouvert à Youssef, lieutenant de Kheïr ed-Dine, l'entrée de la ville défendue par les Oulad Abd el-Moumen.»

Par les raisons que nous venons de donner plus haut, cette version ne nous paraît pas plus admissible. En outre, nous savons pertinemment, par un acte constitutif de habous, daté du mois de douh-hidja de l'année 929, (novembre 1520 de J.-C.), que déjà, à cette époque, la famille des ben Lefgoun était en possession de nombreuses propriétés, tant urbaines que rurales. Il n'est donc pas exact de dire, au moins d'une manière générale, qu'elle les a obtenues des Turcs. Elle leur dut beaucoup par la suite ; mais bien avant leur venue dans le pays, sa fortune était considérable.

Voyons maintenant ce que nous-même avons pu recueillir de plus positif à ce sujet.

Le premier des Ben Lefgoun, qui porta le titre de cheïkh el-Islam, fut sidi Abd el-Kerim, troisième fils de sidi Yahia, mort le premier du mois de redjeb, l'an 988 (13 août 1580), suivant la date inscrite sur son tombeau et dont M. Cherbonneau a publié l'épithaphe dans l'annuaire archéologique de Constantine (4^e vol p. 87.)¹.

1. Relevons, en passant, une erreur de filiation échappée par inadvertance à la plume du savant orientaliste. Ce n'est point, comme le dit M. Cherbonneau, la signature du *fils* d'Abd el-Kerim que nous trouvons au bas de la pièce publiée par M. Bresnier, pièce dont nous sommes tant occupé déjà ; mais bien celle de son père Yahia. La date de la copie, prise pour celle de l'original, aura, sans nul doute, amené cette confusion.

Bien que parmi les documents assez nombreux qui sont passés sous nos yeux, concernant cette famille, nous n'ayons point rencontré la pièce qui confère à Abd el-Kerim la dignité de Cheikh el-Islam, nous pensons que cette nomination peut être reportée à l'année 1567 ou 1568 de notre ère, c'est-à-dire à la suite de la révolte que nous avons racontée plus haut et qui fut si cruellement punie par le pacha Mohammed ben Salah. Les faits de la lutte engagée par les Oulad Abd el-Moumen, avec l'aide de leurs partisans les Oulad Saoula, contre la domination turque, trouvent ici leur explication naturelle.

Cette famille, qui exerçait depuis longtemps la plus grande influence à Constantine, ne devait voir que d'un mauvais œil l'invasion étrangère. N'ayant pu d'abord la repousser par la force, elle dut lui susciter en sous-main toutes sortes d'entraves, pour tâcher de miner et puis d'anéantir sa puissance encore mal assise, avant qu'elle n'eût jeté dans le pays de profondes racines. Qu'avait-elle, en effet, à gagner avec ces nouveaux maîtres ? Tout au plus pouvait-elle, en usant vis-à-vis du vainqueur de ménagements qui peut-être répugnaient à sa fierté, espérer de conserver intact dans ses mains le pouvoir dont elle disposait. Mais à côté d'elle avaient surgi des ambitions, des rivalités, qui voulaient à tout prix se faire jour. Le témoignage du cheikh sidi Amor el-Ouzzan en est une preuve vivante : « Chacun, comme il le dit, se laissait entraîner, ne sachant maîtriser la fougue de ses passions¹. Moins discret, l'honnête professeur eût pu nous livrer les secrets de ces temps-là. Il ne l'a point fait, il n'a point voulu dresser un réquisitoire et signaler des noms propres au ressentiment du maître à qui il écrivait. Respectons son silence. L'histoire, après tout, n'a que faire de quelques individualités qui n'ont laissé derrière elles aucune trace. Ce qu'il nous importe de savoir, c'est que les Ben Lefgoun durent être les premiers à saluer le pouvoir nouveau, et qu'ils n'eurent pas de peine à dominer bientôt toutes ces convoitises secondaires qui s'agitaient autour d'eux. Riches déjà des biens de ce monde (l'acte constitutif de habous, cité plus haut en note, en fait foi), jouissant de l'estime et de la considération qui, d'ordinaire, s'attachent à ceux qui cultivent les lettres et les sciences, que leur restait-il à faire pour substituer définitivement leur influence à celle des Abd el-Moumen ? Il leur suffisait d'embrasser la cause des Turcs et de s'en déclarer hautement les partisans : c'est ce qu'ils firent.

La ville était divisée en deux *sof* ou partis. D'un côté, les Abd el-Moumen, avec tous les habitants du quartier de Bab el-Djabia ou la basse ville, représentant le parti de la résistance. De l'autre, les Ben Lefgoun, avec les habitants de la haute ville, depuis le quartier d'el-Betaha, où est située la grande mosquée, jusqu'à la Kasbah, représentant le parti nouveau. Lors de la révolte de 1567 dont les principaux instigateurs se trouvaient dans le

1. Voir sa lettre, p. 298.

camp des Abd el-Mournen, le cheïkh Abd el-Kerim, qui, en cette occasion, avait pris ouvertement fait et cause pour les Turcs, dut profiter de son séjour à Alger pour gagner entièrement les bonnes grâces du pacha qui y commandait. De retour à Constantine, il aida de tout son pouvoir à la restauration du gouvernement turc, et rallia à lui tous les membres de la djemâa, alors au nombre de quarante. Le titre de cheikh el-Islam, retiré aux Abd el-Moumen, qui venaient de succomber dans la lutte, lui fut donné en récompense de ses services.

Le diplôme qui lui conféra cette dignité ne nous est point connu, et c'est regrettable ; car il nous aurait appris et la date exacte de sa nomination, et le nom du pacha qui la lui conféra et, sans doute aussi, les causes qui la motivèrent. Mais nous avons sous les yeux la nomination de son fils, et voici sommairement en quels termes elle est conçue.

«Par ordre du serviteur de Dieu, du combattant dans les voies du Seigneur, du pacha Abou Mohammed Djâfeur..., le jurisconsulte, le très-illustre, etc., Abd-allah Mohammed, fils du cheïkh, de l'imam, Abou Mohammed Abd el-Kerim el-Fegoun, est promu à la dignité d'imam de la grande mosquée de Constantine, en remplacement de son père décédé. Il y fera les cinq prières, prêchera la *khotba* (sorte de prône du vendredi), remplira enfin toutes les fonctions confiées précédemment à son père... C'est pour être agréable à ses concitoyens et pour accomplir le vœu exprimé par son dit père, en son vivant, que nous le nommons à ce poste. Il aura en conséquence, l'administration des biens de la mosquée, le contrôle de toutes les dépenses, la surveillance de tous les employés, et nul ne pourra lui faire en cela de l'opposition, ni les fonctionnaires de ladite mosquée, ni les kadis, ni nos représentants immédiats, ni l'administrateur général des habous...

«Fait dans la dernière dizaine de châban de l'année neuf cent quatre-vingt-neuf de l'hégire (fin août 1581 de J.-C.).»

En haut de la marge est apposé le cachet du pacha Djâfeur, avec le millésime 986, écrit en chiffres arabes et de côté.

Deux années après, le pacha Hassen ben Abd el-Hennan (?), par un brevet daté de la seconde dizaine de djoumad et-tani 991 (1^{re} dizaine de juillet 1583), lui confirma ces mêmes pouvoirs, en y ajoutant de nouvelles prérogatives, tant pour lui que pour ses frères Hassen et Ahmed, telles qu'exemption complète de l'achour, des redevances, des corvées, des prestations, etc., sur toutes leurs propriétés urbaines et rurales, afin de leur permettre de restaurer, de meubler et d'entretenir la *medersa* (ou école supérieure) instituée par leurs ancêtres et où a été enterré leur père, le cheïkh Abd el-Kerim.

En 1015, dans la première dizaine de djoumad el-aouel (23-31 août, 1607 de J.-C.), renouvellement de ces mêmes prérogatives au profit dudit sidi Mohammed et de son fils Abd el-Kerim, par le pacha Abou en-Naïm

Redouan... ben Abdallah, dont le cachet porte la date de l'an 1015 de l'hégire (1606 de J.-C.)¹.

Nous ne pousserons pas plus loin ces citations. Les pièces authentiques que nous venons d'analyser suffisent pour établir l'origine de l'élévation de la famille des Ben Lefgoun et expliquer l'influence toujours croissante de ses membres. D'ailleurs, les événements qu'il nous reste à raconter nous offriront assez d'occasions de les remettre en scène, pour que nous n'anticipions pas davantage sur les dates. Nous allons donc reprendre la chronique des faits au point où nous l'avons interrompue, c'est-à-dire au commencement du dix-septième siècle.

XVII^e SIÈCLE.

En 1602 et 1603, la peste fait de nouveaux ravages à Constantine. A ce fléau, succèdent neuf années d'une sécheresse extrême qui amène la disette et la famine dans le pays.

En 1607, prise de Bône par les Chrétiens. Les habitants de Constantine vont au secours de cette ville. Leur bey, Mohammed ben Ferahat, y trouve la mort.

Voilà encore une prise de Bône par les Chrétiens dont nous ne trouvons nulle trace ailleurs que dans deux manuscrits arabes, émis, l'un à Constantine et l'autre à Bône, et qui, tous deux, signalent le même fait et à la même époque. Nous savons seulement qu'en 1605, une expédition, composée de trois galères de Malte et de sept galères de Sicile, débarqua quatorze cents hommes sur la côte d'Afrique et s'empara de la petite ville de Hamamet, d'où elle fut presque aussitôt chassée par les Arabes du dehors, accourus au secours des habitants. Qu'en 1609, un gentilhomme poitevin, le sire de Beaulieu, dit Briaille, arma deux bâtiments à ses frais pour détruire la piraterie, et vint, avec le concours de plusieurs bâtiments de guerre espagnols, commandés par Don Juan Faicharde, incendier la flottille turque dans le port de la Goulette². Faut-il rapporter à l'une ou l'autre de ces deux expéditions le fait d'une descente des Chrétiens à Bône, dont parlent les chroniques que nous avons eues sous les yeux ? Le fait n'aurait rien de bien surprenant, si l'on se rapporte à l'esprit aventureux qui animait alors les populations, bien que les dates ne concordent pas exactement. Mais, en tout ceci, ce qui intéresse plus directement notre histoire locale, c'est la mention de ce bey, Mohammed ben Ferahat, qui est tué en secourant les Bônois. C'est un nom

1. Dans la chronologie des pachas d'Alger publiée par M. A. Rousseau à la suite du *Zohrat el-Neyerat*, nous trouvons, à la date de 1016, un pacha du nom de Bekhil-Tedouan. Ne serait-ce pas plutôt le pacha Redouan, dont le cachet et le nom figurent sur la pièce que nous venons d'analyser, et dont il faudrait reporter la promotion à l'an 1015 de l'hégire ? Dans tous les cas, son nom doit être rétabli sur cette liste.

Nous remarquons également que, dans cette chronologie, l'avènement du pacha Djafar ou Djafeur est porté à l'année 988, tandis que la date inscrite sur son cachet est 986.

2. Voir les *Annales tunisiennes*, p. 42 et 43.

de plus à ajouter à la liste des beys déjà connus de Constantine. Malheureusement nous ne pouvons jusqu'à présent rien dire d'autre de lui sinon qu'il fut bey.

En 1617, mort du fameux kaïd Redjeb ben Hossein, kaïd el-Djeïche.

Ce titre, qui répondait à celui de général des troupes, fut donné primitivement au chef chargé du commandement des forces prélevées sur la province. Plus tard, on lui substitua celui d'agha ed-deïra. Ces fonctions se maintinrent longtemps dans la famille des Ben Hossein, qui existe encore de nos jours.

En 1622, peste à Constantine et à Biskra.

Le magnifique, le renommé, le très-regretté, Hassen bey, en est attaqué et succombe un mardi, dans la dernière dizaine du mois de doul-kada de l'année 1031 de l'hégire (premiers jours d'octobre 1622).

L'existence de ce bey se trouve encore confirmée par la mention qui en est faite dans un acte de propriété, concernant la famille Ben Azzouz-Chérif de Milah, acte dressé par le midjelès de Constantine en l'année 1027 de l'hégire (1648 de J.-C.). On peut donc, en attendant mieux, le ranger avec toute certitude parmi les beys qui, au début de la conquête turque, ont eu le commandement de cette province.

En 1625, la guerre éclate avec la régence de Tunis au sujet des limites frontières des deux territoires, limites réglées dans un premier traité conclu en 1614, et depuis remises en question par suite des empiètements successifs des tribus limitrophes. Les Tunisiens, trahis par les Oulad-Saïd, sont battus à Es-Sethara, le 17 mai 1628, et contraints de demander la paix.

Cette paix fut suivie d'un traité qui est trop important pour notre province de l'Est, pour que nous ne le rapportions pas ici. Nous l'empruntons aux *Annales tunisiennes* de M. A. Rousseau (p. 45).

«1° Le cours de l'Oued Serrat devait continuer de servir de limite aux deux États dans la partie sud ;

«2° Le poste militaire construit sur les lieux et cause principale de la guerre, devait être démoli par les Tunisiens ;

«3° La délimitation de la frontière continua d'être fixée plus loin par le cours de l'Oued Mealeg (la Mellaga), par le point connu sous le nom de el-Ahireche, — puis par celui appelé *Keloub et-Tiran*, et de là, jusqu'à *Ras el-Djebel el-Hafa*, pour continuer, comme par le passé, jusqu'à la mer ;

«4° La quatrième clause de ce traité portait que les sujets de l'un ou de l'autre de ces deux États qui, à l'avenir, passeraient cette frontière, ne pourraient plus être réclamés par le gouvernement dont ils auraient abandonné le territoire, et deviendraient, par ce fait, sujets de la régence dans laquelle ils auraient émigré.»¹

1. Voir pour cette question des frontières, un article raisonné de M. Berbrugger, dans la *Revue africaine*, t. IV, p. 406 et suivantes.

L'année 1634 amène encore avec elle le fléau de la peste. Au nombre des victimes sont trois jurisconsultes marquants de cette époque, Barkat ben Nâmoun, Abd el-Latif el-Msebbah et Barkat ben Sidi Abd el-Moumen.

Le 1^{er} octobre 1636, meurt le kaïd el-Djeïche, Mohammed ben Hosseïn, qui avait sans doute succédé à Redjeb ben Hosseïn.

L'année d'auparavant, un lundi, 15 juillet 1635, était décédé à El-Mouïlah, village entre Médine et le Caire, Mohammed, fils d'Abd el-Kerim el-Fegoun, qui lui avait succédé dans ses fonctions de cheïkh el-Islam, ainsi qu'il a été dit plus haut. Il revenait du pèlerinage de la Mecque, où il avait conduit la caravane en qualité d'Emir er-Rekeb, quand il fut pris en route par la maladie et mourut. Son fils, Abd el-Kerim, second du nom, qui nous a laissé quelques mémoires sur ces temps-là, lui succéda à son tour. Il fut confirmé dans ses dignités par brevet du pacha Aboul Hassen Ali, en date de la première dizaine de Ramadan 1048 de l'hégire (8-17 janvier 1638)¹. En outre, ce brevet lui confère le droit de faire battre le rappel au son du tambour, pour réunir sous sa conduite les vrais croyants qui se disposent à faire le pèlerinage, et enjoint à tous ceux qui feront partie de la caravane placée sous ses ordres de lui obéir en toutes choses.

Nous voici arrivés à l'année 1637, époque de conflagration générale, où toute la province de l'Est, au souffle parti du Sahara, s'insurge en masse contre la domination turque, et lui fait subir un échec dont elle ne se relèvera que plusieurs années après, au prix des plus grands sacrifices ; mais cette fois, pour ne plus voir à l'avenir son autorité contestée.

Ces événements ayant fait tout récemment l'objet d'une publication fort intéressante due à la plume consciencieuse de notre honorable collègue et ami, M. Féraud, interprète militaire et secrétaire de la Société archéologique de Constantine, nous ne saurions mieux faire que de lui emprunter ici les passages dont il a fourni une traduction si exacte.² Nous les ferons suivre des notes historiques auxquels a donné lieu ce travail de la part de M. Berbrugger, et nous les compléterons enfin par les renseignements authentiques que nous avons pu nous procurer nous-même.

Voyons d'abord comment le manuscrit indigène traduit par M. Féraud raconte cette insurrection, connue sous le nom de révolte du chef saharien, le Cheïkh el-Arab, Ahmed ben Sakheri.

Mourad bey (de Constantine) étant campé le mercredi, au commencement du mois de safar de l'an 1047 (juin 1637), au bivouac situé au sud de

1. Ce brevet, dont nous avons eu l'original entre les mains et qui émane du pacha Ali, prouve bien qu'au mois de janvier 1638 c'était ce pacha et non Youssef qui régnait à Alger. Ceci vient à l'appui de la discussion à laquelle s'est livrée M. Berbrugger, dans la *Revue africaine* numéro 59, p. 349, sur la coexistence insolite de deux pachas à Alger, Youssef et Ali, coexistence qu'il explique très-bien par les emprisonnements successifs qu'eut à subir le pacha Youssef, pendant son long gouvernement, emprisonnements qui nécessitaient chaque fois un intérimaire.

2. Voir le n° 57 de la *Revue africaine*, page 179 et suivantes.

Constantine¹, reçut la visite du cheïkh Mohammed ben Sakheri ben bou Okkaz el-Aloui, cheïkh el-Arab. Mourad bey le retint prisonnier dans son camp. On convint, dans le conseil supérieur, de le mettre à mort, parce qu'il était sorti de l'obéissance au gouvernement du Sultan. On consulta à ce sujet notre maître très-élevé, Ali Pacha, alors souverain, ainsi que le Divan d'Alger et autres dignitaires, qui, d'un avis unanime, prononcèrent sa mise à mort. On le tua en effet et, en même temps que lui, périrent aussi son fils Ahmed et six autres personnages appartenant la haute noblesse arabe. Ils furent exposés au *Bachouda* (tente des criminels)² du camp, puis on coupa leurs têtes que l'on porta à Constantine, où on les mit en montre sur les remparts de la ville, à l'exception de la tête du cheïkh Mohammed et de celle de son fils, que l'on n'apporta pas en ville.

«Un an après cette exécution, le frère de la victime, nommé Ahmed ben Sakheri, organisa la totalité des Arabes nomades, les Hanencha et les populations en masse qui habitent le pays compris depuis les portes de Tunis jusqu'aux portes d'Alger, et leva l'étendard de la révolte contre le gouvernement turc. Il marcha contre Constantine avec toutes ses forces. Les gens de la ville sortirent pour combattre les agresseurs ; mais Ahmed ben Sakheri se jeta sur eux par surprise avec ses cavaliers et ses fantassins, leur tua environ vingt-cinq hommes, et les Constantinois, mis en déroute, rentrèrent dans leurs murs. Le lendemain, Ahmed, avec ses cavaliers et ses fantassins, alla porter l'épouvante au Fahs el-Abiad, au Hamma et à la contrée qui s'étend de ce côté³. Il incendia les meules de blé et d'orge et les consuma en totalité. Il mit également le feu aux villages qui se trouvaient dans ce canton, au point que l'incendie se propagea jusqu'aux jardins du Menia⁴. Il fit brûler également d'autres lieux. Le lendemain, c'est-à-dire le troisième jour, il alluma des feux qui, depuis Constantine, s'étendirent jusqu'à Hofra Senhadja⁵ ; il ne cessa d'incendier et de ravager. Partout où il apprenait qu'il existait un village où se trouvaient des céréales, il le faisait saccager. Il dévasta depuis la porte de Mila jusqu'à Hofra Senhadja⁶, et réduisit les populations de cette contrée à la plus grande extrémité. Mourad bey expédia alors des émissaires à Alger, auprès de notre seigneur Ali

1. Le Kenak, au sud de Constantine, est probablement celui où campaient habituellement les colonnes turques, qui est situé à 4 kilomètres de la ville, sur les bords de l'oued Roumel.

2. Pour chaque camp turc on dressait le *Bachouda* ou tente des criminels condamnés à mort, et le *Bit el-Djerah*, dite tente des blessés, l'ambulance, et, par extension, la tente d'asile.— Les criminels qui parvenaient à s'y introduire avaient dès-lors la vie sauve.

3. Le Fahs el-Abiad est la partie de territoire située entre le Hamma et notre village moderne de Birot, sur la route de Philippeville. — La position du Hamma est bien connue.

4. Le Menia est le quartier qui environne le pont d'Aumale, au pied de Constantine, toujours sur la route de Philippeville. Il comprend tous les jardins, arrosés par le Roumel, qui s'étendent depuis le pont d'Aumale, jusqu'aux cascades produites par les eaux sortant du ravin de Constantine.

5. Hofra Senhadja est le quartier situé entre le djebel Mecid et les pentes qui aboutissent aux jardins du Hamma, au nord-est de Constantine.

6. De Mila à Hofra Senhadja existe une étendue de pays de 12 à 13 lieues.

pacha, pour se plaindre des maux que causaient les rebelles et demander du secours. On lui envoya d'Alger le kaïd Youssef et le kaïd Chaban avec deux cents tentes (environ 4,000 hommes). Les soldats qui se trouvaient déjà auprès de Mourad bey se composaient de cent tentes. Toutes ces troupes réunies formèrent donc un effectif de trois cents tentes (6,000 hommes), et se mirent en mouvement pour aller combattre Ahmed ben Sakheri et ses adhérents. La rencontre eut lieu à l'endroit nommé Guedjal. Ahmed ben Sakheri mit les Turcs en déroute, s'empara de leurs tentes, des sacs des soldats et de tout ce qui existait dans leur camp. On assure que jamais, du temps du paganisme ou de l'islamisme, on n'avait vu une plus sanglante bataille. Les débris de la colonne turque s'en retournèrent à la débânde à Alger. Mourad bey fut obligé de fuir tout seul. Cette bataille eut lieu le samedi 12 du mois de djoumal el-ouwel de l'an 1048 (septembre 1538). Le secrétaire de Mourad bey, nommé Cheriet ben Saoula, périt dans l'action. Les Arabes le firent mourir d'une manière atroce, par la raison que c'était un homme de grand mérite et intelligent, dont les conseils dirigeaient la politique des pachas et des beys.»

Voici maintenant l'analyse de la relation du père Dan, telle qu'elle nous est donnée par M. Berbrugger¹.

«Au mois de septembre 1638, les Maures du côté de la ville de Constantine, refusant de payer la lisme (lezmna), ou impôt annuel, le pacha d'Alger, Youssef, leur envoie un camp un peu plus fort qu'à l'ordinaire afin de les y contraindre. Informés de cela, les Maures s'arment du mieux qu'ils peuvent et décident de bien se défendre ; entre autres deux cheïkhs, qui sont comme chefs et capitaines de certains cantons et villages ambulatoires de ces arabes, l'un de ceux-ci nommé Calet (Khaled), l'autre Benaly (Ben Ali).

«Mourad, bey de Constantine, qui avait ordre de percevoir cette lezma, voyant la vigoureuse résolution des Maures, leur grand nombre et, qu'en somme, ils étaient plus forts que lui, fit demander du secours à Alger. On lui envoya deux cents tentes, chacune de vingt hommes, dont le kaïd Yusuf reçut le commandement.

«Mourad avant rallié l'armée d'Alger avec son contingent provincial, quatre ou cinq cents hommes, chiffre ordinaire d'un camp de perception, escarmouchait chaque jour avec les insurgés qui se défendaient bien. Voyant cela et comprenant que le refus de ces maures de payer l'impôt n'était qu'un prétexte, et qu'au fond, ils voulaient se venger de Mourad bey qui avait fait mourir le frère de Ben Aly, un de leurs cheïkhs, le kaïd Yusuf en conclut qu'on pouvait avoir ces rebelles par la douceur, et il traita secrètement avec eux. Il promettait de leur livrer le bey de Constantine, ce qui enlevait tout prétexte à la révolte et ce qui, d'ailleurs, faisait plaisir au divan d'Alger parce que Mourad était extrêmement riche et que, par sa mort, le divan héritait de lui.

1. Voir le numéro 59 de la *Revue africaine*, page 342 et suivantes.

«Cependant, cette négociation fut connue du bey de Constantine, qui feignit de n'en rien savoir. Aussi, invité par le kaïd Yusuf à attaquer l'ennemi d'un côté, pendant que le contingent algérien l'assaillirait de l'autre, il obéit et s'y porta vaillamment d'abord ; mais remarquant que Yusuf a le dessous et qu'il se retire un peu en désordre, Mourad ne manque pas de se dégager avec son monde, retraite qui redoubla d'ardeur des Maures contre les Turcs d'Alger et augmenta le carnage qu'ils en faisaient, contraignant enfin à une fuite honteuse le petit nombre de ceux qui restèrent. A Alger, le kaïd Yusuf rejeta la honte et les malheurs de sa défaite sur le bey de Constantine, qui l'avait, disait-il, abandonné au plus fort de l'action. Mais Mourad comptait de puissants amis parmi les membres du divan, et il réussit à se tirer d'affaire, non toutefois sans qu'il lui en coûtât beaucoup d'argent.»

Enfin, parmi les documents inédits que nous avons entre les mains, relatifs à ces temps, se trouve une sorte de journal écrit par un des personnages qui prirent part à cette mémorable expédition, et qu'il adressait sous forme de lettres à ses amis de Bône. Comme tous les documents de ce genre, il ne porte pas de date et laisse dans le vague bien des points qui, sans doute, étaient compris d'un correspondant déjà au courant des faits principaux, mais qui, pour nous aujourd'hui, auraient une bien autre valeur, s'ils étaient tracés avec plus de détails et surtout avec plus de précision. Tel qu'il est cependant, nous croyons encore ce récit non dénué d'un certain intérêt, bien que l'esprit de parti qui l'a dicté semble en général donner le beau rôle aux Turcs, qui pourtant, dans cette campagne, eurent à subir, d'après ce que nous venons de voir plus haut, un si rude échec.

Voici donc ce qu'écrivait le cheïkh Aïssa ben Mohammed Tsaâlebi à son professeur Sidi Ali ben Sidi Mohammed Sessi, de Bône.

Après un préambule et des saluts assez longs adressés aux divers membres de la famille, il continue :

«Nous sommes actuellement à Negaous, et je vais vous raconter brièvement ce qui s'est passé.

«Quand nous avons campé sous Constantine, le combat a duré trois jours et a été contraire à l'ennemi (c'est-à-dire à Ahmed ben Sakheri et ses partisans), qui a eu près de quarante hommes tués. Nous avons séjourné là environ la moitié d'un mois, et sommes partis à la poursuite de l'ennemi, que nous avons battu dans deux nouvelles rencontres. Puis nous avons continué notre marche en avant et lui avons livré une nouvelle bataille. Nos troupes régulières étaient admirablement bien organisées. Le combat a duré depuis le matin jusqu'au soir. Les rebelles ont dû prendre la fuite. Le lendemain et le surlendemain nous avons continué notre marche, mais sans livrer de combat. Le jour suivant, qui était un jeudi, l'ennemi s'est présenté avec tout ce qu'il avait pu rassembler de partisans et de levées ordinaires et extraordinaires. Personne n'avait fait défaut à son appel, par la raison que quelques pauvres d'esprit d'entre les gens nécessaires lui avaient prédit que ce jour serait son jour (de triomphe). Aussi la mêlée a-

t-elle duré depuis le matin jusqu'après le coucher du soleil. L'ennemi a été battu. Pendant plusieurs jours de suite, il est revenu à la charge ; mais sans plus de succès. Le chef a perdu son fils.

«Ensuite nous avons continué notre marche et avons établi notre campement plus loin. C'est dans cette position, qu'un mercredi après l'âceur (ou l'heure de la prière qui se fait entre trois et quatre heures du soir), une rencontre a eu lieu entre l'ennemi et les Turcs. Ceux-ci ont été complètement battus et ont eu plus de cent vingt hommes tués. Deux jours après est mort son beau-père ou gendre, le cheikh des Oulad...

«De ce point nous nous sommes portés près de l'oued-Deheb où nous avons campé pendant environ quarante jours. La raison en était que les Arabes (rebelles) ayant appris qu'une colonne s'avancait (d'Alger) pour venger la précédente défaite, ont refusé de se retirer avant de s'être mesurés avec elle. Pendant ce séjour de nombreuses escarmouches ont eu lieu qui ont toutes été contraires à l'ennemi, bien qu'il n'ait négligé aucun moyen de réunir le plus de forces possibles, au point qu'il a fait appel aux gens du Zab qui sont venus pour l'appuyer de leurs contingents. Malgré ces renforts, aucun fait digne d'être mentionné n'a eu lieu jusqu'à l'arrivée de la colonne. Alors une grande bataille a été livrée (le trop partial écrivain ne dit rien de l'issue de ce combat qui fut si fatal aux Turcs).

«Nous avons ensuite campé à Guedjal où tous les grains ont été détruits. De là nous sommes partis et avons fait éprouver à l'ennemi une grande défaite. On lui a pris près de deux mille têtes de moutons ou de chameaux.

«Alors les Oulad Naceur ben Khaled sont venus (à la soumission) et lui (le chef) s'est enfui vers le Sahara.

«En résumé, l'ennemi a perdu, dans cette campagne, plus de 250 cavaliers et environ 700 chevaux tués. Son frère est mort et quinze de ses chefs des plus nobles et des plus considérables ont péri. Du côté de nos Arabes, nous avons perdu 60 cavaliers... Salut.»

Ce bulletin privé qui, malgré tous ses détails, laisserait planer la plus grande obscurité sur la campagne qu'il relate, si nous n'avions pour le commenter les deux documents qui précèdent, nous montre que si le chef de la révolte était parvenu à soulever tout le sud et peut-être quelques tribus du côté de Sétif, néanmoins les Turcs avaient encore de nombreux partisans parmi les Arabes. Un fait assez digne de remarque, c'est l'appui constant que leur prêtèrent les familles dans lesquelles résidait la noblesse religieuse. C'est ainsi que nous avons vu les Ben Lefgoun, à Constantine, les aider de tout leur pouvoir à leur premier établissement ; que nous venons de voir un des membres de la famille des Tsaâlebi établie du côté de Bordj bou Areridj, prendre fait et cause pour eux, malgré son titre de marabout, qui semblait devoir le tenir éloigné des champs de bataille. D'autres exemples ne tarderont pas à s'offrir à nous.

Mais revenons à Mourad bey. Après la défaite de Guedjal où sa retraite n'avait pas peu contribué au massacre que les révoltés firent des troupes

algériennes, Mourad s'enfuit. Dans quelle direction et qu'advint-il de lui par la suite ? C'est ce que nous ignorons. Cependant on peut croire, d'après les termes de la lettre rapportée plus haut, qu'il ne se retira pas entièrement de la lutte et que, ralliant les Arabes qui tenaient pour son parti, il s'efforça avec plus ou moins de succès d'apaiser une révolte qui ne tendait à rien moins qu'à renverser le gouvernement dont il tenait ses pouvoirs. Peut-être devons-nous le voir à Negaous, recevant la soumission des Oulad Naceur ben Khaled dont parle le correspondant précité, et de là reprendre le chemin de Constantine, après quelques succès partiels qui ne devaient point avoir de résultat durable.

En effet, l'année d'après (1639), au rapport du père Dan, on envoya d'Alger une autre armée pour venger l'échec éprouvé devant Guedjal ; mais on trouva les Kabiles en beaucoup plus grand nombre que la première fois, et les Turcs investis de toutes parts, se voyaient couper les vivres et menacés de mourir de faim et de soif, si un marabout en grande odeur de sainteté ne leur eût fait accorder la vie sauve aux conditions suivantes :

- 1° Les Turcs n'inquiéteront plus les révoltés au sujet de la lezma ;
- 2° Ils s'en retourneront droit à Alger, sans se détourner ni à droite ni à gauche de la route, sous peine d'être tous taillés en pièces ;
- 3° Ils rebâtiront le Bastion de France ainsi que ses dépendances, attendu que c'est là, qu'eux, révoltés, allaient échanger leurs denrées contre de bon argent avec lequel ils payaient la lezma, de sorte que la ruine dudit bastion les avait empêchés de plus rien payer ;
- 4° Ils rappelleront tous les coulougis à Alger et les rétabliront dans leurs honneurs et charges dont on les avait frustrés injustement.

Ces conventions faites et arrêtées, le marabout se mit en tête du camp d'Alger, proclamant que quiconque l'attaquera sera ennemi de Dieu et de Mahomet, et il le conduisit ainsi jusqu'à Alger où son intervention fut très mal récompensée¹.

Voilà donc les Turcs encore une fois contraints d'abandonner le gouvernement de cette province où ils avaient eu tant de peine à s'établir. Pendant plusieurs années, d'après des documents authentiques recueillis par M. Féraud, toute la partie sud et occidentale obéit à la famille des Sakheri dont nous avons vu le chef, Ahmed, être le promoteur et le héros de la révolte qui devait amener un dénouement si fatal pour les nouveaux conquérants. Le reste du pays, et Constantine en particulier, restèrent plongés dans l'anarchie des factions et des rivalités contraires.

Cependant le pacha Youssef, qui régnait alors à Alger, ne pouvait sans encourir la plus grande responsabilité, se résigner à perdre ainsi une province que lui avaient léguée ses prédécesseurs. La Porte Ottomane, dont il relevait, aurait été en droit de lui en demander un compte rigoureux. Il fallait à tout prix ramener à l'obéissance ceux qui s'y étaient soustraits. Mais avant de

1. Voir la *Revue africaine*, numéro 59, p. 344 et 345.

tenter encore une fois le sort des armes et d'exposer ses troupes à un nouvel échec, il voulut s'assurer le concours du parti religieux qui, comme nous l'avons fait remarquer précédemment, avait toujours prêté son appui à la cause des conquérants.

A cet effet, il s'adressa aux principales familles qui tenaient le sceptre de la noblesse religieuse, et voici la lettre qu'il écrivait, dès le commencement de l'année 1641, à ce même Mohammed Sessi de Bône dont le fils avait été le correspondant d'Aïssa ben Tsaâlebi¹:

«De la part du serviteur de Dieu, du fort, du vainqueur par sa toute puissance, Abou el-Djemal Youssef pacha, — que Dieu lui facilite l'entier accomplissement de tout ses désirs !

«A sa seigneurie, le jurisconsulte, le pieux, le pur, l'ouali, etc., Abou Abdallah Sidi Mohammed Sessi, — que Dieu accroisse ses ressources ! Qu'il multiplie le nombre de ses amis et de ses enfants !

«Salut à vous, ainsi que la miséricorde de Dieu et sa bénédiction !

«Nous vous informons que nous étions fermement résolu d'aller à Oran entreprendre la guerre sainte, pour retirer cette place des mains des légions du diable, la délivrer de la perdition de l'impiété et de l'erreur, et y faire briller le flambeau de la foi islamique, quand nous avons été détourné de nos projets et empêché de mettre fin à ce mal, par le bouleversement survenu dans les affaires musulmanes de ce pays-ci où, ainsi qu'il est à votre parfaite connaissance, les oppositions contraires et les déchirements se sont accrus au point qu'il s'est produit toute espèce de désordres que repousse la justice et que répudie la nature. On a effacé jusqu'aux traces de la soumission due au prince, qui est la même que celle due à Dieu, et on a élevé à la place des colonnes d'iniquité. On a suivi les inspirations du démon et on en a tiré jactance. On a nié la vérité et on a affirmé le mensonge. On a exalté ce qui était vil et on a avili ce qui doit être exalté.

«Alors, nous avons laissé en repos dans leur arsenal les armes de la guerre sainte, remettant à des temps plus propices l'accomplissement de nos desseins, et avons suivi ce principe écrit dans le livre de Dieu : qu'en toute chose il faut faire d'abord le plus nécessaire, et qu'ainsi on atteint le but de ses désirs. C'est pourquoi nous avons renouvelé les préparatifs que nous conseillaient les circonstances et, après avoir prié et consulté Dieu, nous avons, en notre qualité de gouvernant, résolu de nous porter sur le territoire de Constantine et des pays qui en dépendent, et de pousser ensuite jusqu'à Biskra et au-delà, pour examiner par nous-même ce qui convient au bonheur des sujets, étouffer les feux de la guerre, repousser les maux qu'elle entraîne, entendre les plaintes, y faire droit suivant l'équité, rallier les opinions, rapprocher en faisceau les membres de la nation musulmane, rétablir la justice, effacer l'iniquité, honorer le savant, instruire l'ignorant, redresser les bases renversées, consolider les institutions, favoriser les intérêts publics,

1. Nous extrayons cette correspondance d'un recueil de pièces, écrit un siècle après par un des petits-fils de ce même Mohammed Sessi.

réparer les torts, surveiller l'assiette de l'impôt, les agents de l'administration et leurs employés, faire briller ceux qui remplissent fidèlement leur devoir et destituer ceux qui s'en montrent indignes.

«Nous avons reconnu que, pour accomplir la mission dont Dieu nous a investi sur ses créatures, nous devons prendre en personne la conduite de telles affaires, et notre but est de lui être agréable et de rester ferme dans ses voies.

«Nous vous écrivons tout ceci, afin que vous sachiez la vérité sur nos desseins et que vous pénétriez dans la sincérité de nos pensées secrètes. Informez les habitants de votre pays de nos intentions et des préparatifs que nous faisons pour ramener la pacification parmi les peuples de l'islam. Publiez-les partout et, en les divulguant, joignez-y les conseils que vous dictera votre sagesse, ainsi qu'il appartient aux hommes de votre rang ; car la nation islamique ne saurait se maintenir dans sa religion et dans sa vie civile, sans le sabre de ses gouvernants et les exhortations de ses chefs spirituels. Ramenez à Dieu, par la prière et les supplications, ceux qui se sont éloignés de lui. Par là, vous imitez le Prophète — Que sur lui soit le salut!

«... Certes, si je m'adressais à tout autre qu'à vous, je m'efforcerais de lui prouver de point en point cette thèse et la lui développerais avec tous les arguments de logique et de bien dire qu'elle comporte ; mais avec vous ce serait peine superflue. Vous êtes à cette heure, dans votre contrée, le premier des musulmans et le docteur autour duquel gravitent tous les gens de la *Sonna*.

«Que Dieu vous conserve pour le pays dont vous êtes la bénédiction, et pour ses créatures dont vous êtes le refuge.

«Écrit dans la première dizaine de doul-hidja, mil cinquante de l'hégire (14-23 mars 1641).»

A cette lettre, dans laquelle le pacha Youssef exposait à Sidi Mohammed Sessi les mesures qu'il projetait pour ramener sous son autorité la province révoltée, et le pressait vivement de l'aider de son influence dans cette œuvre de pacification, le marabout de Bône répondit en implorant pitié et grâce pour les rebelles. Il chercha à calmer la colère du pacha et à le détourner de son entreprise, en lui faisant entendre que les populations reviendraient bientôt d'elles-mêmes à l'obéissance, sans qu'il fût nécessaire de les y contraindre par la force. Mais le pacha ne partagea pas ces espérances ; car deux mois après il lui adressa la nouvelle lettre que voici :

«Louange à Dieu !

«A Sidi Mohammed Sessi de Bône, etc.

«Nous avons reçu votre lettre, dans laquelle vous implorez le pardon des coupables et demandez qu'il soit fait grâce aux auteurs de troubles et de crimes. Mais, sachez-le bien, la multitude ignore les vérités de la doctrine et ne tient nul compte des menaces de répression et des leçons de l'expérience. Or, il est des maximes édictées par les sages qui disent : — Avant de marcher, assure-toi que le terrain sur lequel va poser ton pied est

ferme, et avant d'agir, réfléchis aux conséquences de ton action. — Qui se fait l'hôte du lion, se fait l'hôte de ses griffes. — Qui veut bouleverser le temps, le temps le bouleverse. — La révolte contre le monarque, retire la faveur et nécessite à son auteur un châtement exemplaire.

«Vous n'ignorez pas les propos séditieux dont ils se sont rendus coupables et qui méritent un blâme sévère ; car, qui parle d'une manière inconvenante, entendra ce qui ne saurait lui plaire, et qui fait ce qu'il veut, trouvera ce qui lui nuit. Ceux-là même auraient mérité une répression terrible, si, par considération pour votre personne, nous n'envisagions la bonté de Dieu.

«Aujourd'hui donc, nous vous renouvelons ce que nous vous avons déjà dit de l'expédition (contre Oran), que nous avons abandonnée momentanément et que nous avons remise à plus tard. Pour vous, ce que vous avez à faire, c'est de réfléchir à la position dans laquelle nous nous trouvons, de ne point nous négliger et surtout de ne point oublier, dans le calme de la solitude et de la prière, de faire des vœux de bonheur pour les serviteurs du Prophète, et de leur répéter sans cesse ce qu'ils doivent au sultan : car la soumission au sultan, c'est la soumission à Dieu. C'est à vous tous, maîtres de la science, qu'il appartient principalement de répandre les vrais principes ; à vous, qui êtes les plus versés dans les règles de la législation et l'étude de ses commentaires.

«Écrit dans la première dizaine de safar, l'an mil cinquante-un de l'hégire (11-20 mai 1641 de J.-C.).

«De la part du serviteur de Dieu, Abou Djemal Youssef pacha. — Que Dieu lui ouvre la victoire et le conduise au but de ses désirs !»

De semblables lettres furent sans doute être envoyées aux autres chefs spirituels les plus influents de la province, et quand il eut ainsi préparé les voies et moyens qui pouvaient le mieux assurer son triomphe, le pacha Youssef n'hésita pas à se mettre en campagne.

Il fit partir par terre une partie des troupes, tandis que lui-même, avec son camp particulier, prit la voie de mer. Il débarqua à Bône et de là marcha sur Constantine, où les Oulad Sidi Abd el-Moumen formaient le parti de la résistance. S'étant rendu maître de la ville, il y séjourna, nous dit une chronique, pendant près d'un an. Il en repartit, après y avoir laissé une garnison turque et remis les Oulad Sidi Abd el-Moumen en leur place, et se mit à la poursuite du cheïkh Ahmed ben Sakheri, qui, avec les Arabes révoltés, était toujours maître du sud de la province. Sur son passage, il brisa toutes les résistances, défit, mit en déroute tout ce qui ne s'enfuit pas à son approche ou ne vint pas faire acte de soumission. Nous ne savons si le cheïkh Ben Sakheri chercha à s'opposer en personne à sa marche. L'histoire ne nous dit point que le pacha ait eu aucune rencontre avec ce chef ; mais Youssef arriva ainsi triomphant jusque près de la ville de Biskra où il ne chercha pourtant pas à pénétrer. De là, il continua sa marche victorieuse, en traversant tout le sud-ouest de la province, visitant et soumettant toutes ces

populations qui, depuis trois ans, méconnaissaient entièrement son autorité, et regagna par terre Alger, où il arriva vers le milieu de l'année 1642.

Quelque brillante qu'eût été cette campagne pour les armes du pacha, les résultats en furent de courte durée. La révolte, étouffée ou dispersée sur son passage, se redressait derrière lui à mesure qu'il avançait, et il n'était pas rentré à Alger, que le pays était tout aussi insoumis qu'auparavant. L'excès de la licence et l'entraînement des partis devaient seuls, un jour, le ramener à l'obéissance, en lui faisant désirer un pouvoir fortement constitué, qui fit succéder l'ordre à l'anarchie. Mais cette heure n'avait pas encore sonné.

Le douze octobre de cette même année 1642 (lundi, 18 de redjeb, 1052 de l'hégire), de nouveaux troubles éclatent à Constantine entre les habitants, les Turcs qui composent la garnison, et les Oulad Sidi Abd el-Moumen. Pendant deux jours, on se bat dans les rues sans interruption. Vingt-quatre combattants atteints par les balles y trouvent la mort. De part et d'autre les blessés sont nombreux. Les Abd el-Moumen, refoulés dans leur quartier, sont contraints de se renfermer dans leurs maisons. La porte d'el-Djabia est barricadée, afin de leur couper toute communication avec le dehors et d'empêcher les populations de la banlieue de venir à leur secours. Enfin la lutte cesse et les barricades sont enlevées, grâce à l'intervention des magistrats et des gens de paix qui s'interposent entre les partis. La tranquillité renaît ainsi pour quelque temps.

Au dehors, dans le reste de la province, l'autorité des Turcs est complètement anéantie. Une chronique indigène rapportée par M. Berbrugger, le dit en termes assez laconiques, mais qui ne laissent aucun doute à cet égard : «1643. — Déroute de trois corps d'armée algériens dans l'est : celui du kaïd Youssef, celui du kaïd Mourad, celui du kaïd Châban¹.»

Les années suivantes, aux troubles des factions, à la guerre civile, viennent se joindre les maux encore plus terribles de la peste, de la sécheresse et de la famine.

En 1054, pendant six mois consécutifs, de djemad el-aouel à choual (de juillet à décembre 1644, de J.-C.), le fléau de la peste abat quantité de victimes. Sa violence se fait sentir surtout dans le mois de ramadan, où, en trois jours, il meurt plus de trois cents personnes.

En 1057 (1647), la sécheresse est générale, et toute la contrée est désolée par la famine. Les grains renchérissent au point qu'un *saâ* (ou 460 litres) de blé, lisons-nous dans une chronique du temps, se vend jusqu'à trois réaux, et un *saâ* d'orge jusqu'à un réal et demi². Toute la province est en proie

1. *Revue africaine*, 10^e année, p. 348.

2. On peut se faire une idée par là de la valeur monétaire de ces temps. Le réal *bacita*, seul connu alors, représente aujourd'hui deux francs cinquante centimes de notre monnaie. Le *saâ* de blé, dans cette année de crise extrême, se vendit donc cinq francs. Depuis notre entrée à Constantine, nous avons vu ce même *saâ*, dans les années d'abondance, descendre jusqu'à dix-huit francs, jamais au-dessous; mais dans les années de disette, comme celles de 1864 et 1867, il est monté jusqu'à soixante francs. L'écart est donc au moins comme de cinq à soixante entre la valeur d'autrefois et la valeur actuelle.

aux déchirements de la faim. Le meurtre et le pillage sont à l'ordre du jour. Malheur aux faibles, qu'aucun pouvoir efficace ne vient protéger contre les attaques des forts ; ils sont impitoyablement sacrifiés aux passions du moment.

Alors il dût se former, comme il arrive en tout pays et en pareille circonstance, une sorte de ligue des gens de bien. Les chefs du mouvement, se sentant eux-mêmes débordés et menacés dans leur propre existence, par la multitude qu'ils n'étaient plus en état de maîtriser, s'unirent aux hommes de paix, pour aviser ensemble aux moyens de conjurer le péril et de sortir de l'anarchie dont les excès allaient maintenant tourner contre eux.

Le cheïkh Abd el-Kerim el-Fegoun, reprenant l'influence que lui donnaient et son caractère religieux, et sa position de fortune, et son mérite personnel, devint le centre autour duquel se rallièrent tous les grands personnages qui voulaient en finir avec le désordre. D'un commun accord, il fut convenu qu'on écrirait une lettre de soumission au pacha d'Alger et qu'on lui demanderait un gouverneur. Le pacha se hâta de leur répondre qu'ils eussent à désigner eux-mêmes le chef qu'ils voulaient mettre à leur tête, et que ce choix serait sanctionné par lui. Leurs voix se portèrent sur Ferhat, fils de Mourad bey, comme étant l'homme qui, par sa naissance et par ses qualités privées, convenait le mieux à la situation. Le pacha ratifia ce choix et envoya à l'élu de ses concitoyens le caftan d'investiture, avec le titre de bey pour la province de l'Est. On touchait à la fin de l'année 1647.

A compter de ce jour, l'histoire de Constantine va toute entière se confondre et se résumer dans l'histoire de ses beys. Leur gouvernement, accepté ou subi par tous, aura souvent à réprimer et à châtier ; mais il n'aura plus à lutter pour le maintien de son principe. C'est cette succession non interrompue de beys, depuis Ferhat, 1647, jusqu'à Hadj Ahmed, 1837, qu'il nous reste à raconter.

DEUXIÈME PÉRIODE, DE 1647 À 1792

FERHAT BEY.

1057. — (1647).

L'auteur arabe, Sid Salah-ben-el-Anteri, qui, de nos jours, a publié une histoire, d'ailleurs fort abrégée, des beys de Constantine¹, fixe l'entrée des Turcs dans cette ville à l'année 1640, et désigne Ferhat comme ayant été le premier bey nommé par eux au commandement de la province de l'Est.

Nous ne nous arrêterons pas à faire ressortir ce qu'a d'erroné cette double assertion. En la reproduisant, Sid Salah n'a fait que se conformer à une opinion généralement admise parmi les vieillards, ses contemporains, chez lesquels s'est transmis un vague souvenir de ces temps, opinion qui ne repose sur aucun écrit et qui n'est que le résultat d'une confusion. Ils ont pris pour un premier établissement des Turcs dans cette province, ce qui n'était qu'une troisième restauration de leur pouvoir, jusque là, il est vrai, mal assis et non universellement reconnu ; mais qui, incontestablement, avait dominé sur le pays plus de cent ans auparavant. Les faits historiques consignés dans la première partie de ce travail, et les nombreuses preuves que nous avons données à l'appui, le démontrent d'une manière péremptoire. Il n'y a donc pas lieu de revenir ici sur un point qui ne peut désormais faire doute et qui reste acquis à l'histoire.

Disons maintenant ce que nous savons de Ferhat bey².

Porté au pouvoir par l'élection de ses concitoyens, et cette élection ayant été confirmée par le pacha d'Alger, le fils de Mourad, en prenant les rênes du gouvernement, sut se montrer digne de la confiance que le pays avait mise en lui.

Son premier soin fut de ramener l'ordre et la tranquillité dans cette société si profondément troublée par dix années de révoltes et de luttes intestines. Grâce au concours des troupes nombreuses que le pacha d'Alger mit à sa disposition, il put facilement vaincre les dernières résistances qu'essayèrent de lui opposer, non plus les partisans de l'ancien régime, abattus et démoralisés qu'ils étaient par leurs propres excès, mais ces hommes d'anarchie pour lesquels le désordre est un besoin et toute subordination une contrainte. Il les força par les armes à reconnaître son autorité, et son

1. Premier essai d'une *Histoire de Constantine* (texte arabe), par Salah el-Anteri, secrétaire de la direction des affaires arabes, Constantine, Félix Guende, imprimeur et lithographe, place du Palais, 1846.

2. L'histoire écrite par Sidi Salah-el-Anteri n'ayant pas encore été traduite en français, nous l'insérerons à peu près *in-extenso* dans ce travail, en la complétant ou la corrigeant d'après nos propres documents.

équité dans la répartition de la justice, autant que sa fermeté dans le commandement, surent les maintenir dans la soumission. Chacun reprit le cours de ses occupations depuis longtemps interrompu, et put jouir en paix du fruit de son travail.

Les soins de l'administration générale ne firent point non plus oublier à Ferhat les devoirs que lui imposait la reconnaissance envers ceux qui avaient le plus favorisé son éléction, et contribué à lui rendre facile l'œuvre de régénération dont il avait assumé sur lui la responsabilité.

Ses premières faveurs furent pour la famille des Oulad ben-Lefgoun, et c'était de toute justice; car, plus qu'aucune autre, elle l'avait aidé de son influence et mis à disposition tous ses moyens d'action. Nous en avons un témoignage écrit dans une pièce originale, la seule que nous ayons pu trouver émanant de ce bey, et qui par son authenticité mérite à plus d'un titre de fixer notre attention. En voici le texte arabe que nous faisons suivre de sa traduction en français.

الحمد لله ليعلم من يقف على كتابنا هذا
من القيادة والعمال والخلص والعام ببلد
فسنطينة سد الله الجميع اما بعد فاننا
ادينا عشور ما ياتي من جبل اوراس من
الفراش والجزمة للجامع الاعظم كما
جرت العادة السابقة في حياة اوائلنا
البايلار كل ذلد رعيا لوجه الله العليم
من غير انتكات منا ولا انتفاض ومن
يتعرض في هذا فالله يتولى الانتقام منه
وقد قدمنا على هذا العشور المكرم ابننا
علي العاصمي ورفيقه عبد الرحمن بن
كريمة هولاً يتولون هذا العشر تفويضا
تاما من غير قول لنا في ذلك ولا رجوع
وعلى الواقف بحسب ان يعلم بذلك ويعمل
به وكتب هذا الامر عن اذن
عبد الله سبحانه المفوض امره اليه
ابي السعادات فرحات باي وفقه الله
بتاريخ اوائل ذي القعدة ١٠٥٧م

«Louange à Dieu !

«Faisons savoir à quiconque notre présent écrit lira, kaïds, fonctionnaires, notables et gens de la ville de Constantine, — Dieu les dirige tous ! — que nous avons restitué à la grande mosquée le droit du dixième à prélever sur les tapis et bois de construction venant du mont Aurès, ainsi que la coutume s'en était établie autrefois *au temps des beylar* (forme turque du mot bey), *nos prédécesseurs*.

Nous faisons cela en vue de plaire au Dieu suprême sans qu'il y ait de notre part violation ni dissolution du pacte. Et quiconque voudrait y contrevenir, Dieu tirera de lui vengeance.

«Nous confions le prélèvement de ce dixième à notre fils, l'honorable Ali-el-Aacemi, et à son collègue Abd-er-Rahman-ben-Kerifa. Ce sont eux qui demeurent chargés de la perception dudit dixième.

«Cette déclaration est complète, et nous n'avons rien à y ajouter, ni aucune restriction à y faire.

«Que ceux à qui sera présenté cet ordre, en prennent connaissance et aient soin de s'y conformer.

«Écrit par ordre du serviteur de Dieu à qui il confie sa destinée, Abou-es-Sâadat (le père des prospérités), Ferhat bey. — Dieu lui soit propice !

«A la date de la première dizaine de douk-kâda, de l'année 1057 de l'hégire (première dizaine de décembre 1647).»

En haut de la marge, est apposé un cachet ayant sensiblement la forme d'un carré allongé, et qui doit être celui du bey Ferhat ; mais dont l'empreinte est trop effacée pour qu'on en puisse déchiffrer la légende.

Cette pièce a une valeur historique incontestable. Elle nous fixe, à un ou deux mois près, sur l'avènement du bey Ferhat ; car ces sortes de brevets se délivraient toujours dans les premiers mois de l'arrivée des beys au pouvoir ; et puis elle vient confirmer, d'une manière pour ainsi dire officielle, cette vérité déjà surabondamment établie par nous, que Ferhat ne fut point le premier bey qu'ait eu Constantine, puisqu'il prend soin de nous dire lui-même qu'en renouvelant ce privilège au profit de la grande mosquée, il ne fait que suivre la coutume précédemment établie par les beylar, ses devanciers.

Au sujet de cette coutume, qui attribue à la mosquée dont les Ben-Lefgoun avaient l'administration, le droit du décime sur les tapis et bois de construction ou rondins importés des Aurès à Constantine, disons que la famille des Ben-Lefgoun était originaire de Fegouna, village de l'Aurès, ainsi que nous le trouvons dans un manuscrit traitant des origines des tribus et grandes familles du pays, écrit par Sidi Abd-el-Kader-er-Rachedi, grand savant et mufti de Constantine en l'année 1176 de l'hégire (1762-63 de l'ère chrétienne). Cependant, cette assertion est contredite par les Ben-Lefgoun eux-mêmes, qui se disent originaires de Temim, suivant ce que nous lisons dans l'intitulé de deux ouvrages composés par Abd-el-Kerim-ben Mohammed-ben-Abd-el-Kerim-ben-Yahia-ben-Mohammed-el-Fegoun, Temimi d'origine, Constantinois de résidence.

Mais revenons à Ferhat. Au printemps de l'année 1653, ce bey rassembla les produits provenant des impôts de zekkat et de l'achour, et se rendit à Alger pour offrir en personne le tribut au pacha. A son cortège, s'étaient joints les chefs de la province et les membres des familles les plus notables de la ville. Quand il arriva à Alger, les fonctionnaires du gouvernement allèrent à sa rencontre pour lui offrir leurs félicitations et leurs hommages, et recevoir aussi ses présents. Ils lui prodiguèrent des honneurs, plus même que n'en comportait son rang.

Après avoir séjourné huit jours dans cette capitale, Ferhat alla prendre congé du pacha et lui demanda comme une grâce, de vouloir bien accepter sa démission et nommer à sa place un bey, s'excusant sur ce que l'état de sa santé ne lui permettait plus de tenir en main les rênes de son gouvernement. Le pacha ne voulut pas d'abord adhérer à cette demande. Mais sur ses instances et à la prière des personnes composant la suite de Ferhat, que cette résolution avait non moins surprises qu'affligées, il consentit à lui donner un successeur dans la personne de son fils, Mohammed. «Ecrivez-lui, dit-il à son visir, que je le nomme bey de Constantine, mais qu'il exercera le pouvoir sous l'autorité de son père»; et il lui fit en même temps expédier le caftan d'investiture.

Ferhat et sa suite repartirent pour Constantine. Ils rencontrèrent le nouveau gouverneur à Hamza, et c'est là que Mohammed fut proclamé bey et reçut les signes du commandement.

Cet exemple d'une démission volontaire donnée par un bey est assez rare, dans les annales de la régence, pour qu'on en prenne bonne note.

Ferhat vécut encore quelques années, estimé et honoré de tous ses concitoyens auxquels il avait rendu, avec l'ordre, la tranquillité et l'aisance. Il mourut le 25 à mois de rebié-el-aouel de l'année 1075 de l'hégire (16 octobre 1664).

Il avait épousé la fameuse Aziza Bey, dont nous aurons bientôt à raconter la fin tragique.

MOHAMMED BEY BEN-FERHAT.

1063 — (1653)

Tant que son père vécut, Mohammed n'occupa le pouvoir que d'une manière tout-à-fait nominale, si tant est même que le fait de son investiture, tel que nous venons de le rapporter d'après El-Anteri, soit authentique. Une note, écrite sur le dernier feuillet d'un manuscrit dû à la plume de Mohammed-ben-Abd-el-Kerim-el-Fegoun, semblerait établir le contraire. Il y est dit en effet ceci :

تولى محمد باي الامارة حين مات والده فرحات

c'est-à-dire : «Mohammed bey fut promu au commandement lorsque mourut son père Ferhat.»

D'autre part, nous lisons dans une pièce écrite dans la première dizaine de choual 1060 de l'hégire (27 septembre-6 octobre 1650 de J.-C.), par ordre de Mourad, pacha d'Alger, et scellée de son sceau, que le cheikh Sidi Abdel-Kerim-el-Fegoun, étant venu le trouver, porteur de titres émanant de *Ferhat bey* et de *Redjeb bey*, qui lui confirmaient le droit de percevoir, au profit de la grande mosquée, les taxes à prélever sur le marché des fruits et légumes de la ville de Constantine, ce pacha confirma ces mêmes prérogatives.

Cette mention simultanée des deux beys Ferhat et Redjeb, dans une pièce authentique, datée de l'année 1650, établit d'une manière indubitable que Redjeb avait occupé le pouvoir après Ferhat, et qu'il l'occupait peut-être encore à cette date. Il y aurait donc eu, entre Ferhat et son fils Mohammed, un intervalle de temps pendant lequel Redjeb aurait gouverné. Mais comme nous n'en trouvons trace dans aucun autre document, nous nous contenterons de signaler cette difficulté chronologique, sans chercher à la résoudre autrement, ce qui, d'ailleurs, nous serait à cette heure impossible, avec le peu de données que nous avons de ces temps.

Admettant donc les faits tels qu'ils sont rapportés par El-Anteri, nous dirons que Mohammed, après la mort de son père, continua à occuper le pouvoir pendant deux ans, après quoi il fut destitué et remplacé par son oncle paternel, Redjeb, frère de Ferhat, dans le courant du mois de rebiè-et-tani de l'année 1077 (octobre 1666).

Sous le gouvernement de Mohammed, la peste éclata de nouveau à Constantine, en l'année 1073. Elle commença au mois de ramadan, et alla en augmentant jusqu'au vendredi, 8 du mois de douk-kâda, où, en ce seul jour, elle enleva cinq cents habitants de la ville et cinquante des faubourgs. Puis elle entra dans une période de décroissance et ne disparut qu'à la fin de cette même année (du mois d'avril à la fin juillet 1663).

Une de ses dernières victimes fut le cheikh Sidi Abdel-Kerim-el-Fegoun, dont nous avons déjà parlé précédemment et qui a composé plusieurs ouvrages, entre autres des mémoires sur les hommes et les choses de son temps¹. Il mourut un jeudi soir, 27 de douk-hidja de cette même année (2 août 1663), et fut enterré dans sa propre demeure.

Par acte en date du 22 au 30 avril 1640, il avait acquis du spahis El-Hadj-Moustafa, la terre à poterie de Mahdjeur-et-Teïn, moyennant «la somme de cinquante réaux frappés par les chrétiens, — *que Dieu les extermine et détruise*

1. Ces mémoires nous auraient été d'un secours bien précieux dans la tâche que nous avons entreprise, si nous en jugeons par les quelques fragments qui ont été mis à notre disposition. Malheureusement, toutes nos instances pour nous les procurer en entier, ont échoué devant l'indifférence ou le mauvais vouloir de ceux qui les détiennent, et nous avons dû après deux années d'incessantes sollicitations, renoncer à vaincre cette résistance d'inertie qui se traduit en promesses et n'engendre que leurre.

leur empire!» Cette formule, que l'on rencontre fréquemment dans les actes publics antérieurs à la domination française, prouve que, tout en acceptant la monnaie des nations chrétiennes qu'ils trouvaient sans doute de bon aloi, les musulmans se croyaient, en bonne conscience, tenus de protester contre cette concession faite par le fanatisme à la cupidité. Tant il est vrai qu'il est en tout pays des accommodements avec le ciel. Son fils, Sidi Mohammed, lui succéda dans la place de Cheïkh-el-islam, suivant brevet du pacha d'Alger, Ismaïl-ben-Khelil, en date de la seconde dizaine du mois de safar 1074 (14-23 septembre 1663), confirmé ce même jour par l'agha-el-Djeïche (ou général en chef des troupes), Khelil-ben-Otsman, renouvelé dans la deuxième dizaine de ramadan 1075 (fin mars 1665), par l'agha-el-Djeïche, Moustafa-ben-Khelil.

REDJEB BEY.

Rebi-et-tani 1077. — (Octobre 1666).

Redjeb, que l'on prononce et que l'on écrit aussi quelquefois, mais à tort, Redjem, gouverna le pays d'une manière convenable, occupant des intérêts de ses administrés et leur rendant justice. Ce fut lui qui fit bâtir à Constantine la mosquée dite de Rahbet-es-Souf, qui, de nos jours, a été transformée en hôpital civil.

A la mort de son frère Ferhat, lisons-nous dans une note écrite par un contemporain, il avait épousé sa veuve, la nommée Aziza-Bey, fille du kaïd Ahmed-ben-Ramdan et sœur de Chelebi-ben-Ali-Bitchenine¹. Le mariage eut lieu à Alger, où il faisait alors sa résidence habituelle, et où il avait fait construire, pour cette épouse favorite, la belle maison dite Dar Aziza-Bey, qui fut par la suite affectée à la résidence temporaire des beys de Constantine, lorsqu'ils se rendaient à Alger pour verser l'impôt du denouche².

En prenant le commandement de la province de l'Est, Redjeb dut quitter Alger pour venir se fixer à Constantine, où il amena avec lui l'épouse qui avait captivé son cœur. Pendant des années, ils continuèrent à vivre dans la meilleure intelligence ; mais le jour allait enfin arriver où devait s'accomplir le drame sanglant qui rompit, d'une manière si inattendue, une union jusque-là sans nuages.

C'était un dimanche, le vingt-neuf du mois de djoumad-el-aouel de l'année 1079 de l'hégire (4 novembre 1668). Dans le but de lui causer une distraction et une surprise, son mari l'avait envoyée visiter le *moulin à poudre* qu'il venait récemment de faire construire au Hamma.

1. Ali-Bitchenine était amiral des galères algériennes. – Voir *Revue africaine*, année 1866, page 340.

2. C'est, nous a-t-on dit, cette même maison qui, après l'occupation française, a été convertie en palais épiscopal et où réside actuellement l'archevêque d'Alger.

Elle s'y rendit, suivie des servantes et des esclaves de sa maison, et en compagnie de Safia, autre femme du bey, et de sa belle-fille, Fatma-bent-Ferhat. Après avoir visité dans tous ses détails l'établissement nouveau, elles allèrent toutes ensemble au jardin dit Haad-el-Ancel, situé non loin de là, et où elles devaient passer la nuit.

Le reste de la journée fut consacré aux divertissements et aux plaisirs, et quand la nuit étendit son voile sur les mortels et que le ciel se parsema d'étoiles, alors chacune d'elles se retira avec sa suite sous la tente qu'on lui avait dressée, et le silence succéda aux joies bruyantes de la journée. Rien ne vint l'interrompre jusqu'au moment où brilla l'étoile du matin.

En ce moment, un homme, guidé par les premières lueurs du crépuscule naissant, pénétrait au milieu de ce gynécée plongé encore dans les langueurs d'un sommeil rendu plus profond par les fatigues de la veille. Cet homme était Ben-Cherdad, le serviteur particulier, l'âme damnée de Redjeb Bey. Il alla droit vers la tente sous laquelle reposait Aziza Bey et, exécuteur impassible des ordres de son maître, il lui coupa froidement la gorge et, par neuf fois, lui plongea dans les entrailles la lame du sabre encore toute fumante du sang de sa victime.

Ainsi périt cette femme, que certains chroniqueurs européens, mal renseignés ou trompés par son nom, ont placée au rang des beys qui ont gouverné Constantine¹. Aucun document écrit ne vient appuyer cette supposition, et il n'était pas dans les principes de la politique turque de confier à des femmes le gouvernement d'une province, quelque mérite qu'elles eussent d'ailleurs.

Le narrateur à qui nous avons emprunté ce récit, ne nous dit rien de la cause qui amena une fin si tragique; mais il est à supposer que la jalousie en fut le mobile. Il ajoute seulement que les funérailles de cette infortunée eurent lieu le lundi matin, dernier jour dudit mois de djoumad-el-aouel, et qu'on lui éleva un tombeau...

Nous ne pouvons dire en quel lieu, le manuscrit, en cet endroit, ayant subi l'altération du temps.

Après six années de règne, Redjeb fut destitué et remplacé par Kheir-ed-Dine. Il vécut encore un an, et mourut un mercredi de la première dizaine du mois de douh-hidja 1084 de l'hégire (9-18 mars 1674).

1. Voici ce que nous lisons dans une chronique des beys publiée par *l'Africain*, journal de Constantine, n° du 30 septembre 1857 : « 4° Aziza. – Ainsi que son nom l'indique, c'était une femme : on dit qu'elle descendait d'une famille romaine et qu'elle gouverna avec une énergie et un courage dont beaucoup d'hommes n'auraient point été capables. — Certains ne la mettent point sur la liste des beys. ».

KHEIR-ED-DINE BEY.
1083. — (1672-1673).

Nous ne savons rien de particulier sur ce bey, sinon qu'il gouverna pendant environ quatre ans. Après quoi il fut destitué et remplacé par Dali Bey, dans la première dizaine du mois de safar 1087 de l'hégire (fin avril 1676 de J.-C.).

Il mourut un vendredi, vers le milieu du mois de ramadan 1092 (fin septembre 1681).

Sa chute marqua un changement dans la politique turque. Jusqu'à lui, les beys chargés du gouvernement de la province, avaient été pris parmi les familles influentes du pays et qui étaient arabes d'origine. On consultait même les populations, quand il s'agissait de faire une élection nouvelle, et le pacha ne faisait guère que sanctionner le vote de l'opinion publique. C'est ce que nous avons vu en particulier pour Ferhat Bey. Désormais, les beys seront pris exclusivement dans les rangs de la milice turque ou parmi les familles turques fixées dans le pays, et on ne peut douter que cette mesure n'ait grandement contribué à maintenir dans toute sa force despotique, mais étonnante par le petit nombre de rouages qui la composaient, la domination ottomane en Algérie.

DALI BEY.
10-20 safar 1087. — (20-30 avril 1676).

Fidèle à son origine, Dali Bey, en vrai turc qu'il était, inaugura cette politique de sang et de terreur qui, pendant cent cinquante ans, ne cessa de peser comme un joug de fer sur ces malheureuses populations, livrées à la merci des despotes avides qui, depuis lui jusqu'au dernier bey, Hadj-Ahmed, se succédèrent, presque sans interruption, dans le commandement de la province.

Il fit mettre à mort sans pitié tous ceux qui lui portaient ombrage, et se livra envers les riches, aux actes de spoliation les plus arbitraires. Ce fut, comme dit El-Antéri, un homme de meurtre et de pillage. Aussi, après trois années de cette dure oppression, les habitants, non encore façonnés au joug de la tyrannie, s'en plaignirent au pacha d'Alger, qui envoya l'ordre de le mettre à mort. Ce qui fut exécuté sur-le-champ¹.

Son successeur fut Omar-ben-Abd-er-Rahman, dit Bach-Agha.

1. Nous avons de lui un acte, daté de l'année 1088 de l'hégire (1677 de J.-C.), par lequel il concède des prérogatives et exemptions d'impôts à la famille des Oulad-Diab. Son cachet porte pour légende Abd-er-Rahman bey, avec le millésime 1087, ce qui fait supposer que le nom de Dali, sous lequel sa mémoire s'est transmise, n'était qu'un surnom, ainsi qu'en ont porté la plupart de ses successeurs.

BACH-AGHA BEY.**1090. — (1679).**

Omar, connu plus particulièrement sous le nom de Bach-Agha, qui était sans doute la fonction exercée par lui avant d'être bey, était le fils de Dali Bey.

C'est ce que nous apprend une pièce en date de la fin de ramadan 1091 de l'hégire (17-26 novembre 1680 de J.-C.), adressée par son ordre à Ahmed-Zerrouk-ben-Sidi-Mohammed-ben-Yahia, et dans laquelle il renouvelle au profit de ce personnage et de sa famille, les privilèges et concessions qui leur avaient été déjà accordés par les beylar, ses prédécesseurs, et, en particulier, *par son père*, que Dieu très-haut l'ait en sa garde!

Dans cette pièce, il se désigne sous le nom d'Omar-bey, et son cachet porte pour légende, *Omar-ben-Abd-er-Rahman bey*, sans millésime.

Nous n'avons rien trouvé d'autre concernant ce bey, qui occupa cependant le pouvoir pendant un assez long temps, puisqu'il régna neuf ans. Il mourut un mercredi, 29 du mois de choual 1099 de l'hégire (17 août 1688 de J.-C.). Son successeur fut Sid-Chaban.

En 1680, avait eu lieu le renouvellement des droits du cheïkh Sid-Mohammed ben Abd-el-Kerim-el-Fegoun comme imam de la grande mosquée et émir de la caravane des pèlerins, par le pacha d'Alger Ismaïl, et cela, de l'avis conforme du *doulelti*, Sidi El-Hadj Mohammed dey, ainsi que nous le lisons dans une pièce authentique, scellée du sceau de ce pacha et datée de la dernière dizaine de moharrem 1091 de l'hégire (20-28 février 1680 de J.-C.).

CHABAN BEY.**1099. — (septembre 1688).**

De ce bey, nous ne connaissons guère non plus que le nom et une sortie qu'il fut obligé de faire contre les montagnards (sans que nous sachions lesquels), pour les contraindre à payer l'impôt, avec l'aide des gens de la *zmala*, dont l'organisation était encore à son début ; mais qui ne devait pas tarder à devenir, entre les mains des beys turcs, un des principaux instruments de leur puissance gouvernementale.

Les gens de la *zmala*, dans le principe, n'étaient autres que les serviteurs des beys, chargés de la garde des troupeaux de chameaux, bœufs et moutons appartenant à l'Etat. Ils étaient, à cette époque, établis dans la vallée supérieure de l'Oued-Roumel, entre Constantine et Aïn-Smara, et n'avaient entre eux d'autre lien commun que celui de servir un même maître.

Leur nombre fut d'abord assez restreint, étant limité par les besoins mêmes du service qu'on exigeait d'eux. Mais à mesure que le pays se pacifiait, que les impôts étaient perçus d'une manière plus régulière et sur

un plus grand nombre de tribus, comme les troupeaux formaient une partie notable de l'impôt, leur chiffre augmentant, le nombre des gens préposés à leur garde dut être augmenté aussi. Il arriva même ceci, qu'aux époques où se faisait la rentrée des impôts, c'est-à-dire au printemps et à l'automne, comme la perception avait lieu sur place, tandis qu'une partie des gens de la *zmala* restaient dans la vallée pour surveiller les bestiaux, les autres furent détachés pour marcher à la suite de la colonne chargée du prélèvement de l'impôt, et ramener les troupeaux en provenant. Il en fut de même quand il s'agit d'opérer une *razzia* sur une tribu réfractaire ou en révolte, et dans ce dernier cas, on dut songer à armer les gens de la *zmala*, afin de les mettre à même de pouvoir se défendre, sans le secours des troupes expéditionnaires.

Ainsi on fut amené peu à peu à les organiser en soldats, de palefreniers ou bergers qu'ils étaient primitivement. Alors on leur donna un *kaïd*, des *cheïkhs*, des *chaouchs*, et leur condition s'éleva de toute la considération qui s'attache à l'homme d'armes sur l'artisan ou le laboureur, dans les pays où la civilisation n'a pas encore fait prévaloir la supériorité des forces intellectuelles sur les forces brutales. Ils furent entretenus et équipés aux frais de l'État, et s'ils ne touchaient point de solde en argent, comme les troupes régulières, où l'élément turc était seul admis, on leur fournissait des armes, des chevaux, des bœufs pour leur nourriture, et, dans les *razzias*, c'était à eux que revenait la plus grosse part du butin. Aussi, pour ces sortes d'expéditions, les *beys* les employaient-ils de préférence aux Turcs, et l'acharnement qu'ils portaient dans le massacre et le pillage des malheureuses tribus désignées à leurs coups, témoignait assez combien l'instinct de la rapacité l'emporte, chez l'Arabe, sur le sentiment de la fraternité nationale, ainsi qu'on l'a d'ailleurs pu observer de nos jours, toutes les fois que, depuis 1830, on s'est servi d'une tribu pour en châtier une autre.

Peu à peu il se développa parmi eux une sorte d'esprit de corps qui leur tint tout d'abord lieu de lien de famille, tandis que, d'un autre côté, fiers de leurs immunités récentes, ils s'efforçaient de faire oublier leur basse origine, en affectant le plus insolent mépris pour tout ce qui était la gent corvéable et taillable. Bientôt on rechercha leur alliance, et les enfants issus de ces ménages devenant gens de *zmala*, comme l'étaient leurs pères, il arriva que, quand les familles se furent multipliées, leur nombre suffit aux besoins du service qu'ils étaient appelés à faire, sans qu'il fût nécessaire, pour le recrutement, de recourir à l'élément étranger. Ainsi se trouva constituée une nouvelle tribu qu'on appela les *Zmoul*, d'abord établie dans la vallée supérieure de l'Oued-Roumel et, plus tard, dans les vastes plaines qu'elle occupe encore de nos jours, au sud de Constantine, entre le pâté montagneux du Djebel-Guerioun et le Nif-en-Nser, aux sources d'Aïn-Fesguïa et du haut Bou-Merzoug.

Disons, en terminant, que le nombre réglementaire des cavaliers armés que devait fournir la tribu était de cinq cents, et que l'année où le *bey* allait en personne porter le *denouche* à Alger, ceux qui étaient appelés à

l'accompagner et lui faire cortège, recevaient en présent des sabres à gaines d'argent, des caftans, des cachemires pour se draper la tête et des housses de luxe pour parer leurs chevaux. Aussi leur entrée dans la capitale attirait-elle plus particulièrement les regards des curieux, à ce point que l'auteur du manuscrit sur les Zmoul, auquel nous avons emprunté les principaux renseignements qui précèdent, nous dit que les femmes algériennes, quand elles se mariaient, exigeaient, par une clause spéciale insérée dans le contrat de mariage, que leurs maris les laisseraient sortir le jour où le bey de l'Est ferait son entrée en ville, pour se récréer par le spectacle de son brillant cortège.

Le premier bey qui organisa les gens de la *zmala* en hommes d'armes, fut Redjeb. Il se servit d'eux pour aller châtier les Oulad-bou-Aoun, qui avaient quitté leurs montagnes du Bellezma pour venir ravager les environs de Constantine. Et il dut être satisfait de ce premier essai, puisque ses successeurs s'empressèrent de l'imiter, en achevant d'organiser petit à petit cette force nouvelle qui, sans être une charge pour le trésor public, allait devenir le plus puissant auxiliaire de l'élément turc, trop faible en nombre et surtout en cavalerie, relativement à l'immense étendue du pays qu'il devait gouverner et maintenir sous sa domination.

Après avoir occupé pendant quatre ans le commandement de la province, Chaban fut destitué et remplacé par Ali-Khoudja.

ALI-KHOUDJA BEY.

1104. — (1692).

Ali-Khoudja, nous dit El-Anteri, était un homme de bien ; son gouvernement fut sage et équitable. Le principal événement qui eut lieu sous son administration, fut l'invasion de Mourad Bey.

En l'année 1112 (1700 de J.-C.), ce prince qui régnait à Tunis, vint assiéger Constantine à la tête d'une armée considérable. Il plaça son camp sous les murs de la ville, dans le lieu appelé *El-Melâb*, et pendant trois mois, il tint les habitants en état de siège, mais sans le moindre succès. Alors il leva le camp et se porta sur Alger, dont les assiégés avaient réclamé la protection.

Quand le pacha d'Alger (qui était Kara-ben-Ali ou son successeur Hadj-Moustafa), apprit cette nouvelle, alarmé de l'approche de l'ennemi, il hésita d'abord et ne sut quel parti prendre. Devait-on attendre qu'il fut aux portes de la ville pour le repousser, ou bien aller au devant de lui et l'arrêter dans sa marche ? Ce fut ce dernier avis qui prévalut. On fit donc partir à la hâte tout ce qu'on put réunir de troupes, et on les dirigea à marches forcées sur la province de l'Est.

Pendant ce temps, Mourad Bey s'était avancé jusqu'à Medjaz-el-Ahmar, village à une étape en deçà de Sétif, et se disposait à continuer sa marche en avant, quand il rencontra là les troupes algériennes.

Les deux armées campèrent en face l'une de l'autre. Celle de Mourad Bey comptait environ sept cents tentes ; le pacha d'Alger n'en avait guère avec lui qu'une centaine. Fier de la supériorité de ses forces, Mourad Bey dit à ses soldats : «Reposons-nous aujourd'hui ; demain nous fondrons sur l'ennemi et nous tuerons le pacha qui le commande. Puis nous marcherons sur Alger, qui sera prise sans coup férir, et nous nous emparerons sans peine de tout le pays.»

De leur côté, le pacha d'Alger et ses troupes étaient en proie à la plus profonde terreur, se considérant déjà comme perdus. «Combattre, disaient-ils, mais nous serons écrasés par le nombre : fuir, mais nous ne pouvons échapper à la mort.» Alors ils convinrent de tenter une attaque de nuit.

Dès que l'armée de Mourad leur sembla plongée dans le sommeil, chefs et soldats se levèrent sans bruit et s'avancèrent sur le camp ennemi. A un signal donné, ils envahirent l'enceinte le sabre au poing et, frappant de tous côtés, ils firent des troupes tunisiennes un horrible massacre. Mourad perdit environ sept mille hommes ; le reste de son armée se dispersa dans la campagne et prit la fuite. Lui-même, ne pouvant maîtriser son effroi, sauta sur son cheval de bataille, appelé Kouhil, et s'enfuit sans débrider depuis Medjaz-el-Ahmar, jusqu'à Merdj-Kouhil, où son cheval s'abattit mort sous lui. Il avait ainsi parcouru en une seule traite quatre journées de marche. Telle est l'origine du nom de Merdj-Kouhil, donné à cet endroit.

Ali-Khoudja mourut le jour même du combat.

A ce récit que nous fait El-Anteri d'un des sièges les plus mémorables qu'ait eu à soutenir Constantine dans les temps modernes, nous devons ici en ajouter un autre dû à Ben-Abd-el-Aziz, auteur tunisien, qui écrivait vers la fin du XII^e siècle de l'hégire, et dont M. Cherbonneau publié, dès 1851, une traduction enrichie de notes pleines d'intérêt que nous transcrivons ici¹:

«Au commencement de son règne, Mourad Bey envoya des présents à la cour d'Alger. Soit haine, soit mécontentement, les Algériens les refusèrent. Outré de colère et brûlant d'ailleurs du désir de venger la mort de son père, il n'eut plus d'autre pensée que de diriger contre eux une expédition. Il dissimula son dessein jusqu'au commencement de l'année 1112 (de J.-C. 1700), époque où, convoquant le divan, il communiqua aux conseillers et aux chefs militaires son plan d'attaque contre la puissance d'Alger.

«Sur la réponse de l'assemblée : «entendre c'est obéir», il réunit ses troupes, qu'il augmenta de nombreuses recrues, et fit mettre en état tout le matériel de guerre. Puis il écrivit à Khalil Bey, gouverneur de Tripoli, pour lui demander aide et assistance dans la campagne qu'il allait ouvrir. Après tous ces préparatifs, il se mit en marche à la tête d'une colonne qui traînait à sa suite vingt-cinq canons.

«A peine se fut-il approché de Constantine, que le bey de cette province,

1. Voir le *Journal asiatique*, n° de juillet 1851, pages 36 et suivantes. Voir également, sur cette campagne, les *Annales tunisiennes*, par A. Rousseau, page 82.

Ali-Khoudja, se porta à sa rencontre. Les deux armées en vinrent aux mains, et Ali Khoudja fut mis en déroute, après avoir essuyé des pertes considérables.

«Mourad Bey fit couper la tête des morts et les envoya à Tunis, avec ordre de les sceller aux créneaux de la Kasbah. Dans une seconde bataille, il fit prisonniers le fils d'Ali Khoudja ainsi que sa femme, et les traita avec égards et générosité.

«Il fit un grand carnage parmi les prisonniers. Les habitants de Constantine furent découragés par ce revers, et conçurent le projet de lui livrer la ville.

«On ne peut douter que s'il se fût présenté devant la ville aussitôt après son premier succès, il n'y fût entré sans coup férir. Mais il laissa plusieurs jours s'écouler dans l'inaction, et les assiégés ayant eu, grâce à ses lenteurs, le temps de se relever de leur premier échec, se préparèrent à lui opposer une vigoureuse défense. Repoussé dans un assaut, Mourad Bey tenta vainement de leur faire accepter l'aman. Il recommença l'attaque avec une énergie nouvelle et s'empara d'une forteresse située en dehors de la ville¹. Après avoir égorgé tous les hommes qui la défendaient, enlevé le butin et envoyé à Tunis les canons qu'elle renfermait, il la détruisit de fond en comble, ne laissant à sa place qu'un monceau de ruines.

«Au milieu de ces événements, Khalil Bey, gouverneur de Tripoli, vint le rejoindre. Mourad Bey lui offrit un caftan d'honneur et des présents considérables. Ils commencèrent de concert le blocus de Constantine, qui dura cinq mois. Mourad Bey était sur le point de s'en rendre maître, lorsqu'il apprit que l'armée des Algériens s'approchait. Ceux-ci n'ayant aucune confiance dans leur chef, à cause de son manque de courage et de sa nullité, l'avaient déposé et s'étaient choisi un autre émir.

«Le nouveau pacha se dirigea à leur tête contre le bey des Tunisiens, pour le repousser des murs de Constantine. Mourad Bey s'avança à leur rencontre. Pendant trois jours, il ne posa son camp qu'après le coucher du soleil et reprit sa course avant l'aurore. Enfin, les deux armées se trouvèrent en présence dans un lieu nommé Djouama-el-Eulma, sur la route de Sétif. Malgré la fatigue et la démoralisation de ses soldats, Mourad-Bey monta à cheval le matin du quatrième jour, et voulut engager le combat. Ses lieutenants s'efforcèrent de l'en dissuader ; ils lui représentèrent que ses troupes avaient besoin de repos, qu'il était nécessaire de réorganiser le matériel de guerre, et qu'on ne pouvait se dispenser de laisser aux chevaux le temps de se refaire. Loin de se rendre à ces sages avis, le bey de Tunis accabla d'invectives

1. Au sujet de cette forteresse que M. Cherbonneau place, avec toute apparence de raison, sur le mamelon du Koudiat-Ati qui domine la ville au sud-ouest, voici ce que nous lisons dans une chronologie du temps à laquelle nous avons emprunté déjà divers faits :

«En l'an mil trente-sept (1627-1628 de J.-C.), fut construit le *bordj*.»

Il n'est pas douteux que ce *bordj* ou fort ne soit la forteresse qui fut rasée par Mourad Bey ; mais comme elle fut détruite de fond en comble, les Constantinois de nos jours en ont perdu complètement le souvenir, et l'emplacement de ce fort leur est tout aussi inconnu que s'il n'eût jamais existé.

ses conseillers, et les accusa de lâcheté. La guerre s'alluma, et les deux armées s'entre-choquèrent. Alors tourna la meule de la guerre et le feu de la destruction s'alluma de toutes parts. La mêlée devint si compacte, qu'on ne pouvait plus respirer.

«Profitant du désordre général, Khalil Bey prit la fuite avec ses cavaliers. Il y eut une méprise. On crut d'abord que c'était Mourad Bey qui lâchait pied ; une grande partie de sa cavalerie fut mise en déroute. Cette scène ranima l'ardeur des Algériens ; ils chargèrent vigoureusement et mirent les Tunisiens en déroute.

«Cet événement se passait le dix-huitième jour du mois de rebia-et-tsani de l'année 1112 (3 octobre 1700 de J.-C.). Mourad bey eut beaucoup d'hommes tués et laissa autant de prisonniers entre les mains de l'ennemi.

«Le lendemain de la victoire, le pacha d'Alger fit annoncer aux prisonniers arabes et aux prisonniers berbères qu'ils eussent à se réunir au milieu du camp, pour recevoir l'aman et être conduits sous escorte en lieu de sûreté. Mais ces malheureux ne furent pas plus tôt rassemblés, qu'on les passa tous au fil de l'épée. Après les avoir exterminés tous jusqu'au dernier, le pacha d'Alger condamna les prisonniers turcs à porter sur leurs dos, jusqu'à Constantine, les canons conquis sur les Tunisiens ; puis il les renvoya sains et saufs.

«Quant à l'armée en déroute, Mourad Bey la rallia sous les murs de Kef, ordonnant à ceux qui la composaient de se diriger vers Tunis. Il pensait que les Algériens le suivraient. Il entraîna de la même façon, vers la capitale, les habitants de Tubersok et de Tastour, ainsi que les populations cirvoisines, faisant tous les préparatifs d'une défense énergique. Dans ce but, il fortifiait les portes de la ville, remettait sur le pied de guerre la cavalerie et l'infanterie, lorsqu'il apprit que les troupes algériennes étaient retournées dans leur pays.»

Tel est le récit qu'a publié M. Cherbonneau de cette campagne. Nous le compléterons en transcrivant ici le souvenir que nous en a transmis le célèbre voyageur français Peyssonnel, qui, vingt-cinq ans après, visitait ces mêmes lieux, témoins du désastre du bey de Tunis, en se rendant de Constantine à Alger :

«Le 13 juin 1725, nous dit-il, nous passâmes dans une plaine stérile au milieu de laquelle il y a une mosquée dite Gelmé-Mour (Djama-Mâmra). C'est dans cette plaine que Mourad, bey de Tunis, qui assiégeait Constantine en 1700, apprenant qu'un camp de Turcs algériens, composé de cent tentes ou quatre à cinq mille hommes, venait au secours de la ville, fit avancer ses troupes, qu'on disait au nombre de trente mille, ce que j'ai peine à croire, mais enfin elles étaient bien plus nombreuses que celles d'Alger. C'était afin de combattre avec plus d'avantage dans la plaine ; mais à peine eut-il posé son camp, que les algériens, sans lui donner le temps de se préparer au combat, mirent leurs bonnets aux dents, ce qui est une marque de rage, donnèrent sur les troupes de Mourad, et le défirent entièrement. Il y eut un

si grand nombre de morts dans cette journée, qu'on ne put les enterrer. L'on trouve encore de ces ossements épars dans la campagne¹.

AHMED BEY.
1112. — (Fin de 1700).

Le successeur d'Ali-Khoudja, tué dans l'action même qui avait fait triompher la cause des siens, fut Ahmed, fils de Ferhat Bey, frère de Mohammed Bey et neveu de Redjeb Bey. Il était donc d'origine arabe et appartenait, par sa naissance, à une famille qui comptait déjà trois beys dans son sein. Mais ce retour exceptionnel à un système de politique qui remettait aux mains des indigènes la haute administration du pays, dût être vu d'un mauvais œil par l'élément turc, et l'opposition probable que le nouvel élu éprouva de ce côté, ne tarda pas à amener sa chute.

Au bout d'un an et demi environ de commandement, le bey Ahmed fut, sur les ordres du pacha d'Alger, jeté en prison et puis mis à mort, après avoir subi pendant quelque temps les rigueurs d'une dure captivité.

Son successeur fut Ibrahim Bey El-Euldj.

IBRAHIM BEY EL-EULDJ.
1144. — (1703).

Ce bey était un chrétien renégat, ainsi que l'indique sa qualité d'*Euldj*, et l'on sait qu'à ces époques où la piraterie barbaresque exerçait tant de ravages sur toutes les côtes du bassin méditerranéen, beaucoup de ces malheureux captifs, soit, pour améliorer leur sort, soit par oubli ou indifférence de tout principe religieux, abjuraient sans peine la foi de leurs pères et embrassaient l'islamisme, certains alors, pour peu qu'ils eussent de l'ambition et quelques talents, de se faire une position et même d'arriver aux plus hauts emplois.

Celui-ci était un homme actif, intelligent, d'une remarquable beauté physique ; mais sans principes de morale et prenant sans scrupule et sans justice le bien de ses administrés.

L'année même de sa nomination, mourut le cheïkh-el-islam, Sidi Mohammed-ben-Lefgoun, auquel succéda son fils Bedr-ed-Dine. Il fut promu à ces fonctions par le douletli, Moustafa Dey, suivant acte en date du premier jour du mois de châban 1114 de l'hégire (21 décembre 1702), portant au haut de la marge l'empreinte d'un sceau sur lequel est écrit en

1. *Voyage sur les côtes de Barbarie*, en 1724 et 1725, par Peyssonnel, publié par Dureau de la Malle, page 332, premier tome. Déjà, à la page 299, il avait parlé de cette campagne de Mourad Bey contre Constantine, qu'il place alors en l'an 1705, et où il dit que Mourad fut fait prisonnier. Ce sont deux erreurs qu'il prend soin, du reste, de rectifier lui-même plus loin, ainsi que nous venons de le voir.

arabe : «Celui qui s'appuie en Dieu, Moustafa Dey», avec une légende en turc, et au bas l'homologation d'un *adel*, avec l'homologation d'un autre personnage écrite sur la marge de ladite page.

Ces mêmes pouvoirs furent confirmés trois semaines après par le nouveau bey, ainsi que nous l'apprend une pièce authentique écrite par son ordre et qui se termine ainsi : «Salut de la part du serviteur du pauvre devant son maître, Ibrahim-ben-Abd-Allah, que Dieu lui soit propice !

«Ecrit dans la dernière dizaine du mois de châban de l'année 1114 (10-19 janvier 4703).».

Son cachet porte ces mots : «Celui qui se confie en Dieu, Ibrahim-ben-Abd-Allah», avec le millésime 1114.

Nous remarquerons ici en passant que tous les renégats prenaient le nom patronymique de *Ben-Abd-Allah, fils du serviteur de Dieu*. En reniant ainsi le nom de leur père suivant la nature, ils rendaient en secret hommage à Dieu, père de tous les êtres vivants.

En 1117 (1705), la guerre éclata entre Alger et Tunis. Les troupes algériennes, commandées en personne par le dey d'Alger, Moustafa, s'emparèrent de la ville de Kef, après une brillante victoire remportée sur Ibrahim, bey de Tunis, qui fut fait prisonnier avec son frère Mohammed. De là elles marchèrent sur Tunis, suivies d'une multitude de tribus rebelles et ayant tout dévasté sur leur passage. Elles établirent leur camp au lieu dit Bou-Medjous, pour y attendre le résultat des négociations de paix précédemment entamées entre le nouveau bey de Tunis, Hosseïn-ben-Ali, qui avait succédé à Ibrahim, et le dey Moustafa. Ces négociations n'ayant point abouti, les hostilités recommencèrent presque aussitôt (2 septembre 1705). Mais, après un mois de siège et à la suite de plusieurs engagements malheureux, les Algériens, abandonnés par une partie des tribus tunisiennes qui s'étaient d'abord jointes à eux, durent précipitamment lever le siège.

« Craignant que tous ses auxiliaires, imitant ce dangereux exemple, ne tournassent leurs armes contre lui-même, le dey Moustafa résolut de se retirer aussitôt pour éviter d'être pris entre deux feux. Le danger était imminent, et il fallait l'éviter au plus vite. Aussi, le 18 du mois de djoumad-el-tania (5 octobre), par une nuit fort obscure, les Algériens levèrent précipitamment leur camp, en abandonnant un matériel immense. A la pointe du jour, la cavalerie d'Hosseïn-ben-Ali fut lancée à leur poursuite, et fut assez heureuse pour s'emparer, à quelques lieues de Tunis, d'un convoi considérable de munitions de guerre, que le gouverneur de Bône avait envoyé à Moustafa Dey. — Depuis Tunis jusqu'à Sédira, la retraite des Algériens fut une véritable déroute. Harcelés de toutes parts par les Arabes et par les troupes de Hosseïn, envoyées à leur poursuite, ils durent apporter la plus grande précipitation dans leur fuite.»¹

Les faits que relate El-Anteri, au sujet de cette expédition, diffèrent

1. *Annales tunisiennes*, page 97.

sensiblement de ce qu'on vient de lire. Outre qu'il la place deux années plus tard, c'est-à-dire en 1119 (1707), ce qui est une erreur de chronologie (le pacha d'Alger étant alors Mohammed-Bakdache et non Moustafa), il dit : Moustafa Pacha arriva à Constantine et marcha sur Tunis, sous les murs de laquelle il resta campé un espace de quatre mois. Pendant ce temps, il entretint des pourparlers avec les soldats composant la garnison de la ville, qui lui promirent de se ranger sous son obéissance. Alors il leur ordonna de s'emparer de la personne du bey de Tunis, ce qu'ils firent. Mais quand, à leur tour, ils lui demandèrent de tenir avec eux les promesses qu'il leur avait faites, celui-ci ne s'étant pas exécuté, ils se tournèrent contre lui et lui livrèrent bataille. Vaincu, il fut obligé de lever le camp, sans avoir pu entrer à Tunis.

Quand il arriva à Alger, il trouva un autre pacha installé à sa place. Il s'enfuit et se réfugia dans la zaouïa de Sidi-Ali-ben-Mebarek, dans la province d'Alger, où il resta jusqu'à sa mort.

M. A. Rousseau, dans les *Annales tunisiennes*, dit que, rentré à Alger, il tomba victime d'une révolution et fut étranglé.

Ibrahim Bey, qui avait suivi le pacha Moustafa dans son expédition contre Tunis, et qui avait partagé sa bonne comme sa mauvaise fortune, dût également fuir pour ne pas tomber sans doute sous les coups de la vindicte populaire qui, dans le pays où règne la force, s'attache toujours au vaincu.

De ce bey, descendent les Oulad-ben-Labiad, une des principales familles de Constantine, dont il existe encore aujourd'hui des membres.

Il fut remplacé par Hamouda.

HAMOUDA BEY.

1119. — (1707).

Ce bey était Arabe d'origine. Nous ne connaissons rien de particulier sur son gouvernement, pas plus que sur le gouvernement des cinq beys qui l'ont suivi, et dont nous devons nous contenter d'enregistrer les noms, avec la date de leur élévation.

Ces cinq beys sont :

ALI-BEN-HAMOUDA BEY.

1120. — (1708).

HOSSEIN-CHAUCHE BEY.

1121. — (1709).

ABD-ER-RAHMAN-BEN-FERHAT BEY.

1122. — (1710).

HOSSEIN dit DENGUEZLI BEY.**1122. — (1710).**

Il était Turc de naissance.

ALI-BEN-SALA-BEY.**1122. — (1710).**

Il gouverna la province de 1710 à 1713, et renonça volontairement au pouvoir pour se rendre à la Mecque. Quand il revint du pèlerinage, il se retira chez les Oulad-Khelouf de la Medjana, dans la zaouïa de Sidi Ahmed-ben-Ali, où il vécut en cénobite jusqu'à la fin de ses jours.

Ali-ben-Salah avait trois filles, qu'il maria à des personnages des Oulad-Mokran de la Medjana¹.

A voir la rapidité avec laquelle se sont succédé ces cinq beys, dans un espace de moins de quatre années, et le fait de la démission volontaire du sixième, on peut en conclure que cette époque, ainsi que le disent les indigènes, fut marquée par des troubles et des révolutions qui occasionnèrent des massacres nombreux et de grands événements. Mais les détails nous font complètement défaut, et rien de ce qui pourrait nous intéresser, sur cette période de temps, ne nous a été conservé.

M. Berbrugger, dans un article ayant pour titre : *Épitaphe d'Ouzan-Hassan, le conquérant d'Oran en 1708*, rapporte que le dey Bakdache, n'ayant pu payer les janissaires, parce que le bey de Constantine s'était enfui à Tunis avec le montant de l'impôt triennal (*denouche*), au lieu de le lui apporter, fut tué dans le mois de mars 1710 (moharrem 1112)².

Ce bey dilapidateur, M. Berbrugger ne le nomme point, sans doute parce que l'histoire locale, à laquelle il emprunte ce récit, ne lui a pas fourni un tel renseignement. Mais en nous reportant à la date du meurtre du dey Bakdache arrivé, au mois de moharrem, qui commence l'année 1122, il est évident que le bey dont la fuite fut ainsi cause de la mort du dey, ne peut être que Hossein-Chaouche ; car l'événement dut se passer avant le mois de moharrem, qui correspond au mois de mars 1710, et qui était, en effet, l'époque habituelle du versement du *denouche*, et puisque, suivant la chronologie de nos beys, Hossein-Chaouche était gouverneur de Constantine en l'année 1121, c'est bien lui l'auteur du vol des deniers publics qui, par contre-coup, causa la mort du dey Bakdache.

Sur ce fait, pas plus que sur tant d'autres, nous n'avons pu obtenir d'autres renseignements que ceux que nos propres inductions nous fournissent. Cependant, à mesure que nous avançons vers les temps modernes, le jour commence à se faire dans cette nuit de l'ignorance et de l'oubli ; les souvenirs

1. Nous devons ce renseignement à l'obligeance de notre collègue, M. L. Féraud, interprète militaire, qui le tient lui-même des Oulad-Mokran.

2. *Revue africaine*, année 1865, page 124.

livrés par la tradition prennent plus de consistance, et les documents européens vont même nous prêter un utile secours. C'est ainsi que nous allons emprunter au célèbre naturaliste Peyssonnel, qui visita la Régence en 1725, certains détails fort curieux sur le caractère et le gouvernement du bey Hosseïn, successeur d'Ali Bey, et dont l'histoire locale a conservé d'ailleurs un assez vivant souvenir.

KELIAN-HOSSEIN BEY, dit BOU-KEMIA.

1125. — (1713).

Les troubles qui avaient agité la province, pendant ces dernières années, devaient avoir une réaction favorable au maintien de la paix et à la prospérité du pays, sous un prince assez fort pour imposer son autorité, et assez habile pour faire tourner au profit de sa politique l'état de fatigue où se trouvaient plongés les esprits. Ce double rôle, de maître absolu et de pacificateur, échut au bey Kelian-Hosseïn, plus connu sous le nom de Bou-Kemia, *l'homme au poignard*, et la longue durée de son gouvernement, qui se maintint, intact de toute révolution, pendant vingt-trois années consécutives, prouve qu'il était bien à la hauteur de sa tâche.

Son premier soin fut de pacifier le pays, et on ne peut douter qu'il y réussit de la manière la plus complète, puisque deux voyageurs européens, Peyssonnel et le docteur Shaw, parent, à peu près à la même époque, parcourir en toute sécurité la province, sans être inquiétés par les populations dont ils traversaient les territoires, malgré leur titre de chrétiens.

Lorsque, pour la première fois, Peyssonnel rencontra le bey Hosseïn (31 janvier 1725), celui-ci était campé dans la plaine des Segnia, occupé à faire rentrer l'impôt.

«Son armée, dit-il, était composée alors de douze pavillons turcs, chaque pavillon de vingt-cinq hommes, ce qui faisait environ trois cents hommes, la plupart renégats. Toutes les tentes étaient posées sans aucun ordre, et il y avait plusieurs douars d'Arabes, dont les tentes formaient le rond et entouraient le camp. Ces Arabes sont presque tous entretenus et forment un secours aux Turcs¹. Le bey avait trois tentes : une pour lui, une pour ses femmes et la troisième pour sa cuisine. Le bey, nommé Assem (lisez Hassen et mieux Hosseïn), est un vénérable vieillard âgé de plus de soixante-dix ans, et qui règne depuis treize ou quatorze ans. Nous le trouvâmes assis au milieu de sa tente, sur un matelas avec trois grands carreaux, les officiers à ses côtés, d'autres Turcs assis formant un rond, et les Arabes derrière ceux-ci, les uns accroupis, les autres à genoux et le dernier rang debout, ce qui faisait un spectacle fort joli. Quelques renégats et les esclaves étaient derrière lui. Le bey ou général turc, n'a rien de superbe ni de grand dans

1. C'étaient les gens de la zmla, dont nous avons fait plus haut connaître l'origine.

son train, il n'a aucune garde particulière, quoique son autorité soit suprême. Il ne connaît d'autre loi que sa volonté ; tout tremble à son commandement¹.»

Suivent les défaites sur les forces militaires de la Régence, sur l'impôt du denouche et sur quelques chefs des tribus. Puis, le voyageur continue :

«Le premier de ces chefs, Boisis (Bou-Aziz), donne bien souvent de la peine tant au bey de Tunis qu'à celui de Constantine. Il fut attaqué l'année dernière par ces deux puissances, et ce qui se passa à cette attaque mérite d'être rapporté.

«Sultan Boisis est le chef ou le scheïk d'une nation² arabe qui habite un pays appelé des Anemchas (Hanencha), situé sur les frontières des royaumes de Tunis et d'Alger, dans la Numidie, et dans le désert du Sahara.... Il est assez puissant, et on lui a vu mettre jusqu'à huit mille cavaliers sur pied. L'année dernière (1724), le bey de Constantine et celui de Tunis furent l'attaquer à l'improviste : car c'est la coutume des Turcs de donner sur les nations qu'ils veulent soumettre, sans leur laisser le temps de se mettre en défense et de faire retirer leurs bestiaux.

«Sultan Boisis (car c'est le titre que ceux de sa nation lui donnent), fut attaqué et défait en même temps par Assem, bey de Constantine, qui lui enleva plus de huit mille chameaux, les bœufs et mêmes les tentes. Le bey, non content de cette capture, voulait le prendre ; mais il trouva des esprits faibles à qui l'avantage que les Turcs venaient de remporter avait ôté le courage, et qui lui dirent nettement qu'ils avaient résolu de se soumettre. Ce pauvre sultan était au désespoir et se voyait perdu, lorsque sa fille, appelée Elgie-bent-Boisis-ben-Nazer³, se fit apporter ses vêtements les plus beaux et, s'étant vêtue, monta à cheval, appela les femmes et les filles ses parentes ou ses amies, qui montèrent aussi à cheval. Elle harangua les femmes en leur disant : — Puisque ces hommes n'ont pas le courage d'aller contre les Turcs, qui viendront bientôt nous violer à leurs yeux, allons nous-mêmes vendre chèrement notre vie et notre honneur, et ne restons plus avec ces lâches. — Puis découvrant sa gorge et la montrant aux hommes, elle leur cria : — Enfants de Nazer, qui voudra sucer de ce lait n'a qu'à me suivre ! — Les Arabes, piqués de l'héroïsme de cette fille, donnèrent sur les Turcs avec tant de violence qu'ils défirent le camp, remportèrent une partie du butin qui leur avait été enlevé, firent prisonnier le khalifa et dépouillèrent tous les Turcs. Voilà une action qui mérite d'être conservée dans l'histoire. L'on voit que, dans tous les pays, on trouve des femmes fortes, des Jeanne-d'Arc, des Pucelle d'Orléans.»⁴

1. Peyssonnel et Desfontaines, *Voyages dans les régences de Tunis et d'Alger*, publiés par M. Dureau de la Malle, en 1838, page 289.

2. Il est évident que le sens du mot *nation*, employé par Peyssonnel, ne saurait être pris dans son acception ordinaire, et doit être ramené, ainsi que dans les passages suivants, à celui plus restreint que nous attachons au mot de *tribu*.

3. Lisez : Euldia-bent-Bou-Aziz-ben-Naceur.

4. Même ouvrage, page 292 et suivantes.

Peyssonnel cite encore une autre femme, la princesse Aumoni (lisez Oum-Hani), femme d'un chef qui commandait dans le Sahara, et qui, après la mort de son mari, prit le commandement de ces peuples. «Elle va elle-même, dit-il, à la tête de son armée ; elle a livré plusieurs combats aux Turcs et fait des actions de bravoure mémorable, qui l'ont fait considérer et craindre tant de ceux de sa nation et de ses voisins que des Turcs eux-mêmes. Elle a battu plusieurs fois le bey de Constantine, qui, pour s'acquérir son alliance et son amitié, a épousé, l'année passée, la fille de cette princesse. Il est curieux de voir cette véritable amazone commander et régner sur des peuples qui méprisent si fort le sexe féminin.»

Le 2 février, Peyssonnel quitta le camp du bey et arriva, sur le soir, à Constantine, où il passa trois jours. De là il revint à Bône et en repartit le 6 juin suivant pour Alger, en repassant par Constantine. Mais pour obtenir l'escorte qui devait l'accompagner jusqu'à la capitale de la Régence, il dut aller retrouver le bey, qui était en ce moment campé avec ses troupes auprès des ruines de Zana, sur les confins du territoire des Oulad-Abd-en-Nour. Il l'y rejoignit au moment où ces derniers, vaincus plutôt par ses bons procédés que par ses armes, venaient de faire entre ses mains leur soumission¹.

La rencontre eut lieu le 14 juin. «Le bey, dit Peyssonnel, avait avec lui vingt-cinq pavillons, ou environ six cents Turcs. Il avait dispersé le reste de ses troupes que le divan lui avait envoyées. Dix pavillons avec le chef étaient du côté de Storax et de Gigeur (lisez Stora et Djidjeli), vers le pays des Kabayles, et un autre de ses officiers commandait dix autres pavillons du côté des Anencha. Il nous reçut fort gracieusement.... Le lendemain de notre arrivée, il décampa et nous marchâmes avec lui.»²

Le 15, la colonne expéditionnaire, à laquelle se trouvait ainsi mêlé notre voyageur, arriva à Taca (ou Aïn-Taga) ; le 16, à Amoula-Senab (lisez Oum-el-Asnab ou Asnam) ; le 17, à Métacasem (lisez Medracen), en ne faisant que quatre lieues de marche par journée, et le 18, elle campa auprès d'un ruisseau appelé Ouel-Serga (Oued-Serka). «Le bey, continue le narrateur, avançait dans la montagne d'Aurès, pour poursuivre le sultan Boisis. Ce sultan s'était joint au beau-frère du bey qui commande dans ces montagnes. Dès que nous fûmes arrivés dans la plaine que la nation du beau frère du bey avait semée, le bey fit lâcher tous les chevaux et les chameaux dans le blé, et le soir il y fit mettre le feu. Ainsi nous achevions de détruire les moissons du pays. Dans des endroits, la sécheresse avait empêché le grain de germer ; dans d'autres et dans presque tout le royaume, les sauterelles avaient presque tout dévoré, et nous gâtions le peu qui restait. Les Maures, de leur côté, mettaient aussi le feu aux endroits par où nous devons passer : telle est la politique de ce pays, de tout détruire et de tout abîmer. Nous restâmes,

1. Voir la notice sur les Oulad-Abd-en-Nour, publiée, en 1864, par M. Féraud, interprète de l'armée.

2. Page 325 de l'ouvrage cité plus haut.

le 19 et le 20, dans ce camp où je traitai Agi-Abès¹, grand écrivain ou ministre du bey.

«Le 21, nous fûmes remiser près des ruines d'Avèges, qui est peut-être l'ancienne Vaga, où l'on ne trouve rien de considérable.... Le 22, nous entrâmes dans les montagnes d'Aurès... Elles sont habitées par des peuples braves, descendants de ces anciens Chauvies (lisez Chaouïa), dont parle Marmol. Réfugiés dans ces montagnes, ils craignent fort peu les Turcs, qui ne peuvent les forcer dans les retranchements que la nature leur a donnés. Cependant, comme ils sont obligés de descendre dans des endroits praticables pour y semer, alors les Turcs les obligent à payer la garame (ou impôt), sans quoi ils brûlent ou enlèvent leurs moissons. Ces peuples, que l'on appelle Ouled-bel-Cassem, ou qui ont d'autres noms, parce qu'il y a plusieurs nations ou familles dans ces montagnes, étaient commandés par le sultan Sistera², un des plus braves hommes qui aient paru dans ces quartiers. Il fut trahi et tué par les ordres du bey, qui épousa sa fille quelque temps après. Son fils, beau-frère du bey, commande aujourd'hui. Le 24, le sultan Boisis et le beau-frère du bey envoyèrent deux courriers avec des lettres pour se ménager un accommodement ; mais le bey, qui ne veut plus rien entendre depuis l'année passée que son khalife fut défait par les Arabes de Boisis commandés par sa fille Elgie, fit couper la tête de ces deux envoyés sans autre forme de procès.»³

Cependant aucun engagement n'eut lieu entre les troupes du bey et celles de Bou-Aziz. La colonne séjourna jusqu'au 4 juillet autour de Lambèse, ce qui permit à notre voyageur de parcourir ces belles ruines dont vingt années d'explorations continues, exécutées de nos jours, n'ont pu encore épuiser la mine si féconde des richesses archéologiques qu'elles renferment. Le bey se contenta de quelques contributions en bœufs et en mules, que les habitants de ces montagnes lui donnèrent. Après quoi il reprit le chemin de Constantine, et le 10 le camp fut se reposer près des ruines de Sigus.

Le surlendemain, 12 juillet, Peyssonnel prit définitivement congé du bey, pour continuer sa mission, qui était de se rendre par terre jusqu'à Alger. Voici l'éloge qu'il fait de ce prince.

«Je ne dois pas passer sous silence toutes les gracieusetés que je reçus d'Assem Bey. Ce général, après que M. de Salve⁴ m'eut quitté, me fit donner un *gueiton* ou pavillon pour y loger avec mon équipage, et ordonna qu'on apportât à manger pour moi et mes domestiques, et qu'on donnât de l'orge à mes chevaux... Outre cela, j'avais souvent l'honneur de manger avec lui,

1. El-Hadj-Abbas-ben-Djelloul, dont nous aurons occasion de parler plus loin.

2. Lisez probablement Si Sdira.

3. Même ouvrage, page 335 et suivantes.

4. M. de Salve, alors agent de la Compagnie d'Afrique à Bône, avait accompagné Peyssonnel dans son second voyage, pour le recommander au bey et lui parler en même temps de quelques affaires qui regardaient la Compagnie. Il l'avait quitté au camp d'Oum-el-Asnam, pour retourner à Bône.

j'allais prendre le café et fumer dans sa tente, et il me conviait d'y passer le gros des chaleurs... J'étais d'ailleurs bon ami de son ministre, qui faisait bien meilleure chère que le bey, et chez qui je mangeais tous les jours. Enfin je trouvai dans ce camp tous les agréments, non pas ceux qu'un chrétien pourra souhaiter, mais ceux auxquels une puissance turque pourrait prétendre. Lors de mon départ, il m'envoya son *kazanadar* ou trésorier, avec ordre de me donner pain, riz, confitures, dattes, couscoussou, enfin tout ce qui pouvait m'être nécessaire, et, par comble d'honnêteté, il me fit présent d'une fort jolie jument le jour de mon départ.»¹

Ici s'arrête la relation du voyageur français, en ce qui concerne le bey Bou-Kemia. N'ayant plus à notre disposition un narrateur aussi bien renseigné et aussi fidèle à raconter ce qu'il a vu, nous devons franchir un espace de dix années sur lequel les chroniques locales sont muettes, et nous reporter à l'année 1735, où eut lieu la mémorable expédition contre Tunis. Voici les causes qui y donnèrent lieu, suivant ce que nous lisons dans l'ouvrage de M. Alphonse Rousseau².

A la suite de révoltes survenues entre Hossein Bey, qui, depuis 1707, régnait en maître souverain sur la régence de Tunis, et son neveu, Ali Pacha, qu'une ambition déçue avait jeté dans le parti de la révolte, les hostilités avaient éclaté ouvertement entre les deux princes. Mais ce dernier, après avoir tenu pendant quelque temps la campagne, avait vu son armée taillée en pièces, et s'était sauvé avec son fils, Younès, sur le territoire algérien, où il fut demander un asile et un appui au dey régnant, qui était alors Abdi Pacha.

Pendant plusieurs années, et malgré les instances du bey de Tunis qui demandait la mort de son rival, Abdi Pacha ne voulut prendre d'autre engagement que celui de tenir étroitement emprisonné celui qui s'était fait son hôte, moyennant un prix de dix mille sequins que le bey s'obligea de verser régulièrement au trésor public. Mais au commencement de 1735, cette pension n'ayant point été payée, Ibrahim, qui avait succédé à Abdi, cédant aux sollicitations des partisans d'Ali Pacha qui étaient fort nombreux dans la Régence, prit les armes en faveur de son prisonnier.

Il mit sur pied trois mille hommes sous le commandement du *Khaznadar*, mille sous celui d'Ali lui-même, et écrivit au bey de Constantine de se joindre à eux, avec tout ce qu'il pourrait disposer de forces.

Quand le corps expéditionnaire parti d'Alger arriva à Constantine, Bou-Kemia était prêt avec ses troupes régulières et irrégulières. Dès-lors, l'armée étant ainsi au grand complet, on put, sans retard, faire route sur Tunis. On était au mois de Hidja 1147 (mai 1735).

Pendant que l'armée algérienne était en marche le bey de Tunis, se ravisant, fit proposer au dey, par l'entremise du bey de Constantine, une somme de 5.000 piastres, s'il voulait renoncer à ses projets ; mais cette offre arrivait trop

1. Même ouvrage, page 363.

2. *Annales tunisiennes*, page 112 et suivantes.

tard, car déjà l'armée ennemie avait franchi la frontière et les hostilités avaient éclaté. Alors le bey prit le commandement en chef de toutes les forces tunisiennes et se porta au devant des Algériens (fin de rebîé-el-aouel 1140, 19 août 1735)¹.

Les deux armées se rencontrèrent sur les bords de l'Oued-Meliana, à Smendja. Pendant seize jours, les hostilités se bornèrent, de part et d'autre, à quelques escarmouches de cavalerie ; mais les contingents arabes, sur la fidélité desquels le bey croyait pouvoir compter, ayant décampé secrètement, ou s'étant même joints à l'ennemi, cette défection précipita le dénouement de l'action générale.

«Une partie de l'armée algérienne sous les ordres de Kélian (Hosseïn-bou-Kemia), gouverneur de Constantine et ennemi juré de Hosseïn Bey, se mit en marche à la tombée de la nuit, passa en silence la rivière et tourna les retranchements des Tunisiens, de manière à les placer entre deux feux. Instruit de ce mouvement par ses espions, Hosseïn Bey résolut de sortir de l'inaction. Aussitôt laissant à son fils, Mohammed Bey, la garde et la défense du camp, il se mit à la tête d'une forte division de ses troupes et se porta en toute hâte sur la colonne ennemie ; mais celle-ci ayant opéré un nouveau mouvement qui laissait la rivière entre eux et les Tunisiens, la division de Hosseïn Bey ne put la rencontrer. Mohammed Bey, qui était demeuré au camp, apprenant qu'une autre colonne algérienne se trouvait à portée de ses coups, marcha aussitôt à sa rencontre, et, grâce à sa cavalerie et à quelques pièces d'artillerie dont le feu fut très-habilement dirigé, il réussit à tailler en pièces les Algériens², et à leur enlever un certain nombre de prisonniers. Pendant que ce combat s'engageait, la colonne algérienne, aux ordres de Kelian atteignait, à la faveur d'une brume épaisse, le camp tunisien, demeuré presque sans défense, et s'en rendait maître sans grands efforts. Aussitôt Hosseïn Bey, prévenu de ce désastre, accourt sur les lieux avec sa cavalerie pour tâcher d'en arrêter les effets ; mais il est trop tard et, d'ailleurs, le nombre de ses ennemis l'emporte sur la valeur de ses troupes³.

«Blessé grièvement à la cuisse, il se hâta de réunir les débris de son armée et, apprenant que la division de son fils, accourue au secours du camp, venait d'être battue à son tour, il ordonna précipitamment la retraite sur Zaghouan d'abord, puis sur Kaïrouan, où il fut rejoint par ses fils, Mohammed et Ali Bey. Cette bataille décisive fut livrée le 16 rebîé-et-tani 1148 (4 septembre 1735).»

Par ce récit, on voit que tout l'honneur de cette journée fut pour le bey de Constantine, et que, sans lui, la victoire éclatante que venaient de remporter

1. El-Anteri dit qu'il se porta du côté de Kaïrouan ; mais c'est évidemment une erreur.

2. C'est-à-dire ceux qui faisaient partie de la colonne commandée par le khaznadar ou par Ali pacha.

3. Il ne faut pas perdre de vue que ce récit émane d'un historien tunisien, Hadj-Hamouda-ben-Abd-el-Aziz, qui a dû chercher à atténuer autant que possible, ce que cette défaite avait d'humiliant pour son amour-propre national.

les Algériens, aurait probablement tourné en une vaste défaite.

Le lendemain, ce qui restait à Tunis d'autorités résolut de faire sa soumission immédiate, et Ali Pacha, que les troupes algériennes venaient de placer sur le trône, fit son entrée solennelle le 7 septembre.

«L'armée algérienne resta dix jours encore campée sous les murs de la ville, dont une partie fut pillée par ses bandes de soldats indisciplinés. Elle leva ensuite le camp et reprit la route de la frontière de l'ouest, traînant à sa suite trente-cinq mules chargées d'argent, montant de la contribution de guerre qu'Ali Pacha acquitta entre les mains d'Ibrahim-Khasnadji, indépendamment du tribut de cinquante mille piastres que la Régence s'engageait à acquitter annuellement au gouvernement d'Alger.»¹

Le bey Bou-Kemia qui, dans cette campagne, s'était montré aussi brillant homme de guerre qu'il était bon administrateur, fut reçu à Constantine avec le plus grand enthousiasme. Les poètes du temps composèrent des louanges en son honneur, et tous ses sujets s'empressèrent de lui témoigner leur admiration et leur estime.

Au printemps de l'année suivante, il demanda au pacha d'Alger l'autorisation d'aller en personne lui présenter ses hommages. Cette autorisation lui ayant été accordée, il se mit en route pour la capitale, escorté d'un brillant cortège et suivi d'un tribut considérable, qui, dans tous les cas, ne pouvait manquer de lui gagner la considération et les bonnes grâces du pacha et de sa cour. Aussi lui fit-on à Alger une réception magnifique. Le pacha le confirma dans son commandement et n'eut pour lui que des paroles de remerciements et d'éloges.

Après huit jours passés en fêtes et en honneurs, Bou-Kemia reprit le chemin de Constantine, où il continua à gouverner en souverain, maître absolu du cœur de ses peuples, jusqu'à sa mort, qui arriva dans le courant de l'année 1149 de l'hégire (1736 de J.-C.)

La durée de son gouvernement avait été de vingt-trois années. C'est, de tous les beys qui se sont succédé à Constantine, celui qui a le plus longtemps conservé le pouvoir en main. Il devait être, quand il mourut, d'un âge fort avancé si, comme le dit Peyssonnel, il avait plus de soixante-dix ans à l'époque où celui-ci le vit, c'est-à-dire onze années auparavant ; et ce qui paraîtra fort remarquable, c'est qu'étant ainsi âgé d'au moins quatre-vingts ans quand il prit part à l'expédition contre Tunis, il ait pu si bravement

1. A son retour à Alger, le khasnadji n'ayant point reçu de présent des nationaux français, ainsi que c'était la coutume, leur en témoigna un grand ressentiment, suivant ce qu'il résulte d'un passage contenu dans la pièce n° 35 du *Recueil des archives*, publié par M. Albert Devoux, page 39, où il est dit : «Aujourd'hui, treize mars de l'année mil sept cent trente-sept, nous, soussignés, ayant pris en considération les usages établis en certaines occasions, du nombre desquelles il nous a paru qu'il fallait mettre le retour du cazenadar, qui doit rentrer demain après une absence de six mois ; nous étant aussi rappelé tout le ressentiment qu'il a marqué de ce qu'à son retour de Tunis, il y a dix-sept mois, la nation française s'était abstenue de lui marquer plus particulièrement par un présent la joie qu'elle avait de son retour, etc. avons jugé qu'il était indispensable de lui faire présent d'un caffetan de drap d'or.»

commander les troupes rangées sous ses ordres, et supporter la fatigue d'une campagne aussi lointaine et aussi périlleuse.

L'auteur du premier *Essai d'une histoire de Constantine*, Salah-el-Anteri, le fait mourir en l'année 1140 (1727 de J.-C.), et n'attribue à son gouvernement qu'une durée de quinze années. Mais c'est évidemment une erreur ; car l'expédition contre Tunis à laquelle il nous dit lui-même que ce bey prit la plus glorieuse part, n'eut lieu qu'en l'an 1148. Et d'ailleurs nous voyons, par la date empreinte sur le cachet du bey Bou-Hanek, son successeur, que celui-ci ne fut investi du commandement qu'en l'année 1149 (1736). Il est vrai qu'El-Anteri raconte l'expédition de Tunis sans fixer de date, ce qui est assez l'usage des chroniqueurs, ses devanciers.

C'est sous le règne de ce prince que fut édiflée la mosquée dite Souk-el-Rezel, convertie par les Français en église catholique et devenue aujourd'hui cathédrale, depuis que Constantine a été érigée en évêché. Le fondateur de cette mosquée fut ce même El-Hadj-Abbas-ben-Djelloul, qui remplissait auprès du bey les fonctions de bach-kateb ou ministre secrétaire, garde des sceaux, et qui fut, pendant quelques jours, l'ami particulier et l'amphitryon préféré de Peyssonnel.

M. Cherbonneau, dans un article inséré dans l'*Annuaire archéologique* de la province de Constantine¹, a restitué à cette mosquée le nom de son véritable fondateur, d'après les renseignements qui lui ont été fournis par le petit-fils d'Abbas, Moustafa-ben-Djelloul, ancien cadi hanafi de Constantine. Ce fut en l'année 1143 (1730 de J.-C.), qu'El-Hadj-Abbas fit bâtir, à ses frais, cette mosquée. Le bey Hosseïn, qui n'était pas exempt des petites faiblesses de l'envie, jaloux de la renommée que cette œuvre devait attacher au nom de son bach-kateb, gravé sur le frontispice de l'édifice, fit, après sa mort, substituer le sien propre à celui du véritable fondateur, sur le marbre commémoratif destiné à transmettre à la postérité le souvenir de cette fondation. Il est bon, cependant, d'ajouter qu'avant de commettre ce délit de faux en matière d'épigraphie, il avait exigé d'El-Hadj-Abbas qu'il le laisserait contribuer avec lui pour moitié dans les dépenses, et que ce ne fut qu'à la sollicitation des détracteurs envieux, qu'il fit effacer le nom d'Abbas pour y substituer le sien. Ce fait ne saurait néanmoins ternir la gloire de ce prince, et nous devons le considérer comme l'un des meilleurs et des plus sages administrateurs de ce pays, où les bons ne furent jamais que l'exception.

Son successeur fut le bey Hassen-Bou-Hanek.

1. Année 1854, page 102.

HASSEN-BEY-BEN-HOSSEIN, dit BOU-HANEK
1149. — (1736).

Ce bey, que la plupart des listes chronologiques publiées jusqu'à ce jour désignent sous le nom de Hosseïn, et auquel nous restituons son véritable nom qui est Hassen, ainsi que le porte son cachet que nous avons vu apposé sur nombre d'actes passés sous nos yeux, fut encore un de ces rares gouverneurs dont l'administration fait époque dans le pays.

Marchant sur les traces de son prédécesseur, il sut, comme lui, maintenir pendant tout son règne la tranquillité, cette première condition de la fortune et du bien-être publics, et consacrer aux travaux de la paix le temps que d'autres employaient à guerroyer et à détruire. C'est ainsi qu'il fit élever la mosquée de Sidi-l'Akhdar, une des plus belles de Constantine, avec son minaret de forme octogonale, qui n'a pas moins de vingt-cinq mètres de hauteur sur la rue Combes, et dont les constructions ne furent achevées que vers la fin de châban, l'an 1156 (octobre 1743), suivant l'inscription qui en décore l'entrée principale¹. Il s'occupa également de changer la physionomie de la ville, qui ne présentait à cette époque, au dire de Peyssonnel, que des maisons mal construites, bâties partie de briques cuites et partie de briques de terre simple, couvertes de tuiles rondes, des rues étroites et mal percées, malpropres dans l'hiver, sans pavé, sans aucune place, sans aucun édifice qui méritât la moindre attention. Il introduisit le goût des belles constructions, fit élever quelques monuments élégants et donna plus de régularité aux rues.

Ceux qui ont vu Constantine et ses rues, même quelques années après la conquête, auront sans doute peine à se figurer ce que devait être cette ville, ou plutôt cet amas de gourbis, entassés pêle-mêle entre d'étroites ruelles, avant les améliorations introduites par le bey Bou-Hanek et, plus tard, par Salah-Bey.

Les réformes administratives attirèrent aussi son attention. Ce fut lui qui déplaça le camp de la zmalâ, qui, depuis le bey Redjeb, occupait la vallée supérieure de l'Oued-Roumel, et lui assigna pour emplacement le territoire de Tikmert.

Sa réputation de bravoure fit rechercher son alliance par l'ex-bey de Tunis, Hosseïn, que les troupes algériennes avaient, quelques années auparavant, ainsi qu'on l'a vu plus haut, forcé d'abandonner sa capitale et de céder le trône à son compétiteur Ali Pacha. Hosseïn, qui s'était réfugié dans Kairouan où les troupes d'Ali, depuis près de cinq ans, le tenaient assiégé, se sentant de plus en plus pressé, envoya à Constantine son fils, Mohammed Bey, qui gouvernait pour lui la place de Soussa et toutes celles de la côte encore attachées à son parti, pour tâcher d'attacher à sa cause le gouverneur de cette province. Mohammed Bey s'y rendit vers le milieu de l'année 1152 (1739), tandis que son autre frère, Ali Bey, cherchait à faire le plus d'enrôlements

1. Voir les inscriptions arabes de la province de Constantine, par M. Cherbonneau, dans *l'Annuaire archéologique* de 1856, page 105.

possible au sein des grandes tribus de l'Est ; mais il échoua dans ses tentatives.

Malgré ce qu'une pareille proposition devait avoir de flatteur pour sa personne et d'attrait pour son ambition, Bou-Hanek ne voulut point trahir la cause d'Ali Pacha, pour laquelle son prédécesseur, Bou-Kemia, avait si bien combattu. Il fit plus ; il signa avec ce dernier un traité d'alliance offensive et défensive, et il n'est pas douteux que l'appui qu'il lui prêta en cette circonstance, soit en hommes, soit autrement, ne fut pour beaucoup dans la chute de Kairouan. Cette place fut prise d'assaut par les troupes d'Ali Pacha, aidées des renforts étrangers, le 16 safar 1153 (12 mai 1740), ce qui mit fin à la guerre civile qui, depuis sept ans, désolait Tunis. Le malheureux Hossein Bey fut tué, dans sa fuite, par un petit neveu Younès, qui lui trancha lui-même la tête. Deux de ses fils se réfugièrent à Alger, et le troisième, Ali Bey, choisit pour lieu de sa retraite la ville de Constantine¹, où le bey lui offrit une hospitalité généreuse, bien que précédemment il se fût montré hostile aux prétentions de son père et de sa famille.

Le gouvernement de Bou-Hanek ne fut troublé que par la révolte des Oulad-Saoula. Ces partisans de l'ancien régime, que nous avons vus, pendant près de cent ans, lutter tantôt sourdement, tantôt à main ouverte, contre l'établissement des Turcs semblaient, malgré le temps et les échecs nombreux qui avaient couronné leurs diverses tentatives, n'avoir point encore renoncé à leurs prétentions sur Constantine et son territoire. Il leur fit une rude guerre et les poursuivit sans relâche, jusqu'à ce que, décimés par le feu et abattus par les revers successifs qu'il leur infligea, ils vinsent lui demander *l'aman*. Ce fut comme la dernière et suprême protestation de la nationalité arabe contre l'envahissement des Turcs. Le vieux parti s'éteignit peu à peu, et désormais nul ne songea plus à relever ce drapeau, que le despotisme des vainqueurs avait tant de fois baigné dans le sang de ses adhérents.

Sous le règne de ce bey, raconte El-Anteri, il se passa un fait qui mérite d'être rapporté et qui a fait époque dans l'histoire de ce temps, puisque c'est de lui qu'est venu le dicton : *L'année de la guerre feinte*. Ce fait, le voici :

Des dissentiments s'étaient élevés entre le pacha d'Alger, alors régnant, et le bach-agma préposé à l'administration des affaires arabes. Comme ce dernier jouissait d'une influence considérable, le pacha, n'osant le faire périr ouvertement, résolut, pour se débarrasser de lui, d'employer la ruse, et voici la supercherie qu'il imagina.

Il le fit appeler et lui dit d'un ton confidentiel et avec un air de sincérité feinte : «Le pacha de Tunis s'est déclaré notre ennemi et refuse de remplir les engagements contractés envers nous. Vous allez vous rendre auprès du bey de Constantine pour mettre, de concert avec lui, une armée sur pied, et vous envahirez le territoire tunisien. Si, en présence de cette démonstration,

1. *Annales tunisiennes*, page 119 et suivantes.

le pacha effrayé consent à se libérer de ses obligations, votre but sera atteint et vous n'irez pas plus loin. Si, au contraire, il résiste, vous poursuivrez votre marche sur la capitale, et vous attendrez là les renforts en troupes et en munitions de guerre que je vous enverrai.»

Le bach-agma, prenant au sérieux la mission qui venait de lui être confiée, se hâta de quitter Alger, croyant courir à sa gloire, tandis qu'il courait à sa perte.

En effet, le pacha d'Alger faisait en même temps parvenir au bey Bou-Hanek une dépêche secrète ainsi conçue : «Le bach-agma, par ses intrigues et ses menées, s'est rendu coupable de trahison envers nous. Ne pouvant le condamner à mort publiquement, nous l'avons chargé d'une mission à entreprendre contre la régence de Tunis. Quand il arrivera auprès de vous, vous exécuterez ses ordres et vous vous hâterez de vous mettre en campagne. Mais lorsque vous serez en route, faites-le périr secrètement et ensevelissez son corps sous terre. Cela fait, vous reviendrez sur vos pas et abandonnez cette expédition.»

Quand le bach-agma arriva à Constantine, le bey, conformément aux instructions qu'il avait reçues, s'empressa d'obtempérer à ses ordres. Il rassembla à la hâte tout ce qu'il avait de forces en cavalerie et en infanterie, et dès que la colonne fut prête, les deux chefs quittèrent la ville. On se mit en marche ; mais après quelques jours de route, le bey, trompant la confiance de son collègue, lui fit avaler un breuvage empoisonné qui lui brûla les entrailles, et le lendemain il se réveillait dans la tombe. Le bey, ayant rempli le but de sa mission, rentra à Constantine, satisfait sans doute d'avoir si bien servi les ordres de son maître.

Il faut convenir que cette action n'est guère à la louange du bey Bou-Hanek, pas plus qu'à celle du pacha, son suzerain ; et c'est, cependant, le seul fait que l'historien El-Anteri ait cru devoir rapporter dans les quelques pages qu'il consacre à ce prince. Du reste, pas une réflexion, pas une parole de blâme à ce sujet, tant il semble que la trahison, sous le gouvernement turc, fut chose ordinaire et passée dans les mœurs publiques. Pour nous, qui comprenons autrement les lois de l'honneur et de la loyauté, nous flétrissons, comme elle le mérite, cette basse condescendance du bey Bou-Hanek à servir, par un acte de trahison, la volonté d'un maître assez lâche pour ne pas oser punir ouvertement un serviteur qu'il soupçonnait de révolte.

Toutefois, cet homme avait le cœur sensible et savait sans doute comprendre la douleur morale, puisqu'il savait l'éprouver pour lui-même. Nous en avons la preuve dans une lettre de condoléance que lui écrivait, quelques années après, un ami, le cheikh Ahmed-Zerrouk de Bône, au sujet de la mort de son petit-fils, Mohammed, «nouvelle lune lumineuse, étoile scintillante de clarté, bouton à peine éclos de jeunesse, espoir naissant, perdu des parents et des amis, aujourd'hui couché dans la fosse, parmi les tombes amoncelées», ainsi que s'exprime l'ami consolateur. Et, pour excuser à ses propres yeux les larmes que ce vieillard dut verser en perdant l'enfant qu'il chérissait de cet amour qu'ont les grands parents pour les êtres en qui

ils se voient une seconde fois renaître, il lui cite l'exemple de Sidi Abd-Allah-ben-Abbas, cousin du Prophète, et celui du Prophète lui-même, qui, à la mort, l'un de son père, l'autre de son fils, ne dédaignèrent pas d'en témoigner ouvertement leur profond chagrin. Cette lettre, dont le texte nous a été conservé dans le manuscrit de Bône, est datée de la première dizaine du mois de redjeb 1158 de l'hégire (première dizaine d'août 1745).

Enfin, après un gouvernement assez glorieux de dix-sept années, Bou-Hanek mourut paisiblement dans son lit et fut enterré dans la mosquée de Sidi l'Akhdar, où l'on écrivit, sur une pierre taillée en manière d'ogive, l'épithaphe dont voici la traduction :

«Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! Voici la tombe de Hassen Bey, fils de Hosseïn, mort en l'année 1167 (1753-54 de J.-C.), au sein de la bonté et de la grâce du Dieu vivant et éternel. Que la compassion du Très-Haut s'étende sur lui.»¹

Divers titres de propriété que nous avons eu à traduire, établissent que ce bey devait jouir d'une fortune considérable. Nous n'en citerons que deux pour appuyer ce que nous avons dit précédemment du cas que faisaient les musulmans de notre monnaie, tout en accablant de leurs malédictions ceux qui l'avaient frappée, et montrer le rapport qui existe entre la valeur vénale qu'avait la propriété à cette époque et celle qu'elle a acquise de nos jours.

Dans un acte du mois d'octobre 1747, par lequel il acquit de la famille des Ben-Djelloul, la terre d'Aïn-Guidjaou, on lit que cette vente fut consentie moyennant le prix de douze cents réaux², *monnaie des infidèles. Que Dieu voue leur domination à la ruine! Qu'il débarrasse la terre de leur présence!*» Jolis souhaits auxquels devait répondre, moins d'un siècle plus tard, le drapeau français flottant sur les murs de la Kasbah d'Alger.

Par un autre acte du mois de septembre 1751, il lui est fait cession de la propriété de Châb-er-Reças, en remboursement d'une créance de 600 réaux qu'il avait prêtés à un membre de cette même famille des Ben-Djelloul, et Châban, l'un d'eux, devient propriétaire de la totalité du Djebel-Ouache, estimé alors 650 réaux³.

Nous devons encore mentionner une pièce émanant de ce prince, par laquelle il autorise la famille des Ben-Ouadfel à ouvrir une école supérieure de droit dans la mosquée qu'il leur avait ordonné de construire à Foua ou Aïn-Phoua, l'ancien pagus de la république des Phuensiens⁴. Ce brevet, daté

1. Traduction de M. Cherbonneau, *Annuaire de la Société archéologique*, année 1856-57, page 103.

2. Cette même propriété, après être passée aux mains d'un Français, a été revendue, de nos jours, à un riche Arabe, moyennant le prix de 125,000 francs. Il est vrai d'ajouter qu'elle avait reçu des améliorations importantes en constructions et en plantations.

3. Cette propriété, qui borne tout le pâté montagneux qui domine Constantine au nord-est, ne comprend pas moins de dix à douze mille hectares. En 1863, les Ben-Djelloul en ont vendu à la commune de Constantine une parcelle de 300 hectares au prix de 50,000 francs, pour faire servir les sources nombreuses qui s'y trouvent à l'alimentation de la ville.

4. Voir, sur cette localité, les découvertes faites par M. Cherbonneau, année 1854-55, page 63 du *Recueil* précité.

de la fin de novembre 1745, montre que le bey Hassen-Bou-Hanek tenait à favoriser l'instruction chez ses administrés. C'est un titre de plus à ajouter à la louange de ce prince.

Il eut pour successeur Hosseïn Bey.

HOSSEIN BEY dit ZEREG-AINOÛ.

1167. — (1754).

Hosseïn, surnommé Zéreg-Aïnou (à l'œil bleu), exerçait déjà les fonctions de khalifa, quand il succéda au bey Bou-Hanek, dont il était le gendre. Son gouvernement fut de courte durée, comparativement à celui des deux beys qui venaient de le précéder ; mais il n'en fut pas moins bien rempli, ainsi qu'on va le voir.

Turc de naissance, il s'était enrôlé de bonne heure dans les rangs de l'odjak, où sa valeur et son courage l'avaient fait distinguer entre tous ses compagnons. Dans l'expédition contre Tunis, que le bey Bou-Kemia avait si heureusement conduite à bonne fin, il avait été la terreur des ennemis et le meilleur auxiliaire de son chef. Arrivé au pouvoir, il y déploya toutes les qualités d'un bon administrateur. Il réforma, en les complétant, toutes les branches de service dont l'ensemble constituait la forme de gouvernement implantée dans ce pays par les Turcs, et il assigna à chaque emploi ses attributions jusqu'alors restées mal définies.

Nous avons déjà fait connaître, au début de ce travail, l'organisation complète de cette administration, tout à la fois oligarchique et plébéienne. Nous n'y reviendrons pas ici. Disons seulement à la louange du bey Hosseïn que, plus que tous ses prédécesseurs, il sut comprendre ce que valait de force cette concentration de tous les pouvoirs en une seule main, et lui donner l'impulsion et la régularité nécessaires pour en assurer le succès.

Mais en même temps qu'il s'occupait de l'administration générale du pays, il donnait également ses soins aux améliorations à apporter dans la réglementation des divers services publics de la ville de Constantine. C'est ainsi qu'il voulut que tous les corps de métiers fussent constitués en corporations, ayant à leur tête un *amine* ou syndic, et qu'il établit des règlements fixant les rapports entre les propriétaires de terres et leurs fermiers ou serviteurs.

Il ne négligea pas non plus la rentrée des impôts, ce but suprême du gouvernement des pachas, et qui, pour beaucoup de beys, fut la seule et unique préoccupation. Seulement, il mit une certaine équité dans la répartition des charges, et exerça une certaine surveillance sur les agents chargés de la perception.

Mais la guerre allait bientôt l'arracher aux soins du gouvernement intérieur de la province, et le ramener sur le chemin de Tunis, qu'il connaissait déjà pour l'avoir parcouru en vainqueur.

Nous avons raconté précédemment comment, à la suite de la prise de Kaïrouan par les troupes d'Ali Pacha, commandées par son fils Younès, les enfants du malheureux Hossein-Ben-Ali avaient été contraints de chercher un refuge, l'un à Constantine et les deux autres à Alger. Par un revirement de politique assez commun dans les états où la volonté du souverain est tout, nous allons voir ces mêmes armées qui, quelques mois auparavant, avaient placé Ali Pacha sur le trône de Tunis, recevoir l'ordre de marcher contre l'ancien protégé de la Régence, pour faire prévaloir les prétentions de la famille rivale. Pour cela, nous devons dire en peu de mots ce qui, dans l'intervalle, s'était passé à Tunis.

Younès Bey, après avoir perdu la confiance de son père, par suite des intrigues d'un frère rusé et ambitieux, nommé Mohammed, avait levé l'étendard de la révolte et s'était renfermé dans Tunis où, depuis le 24 avril 1752 jusqu'au 17 juin suivant, il soutint un siège opiniâtre contre les assauts réitérés des troupes de son père. Ce jour-là, surpris par une attaque à laquelle l'ouverture de la brèche ne lui permettait pas de résister, il monta à cheval avec ses effets les plus précieux et, suivi de quelques amis, il prit la route de Constantine où il trouva un asile.

La ruine du crédit immense dont jouissait Younès, et sa fuite en Algérie, ne calmèrent point la jalousie de son frère Mohammed, qui fit empoisonner leur troisième frère Soliman, et ne se crut certain du but qu'il poursuivait, que lorsqu'il eut été proclamé héritier présomptif du trône. Mais l'intrigue et le crime ne devaient pas lui profiter.

C'est ici que se place la nouvelle expédition d'Alger contre Tunis, dont le bey, Zereg-Aïnou, fut le chef. Nous allons en emprunter le récit aux *Annales tunisiennes* de M. A. Rousseau, qui en a lui-même pris les détails dans l'historien tunisien Hamouda-ben-Abd-el-Aziz.

À la suite d'une de ces révolutions de palais si fréquentes à Alger, survenue le 11 septembre 1754, un nouveau dey avait été élu sur le corps encore fumant de ses deux prédécesseurs, tués en un même jour. C'était Baba-Ali.

«Ce nouveau chef avait été chargé, quelques années avant son avènement, d'une mission assez importante auprès d'Ali, pacha de Tunis. Il avait été bien accueilli par ce prince ; mais le bey Younès ne lui avait témoigné qu'un insultant dédain. Ce souvenir lui pesait, et il n'attendait que l'occasion d'en soulager son esprit. Younès la lui offrit : réfugié sur son territoire, ce même Younès Bey osa lui demander son appui. Baba-Ali, pour toute réponse, se déclara son ennemi, prit à cœur les intérêts des fils de Hossein-ben-Ali, que le sort des armes avait également contraints naguère de se réfugier en Algérie, et s'apprêta à envoyer une armée contre Tunis, pour les rétablir sur le trône de leur père.

«En 1755, une armée imposante, sous les ordres du bey de Constantine Zereg-Aïnou, auquel fut adjoint Ali Bey, l'un des princes en faveur desquels l'expédition était faite, se mit en marche et pénétra sur le territoire tunisien.

«Dès que le dey d'Alger se fut décidé à faire marcher ses troupes sur

Tunis, Ali quitta la capitale, se rendit d'abord à Constantine, pour se concerter avec Hosseïn Bey¹, qui devait avoir le commandement supérieur de l'expédition, et envoya partout des émissaires pour encourager la défection des tribus mécontentes de l'administration d'Ali Pacha.

«L'armée s'étant mise en marche, venait de s'établir à Chabrou, lorsque Hosseïn Bey reçut l'ordre du dey d'Alger de suspendre les opérations et de revenir sur ses pas. Ce revirement subit dans la politique algérienne était la conséquence des intrigues des partisans qu'Ali Pacha avait au sein de l'odjak d'Alger. Ces hommes étaient parvenus à ébranler les résolutions du dey, en exagérant à ses yeux les difficultés de l'entreprise, en lui peignant l'injustice de son agression envers un allié jusqu'alors fidèle, et en l'intimidant par le tableau, purement imaginaire, des forces que les milices algériennes allaient avoir à combattre.

«Le bey de Constantine tint aussitôt conseil avec Ali Bey, et lui communiqua les ordres qu'il venait de recevoir. Celui-ci, fort irrité d'une pareille conduite, dissimula néanmoins son indignation et, affectant au contraire une parfaite tranquillité d'esprit, il parla de la sorte à Hosseïn Bey :

«La nouvelle que vous m'apprenez me causerait un violent déplaisir, s'il s'agissait pour moi de changer un séjour aimé contre un autre qui me serait presque étranger. Or, vous le savez de reste, j'ai quitté Tunis au début de ma vie pour venir habiter Alger, où j'ai contracté de telles habitudes que je puis, avec quelque raison, m'en considérer comme un des citoyens. Il m'est donc indifférent de renoncer à un espoir que je n'ai que très-peu caressé. Pour vous, il ne saurait en être ainsi. Tout pas rétrograde entache votre honneur et ternit la gloire de votre drapeau.» — Continuez, répliqua Hassan. — Est-ce que toutes les fois que l'odjak d'Alger a fait la guerre à Tunis, dans l'intérêt d'un prétendant légitime au trône de cette régence, des fractions des tribus tunisiennes ne sont pas venues se ranger sous les drapeaux algériens ? N'ont-elles point fourni, indépendamment du concours de leurs armes, tout ce dont l'armée envahissante pouvait avoir besoin ? Voyez le nombre d'Arabes accouru à mon appel, malgré les souvenirs des terribles représailles dont ils furent l'objet de la part du bey, alors qu'au siège du Kef, ils accoururent se placer dans les rangs algériens et, qu'abandonnés par ceux-ci, ils tombèrent sous les coups de ce prince irrité. Lorsque Euchi-Hosseïn marcha sur Tunis, on savait à l'avance qu'il était dévoué au bey de cette régence, et qu'il n'obéissait qu'à regret à l'ordre qu'il avait de combattre ; aussi, ne fut-on pas surpris de voir l'armée algérienne suspendre et renoncer ensuite à l'entreprise commencée ; mais il n'en est pas de même dans la circonstance présente. La haine que vous portez à Ali Pacha ressort de vos actes et de vos paroles. Aux yeux des populations, votre honteuse retraite

1. M. A. Rousseau le désigne sous le nom de Hassan. Pour éviter toute confusion, nous lui restituons dans le texte, son véritable nom qui est Hosseïn.

serait, dès-lors, un indigne aveu d'impuissance. Les tribus tunisiennes seraient désormais sourdes à votre voix, et vous devriez renoncer pour toujours à leur appui dans vos entreprises futures. — Une autre conséquence de votre inconcevable retraite, c'est que vos propres tribus, horriblement fatiguées de vos spoliations, s'enfuiront dans la Tunisie, dès qu'elles connaîtront votre impuissance à les contenir. Elles enrichiront ainsi le gouvernement qui les aura accueillies, en lui fournissant de nouveaux aliments de force et de prospérité. Pesez mûrement ces réflexions, et voyez quels avantages résulteront pour l'odjak d'Alger ; ils sont incalculables.»

«Ce discours, habilement développé, influa considérablement sur l'esprit du bey de Constantine. Il hésita devant la responsabilité qu'il allait assumer, et, après quelques moments de réflexion, il résolut d'écrire au dey d'Alger, pour lui représenter les conséquences fâcheuses de sa décision, et offrit sa démission du gouvernement de Constantine, si l'armée ne devait point marcher sur Tunis. La lettre du bey Hossein produisit beaucoup d'effet sur le dey d'Alger, auprès duquel les partisans des princes se hâtèrent d'exercer tous les moyens d'influence en leur pouvoir. Un nouvel ordre fut expédié ; mais, cette fois, il prescrivait à l'armée de continuer sa marche sur Tunis, et de poursuivre sans retard les opérations de la guerre.

«Les Algériens ne tardèrent pas à se présenter devant la ville, qu'Ali avait fait entourer de nombreux ouvrages fortifiés et où il était retranché avec ses troupes ¹. L'investissement de la place suivit de près l'arrivée de l'armée, et l'on commença à escarmoucher en dehors des murs. Dans un de ces engagements, la fortune des armes se prononça un instant contre les Algériens. Attaqués avec intrépidité par les assiégés, ils virent leurs rangs décimés par les balles ennemies et furent obligés de fuir. Cependant, grâce à la valeur et à l'habileté d'Ali Bey, les fuyards se rallièrent et les positions perdues furent reconquises. Les assiégés, vivement repoussés par les Algériens, rentrèrent précipitamment dans la place, après avoir éprouvé des pertes considérables.

«Ali Pacha et son fils, Mohammed Bey, n'avaient point pris part à ce combat. Lorsqu'ils virent toute leur armée en déroute et forcée de se replier sur Tunis, leur découragement fut extrême et ils commencèrent à désespérer du succès de la défense.

«Plusieurs autres engagements suivirent cette sanglante bataille ; tous furent à l'avantage des Algériens. Enfin, le 5 hadja (31 août 1758), la ville fut emportée de vive force. Ali Pacha et son fils, Mohammed Bey, eurent la tête tranchée ; et, à partir de ce moment, le pouvoir fut assuré à Mohammed Bey, fils aîné de Hassan-ben-Ali, auquel le trône revenait de droit.

1. «On voit encore, de nos jours, les restes de ces ouvrages de défense, qui consistaient principalement en un mur en pisé, percé de meurtrières qui, de la Kasbah, allait se rattacher aux flancs du fort dit *Bordj-Ali-Raïs*, qui s'élève au sud-est de la ville, pour, de là, aller aboutir au lac, en passant derrière le sanctuaire de Sidi Bel-Hassan. L'espace compris entre cette muraille et les premières maisons de la ville est considérable. C'est là qu'Ali Pacha avait concentré ses forces.»

«Cependant, l'accord parfait qui avait régné jusqu'alors entre l'armée algérienne et les princes tunisiens, fut troublé par une altercation extrêmement vive entre Ali Bey et Hossein, bey de Constantine, au sujet du partage du butin. Ali, gravement injurié par Hossein Bey, dirigea sur ce dernier le canon d'un pistolet, dont l'amorce seule prit feu. Hossein s'enfuit au milieu de son camp, criant à la trahison et appelant ses Turcs à châtier ceux-là même pour lesquels ils venaient de combattre. Mohammed Bey courut se renfermer dans la citadelle du Bardo, et Ali Bey se retira à Sfax.

«Profitant de ces moments de trouble, les troupes turques de Tunis, auxquelles s'étaient joints quelques soldats algériens que l'appât du pillage avait répandus dans la ville, se réunirent sur la place de la Casbah, s'emparèrent de la forteresse, élurent un chef choisi dans leurs rangs et s'installèrent un gouvernement révolutionnaire qui, pendant plusieurs semaines, pesa tyranniquement sur la malheureuse population tunisienne. Encouragés par leurs premiers succès, les insurgés marchèrent bientôt sur le Bardo, assiégèrent Mohammed Bey, et parvinrent à entraîner dans leur parti une portion de l'armée algérienne. Dans cet instant critique, Mohammed se hâta d'appeler à son secours son frère Ali Bey, qui accourut de Sfax, se mit à la tête des troupes restées fidèles et parvint, grâce à son énergie et, disons-le aussi, à son incroyable intrépidité, à maîtriser la révolution, à restaurer l'autorité de son frère et à forcer l'armée algérienne à repasser la frontière. Cependant, ce dernier avantage ne fut pas obtenu sans quelques concessions. Il dut payer aux Algériens une somme assez considérable et consentir à la démolition des ouvrages qui défendaient les frontières occidentales de la Tunisie. On pense aussi que la redevance annuelle de deux chargements d'huile, que payait le gouvernement de Tunis à l'odjak d'Alger, fut une des conditions qui procurèrent, à cette époque, l'évacuation du territoire tunisien. Nous verrons dans la suite comment Hamouda Pacha-Bey réussit à se soustraire à l'humiliation de ce tribut.

«Un procès-verbal, dressé à Tunis le 12 septembre 1756, et conservé dans les archives consulaires, nous donne une idée des désordres et du pillage auxquels se livrèrent les Algériens, lors de leur entrée en ville. Dès le 30 juin 1756, avant même que les Algériens fussent arrivés devant Tunis, les Français de cette échelle, alarmés des événements qui se préparaient, avaient obtenu de l'autorité locale une garde destinée à faire respecter le fondouk où ils étaient tous logés; mais cette sage précaution devint de nul effet, car les gardes placées aux portes du fondouk ne purent préserver le local des dévastations des Algériens. Après la prise de la ville, qui se rendit le 31 août 1756, des bandes indisciplinées de Turcs se répandirent dans les rues et pillèrent toutes les habitations. Deux jours après, le 2 septembre, malgré les ordres donnés de respecter les hôtels consulaires et les demeures des négociants, un parti de ces Algériens se présenta devant la porte du fondouk, qu'à leur approche on avait précipitamment fermée, et en réclama

impérieusement l'ouverture. Sur le refus qui leur en fut fait, ils se ruèrent, la hache à la main, contre cet obstacle. Tandis qu'ils s'efforçaient de le détruire, M. Du Grou de Sulauze, alors consul de France, réunit à la hâte tous ses nationaux et s'enfuit avec eux, en franchissant les terrasses, au consulat d'Angleterre, que les Algériens n'avaient point attaqué. Les divers logements du fondouk, les dépôts des marchandises précieuses, la demeure même du consul et particulièrement la chancellerie, dont la caisse renfermait des valeurs importantes, furent saccagés et pillés. Le procès-verbal que nous venons de relater, dressé dix jours après cet événement et à la rédaction duquel concoururent le consul, le premier député de la nation et les négociants, avait pour but de constater ces faits et de décharger M. Vallière, chancelier, de la responsabilité des dépôts enlevés par les Algériens. Dans le cours de ces scènes de désordres, l'église catholique et l'hospice des Trinitaires, ainsi que celui des Capucins, furent pillés et saccagés. Dans ces circonstances, toutes les intéressantes archives de la mission religieuse ont été détruites ¹.»

Aussitôt après la prise de Tunis, qui avait eu lieu le 31 août, le bey Zereg-Aïnou s'empessa d'en faire parvenir la nouvelle au pacha d'Alger. Les courriers expédiés arrivèrent dans cette capitale le 10 septembre suivant au plus tard, ainsi que le constate le procès-verbal de l'assemblée tenue à ce sujet au consulat de France, le onze dudit mois, et dans lequel nous lisons ceci :

«Il n'est pas moins indispensable de faire quelques donations en argent aux courriers qui viennent d'arriver et qui ont apporté la nouvelle de la prise de Tunis, afin de témoigner par là la part que nous prenons aux bons succès de la Régence. Les autres nations l'ont fait, et la chose est d'autant plus inévitable, que ces courriers ont permission du dey de parcourir toutes les maisons avec un homme de l'aga, et d'exiger cette espèce de gratification...

«Sur quoy lesdits sieurs assemblez ont unanimement délibéré qu'il convient..... de donner en argent comptant la somme de cent trois pataques quatre temins aux deux compagnies de courriers, la turque et la maure, qui ont apporté la nouvelle de la prise de la ville de Tunis, le tout étant pour l'honneur et l'utilité de la nation française, etc.»²

Deux mois auparavant, le 1^{er} juillet, un mandat avait été délivré par le consul de France à Alger, Lemaire, pour payer quarante-huit pataques pour une veste de quatre pics de drap présentée à Agi-Aly (Hadj-Ali), officier du bey de Constantine, qui avait apporté au dey la nouvelle de la prise du Kef, dans le royaume de Tunis, «auquel officier tous les grands du pays et les consuls européens ont fait des présents, pour témoigner la part qu'ils prennent aux bons succès de la Régence».³

1. *Annales tunisiennes*, p. 137 et suivantes.

2. Voir les *Archives du Consulat de France à Alger*, publiées par M. A. Devoulx à Alger, en 1865, p. 71.

3. Mêmes archives, p. 71.

Dans nos Etats civilisés, c'est le gouvernement qui fait les frais des réjouissances publiques, et qui se charge de récompenser les serviteurs qui ont bien mérité de la patrie. Il est vrai que, dans ce cas, le gouvernement, ce sont tous les citoyens. Mais dans le pachalik d'Alger, les choses, comme on le voit, se passaient différemment. Si le trésor public n'avait rien à déboursier, les riches particuliers et surtout les nations étrangères déjà tant rançonnées pour jouir d'une protection qui, à tout prétexte, leur faisait défaut, devaient y pourvoir. C'était, sous une autre forme, une espèce de tribut ajouté à tant d'autres, et bien qu'il ne fût pas obligatoire, il est certain qu'aucune des nations qui avaient des représentants à Alger, n'aurait osé ni pu s'y soustraire impunément. Honneur donc encore une fois à la France, qui a délivré enfin l'Europe de tant de servitudes.

Mais revenons à Hossein Bey, que nous avons laissé à Tunis débattre les intérêts de son gouvernement. Quand il eut obtenu, pour prix de sa victoire, la plupart des concessions qu'il avait exigées, il repassa avec son armée la frontière tunisienne, chargé de trésors et de gloire. Mais il ne devait pas jouir longtemps de son triomphe.

Parvenu à moitié chemin de sa capitale, il fut pris d'une sorte de lèpre; son corps se couvrit de pustules, et il mourut en arrivant à Constantine, dans les premiers mois de l'année 1170 (fin de l'année 1756 de J.-C.).

Bien que l'auteur El-Anteri rapporte avec quelques détails cette expédition, tout ce qu'il en dit est si vague, si peu précis, que la traduction que nous pourrions en faire ici n'ajouterait rien au récit, si complet et si émouvant, que nous avons emprunté aux *Annales tunisiennes*. Tout ce qu'il nous apprend, c'est le genre de maladie dont fut atteint le bey à son retour et c'est ce que nous avons extrait de lui.

AHMED BEY-BEN-ALI dit EL-COLLI.

1170. — (Fin de 1756.)

Ce bey fit usage de deux cachets.

Le premier ne porte que ces mots : *Ahmed Bey*, 1170, avec les noms des sept dormants gravés tout autour; il est d'une bonne exécution.

Sur le second on lit : *Celui qui se confie en Dieu, son serviteur, Ahmed-ben-Ali*, 1170. Il est très-lisible, mais d'une exécution grossière.

Ahmed Bey, grand-père de Hadj-Ahmed, dernier gouverneur de Constantine, succéda au bey Zereg-Aïnou, qu'il avait accompagné en qualité de lieutenant dans son expédition contre Tunis. Ce fut lui qui, au début de la campagne, lui amena les renforts nécessaires pour s'emparer de la ville de Kef, qui menaçait de faire une résistance opiniâtre, et sa présence décida de la prise et de la reddition de cette place.

On le surnomma El-Colli, à cause du long séjour qu'il avait fait à Collo, dont il était agha avant de gouverner la province. L'intérêt qu'il porta

toujours aux Colliotes, prouve qu'il avait conservé de ses anciens administrés le meilleur souvenir. Aussi, arrivé au pouvoir, un de ses premiers soins fut de leur témoigner sa reconnaissance, en dotant leur ville de la mosquée qui en décore l'entrée du côté de la mer. Elle fut, dit-on, bâtie par ses ordres la première année même de son gouvernement.

Il songea d'abord à bien asseoir son autorité, et pour cela, il dut entreprendre de nombreuses expéditions contre des tribus que leur éloignement du centre de la province sollicitait sans cesse à la révolte. Il fut même entraîné hors des limites de sa province, et porta ses armes jusque sur le territoire relevant, au moins nominalement, du pachalik d'Alger. C'est ainsi qu'appelé chez les Zouaoua, par le marabout Sid El-Hosseïn-el-Ourtilani, pour y apaiser une révolte occasionnée par suite des prétentions de quelques docteurs de la loi, qui voulaient s'opposer à ce que les filles héritassent de leur père, il dut repousser par la force les Flissa de la Kabylie occidentale, accourus pour le combattre. Mais il parvint à les refouler dans leurs montagnes, et à leur faire expier chèrement leur agression. Toutefois, ce ne fut pas sans essayer de son côté de grandes pertes ; son armée fut aux trois quarts décimée, et il vit tomber à ses côtés les plus braves de ses guerriers, tels que l'agha El-Ourlis, le cheïkh El-Arab, El-Hadj-ben-Gana, le cheïkh du Bellezma, Ferhat-ben-Ali, de la famille du kaïd Cherif-ben-Mansour, Belkassem-ben-Merah, un des principaux chefs de la zmla, et bien d'autres.

De retour à Constantine, il en repartit bientôt pour aller opérer une razia chez les Chafia révoltés. Plus heureuses que dans la campagne précédente, ici ses troupes n'eurent qu'à tuer et à piller. Elles ramenèrent un butin énorme en troupeaux et en vivres, et le nombre de leurs morts fut peu considérable.

Peu après, il dut aller châtier les Oulad-Soultan, ces montagnards toujours en révolte contre la domination turque, et que les beys ne purent jamais soumettre que d'une manière temporaire. Il les poursuivit dans leurs montagnes et les amena à rançon ; mais il y perdit un de ses meilleurs serviteurs, le brave Kenniche-ben-Selama, kaïd de la zmla, qui, entraîné par sa fougue et son imprudence à la poursuite de l'ennemi, se trouva seul, loin de ses compagnons d'armes et fut fait prisonnier. Son courage, et le dévouement avec lequel il avait toujours servi la cause des Turcs, lui valurent une mort cruelle. On le lia fortement à un arbre et on y mit le feu. Il expira au milieu des flammes.

Cette campagne fut la dernière qu'entreprit Ahmed Bey. Désormais son autorité était bien établie partout, les populations s'empresaient de venir faire entre ses mains acte d'obéissance, et les impôts, cette pierre de touche de la soumission d'un peuple, rentraient régulièrement. Il put donc se livrer tout entier aux travaux de la paix et aux soins de l'administration.

«Grand amateur de constructions, lisons-nous dans une chronologie publiée sans nom d'auteur, il fit bâtir à Constantine la caserne des janissaires,

sis place des Chameaux¹, les maisons où sont actuellement le trésor et l'hôtel de la subdivision, et d'autres encore. Il augmenta les plantations du Marais ou Hamma, et chercha à encourager l'agriculture.»

Il déplaça les gens de la zmalâ et leur assigna pour nouveau campement le lieu dit Akbet-el-Djemmala, sis sur la droite de la route de Batna. Toutes les terres qui, de là, s'étendent depuis Medelsou jusqu'au Bou-Merzoug, leur furent données en apanage. Il commença aussi la construction du bordj d'El-Fesguia.

Ces déplacements périodiques de la zmalâ, que nous avons vue d'abord campée sur les bords du Roumel puis à Tikmert, aujourd'hui à Akbet-el-Djemmala, et que nous verrons encore transporter ailleurs ses tentes, n'étaient pas dictés par un simple caprice du bey ou par un pur esprit de changement. Ils témoignent, au contraire, de la seule idée colonisatrice qu'aient expérimentée les Turcs dans ce pays, eux qui l'ont tant exploité, mais qui n'y ont rien fondé.

En effet, la tribu des Zemoul, formée dans le principe des éléments les plus hétérogènes et les moins propres aux travaux sédentaires des champs, s'était peu à peu modifiée sous l'influence d'une organisation toute militaire et de cette solidarité commune qu'engendre, parmi les gens concourant tous à un même but, ce que nous nommons aujourd'hui l'esprit de corps. Comblée de prérogatives, exempte d'impôts, enrichie du bien capturé sur les tribus en révolte, elle avait vu peu à peu les richesses affluer dans son sein, et avec les richesses, était né l'amour du bien-être et en particulier celui que procure la famille. Bientôt, à côté de la tente mobile du guerrier, vint s'installer la tente plus stable du *râai* ou berger, et celle du *khammès* ou cultivateur au cinquième. Sans perdre rien de cette humeur belliqueuse, qui avait présidé à sa première formation et qu'entretenaient sans cesse les nouvelles recrues admises dans son sein, elle n'en chercha pas moins à tirer le meilleur parti possible des terres que le beylik mettait à sa disposition, en confiant à des mains étrangères le soin d'y faire paître ses nombreux troupeaux et de féconder ses champs par les labours. Ainsi, sans déroger de sa condition première, chaque chef de tente se trouva être à la fois cavalier et cultivateur, et tandis que tout ce que la tribu comptait de gens valides courait, à la suite des beys, servir leur politique ou leurs vengeances, et s'enrichir en même temps aux dépens des tribus razées et pillées, les serviteurs, les femmes et les enfants, sous la surveillance des vieillards, se livraient en paix aux travaux agricoles, certains que le retour des guerriers, chargés de butin, ramènerait un surcroît d'abondance au sein de la tribu.

Aussi, les terres de la zmalâ étaient-elles les mieux défrichées, les mieux ameublées, et c'est ici que nous voyons percer dans la politique du gouvernement turc une idée de colonisation, idée que nous lui prêtons

1. Cette caserne, qui se trouve à droite en entrant à Constantine par la porte Valée, va bientôt disparaître pour faire place au marché couvert et au théâtre que la ville se propose d'édifier sur cet emplacement.

peut-être gratuitement, mais qui n'en aurait pas été moins féconde dans ses résultats, si elle avait reçu une application plus large. En effet, ces terres, que la tribu ne détenait qu'à titre d'apanage, une fois ainsi mises en valeur par le défrichement et fertilisées par l'engrais, lui étaient retirées pour être données à de nouveaux occupants, qui n'avaient plus qu'à semer pour récolter ; mais avec lesquels le trésor public trouvait son compte, en prélevant sur eux l'impôt de l'achour, d'autant plus considérable que le sol était plus fécond.

C'était encore, pour les beys, un moyen facile de se constituer de belles propriétés rurales aux environs de Constantine, et de récompenser leurs serviteurs ou leurs favoris en leur concédant partie de ces terres. Ils ne s'en firent pas faute, et l'on peut même croire que ce fut là le principal, sinon l'unique mobile qui les portait à déplacer ainsi périodiquement la *zmala*. Quoiqu'il en soit de l'ordre d'idées auquel il faut le rattacher, ce système n'en eut pas moins un excellent résultat, celui de rendre productifs ces grands espaces de terrains qui s'étendent au sud et à l'ouest de Constantine, et qui depuis longtemps restaient abandonnés et incultes.

Cette idée de colonisation par les *zmala* a été reprise de nos jours et compte parmi ses plus ardents promoteurs le maréchal Randon, qui fut pendant longtemps gouverneur général de l'Algérie. Mais les spahis que l'on a ainsi cantonnés en *zmala*, se trouvent-ils dans les mêmes conditions que les anciens guerriers constituant la tribu des Zemoul ? Ceux-ci ne cultivaient point par eux-mêmes ; ils faisaient exploiter par leurs serviteurs, et jamais ils n'auraient consenti à déposer le sabre ou le fusil pour prendre le manche de la charrue : c'eût été déroger. Nos spahis actuels qui, eux aussi, se disent hommes de cheval et de poudre, mais qui n'ont point à leur service des *râai* et des *khammès*, sont-ils devenus assez libres pour secouer les préjugés de caste, et être à la fois cavaliers et laboureurs ? C'est une question qui reste encore à résoudre. Toutefois, ce que l'on peut affirmer dès aujourd'hui, c'est que la constitution de la *zmala* actuelle est bien différente de celle créée par les Turcs, et qu'elle est loin de présenter les mêmes éléments de succès que cette dernière, ses moyens d'action étant plus restreints.

Les dernières années du gouvernement d'Ahmed bey-el-Colli se passèrent ainsi en embellissements et en réformes administratives, sans que la paix fût un instant troublée. L'abondance régnait partout, et les populations, heureuses de vivre sous un tel maître, ne cherchaient point à secouer un joug qu'on avait su leur rendre léger.

Il mourut de maladie dans le courant de l'année 1185 de l'hégire (1771 de J.-C.), après un règne de quinze ans, digne précurseur de celui de Salah-Bey, qui devait porter à son apogée et clore en même temps cette série de gouverneurs turcs qui ont laissé, dans l'histoire de Constantine, quelque chose de plus que des pages de meurtres et de sang.

SALAH BEY BEN-MOUSTAFA.
1185. — (Milieu de l'année 1771).¹

Ce bey fit usage de deux cachets.

Le premier est fort simple et ne porte que ces mots :

Salah Bey Ben-Moustafa, 1185.

Le second est d'une forme ovale, mesurant trente millimètres dans le sens du grand axe, et vingt-cinq dans le sens du petit axe. Il est d'une gravure très-fine et très-nette. Au centre, il comprend un parallélogramme aux côtés extérieurs un peu concaves, entouré d'un premier cercle concentrique auquel il se relie par ses quatre angles, lesquels vont se prolongeant jusqu'à un second cercle qui suit les bords du cachet, de manière à former quatre petits ovales et quatre grands. Dans le carré du milieu, on lit en grosses lettres : صالح بك

avec le millésime ١١٨٥

écrit dans l'angle de gauche.

Autour de la formule :

وقاية الله اغنت عن مضاعفة

et entre les deux cercles sont gravés les vers suivants, extraits du poème *El-Borda*, composé par Boussaïri, en l'honneur du Prophète :

وقاية الله اغنت عن مضاعفة

من الدروع وعن عال من الاطم

ما سامني الدهر ضيما واستجرت به

الا ونلت جوارا منه لم يضم

Ce que nous traduirons ainsi, en allant de la circonférence au centre :
 «La protection de Dieu vaut mieux que la cuirasse la mieux doublée et que les remparts les plus élevés.

«Si je me sens menacé d'un danger, je ne me confie pas plutôt en lui (en Mohammed), que j'obtiens aussitôt de lui l'appui qui ne fit jamais défaut.

«Le pauvre devant Dieu, celui qui met sa confiance dans le Maître toujours vivant, Salah-Bey, 1185.»

Ce prince, dont le souvenir vit encore tout entier dans la mémoire des

1. Une note insérée au bas de la page 122 du n° 68 de la *Revue africaine*, année 1868, nous apprend que les documents contemporains de Salah-Bey, faisant partie des archives de la Compagnie royale d'Afrique, établissent que sa nomination au gouvernement de la province de Constantine doit être placée entre le 20 juin et le 26 octobre 1771.

indigènes de Constantine, est sans contredit le plus remarquable de tous les gouverneurs qui, pendant la période turque, se sont succédé dans le commandement de la province de l'Est. Comme homme de guerre, il eut des rivaux. Comme administrateur, nul ne l'égala, et c'est surtout par ce côté qu'il s'est réellement montré supérieur à son temps et aux populations sur lesquelles il eut à exercer son pouvoir.

Aucun écrivain indigène ne nous a laissé de lui une histoire complète. Quelques *tolba*, ses contemporains ont raconté certains épisodes de sa vie politique et religieuse, où le merveilleux se mêle le plus souvent à la vérité. De nos jours, et sur la demande de personnes désireuses de connaître les faits et gestes d'un bey dont le nom est encore dans toutes les bouches, d'autres ont écrit de mémoire ce qu'ils avaient vu ou ouï dire. Nous allons, à notre tour, essayer de coordonner tout ce que nous avons pu recueillir de la vie de ce prince, en puisant, pour les faits historiques, aux diverses sources que nous venons d'indiquer ; et pour les faits administratifs, dans les nombreux actes authentiques qui ont passé sous nos yeux.

Salah-Bey, ainsi que l'a raconté M. Cherbonneau¹, naquit à Smyrne en l'année 1725. Forcé de s'expatrier à l'âge de seize ans, pour échapper à la vengeance d'un père dont il avait par mégarde tué le fils, en jouant avec lui, il débarqua à Alger, la ville des forbans et le port de refuge de toutes les consciences criminelles ou inquiètes.

La nécessité de pourvoir à son existence le contraignit d'abord à entrer au service d'un cafetier de l'odjak ; mais sa vocation était ailleurs. Ayant fait connaissance de quelques-uns de ses compatriotes engagés dans les rangs de la milice turque, il se fit soldat comme eux, et, dès ce jour, la fortune, qui devait le conduire plus tard aux plus hautes dignités, ne cessa de lui être favorable. « Ses débuts furent brillants ; il montra de la bravoure, de l'énergie et une adresse étonnante dans tous les exercices du corps. » Envoyé avec sa compagnie tenir garnison à Constantine, il prit part à l'expédition du bey Zereg-Aïnou contre Tunis. Dans cette campagne, il eut plus d'une fois occasion de se faire remarquer de ses chefs et en particulier d'Ahmed-el-Colli, qui ne l'oublia point.

En effet, parvenu au pouvoir, le bey Ahmed le nomma tout d'abord kaïd des Harakta. « Il fit plus : il lui donna sa fille en mariage. Salah exerça pendant trois ans le commandement qui lui avait été confié. Au bout de ce laps de temps, la dignité de khalifa s'étant trouvée vacante, il en fut investi par son beau-père, dans les bonnes grâces duquel il avançait chaque jour. Six ans plus tard, c'est-à-dire en 1771, il le remplaçait dans le gouvernement de la province. »

Le premier usage qu'il fit du commandement, fut de bien asseoir son autorité sur les populations dont il devait être un jour le bienfaiteur. La tâche lui fut facile, préparée qu'elle avait été par ses derniers prédécesseurs,

1. Voir l'*Annuaire archéologique* de Constantine, 1856-57, p. 116.

dont la sage administration avait accoutumé le pays à apprécier les bienfaits de la paix, et à supporter patiemment le joug de la servitude, toujours moins lourd quand il est tenu par une main équitable. Cependant, comme tout le système gouvernemental des Turcs dans ce pays reposait sur un principe de compression et de force, Salah ne pouvait, sous peine de voir dès le début son prestige s'évanouir et son autorité bientôt compromise, se départir d'une politique inaugurée depuis deux cents ans, politique d'ailleurs à laquelle, par son origine et son éducation, il était depuis longtemps façonné. Il s'apprêta donc à guerroyer.

Sa première sortie, dont l'auteur du manuscrit sur les Zmoul nous a conservé le souvenir, fut dirigée contre les Oulad-Naïl, ces peuplades du sud toujours en révolte, dès qu'elles se sentaient loin du bras de fer qui, parfois, venait si lourdement peser sur elles ; mais sous lequel elles étaient fatalement ramenées par les émigrations périodiques auxquelles les a condamnées la nature même du sol qu'elles habitent¹. Ce fut au lieu dit Malah-ou-Emsif, que la colonne parvint à atteindre ceux que la colère du bey avait désignés à ses coups. L'attaque fut vive, la *razia* complète. Les insurgés ne songèrent qu'à sauver leur vie par la fuite, abandonnant aux mains du vainqueur leurs troupeaux de chameaux et de moutons, et jusqu'à leurs tentes qui furent mises au pillage. Puis ils revinrent faire leur soumission. Le bey leur accorda l'*aman* et reprit le chemin de sa capitale. En route, il eut occasion de déployer contre un malfaiteur une sévérité extrême, bien capable d'effrayer tous ceux qui, par la suite, seraient tentés de l'imiter.

Il était campé avec la colonne à El-Henchir, sur le territoire des Zemoul. Un homme de la fraction des Oulad-Zaïd, tribu des Berrania, s'introduisit furtivement dans son camp, pour voler les provisions de bouche qui devaient servir aux repas du bey. Surpris en flagrant délit par les gens de service, il fut conduit à Salah qui, courroucé de tant d'audace, ordonna de le faire mourir sur-le-champ par le pal. Ce genre de supplice devait être alors peu ou point usité dans ce pays, à en juger par le soin que le conteur arabe, auquel nous empruntons ce récit, met à en exposer tous les détails.

On prit, dit-il, une longue perche, dont on enleva soigneusement toutes les aspérités ; une des extrémités fut amincie et taillée en pointe fort aiguë. Puis on l'enduit d'une couche d'huile et de savon², et on fit pénétrer le côté pointu par le fondement du patient, en pesant fortement jusqu'à ce qu'il vint sortir entre les deux épaules. Cette opération terminée, on dressa la perche debout et on la planta en terre, de telle sorte que le supplicé avait l'air d'un homme à cheval. Dans cette position, le malheureux, avant de rendre l'âme, se prit à gesticuler des bras et des jambes, et à tenir à la foule, qui contemplait avidement ce spectacle, des discours insensés que lui arrachaient,

1. On sait que les Sahariens, hormis les habitants des oasis, sont obligés chaque année de venir, aux approches de l'été, demander aux plateaux du Tell l'eau et les pâturages qui, alors, font complètement défaut à leurs plaines brûlantes et desséchées.

2. Le savon employé par les Arabes est brun et toujours à l'état de pâte molle.

au milieu des plus horribles contorsions, les douleurs atroces auxquelles il était en proie. Il expira quelques heures après.

C'est depuis lors que la localité où eut lieu cette exécution, et qui précédemment se nommait El-Henchir, les *ruines*, a été appelée *Henchir-el-Mseffedj*, ou *les ruines de l'empalé*. Et c'est encore en souvenir de ce malheureux, que l'on dit d'un homme qui ne met aucune suite dans ces discours : *itekellem k'el mseffedj, il parle comme l'empalé*.

Un châtimement si rigoureux, pour une simple tentative de vol, n'a pu même trouver grâce aux yeux du conteur arabe, qui fait observer, comme palliatif, que ceci se passait au commencement du règne de Salah-Bey, avant que ce prince ne se fût adonné aux belles actions qui illustrèrent le reste de sa vie. «Et il n'est pas douteux, ajoute-t-il en manière d'aphorisme, que tout chef, investi du pouvoir suprême, ne gouverne mieux vers la fin de son règne qu'au début.» Sans adopter précisément cette dernière conclusion, que l'histoire est loin de toujours confirmer, témoin celle même du bey Salah, ainsi qu'on le verra ci-après, nous ne pouvons nous empêcher, à notre tour, de faire remarquer qu'une telle condamnation, quel qu'en ait été le mobile, calcul politique ou simple résultat d'un emportement irréfléchi, n'en dénote pas moins chez son auteur un penchant très-prononcé à la cruauté, et un sentiment peu équitable de ce principe qui veut que la peine soit toujours proportionnée à la gravité du délit.

Au reste, Salah-Bey, avec ses grandes qualités, était loin d'être exempt des défauts inhérents à son caractère personnel et à sa race. L'esprit de vengeance semble, en particulier, avoir exercé sur lui un empire qu'il ne sut point assez maîtriser. C'est ainsi que, pour satisfaire une rancune d'ancienne date contre le fils du bey Bou-Hanek, avec lequel il avait été autrefois lié d'amitié, il se hâta, aussitôt le pouvoir en main, de donner des ordres pour qu'il fût arrêté. Mieux, sans doute, eût valu pour lui mettre en pratique cette belle maxime de notre roi Louis XII, qui, monté sur le trône, ne trouvait pas convenable qu'un roi de France vengeât les querelles d'un duc d'Orléans. En effet, prévenu à temps, ce fils, qu'on nommait Hassen-Pacha, parvint à s'échapper et s'enfuit à Tlemcen, où le bey Mohammed-el-Kebir qui gouvernait alors la province d'Oran, subvint largement à tous ses besoins, et, plus tard, intercédâ auprès du dey d'Alger, pour que sa famille eût l'autorisation d'aller le rejoindre ¹. Vingt ans après, ce même exilé rentra dans sa ville natale, non plus en fugitif, mais en maître, et se vengeait, à son tour, de son ancien persécuteur, en lui arrachant de force le commandement avec la vie.

L'année suivante, Salah-Bey opéra, sur les Oulad-Amor, une razzia où il donna encore libre carrière à ses instincts vindicatifs et cruels. Pour les punir de la résistance avec laquelle ils avaient défendu leur village d'En-

1. Voir la notice sur le bey d'Oran, Mohammed-el-Kebir, par M. Gorguou, dans la *Revue africaine*, année 1856, p. 454.

Nemila, il fit décapiter cent des habitants les plus valides et envoya leurs têtes à Constantine, où elles furent exposées sur les remparts en manière de trophée. De là, il se porta avec son camp au *kenak* de Tachouda, et lança sur la tribu des Segnia, qui avait refusé de payer l'impôt, ou ne s'en était acquittée qu'avec lenteur, ses troupes régulières et les gens de la *zmalâ*. Entraînés les uns par les autres, ils se répandirent comme un torrent dévastateur, massacrèrent tous les malheureux qu'ils purent atteindre, et firent main-basse sur tout ce qui ne put être soustrait à temps à leur rapacité.

Ces sorties et quelques autres où Salah déploya toujours envers les révoltés une rigueur extrême, étaient sans doute peu faites pour lui gagner l'amour de ses administrés. Mais du moins ils apprenaient ainsi à le craindre : et chez les peuples barbares, on le sait, la grandeur du prince se mesure, non point à l'affection qu'il peut faire naître, mais à la terreur que son nom inspire. D'ailleurs, une heureuse diversion allait bientôt s'offrir à lui pour l'aider à conquérir, autrement que par des exécutions sanglantes et des coups de main, l'estime et l'admiration de tous. Nous voulons parler de la célèbre expédition du comte O'Reilly contre Alger, en 1775, qui lui fournit l'occasion de déployer, sur un théâtre plus digne de lui, les qualités guerrières dont il était doué, et son aptitude à conduire les hommes.

Salah était à peine de retour d'Alger, où il avait été en personne, au mois de mai de cette même année 1775, porter le *denouche* triennal, que le cri aux armes, poussé au nom de la guerre sainte, se répandait comme une étincelle électrique sur tout le territoire de la Régence. On venait d'apprendre qu'une flotte espagnole faisait voile sur Alger, et des courriers, expédiés aussitôt aux beys des trois provinces, leur enjoignaient en même temps, de la part de Mohammed Pacha, l'ordre de se porter au plus vite au secours de la capitale. Salah rassembla à la hâte tout ce qu'il put réunir de forces en fait de troupes régulières et de contingents, et vint, à marches forcées, prendre position entre l'Harrach et l'Hamis. Son camp ne comprenait pas moins de vingt mille hommes de cavalerie, sans compter les chameaux et autres bêtes de somme chargés du transport des bagages. Au reste, de tous les points de l'Algérie, Arabes et Kabiles étaient accourus en foule pour repousser le chrétien maudit (style du temps).

Le vendredi, 30 juin, la flotte espagnole, composée d'environ quatre cents bâtiments de guerre ou navires de transport, vint mouiller à hauteur de l'Harrach, en face de la plage sablonneuse qui forme le fond de la rade d'Alger. Le lendemain et les jours suivants furent employés par elle à opérer des sondages et à disposer les gros vaisseaux, de manière que leurs feux pussent rendre le débarquement facile. Pendant ce temps, les différents corps dont se composait l'armée musulmane, que venait accroître à toute heure l'arrivée de nouveaux défenseurs, s'organisaient dans les positions respectives qui leur avaient été assignées. Ils élevaient à la hâte des retranchements, réparaient les batteries anciennes, en construisaient de nouvelles et s'exaltaient mutuellement à bien combattre, en implorant le

secours de Dieu et du prophète, et lançant au ciel d'incessantes imprécations contre les chrétiens mécréants, ainsi qu'ils appelaient les Espagnols¹.

Le jeudi, 6 juillet, un gros vaisseau vint s'emboîser vis-à-vis la batterie du Khenis, aujourd'hui le Ruisseau, et donna le signal d'une canonnade qui dura jusqu'à la nuit, mais sans grande perte pour l'ennemi ; car un seul boulet atteignit la batterie et fit une légère brèche à la muraille, et au dehors deux hommes seulement furent tués. Le reste de la nuit et le lendemain vendredi, aucun engagement n'eut lieu.

Le 8 au matin, qui était un samedi, à la faveur d'une canonnade qui dura pendant tout le débarquement, huit mille hommes de la flotte espagnole, bientôt suivis d'une autre colonne aussi nombreuse, descendirent à terre, avec un matériel considérable, et vinrent prendre position au lieu dit le Jardin, à côté du cimetière des Martyrs, où ils se mirent immédiatement à l'oeuvre pour construire un camp retranché. Les musulmans, qui n'avaient d'abord sur ce point qu'un détachement peu considérable, ne purent masser assez rapidement leurs forces pour empêcher le camp de s'établir. Mais bientôt, accourant à la voix de leurs chefs, ils se ruèrent, comme un seul homme, sur les retranchements, et massacrèrent tous ceux qu'ils surprirent en dehors de l'enceinte. Toutefois, ils ne purent entamer ce carré formidable, qui faisait pleuvoir, sans interruption, sur les assaillants, une grêle de feu et de mitraille. Deux cavaliers de l'Est seuls y pénétrèrent, et y trouvèrent la mort. C'est alors que le bey Salah eut l'idée de faire avancer tous les chameaux qu'il avait dans son camp, et les rangea devant les soldats et les cavaliers pour leur servir d'abri. Puis on les poussa, dans cet ordre, contre la palissade qui servait de rempart aux Espagnols. Lui-même, le sabre à la main, dirigeait le mouvement, et excitait les siens au combat. Les autres chefs, entraînés à leur tour, imitèrent son exemple et abordèrent, dans cette disposition, les retranchements.

Les dernières troupes débarquées, qui n'avaient pu se former en bataille, furent taillées en pièces ; mais, de leur côté, les musulmans, accablés par les boulets, les bombes et les balles partant des frégates et de l'artillerie de terre, durent rétrograder. Les uns se réfugièrent derrière leurs batteries, les autres se répandirent sur les hauteurs environnantes, d'où ils ouvrirent, sur les Espagnols, trop resserrés dans leur camp, un feu de mousqueterie, dont chaque coup mettait un homme hors de combat. Une pièce de la batterie du Khenis, les prenant en écharpe, leur fit également un mal horrible. Alors le général en chef, convaincu de l'impossibilité d'une résistance plus longue,

1. Les écrivains arabes qui nous ont transmis le souvenir de cette expédition, aussi désastreuse pour l'Espagne qu'elle avait été, deux siècles et demi auparavant, celle commandée par l'empereur Charles Quint, ne manquent pas d'émailler leur récit d'une foule d'épithètes injurieuses et de malédictions à l'adresse de leurs ennemis les chrétiens, en général, et les Espagnols, en particulier. Sans doute, il est pénible de voir ainsi le nom de chrétien traîné aux gémonies ; mais nos auteurs religieux, en parlant des sectateurs de Mahomet, ont-ils toujours été exempts de ces emportements de langage ? C'est une leçon dont devraient bien profiter les fanatiques de tous les temps et de tous les pays.

donna l'ordre de la retraite. Elle commença à s'opérer vers le soir, dans le meilleur ordre, et fut achevée avant la fin de la nuit.

Le lendemain, de toute cette grande armée espagnole, qui la veille avait fait irruption sur le sol africain, il ne restait plus sur la plage que des monceaux de cadavres, et tout un matériel de guerre perdu.

Les Algériens célébrèrent leur triomphe par d'immenses acclamations de joie, louant et remerciant Dieu de la signalée victoire qu'il venait de leur accorder sur les mécréants maudits se disputant à l'envi les dépouilles des vaincus, mutilant leurs cadavres, et livrant aux flammes tout ce qui avait servi à élever le camp retranché ¹.

Après la journée si néfaste du 8 juillet, l'armée espagnole, loin de tenter un second débarquement, ne songea qu'à regagner au plus vite les côtes d'Espagne, pour y déposer ses milliers de blessés et réparer ses désastres.

Le 16, toute la flotte avait fait voile pour Alicante, et il ne resta en vue des côtes d'Alger que quelques bâtiment chargés de faire croisière.

Le péril ainsi disparu, la multitude des guerriers musulmans se dispersa, elle aussi, avec la même promptitude qu'elle s'était rassemblée. Chacun avait hâte d'aller dans son douar raconter aux femmes et aux enfants, ce qu'il avait vu et fait, et comment, avec l'assistance de Dieu et du Prophète, ils avaient ensemble anéanti ou rendu à la mer les milliers d'infidèles que la mer leur avait apportés. Un demi-siècle plus tard, le même cri de guerre devait les réunir encore autour d'Alger, pour essayer d'en repousser le chrétien toujours maudit. Seulement, l'envahisseur, cette fois, était la France outragée, venant demander réparation d'une insulte personnelle et venger, en même temps, l'humanité entière de trois siècles d'oppression et d'opprobres. Sa cause était sainte, et, dans les plis de son drapeau, elle apportait la civilisation nouvelle. Alors elle triompha ; mais, jusque-là, Alger ne devait pas cesser d'être, pour les nations européennes, Alger la guerrière, Alger l'invincible, ainsi qu'elle s'intitulait orgueilleusement.

Dans le pays des légendes, l'éclatante victoire remportée sur les Espagnols par les zélés sectateurs du Prophète, ne pouvait manquer de fournir un

1. En cette circonstance les juifs d'Alger se firent remarquer, entre tous, par leur âpreté au pillage et leur acharnement contre des cadavres que, la veille, ils n'auraient osé regarder en face, accourant en foule sur les pas des habitants, dès qu'ils surent que tout danger avait disparu, ils firent main-basse sur tout ce qui tomba entre leurs mains. «Ils empalaient, nous dit Si Ahmed-ben-Mohammed-el-Anteri, auteur oculaire, les *charognes* de chrétiens avec les pièces de bois des chevaux de frise ; ils les promenaient ignominieusement et les jetaient ensuite dans les flammes. S'adressant à ces cadavres, ils leur disaient, par dérision :

– Ah! vous avez eu l'arrogance de vouloir vous emparer d'Alger ; Ah! vous lanciez des bombes et des boulets sur la ville ; Eh bien! voilà ce que, de notre côté nous faisons de vous.

«Les musulmans riaient en entendant les paroles des juifs, et étaient satisfaits de voir la profonde haine qu'ils avaient pour les chrétiens.»

(Traduction de M L. Féraud.)

Voir, en outre, pour tous les détails relatifs à cette célèbre et malheureuse expédition, les nombreux articles qui ont été publiés dans la *Revue africaine*, année 1858, p. 436 ; année 1861 p. 31 ; année 1861, p. 172, 255, et 408 et année 1865 p. 39, 180 et 303.

aliment puissant à la curiosité populaire, toujours avide du merveilleux. Les conteurs enthousiastes ne s'en firent pas faute, et ce fut tout au bénéfice de ces dévots personnages, auxquels le vulgaire crédule prête si bénévolement les qualités des êtres surnaturels. Sur la plage d'Alger, quand ils s'étaient rencontrés face à face avec l'ennemi, les vrais guerriers s'étaient contentés de le repousser par le fer ; sous leurs tentes, et drapés dans leurs guenilles, les saints marabouts l'exterminèrent à coups de miracles.

C'est ainsi qu'on vit le cheïkh Sidi Ahmed-ez-Zouaoui, qui, par intuition, avait eu vent de l'arrivée des Espagnols, se transporter, en une heure de nuit, lui et ses serviteurs, de sa montagne d'Ouazgar, voisine du Chettaba, aux bords de l'Harrache, près d'Alger (quelque chose comme cent cinquante lieues!) ; puis, sans débrider, tailler en pièces tous les chrétiens débarqués, s'élançant, au galop de Roksa, la bouillante cavale, sur les flots de la mer pétrifiée sous ses pas, et, avec l'aide de ses gens, aussi fermes que lui sur la plaine liquide, s'attaquer aux navires eux-mêmes, les faire s'entrechoquer comme en un jour de tempête, et, finalement, les précipiter, eux et tout ce qu'ils portaient, au fond de l'abîme.

Le lendemain, avant que l'aurore n'eût éclairé de ses premiers feux le désastre de la nuit, le cheïkh Ez-Zouaoui avait regagné sa montagne, et reprenait tranquillement avec ses disciples l'entretien interrompu de la veille. Survinrent les serviteurs de sa maison, que la disparition de Roksa, la favorite du maître, avait tenus en grand éveil toute la nuit. Quelle ne fut pas leur surprise de la retrouver à sa place habituelle ; mais sellée, ruisselante d'écume, les flancs ensanglantés. Et, comme ils s'écartaient, pour ne pas être salis par son urine : « Ne craignez rien, leur dit l'homme de Dieu. Par la tête du Prophète, je vous affirme que vous ne serez point souillés par cette urine, car Roksa s'est rendue digne de tout votre respect et de votre amour. » Et il leur raconta ses prouesses de la nuit.

Suivant une autre version, il fallut faire violence à sa modestie, et user de stratagème, pour obtenir de lui l'aveu de ses exploits ; encore ne le fit-il qu'à la condition qu'on n'en dirait rien à personne, sûr moyen pour que le secret fût plus vite divulgué. C'est ce qui arriva¹. Mais laissons le champ des légendes, pour rentrer dans le cercle plus étroit de la réalité.

Quand Salah-Bey eut renvoyé dans leurs foyers la plupart des contingents qui étaient venus en foule s'enrôler sous sa bannière, il quitta lui-même son camp de l'Harrache vers la fin de juillet, et regagna sa capitale, où l'avait précédé la renommée de ses exploits. La nouvelle et véritable gloire dont il venait de se couvrir comme guerrier, acheva de lui gagner tous les cœurs, et désormais il put, au milieu des loisirs que lui faisait la paix, entreprendre et mener à bien cet ensemble de réformes administratives dont son esprit organisateur avait conçu le projet. Cependant, avant de faire connaître cette

1. Voir, pour plus de détails sur les hauts faits de ce saint personnage, les versions publiées par MM. Féraud et Berbrugger, dans la *Revue africaine*, année 1865, p. 303 et suivantes.

partie si saillante du gouvernement du bey Salah, nous devons, empiétant un peu sur l'ordre chronologique, placer ici le récit de quelques autres faits qui complètent la partie militaire de son règne.

La sourde rivalité qui divisait incessamment les deux régences d'Alger et de Tunis, et qui les avait déjà mises plusieurs fois aux prises, ne demandait qu'un prétexte pour éclater en hostilités ouvertes. En 1783, une rupture parut imminente entre les deux Etats, et s'il n'y eut point de déclaration de guerre, c'est que le pacha de Tunis, Hamouda, alors sur le point de rompre avec la république de Venise, fit telles concessions qu'exigea son impérieux voisin, ne voulant pas se mettre sur les bras deux ennemis à la fois. Voici les faits qui motivèrent ces appréhensions. Nous en empruntons les détails aux *Annales tunisiennes* de M. Rousseau.

Quelques années auparavant, certaines tribus de l'ouest de la Régence de Tunis s'étaient mises en état de rébellion contre leur gouvernement. Hassen-el-Kebir, général d'Ali Bey, fut chargé d'aller réprimer l'insurrection, et dut user de beaucoup de rigueur, surtout envers l'une d'elles, qui se montrait plus récalcitrante que les autres. Celle-ci, composée d'Arabes nomades, passa la frontière et vint s'établir, avec ses tentes et ses troupeaux, sur le territoire de la province de Constantine, au sud de Tébessa.

Cet événement était presque tombé dans l'oubli, lorsque, vers la fin de novembre 1783, Hamouda Pacha qui avait succédé à Ali Bey, vit arriver un envoyé du bey de Constantine, Salah, qui venait lui signifier qu'à l'avenir la tribu en question ne relevait plus que de l'autorité de son maître, et que ce dernier réclamait pour elle une somme de quarante mille sequins, à raison des dommages qu'elle avait soufferts lors de l'expédition de Hassen-el-Kebir. Hamouda, tout surpris d'une pareille communication, fit une réponse évasive, et s'empressa d'en écrire au dey d'Alger, décidé qu'il était à rompre avec lui, si celui-ci appuyait l'incroyable réclamation du bey de Constantine.

En cette circonstance, Salah-Bey avait-il pris les instructions de son suzerain d'Alger, ou bien n'agissait-il qu'en vertu de son autorité propre ? C'est ce que nous ne saurions dire. Cependant cette supposition paraît la plus vraisemblable, puisque le bey de Tunis crut devoir tout d'abord en référer au pacha d'Alger, ce qui donne à supposer que la réclamation faite auprès de lui était formulée au nom seul du bey Salah. Au reste, ce fait d'un gouverneur de province traitant d'égal à égal avec le chef de la Régence de Tunis, n'a rien qui doive surprendre, quand on sait les prétentions que les Algériens élevèrent toujours à la suprématie sur leurs voisins rivaux, et l'indépendance presque absolue dont jouissaient les beys dans leurs gouvernements respectifs, indépendance qui n'avait guère d'autres limites que l'obligation de verser régulièrement l'impôt et de céder le pouvoir à un nouvel occupant, quand avait sonné l'heure de la destitution.

Quoi qu'il en soit, Hamouda Pacha n'attendit pas la réponse du dey d'Alger pour se mettre en mesure de soutenir l'attaque, en cas d'invasion

de la part de ses voisins. Il ordonna secrètement des préparatifs de guerre, et lui-même, à la tête d'un corps d'armée, se porta d'abord dans le Djerid et de là vers les tribus de l'ouest, afin de prévenir chez elles tout mouvement de révolte et d'affermir la fidélité de celles dont le concours lui deviendrait nécessaire au moment du danger. Mais, contrairement à ses prévisions, quand il fut près de la frontière, Salah-Bey, qui se trouvait en ce moment campé, avec sa *zmla*, sur le territoire même de la tribu fugitive, l'envoya complimenter par quelques-uns de ses officiers, chargés en même temps de lui offrir en cadeau plusieurs chevaux de prix.

«Cet acte de courtoisie, auquel le bey Hamouda ne s'attendait pas, fit espérer un heureux règlement des difficultés survenues entre les deux Régences. Cependant, peu de temps après, la réponse du dey d'Alger parvint à Tunis, et l'on put inférer des termes de cette lettre que le divan d'Alger prenait fait et cause pour le bey de Constantine.

«Quoique profondément irrité, Hamouda Pacha dut dissimuler ses sentiments ; car, à ce moment, les hostilités avec les Vénitiens semblaient devoir être reprises avec plus d'énergie encore que précédemment, et il se décida à faire les concessions impérieusement exigées par les circonstances. En effet, au mois de juin 1784, cette affaire fut terminée au prix d'une indemnité de 25,000 sequins, qui fut payée à la tribu tunisienne, passée depuis quelque temps sous la domination des Algériens¹.»

Une pareille condescendance de la part du bey de Tunis, dans une question où le bon droit semblait être tout entier de son côté, ne pouvait en vérité qu'enhardir dans ses prétentions son puissant voisin, le gouverneur de Constantine, et l'encourager à formuler de nouvelles exigences, dès que l'occasion s'en présenterait. D'ailleurs, si elle ne s'offrait pas d'elle-même, il saurait bien au besoin la faire naître. C'est ce qui arriva en effet, et on va voir qu'en fait de scrupules politiques, Salah-Bey, comme tant d'autres princes plus civilisés, savait parfaitement les subordonner à ses intérêts personnels, jugeant lui aussi que le droit du plus fort est encore et toujours le meilleur.

Vers le commencement de l'année 1787, un grand nombre d'habitants de Constantine, qui avaient à se plaindre des rigueurs du bey, voulant se soustraire à sa juridiction, se réfugièrent sur le territoire tunisien. De là grandes clameurs de la part de Salah-Bey, qui érigea ce grief en un véritable *casus belli*. Il oubliait, bien volontairement sans doute, que lui-même, quelques années auparavant, non-seulement avait accueilli sur son territoire toute une tribu de la Tunisie en révolte, mais encore qu'il avait exigé et obtenu du gouvernement dont elle relevait, une indemnité que rien ne semblait justifier. Il se plaignit donc vivement au pacha d'Alger de ce qu'il n'hésita pas alors de qualifier d'abus contraire au droit des nations ; et pour mieux engager le divan à prendre fait et cause pour lui, il représenta le bey

1. *Annales tunisiennes*, p. 116.

de Tunis comme favorisant l'émigration parmi ses administrés et cherchant à indisposer contre son autorité les tribus établies sur la frontière de ses Etats. Le divan qui n'était que trop disposé à saisir tout prétexte pouvant colorer une rupture avec le gouvernement tunisien, écouta les plaintes du bey Salah, et, sans autre information, lui ordonna de rassembler une armée pour se tenir prêt à entrer en campagne.

Quand la nouvelle se répandit à Tunis que six mille hommes étaient déjà réunis à Constantine, prêts à marcher sur la frontière, Hamouda Pacha forma un camp assez important, composé de deux mille Turcs, de trois mille Courouglis et d'un fort contingent d'Arabes. «Il semblait, nous dit l'auteur des *Annales tunisiennes*, qu'une pareille force était plus que suffisante pour arrêter et même battre l'ennemi, s'il osait se présenter ; néanmoins elle n'inspirait aucune confiance, tant était grande la terreur imprimée par le seul nom algérien, tant était présent encore à la mémoire de tous le souvenir du dernier sac de Tunis.»¹

Aussi devant cette manifestation des esprits, Hamouda Pacha préféra-t-il terminer le différend par la voie amiable, plutôt que de tenter le sort des armes. A ce sujet il ouvrit des négociations avec la cour d'Alger qui, en cette occasion, se montra d'autant plus exigeante, qu'elle se sentait plus redoutée. Quelque rude que dût lui paraître tout nouveau sacrifice imposé à son amour-propre, en présence du danger qui le menaçait, au moment, surtout où son pays avait à se défendre contre les entreprises des Vénitiens, Hamouda finit par souscrire aux dures conditions qu'on exigeait de lui. Il paya à sa fière rivale une forte somme d'argent, remettant à des temps plus propices le soin de prendre sa revanche, et vers la fin de cette même année 1787, les bonnes relations furent rétablies, en apparence du moins, entre les deux régences.

Ce succès dû tout entier à la politique ferme, quoique peu avouable, du bey Salah, en même temps instigateur et négociateur du différend, acheva de mettre le comble à sa réputation. Et pourtant cette politique qui s'affirmait au dehors par des actes si éclatants, Salah-Bey n'avait pu encore la faire complètement triompher sur toute l'étendue du territoire même sur lequel s'exerçait son commandement direct.

Touggourt, chef-lieu du district de l'Oued-Rir, cette oasis un peu perdue de l'extrême sud de la province, ne payait, depuis un temps immémorial, qu'un tribut dérisoire au gouvernement turc, dont elle relevait cependant de droit, depuis que le pacha Salah Raïs en avait, en 1552, fait la conquête, ainsi qu'on l'a vu précédemment. Il est vrai que son grand éloignement du centre où siégeait le pouvoir, et les difficultés de l'atteindre à travers les sables qui tout à la fois l'enserrent et la protègent, formaient un double obstacle à ce que de telles expéditions fussent souvent renouvelées. Aussi la petite principauté de l'Oued-Rir, grâce à sa position, avait-elle pu jusqu'alors

1. *Annales tunisiennes*, p. 222.

braver impunément les menaces des beys de Constantine, trop faibles ou trop prudents pour aller si loin imposer leur volonté par la force des armes. Mais ce que nul de ses prédécesseurs n'avait osé tenter, Salah-Bey résolut de l'entreprendre et de le mener à bonne fin. Toutefois, avant de s'aventurer dans une expédition aussi lointaine, où le succès à atteindre pouvait si facilement se changer en un revers désastreux, il voulut user de tous les moyens de conciliation que lui conseillait la prudence.

Le moment lui parut propice. On était au commencement de l'année 1788, et la gloire toute récente dont il venait de se couvrir dans ses rapports diplomatiques avec la cour de Tunis, devait lui faire espérer un résultat non moins satisfaisant auprès de son vassal le gouverneur de Touggourt. Il n'en fut pourtant pas ainsi. Les négociations entamées par lui au sujet de l'impôt, avec le cheïkh Ferhat ben Djellab¹, qui venait de succéder à son père dans le commandement de l'Oued-Rir, ne purent aboutir à une entente commune. Le nouveau cheïkh se souvenant que Touggourt avait défié tous les beys de Constantine, crut pouvoir également braver les menaces de Salah. Il refusa de consentir à ce qu'on lui demandait. Il ne restait plus dès lors au bey qu'un moyen de faire prévaloir son autorité ainsi méconnue: c'était d'aller en personne dicter ses ordres dans Touggourt même. L'expédition fut résolue. Toutefois le secret en fut tenu caché jusqu'à la fin d'octobre de cette même année 1788.

A cette époque, l'impôt de Tolga, Bou-Chagroun, Zaatcha et autres oasis, ayant été versé entre les mains du khalifa à Lichâna, et le désert pouvant dans cette saison être parcouru aisément par l'armée turque, on entra ouvertement en campagne. Salah-Bey vint prendre lui-même le commandement des troupes à l'Oued-Djedi, et s'avança, avec quelques pièces d'artillerie, jusqu'aux environs de Sidi-Khelil, malgré une neige épaisse qui faillit l'engloutir lui et son armée².

«Pour ne pas épuiser ses forces le long de la route, le bey se contenta de

1. La famille des Ben Djellab, qui tirait son origine des Beni-Merine ou Zenata, a gouverné Touggourt depuis le commencement du XV^e siècle jusqu'en 1851. Elle formait une véritable dynastie dans laquelle le pouvoir se transmettait d'une manière héréditaire, mais non sans qu'il ne surgit parfois de vives contestations entre les divers héritiers prétendants, et plus d'un même arrosa de son sang les marches de ce petit trône, aussi disputé que s'il se fût agi d'un empire. En 1854, à la mort du cheïkh Ben Djellab, un usurpateur du nom de Sliman, s'empara du pouvoir et se déclara l'ennemi de la France. Mais au mois de novembre suivant, le général Desvaux, alors colonel du 3^e spahis, fut envoyé avec une petite colonne contre l'usurpateur: le 2 décembre, Touggourt nous ouvrait ses portes, et le drapeau français flottait sur la Kasbah de la capitale de l'Oued-Rir.

2. Aussi l'année 1204 de l'hégire (1788 de notre ère) est-elle désignée par les gens du pays sous le nom de *âam et-teldj*, «l'année de la neige.» Bien que ce fait soit presque invraisemblable sous ces latitudes méridionales, il n'en a pas moins été observé plusieurs fois. Nous-même nous trouvâmes, au mois de février de l'année 1854, dans le sud du Hodna, avons vu pendant toute une journée la neige tomber à gros flocons. On sait d'ailleurs que pendant la nuit, il s'opère dans la région du Sahara un abaissement de température considérable, qui fait descendre quelquefois le thermomètre au-dessous de zéro.

châtier une seule oasis et marqua la place du châtement par un monceau de ruines. Le dix-huitième jour, il planta ses tentes en vue de la capitale de l'Oued-Rir, que protégeait un fossé profond et rempli d'eau. Les canonniers établirent leurs batteries sur des esplanades construites en troncs de palmiers, et ouvrirent le feu contre la porte dite Bab-el-Khadra, celle de Sidi-Abd-es-Selam et le quartier Et-Tellis où est située la kasbah. Pendant ce temps, une partie des soldats abattaient à coups de hache les arbres qui constituent la richesse du pays. Le siège dura plusieurs semaines. Salah-Bey avait juré de ne pas lever le camp avant d'avoir détruit Touggourt de fond en comble. La poudre et les munitions ne lui manquaient pas : sa volonté était une volonté de fer. Il fallut donc que le cheïkh Ferhat comprit la situation. Un drapeau blanc, signe de soumission, fut hissé au haut de la mosquée appelée Djama-el-Malekia. A cette vue, le bey fit cesser le feu et attendit les propositions de l'ennemi. Il fut convenu que l'Oued-Rir paierait les frais de la guerre et verserait entre les mains des Turcs un impôt de trois cent mille réaux *bacetas*, plus un tribut en chevaux et en esclaves nègres.

«Tel fut, ajoute en terminant M. Cherbonneau à qui nous avons emprunté une partie de cette relation¹, le résultat d'une révolte qu'avaient amené la faiblesse et la pusillanimité des prédécesseurs de Salah-Bey.»

Disons encore avec lui que ce bey actif alla quatre fois dans les Ziban, où le rappelaient sans cesse les querelles soulevées par les prétentions contraires de deux puissantes familles, celle des Oulad Bou-Akkaz et celle des Ben-Gana. De ces deux familles qui se disputaient alors la suprématie, la dernière, plus jeune, finit par remporter sur sa rivale plus ancienne, grâce à l'appui que lui prêta Salah-Bey, ce qui ramena la tranquillité dans le pays. «Là, comme partout, il laissa des souvenirs de son esprit organisateur. Les partages d'eau, qui se rapportaient à un ordre de choses déjà ancien, n'étaient plus en harmonie avec les mutations nombreuses qu'avait subies la propriété. Salah fit faire le recensement des oasis et divisa l'eau proportionnellement aux palmiers et aux arbres fruitiers. Ces partages servaient encore de base à la culture, à l'époque où nous avons pris possession des Ziban.»

Il nous reste encore à raconter les dernières expéditions qui signalèrent la fin du règne de Salah-Bey, et qui furent moins heureuses. Nous les rapporterons en leur temps et lieu. Voyons maintenant ce qu'il fit comme administrateur.

Ainsi que nous avons déjà eu occasion de le dire, Constantine, au commencement du dix-huitième siècle, n'offrait à l'œil du visiteur qu'un amas confus de demeures ayant plutôt l'aspect de huttes que de maisons, sillonnées d'un labyrinthe de ruelles sombres et tortueuses, d'où émergeaient çà et là quelques minarets, à côté de vieilles tours ébréchées, d'arceaux, de pans de murs gigantesques, derniers vestiges d'un autre âge qui ne devaient complètement disparaître que sous le marteau de la civilisation moderne,

1. Voir l'*Annuaire archéologique* de la province de Constantine, année 1856-57, p. 148.

se substituant à la main du temps, trop lente dans son œuvre de destruction. Salah-Bey, qui aimait en tout le faste et la magnificence, n'était pas homme à laisser inachevées les réformes déjà entreprises par ses prédécesseurs, Bou-Hanek et Ahmed El-Colli, pour l'embellissement de leur capitale. Aussi, dès que les loisirs de la guerre le lui permirent, tourna-t-il ses vues de ce côté.

Sa première pensée fut d'élever un temple à la glorification de l'Éternel, et une école pour l'enseignement supérieur de la jeunesse. C'est dans ce double but qu'il jeta les fondements de la mosquée de Sidi-el-Kittani et de la *medersa* qui en forme une annexe. Celle-ci fut achevée en l'an 1189 de l'hégire (de J.-C., 1775), et la mosquée l'année suivante, ainsi que le constatent les deux inscriptions en caractères arabes gravées, l'une au-dessus des tombeaux de la famille de Salah-Bey, dont le lieu de sépulture occupe le fond de la cour intérieure de la medersa, et l'autre au-dessus de l'ancienne porte de la mosquée¹. Ce n'est que plus tard, en 1789, que la salle des prières fut dotée de la belle chaire en marbre que l'on admire à droite du *mihrab*², véritable chef-d'œuvre importé de toutes pièces de la ville de Livourne, en Italie, d'où Salah faisait venir la plupart des matériaux précieux, ainsi que les ouvriers d'art qu'il employait dans ses constructions architecturales.

C'est à cette même époque qu'il fit construire, pour ses femmes, ce grand bâtiment qu'une rue sépare de la mosquée, et dont l'intérieur, si riant, si gracieux, contraste si fort avec la sombre voûte qui y donne accès, et les hautes murailles percées de rares lucarnes grillées qui l'isolent des habitations voisines³. Mais un embellissement en amène un autre.

Les terrains qui s'étendent au delà, entre la manutention actuelle, la porte d'El-Kantara et le ravin, et qu'on appelait le quartier du Charâ, offraient alors l'aspect le plus triste et le plus désolé. On n'y apercevait dans le bas que quelques maisons de médiocre apparence, qui étaient venues se grouper autour des *mesdjed* ou oratoires de Sidi-Seffar et de Sidi-Tlemsani. Le reste

1. Cette mosquée que les Français désignent ordinairement sous le nom de son fondateur, a subi, dans ces derniers temps, des modifications assez importantes, nécessitées par les exigences d'une voirie nouvelle. C'est ainsi que sa façade extérieure a complètement changé d'aspect. Il en a été de même de la medersa qui tombait en ruines et qu'on a dû détruire en entier, pour la mettre en harmonie avec les édifices qui l'enserrent, la mosquée d'un côté et le palais de justice de l'autre. On n'a conservé que la chapelle funéraire où sont les sépultures de Salah-Bey et de ses descendants.

Une dernière tombe vient de s'ouvrir le 22 mai dernier, 1868, pour y recevoir le corps de l'arrière-petit-fils de Salah-Bey, Mohammed-Chérif, mort après une courte maladie à l'âge de vingt-six ans. Ce jeune homme qui, tout enfant, était déjà d'une corpulence extrême, fréquentait plus volontiers les Français que ses coreligionnaires, et s'il n'avait pas adopté leur costume, il en avait pris le langage et les mœurs, non pas pourtant en ce qu'elles ont toujours de plus sage.

2. On appelle *mihrab* la niche dans laquelle se tient l'imam quand il pontifie, et qui est toujours creusée dans la direction de La Mecque.

3. Cet édifice, qui occupe l'extrémité de la rue Caraman sur laquelle il forme voûte, et tout un côté de la place Négrier ou du Caravansérail, a longtemps servi d'hôpital civil. Aujourd'hui il est loué aux sœurs de la Doctrine chrétienne, qui y tiennent un pensionnat de demoiselles.

était complètement désert et ne présentait à la vue que buttes et crevasses. Un tel voisinage cadrait mal avec la somptuosité des édifices que la main de Salah avait tout à côté fait surgir de terre. Il conçut le dessein de changer l'aspect de ces lieux, tout en les faisant servir à l'agrandissement de la ville. Jusqu'alors les juifs étaient restés un peu disséminés dans tous les quartiers et particulièrement du côté de Bab-el-Djabia, où ils se trouvaient trop mêlés à la population musulmane. Il leur concéda tous ces terrains, à la condition qu'ils y construiraient des maisons, et c'est ainsi que se constitua le quartier juif, à la grande satisfaction des uns et des autres.

Il fit encore construire, en 1789, une autre medersa auprès de la mosquée de Sidi-l'Akhdar, dont elle devint une annexe, et où, comme dans celle de Sidi-el-Kittani, des professeurs nommés par le chef de la province et rétribués sur le budget des mosquées, enseignaient la grammaire, la jurisprudence, l'interprétation du Coran, le dogme de l'unitéisme et la science des *hadits* ou les traditions mohammédiennes¹.

Puisque nous en sommes à parler d'enseignement, le lecteur nous saura peut-être gré de lui faire connaître ici le régime qui était suivi, sous Salah-Bey, dans l'intérieur des établissements d'instruction publique. Si on le compare à celui qui était appliqué à la même époque dans nos collèges de France, ou verra que, sous bien des rapports, il ne lui était pas inférieur. Le règlement dont nous allons donner la traduction, bien que rédigé en vue d'une école particulière, devait être, à peu de choses près, le même pour toutes, puisque nous lisons en tête qu'il n'a été fait qu'avec l'approbation de Salah-Bey et des membres composant alors le Midjelès. Voici ce règlement qui date du mois de septembre 1780.

«La medersa comprendra un *mesdjed* (ou salle servant à la fois de lieu de prières et de classe) et cinq chambres, dont une affectée au professeur et les quatre autres aux *tolba* (ou étudiants), une *meïda* (ou piscine) pour faire les ablutions, et une chambre de débarras.

«Les étudiants admis comme pensionnaires dans l'établissement seront au nombre de huit et coucheront deux dans chaque chambre.

«Il y aura un *oukil* (ou économe) chargé des recettes et des dépenses, et un portier pour balayer la medersa et allumer les lampes de la salle affectée aux prières.

«Le traitement du professeur sera de trente réaux par an, celui de l'*oukil* de huit réaux, celui du portier de sept réaux, et à chacun des huit élèves, il sera alloué une somme de six réaux.

«Le professeur devra faire trois classes par jour ; la première commencera

1. C'est dans une des salles de cette medersa qu'ont lieu actuellement les séances du cours public de langue arabe.

Voir, pour plus de détails sur ces divers établissements, les descriptions qu'en a données, dans l'*Annuaire archéologique* de la province, année 1856-57, p. 108 et suivantes, M. Cherbonneau, le savant professeur qui pendant quinze ans a occupé la chaire d'arabe de Constantine, et dont le nom revient si souvent sous notre plume.

au lever du soleil et durera jusqu'à onze heures, la seconde depuis midi jusqu'à l'*âceur* (environ trois heures de l'après-midi), et la troisième depuis trois heures et demie jusque vers le coucher du soleil.

«Les étudiants devront lire chaque jour quatre *hizab* (ou portions déterminées du Coran), deux après la prière du matin et deux après celle de l'*âceur*, et ils termineront chacun de ces exercices par une prière à Dieu pour la mémoire du fondateur de la medersa.

«Ne seront admis dans la medersa que des jeunes gens connaissant le Coran par cœur, qu'ils soient de la ville ou de la campagne, du rite hanafi ou du rite maléki, à la condition toutefois qu'ils ne seront pas mariés.

«Aucun pensionnaire ne pourra coucher hors de la medersa, à moins de motif grave ou pour aller visiter ses parents. Les congés seront de vingt jours ou de trente au plus. Si l'élève n'est pas rentré après ce délai et qu'il ne fasse pas constater qu'il est malade, il sera renvoyé et sa place sera donnée à un des externes suivant les cours ou, à défaut, à un autre taleb.

«Tout élève qui aura passé dix années à l'école sans faire de progrès et sans montrer de l'aptitude pour l'étude des sciences, sera renvoyé et remplacé par un autre.

«Celui qui ne vivra pas en bons rapports avec ses condisciples, qui sera méchant en actions ou en paroles, recevra un premier, un deuxième et un troisième avertissement, après quoi, s'il ne s'est amendé, il sera mis à la porte.

«Les employés et les externes ne pourront être admis à passer la nuit dans l'établissement sous aucun prétexte.

«Tout élève qui ne suivra pas assidûment les cours du professeur, sera renvoyé.

«On ne pourra introduire dans la medersa, en fait d'objets alimentaires, vêtements et ustensiles de cuisine, que ceux strictement nécessaires pour l'usage de ceux qui l'habitent.

«Les pensionnaires ne pourront faire chauffer leur nourriture qu'avec du charbon et jamais avec du bois. Ils ne devront point non plus laver leur linge dans l'intérieur de l'établissement.»

Tels sont les principaux articles de ce règlement qui, on le voit, laissait peu de loisirs aux élèves en dehors des heures d'étude, puisque celles-ci devaient se succéder presque sans interruption depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Les progrès auraient donc dû être fort rapides, si toutes ces heures avaient été bien employées; mais pouvait-il en être ainsi? En négligeant complètement de donner satisfaction aux besoins du corps, c'était méconnaître le jeu des forces actives humaines, et rompre les lois d'équilibre que la nature a assignées au développement simultané des facultés physiques et des facultés intellectuelles qui, dans la jeunesse surtout, doivent être exercées tour à tour, sous peine de se neutraliser mutuellement. Pour ces dernières en particulier, une tension trop continue amène bien vite le relâchement dans les ressorts qui les font mouvoir, et alors l'intelligence perdant son activité première, devient paresseuse, nonchalante, apathique,

comme le corps dont elle a voulu maîtriser les instincts. Comme lui, elle s'atrophie et n'est bientôt plus qu'une machine desservie par une autre machine. Si à cette cause radicale d'insuccès, on joint les mauvaises méthodes d'enseignement qui étaient et sont encore suivies dans les écoles musulmanes, on comprendra alors pourquoi, dans le règlement qui nous occupe, dix années étaient exigées pour juger des progrès d'un élève et constater son aptitude aux sciences. Et pourquoi, à part quelques natures d'élite, cette classe de *tolba*, qui aurait dû représenter le savoir et le travail intellectuel, n'était et n'est en réalité que le type de la fainéantise et de l'ignorance.

En dehors du vice que nous venons de signaler et qui était plutôt le fait de la routine que l'application d'un système nouveau, il est juste de reconnaître que beaucoup de dispositions de ce règlement sont empreintes d'un grand esprit de sagesse et de prévoyance, et témoignent de cette impulsion organisatrice donnée par Salah-Bey à tout ce qui se faisait par lui ou autour de lui.

L'instruction, du reste, fut une de ses préoccupations constantes, et il trouva pour le seconder dans ses vues, trois hommes d'un profond savoir, le cheïkh Abd El-Kader Er-Rachedi, mufti hanefi, Châban ben Djelloul, cadi hanafi, et El-Abbassi, cadi maléki, qui unirent leurs efforts aux siens pour relever le goût des fortes études et des belles-lettres tous les jours déperissant. Outre les encouragements donnés aux particuliers qui s'offraient à concourir d'eux-mêmes à cette œuvre de régénération, il consacra une partie des revenus de la province à faire bâtir ou à relever, non-seulement à Constantine, ainsi qu'on l'a vu, mais aussi dans plusieurs autres villes et jusque dans les oasis, des mosquées et des écoles. Il les dota encore de nombreux *habous*¹, ou leur fit restituer ceux qui leur avaient été primitivement affectés par leurs fondateurs, et que l'incurie ou la mauvaise gestion des oukils avait laissé perdre ou qu'ils avaient détournés à leur profit personnel.

Pour la ville de Constantine, où les constitutions de *habous* avaient pris un développement considérable, une mesure radicale était devenue urgente pour mettre fin aux nombreux abus qui, avec le temps, s'étaient introduits dans leur administration. A cet effet il rendit un arrêté, en date de la seconde dizaine du mois de *rebiè-el-aouel*, 1190 de l'hégire (1^{er}-10 avril 1776 de J.-C.) par lequel il enjoignait aux cadis et aux muftis d'avoir à rechercher tous les biens *habous* qui composaient la dotation des mosquées, ainsi que les mosquées elles-mêmes qui avaient été détournées de leur destination première, et de consigner le résultat de leur enquête sur un registre ou sommier de consistance dont il serait fait quatre exemplaires, pour être déposés, l'un chez le chef du *beït-el-mal*, l'autre chez le cheïkh-el-*bled*, le troisième chez le cadi hanafi et le quatrième chez le cadi maléki. C'était un

1. Biens constitués inaliénables au profit d'une famille, d'un établissement religieux ou d'utilité publique, et dont on ne peut disposer qu'à titre d'usufruitier.

excellent moyen pour mettre fin aux abus qui avaient motivé une si sage décision et en prévenir le retour¹.

Cette organisation apportée dans la gestion d'un service public jusque-là abandonné, sans contrôle, aux seuls soins d'oukils négligents ou cupides, et à laquelle nul de ses prédécesseurs n'avait jamais peut-être songé, quelque simple qu'elle puisse paraître aux yeux d'un administrateur français, n'en fait pas moins le plus grand honneur à l'esprit d'initiative et d'ordre du bey Salah. Ainsi en jugeront, du moins, tous ceux qui sont un peu initiés aux mœurs de la société arabe et qui savent combien les idées de régularité, d'ordre, de prévoyance, sont incompatibles avec le laisser-aller des musulmans et leur sont même antipathiques. Ce n'est pas d'ailleurs un de ses moindres titres à la reconnaissance de l'administration actuelle des domaines, à laquelle incombe aujourd'hui le devoir de sauvegarder ces biens, devenus, par droit de conquête, biens de l'Etat, et qui, sans cette mesure de précaution, auraient été indubitablement à jamais perdus pour lui.

En même temps qu'il cherchait à répandre parmi les citadins le goût des belles constructions, et à rallumer chez eux le flambeau des études, Salah-Bey ne négligeait pas non plus les encouragements à donner à l'agriculture et aux travaux des champs. Sachant que rien n'est contagieux comme l'exemple, surtout quand il procède de haut, il créa en face de la principale porte d'entrée de Constantine, ce charmant jardin ou plutôt cette fraîche oasis que l'on voit à quelques kilomètres à l'ouest de la ville, sur le dernier contrefort du Chettaba, et dont il fit sa campagne de plaisance². Au Hamma, il propagea la culture du riz, et établit une noria au-dessous du lieu où s'élève actuellement le moulin Trakley, pour arroser les rizières qu'il avait lui-même créées en cet endroit³. A Bône, il fonda des habous dont les

1. Cette pièce que nous avons été appelé à traduire, il y a quelques années, pour le compte du service des domaines, a été tout récemment publiée par M. L. Féraud, qui en a donné le texte original avec sa traduction en français dans la *Revue africaine*, numéro du mois de mars 1868, p. 123 et suivantes. Nous nous associons de tout point aux observations dont il la fait suivre, et nous faisons avec lui des vœux pour que les nombreux et précieux documents enfouis dans les archives des domaines de Constantine ne restent pas plus longtemps muets, faute d'une traduction qui en fasse connaître le contenu. Ce n'est pas ainsi qu'on a pensé à Alger, où depuis longtemps un homme de savoir et d'étude, M. Albert Devoulox, a été mis à la tête de ce service et a pu livrer à la publicité de nombreux travaux, dont chacun apprécie l'utilité et le mérite. Pourquoi n'en est-il pas de même à Constantine ? Ce serait tout à la fois servir l'intérêt public que cette administration représente, et venir en aide à l'histoire locale si pauvre en documents authentiques.

2. Il avait acquis ce terrain de la dame Aïcha bent Hosseïn Bey, moyennant le prix de trois cents réaux, par acte en date de fin septembre 1783. Les Français désignent ce jardin sous le nom de jardin Salah-Bey. Il est connu des Arabes sous celui de Sidi Mohammed El-Rourab (Monseigneur Mohammed le Corbeau), nom d'un marabout dont nous raconterons plus loin la fin tragique.

3. Nous lisons dans un auteur arabe que le riz était également cultivé autrefois chez les Djendel, tribu du cercle de Milianah. Desfontaines parle, dans ses voyages, de la culture du riz sur les bords de la Mina et autres cantons, et Shaw cite de même les plaines du Sig, de l'Habra, de Hamma de Constantine et les bords de la Medjerdah.

revenus devaient être affectés à creuser et à entretenir des canaux destinés à recevoir les eaux stagnantes de la plaine et à les faire déverser dans la Seybouse. En outre, à tous ceux qui lui en faisaient la demande il concédait des chutes d'eau, avec autorisation d'y construire des moulins, industrie si nécessaire et qui pourtant faisait presque partout défaut dans ce pays.

Le commerce extérieur attira également ses soins ; car il avait compris qu'en multipliant les échanges et en donnant un écoulement aux produits de la province, il enrichissait en même temps les producteurs et le trésor public. Mais, pour mieux assurer la rentrée des sommes que cette source de revenus devait procurer au beylik, il institua dans chacun des ports de Colo, Stora, Bône et La Calle, des oukils chargés de percevoir régulièrement les droits d'entrée et de sortie sur les marchandises échangées. Ainsi, sans pressurer ses administrés, il accrut considérablement les ressources du trésor et put faire face à toutes les dépenses que nécessitaient les nombreuses créations d'utilité publique dont il dota la province.

Il déplaça encore une fois la *zmala* et lui assigna pour lieu de campement les riches plaines de Melila, sur la route de Batna, où elle est restée depuis définitivement fixée. A chaque famille, il concéda un certain espace de terrain, et ainsi se constitua la tribu des Zemoul, telle qu'elle existe encore aujourd'hui. Il fit achever les constructions du bordj d'El-Fesguia, commencées par son prédécesseur Ahmed El-Colli, et constitua en *azel*, ou terres domaniales, tout le territoire d'El-Fesguia et de Kercha, si riche en prairies et en terres labourables. Ce furent les gens des Segnia qui eurent mission de les mettre en culture, et on y transféra le dépôt des chevaux que le beylik entretenait soit pour servir à la propagation de l'espèce, soit pour les besoins du service. Au moment de la moisson, les vastes magasins que renfermait le bordj s'emplissaient des grains récoltés sur ces deux azels. L'orge était affectée à la nourriture des chevaux, et le blé était partagé entre le bey, le kaïd de la *zmala*, les palefreniers, l'*ouakkaf* (sorte de garde-champêtre) et le gardien du bordj, à qui incombait la haute surveillance sur les labours et la rentrée des récoltes, et qui, en raison de l'importance de ses fonctions, portait le titre de kaïd-el-bordj.

Enfin, une des dernières entreprises du bey Salah et celle dont la réalisation devait être, pour la population de Constantine, d'une utilité sans égale, fut la réédification du pont dit El-Kantara, qu'il eut cependant la douleur de ne pouvoir achever lui-même.

Constantine, on le sait, par sa position aérienne, forme une sorte d'îlot, ne se reliant à la terre-ferme que par une langue de terre, aujourd'hui il est vrai fort élargie, qui s'étend depuis la porte Valée jusqu'au Coudiat-Ati, point de jonction actuel de toutes les routes qui de Philippeville, Milah, Sétif, Batna et Guelma, viennent aboutir à Constantine. Au temps des Romains, cinq ponts donnaient accès à la ville. Quatre ont complètement disparu ; un seul a été conservé. C'est celui qui reposait à l'origine sur l'extrémité en amont de la première des trois voûtes naturelles sous lesquelles s'engouffre le

Roumel, avant d'arriver aux cascades. A l'époque où Peyssonnel visita la province, ce pont même n'était plus depuis longtemps en état d'être utilisé. «Vers le milieu de la ville, dit-il, on trouve un pont d'une très-belle fabrique, qui a trois rangs d'arcades et environ deux cent cinquante pieds d'élévation; mais il est assez étroit.... Deux arches sont tombées ¹.» Et d'après le dessin qu'il en a laissé, on peut voir que les deux arches tombées étaient celles les plus rapprochées de la ville.

Soixante ans plus tard, fin septembre 1785, un autre voyageur français, le naturaliste Desfontaines, visitait ces mêmes lieux, et voici la description qu'il nous a laissée de l'état du pont à cette époque.

«On y voit, dit-il, les ruines d'un ancien pont bâti avec beaucoup de hardiesse et de solidité. Il était composé de quatre grandes arches fort élevées, deux étaient supérieures, l'une des deux inférieures existe encore. Les piliers qui les soutenaient sont carrés et fort gros. Les pierres sont carrées oblongues, et leur milieu est inégal. Il y a encore deux petites arches à côté des premières, qui sont posées contre le rocher et qui servaient d'arcs-boutans. Les deux grandes arches sont fort élevées; elles ont au moins quarante-cinq pieds.

Sur la pile moyenne, vers le haut, on voit deux éléphants en bas-relief. Sur deux grosses pierres au-dessus des éléphants, une femme est représentée avec ses jupes retroussées jusqu'aux genoux; au-dessus de sa tête est une coquille. Cet ouvrage n'est pas bien travaillé. Il y avait un second rang d'arches au-dessus des deux premières, il en existe encore des piliers et une petite portion des arcades².»

1. *Voyages de Peyssonnel*, p. 302

2. *Voyages de Desfontaines*, publiés par Dureau de la Malle, p. 216.

Le naturaliste français Desfontaines, après avoir visité la régence de Tunis et les provinces d'Oran et d'Alger, partit de cette dernière ville pour Constantine le 18 septembre 1785, et y arriva huit jours après. Voici ce qu'il nous dit du bey Salah, que du reste il ne nomme point, et de l'état de la ville à celle époque.

«Le bey me fit loger dans une de ses maisons, et ordonna qu'on me fournit tout ce dont j'aurais besoin. Je lui fis ma visite : il me reçut avec beaucoup d'amitié et me fit présenter un fauteuil. Il parlait l'italien avec facilité... Le bey avait plusieurs esclaves italiens. Son chirurgien qui était napolitain, me fit beaucoup d'amitiés.... Je demandai au bey une escorte pour me conduire à Bône : il me l'accorda de très-bonne grâce.»

Quant à la ville de Constantine, «elle est, dit-il, extrêmement peuplée; les habitants sont très-ennemis des chrétiens, et j'y ai reçu beaucoup d'injures... Les rues sont étroites, mais les maisons sont assez bien bâties et toutes couvertes en tuiles. Les rues sont pavées pour la plupart. Les principales maisons sont construites avec les ruines de l'ancienne ville».

Au sujet du chirurgien napolitain dont parle Desfontaines, nous ferons ici remarquer que dans les anciennes régences d'Alger et de Tunis, bien que la science médicale fût tombée dans le plus complet abandon et eût été remplacée par le charlatanisme et la foi aux amulettes, elle n'en jouissait pas moins auprès des puissants d'un très-grand crédit. Les pachas et les beys qui avaient quelque peu souci de leur santé, ne manquaient pas d'avoir avec eux un ou plusieurs médecins européens. C'est ainsi que Salah-Bey entretenait à son service un chirurgien napolitain, comme le bey Bou-Kemia avant lui avait un chirurgien hollandais, Sanson, qui était son esclave. Ce dernier fut d'une grande utilité au voyageur anglais Shaw, lorsqu'il visita Constantine car il lui fournit, comme il le déclare lui-même dans sa préface, quantité de remarques touchant la géographie de cette province.

Tel était l'état du pont, quand en 1792 Salah-Bey entreprit de le faire relever. A cet effet il fit venir de Mahon l'architecte don Bartholoméo, qui n'eut qu'à rebâtir la partie supérieure, les deux arches inférieures et les trois piliers qui les soutenaient, se trouvant encore en bon état, ainsi qu'on vient de le voir par ce qu'en dit Desfontaines. «Le travail de réédification, nous apprend M. Berbrugger, devait être effectué avec des pierres apportées des Baléares mais il n'arriva qu'un seul chargement à Stora, parce que le bey trouva que les matériaux lui revenaient ainsi trop cher. Il se décida à en extraire sur place au plateau du Mansoura, près de l'ancienne fortification appelée batterie tunisienne¹.» Il utilisa aussi les pierres de l'arc de triomphe qui existait de l'autre côté du pont et que les Arabes désignaient sous le nom de Ksar-el-Roula (le château de l'ogresse). Mais cette œuvre, une des plus utiles et des plus hardies que le génie de Salah-Bey eut osé entreprendre, devait néanmoins tourner à sa perte, en servant de prétexte aux envieux et aux détracteurs pour le desservir auprès du pacha d'Alger et satisfaire leurs rancunes².

Les réformes introduites par ce prince dans l'administration et surtout dans l'enseignement primaire, bien qu'inspirées par l'amour du bien public, n'avaient pas été sans froisser certains préjugés, sans nuire même à quelques intérêts individuels. Une caste en particulier, celle des marabouts, gens affiliés pour la plupart aux ordres religieux qui sont les sociétés secrètes du monde musulman, et dont toute l'influence reposait sur la crédulité aveugle, fille née de l'ignorance, n'avait pu voir sans un certain dépit les efforts que faisait Salah-Bey pour répandre l'instruction jusque dans les tribus, et chercher à dissiper les ténèbres de l'erreur. De là des haines sourdes qui, n'osant d'abord se produire ouvertement, tant que s'était maintenu l'enthousiasme excité par les victoires et les réformes glorieuses qui

1. *Revue africaine*, année 1868, p. 133.

2. L'œuvre de l'architecte mahonnais ne devait avoir qu'une durée assez éphémère pour un ouvrage de cette importance. Le 18 mars 1857, c'est-à-dire moins de soixante-cinq ans après sa réédification, à sept heures et demie du matin, une des piles supérieure du pont, celle la plus rapprochée de la ville, s'est écroulée, entraînant dans sa chute les deux arceaux qu'elle supportait, ainsi que vingt-deux mètres de la conduite d'eau qui alimente la ville. Cet accident obligeait de le démolir entièrement : on y procéda le dimanche 30 mars suivant, à coups de canon, et tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'assister à ce spectacle unique, n'oublieront certainement jamais l'instant vraiment solennel où, fléchissant sur ses piles minées par les boulets, comme un géant pris d'ivresse, cette masse colossale se balança l'espace de quelques secondes dans l'air, comme si, avant de se précipiter dans le gouffre, elle eût voulu en sonder la profondeur, et puis s'affaissa sur elle-même tout d'une pièce, pour disparaître dans l'abîme.

Ce pont, aujourd'hui l'un des plus grandioses et des plus hardis que l'on puisse voir, a été reconstruit à nouveau en 1863, sous la direction de l'administration des ponts et chaussées. Il se compose, de chaque côté des deux rives, de deux viaducs formés de deux arcades en maçonnerie, qui laissent entre eux une distance de cinquante-six mètres. Au-dessus de cet espace, s'élançait une arche en fonte qui réunit les deux séries d'arcades et se trouve ainsi jetée au-dessus d'un gouffre de cent vingt mètres de profondeur. Il est plus élevé que l'ancien pont de vingt mètres, et son axe au lieu de passer sur la voûte naturelle où l'on voit encore la base du pont romain primitif est un peu en amont.

signalèrent les premières années du règne de ce prince, devaient, dès que l'étoile commencerait à pâlir, éclater en hostilités ouvertes.

Entre tous ces mécontents, le marabout Sidi-Mohammed se faisait remarquer par ses critiques acerbes et ses violentes diatribes. Comptant sur l'impunité, le premier il osa braver ostensiblement la colère du bey, en intriguant contre lui et cherchant à entraîner dans son opposition les *khouan*, qui n'étaient que trop disposés à le seconder. Sa grande réputation de sainteté et l'immense popularité qu'il s'était acquise, lui faisaient croire qu'il pouvait tout oser. Salah-Bey ne le permit pourtant pas. Le jour où il eut la conviction certaine que le saint homme travaillait à miner son pouvoir, il ne vit plus en lui qu'un sujet en révolte et le condamna à mort. A l'heure dite, malgré les prières des *oulémas*, malgré la profonde sensation que cette sentence avait causée en ville, en présence de toute la population assemblée, l'arrêt reçut son exécution. Mais, ajoute la légende, au moment où la tête du marabout roulait sur le sol ensanglanté, son corps se transforma en corbeau, et l'oiseau de sinistre augure s'élançant à tire-d'aile vers cette maison de plaisance que le prince avait fait construire en face de la ville, y jeta une malédiction. Salah, qui pouvait bien n'être pas tout-à-fait exempt de superstition, crut au miracle. Il se repentit et, pour apaiser les mânes de sa victime, il fit élever sur l'emplacement où le corbeau s'était abattu, l'élégant mausolée à coupole blanche, que l'on a désigné depuis sous le nom de Sidi-Mohammed-el-Rourab ou *Monseigneur Mohammed le Corbeau*¹.

Cependant son repentir, s'il en eut, ne fut pas assez profond pour lui faire désormais courber silencieusement la tête et abdiquer le souverain pouvoir devant les menées de jour en jour plus audacieuses du parti religieux. Il le fit bien voir.

Le cheïkh Sid-Ahmed-Ez-Zouaoui, celui-là même que nous avons vu en quelques heures de nuit franchir des centaines de lieues et couler bas la flotte espagnole, après avoir été longtemps l'ami et le conseiller de Salah, s'était à la longue séparé de lui, pour faire cause commune avec ses ennemis. Retiré maintenant dans sa montagne d'Ouazgar, il était le centre autour duquel venaient se rallier tous les mécontents. Le bey ne pouvant souffrir, aux portes mêmes de sa capitale, un foyer permanent de révolte, résolut de le disperser. Une petite colonne expéditionnaire, composée uniquement de Turcs, fut envoyée contre le marabout et ses adhérents, qui prirent la fuite à son approche. On ravagea tout le canton; mais le but principal de l'expédition, qui était de s'emparer de la personne du cheïkh ne fut pas atteint. Ses disciples parvinrent à le soustraire à la colère du bey, en lui offrant un asile, et dans la suite ils ne manquèrent pas d'exploiter cet événement au profit de la plus grande gloire de leur maître. Voici donc comment la légende raconte cette audacieuse entreprise du bey Salah.

1. C'est ainsi du moins que l'explique la tradition rapportée par M. Cherbonneau dans le premier volume de la *Société archéologique de Constantine*, p. 130.

Dès que le cheïkh eut connaissance qu'une rrazia allait être opérée sur ses terres, et que l'ordre était donné de le faire prisonnier, il s'enfuit de sa montagne, mettant lui-même le feu à tous les hameaux qui se trouvaient sur son passage. Il était suivi d'une multitude de partisans, gens de la ville et de la campagne, dont le nombre ne s'élevait pas à moins de trois mille. Arrivés au village de Mechta-Nahar, ils furent arrêtés dans leur course par un serpent d'une dimension monstrueuse, qui leur barrait le chemin et que Dieu seul pouvait vaincre. A sa vue, le cheïkh ordonna à la foule de le mettre à mort ; mais tous les efforts réunis furent vains. Alors il descendit lui-même de cheval et, ce que trois mille hommes n'avaient pu faire, le saint l'accomplit en une seconde. Il lui suffit de lever le pied sur le monstre, pour qu'à l'instant il expirât en se tordant dans les convulsions de la rage et rendant un flot de bave. Puis se tournant vers la foule émerveillée : « Tout pouvoir, s'écria-t-il, appartient à Dieu et nous sommes ses esclaves. Par Dieu ! Je ne redoute aucune créature et n'ai crainte que de Dieu. » Cela dit, il ordonna à tous ceux qui le suivaient de regagner leurs foyers, et lui-même reprit le chemin de sa demeure.

Pendant le soir même de cette journée, après le coucher du soleil, une troupe de soldats turcs commandés pour la razzia, sortait en silence des portes de Constantine et se dirigeait, à la faveur des ténèbres de la nuit, vers le Djebel-Ouazgar, pour y surprendre le marabout récalcitrant et l'amener enchaîné au maître. L'espoir d'un riche butin leur avait fait hâter le pas. Aussi, après une marche forcée de huit heures, quand l'aube du jour commença à poindre et qu'ils purent distinguer un fil blanc d'un fil noir, se trouvèrent-ils... déception amère ! au pied même du Coudiat-Ati, autour duquel ils n'avaient fait que tourner la nuit entière, croyant aller toujours de l'avant. Purent-ils, comme autrefois les augures, se regarder sans rire ? C'est ce que l'histoire ne dit pas. Mais elle ajoute que tout penauds, ils rentrèrent en ville, la tête basse et confus d'avoir été ainsi joués par la vertu miraculeuse du saint, dont ils ne pouvaient plus désormais méconnaître le pouvoir occulte.

Quand on vint annoncer au bey cette étrange déconvenue, il refusa tout d'abord d'y croire. Pourtant en présence des affirmations réitérées du chef de la troupe expéditionnaire et des soldats qui la composaient, il dut se rendre à l'évidence et, à son tour, il se repentit d'avoir osé tenter une aussi coupable entreprise. Pour apaiser la colère du saint homme offensé, il lui fit amende honorable et lui envoya de nombreux présents ; mais il était trop tard. Le marabout avait appelé sur lui, sur ses enfants, sur son entourage et en particulier sur les Oulad-ben-Zékri, la malédiction divine. Six mois après, la colère du ciel s'appesantissait sur lui : il périssait de mort violente, et le cheïkh Ez-Zouaoui restait triomphant et vengé.

Pourtant le démon qui semblait poursuivre Salah-Bey et le pousser à sa perte, l'engagea dans une nouvelle entreprise non moins impie que les deux précédentes.

La zaouïa du cheïkh Sidi-Obéïd, dans le pays des Hanencha, jouissait à cette époque d'une grande réputation. On vantait beaucoup ses richesses et surtout ses nombreux troupeaux de chameaux. Salah, poussé par une idée de convoitise, résolut de se les approprier, et voici le stratagème qu'il imagina.

Il avait appris que leurs chameaux, au nombre de deux mille, avaient été envoyés dans le Tell, pour y prendre des grains pour le compte et sous la conduite de gens appartenant à la tribu des Nememcha, alors en révolte contre son autorité. Immédiatement il dépêcha son *bach-séïar*, Bourennan ben Zékri, vers Ibrahim ben Bou-Aziz, cheïkh des Hanencha, en apparence pour l'entretenir de quelques affaires relatives à son commandement, mais au fond pour s'entendre avec lui sur les meilleurs moyens à prendre pour exécuter le coup de main prémédité. Ben Zékri ne s'acquitta que trop bien de sa mission. Arrivé au pays des Hanencha, il exposa au cheïkh Ibrahim le but secret de son voyage, et dès que l'approche du convoi leur fut signalé, ils firent monter à cheval les gens du goum et les lancèrent sur la caravane. Les conducteurs bien que nombreux n'essayèrent même pas de soutenir l'attaque. Ils s'enfuirent, et tous les chameaux avec leur chargement furent capturés. Ben Zékri reprit le chemin de Constantine, pourchassant devant lui ce riche butin, malgré les réclamations des Oulad-Sidi-Obéïd qui soutenaient que les chameaux étaient à eux et non point aux Nememcha.

Salah alla à sa rencontre jusqu'au Bardo et le félicita fort de sa capture. Toutes les bêtes furent marquées au timbre du beylik et réunies au troupeau commun. Les Oulad-Sidi-Obéïd qui s'étaient eux aussi rendus à Constantine, espérant être plus heureux auprès du bey, ne reçurent de lui qu'un froid accueil. Il resta sourd à leurs raisons et à leurs prières, et les renvoya sans rien leur restituer. Ils s'en retournèrent donc en pleurs vers leur père, le cheïkh Sidi Obéïd, auquel ils racontèrent l'inutilité de leur démarche. Le vieillard ne pouvait se venger par la force de l'injuste spoliation dont il était la victime, voua lui aussi à la malédiction divine son persécuteur, et composa une *kacida* (ou pièce de vers) dans laquelle, dit-on, il prédisait clairement sa mort prochaine.

Quoi qu'on doive penser des malédictions lancées contre lui par le parti religieux, il est certain que dans les derniers temps de son gouvernement, Salah-Bey s'était fait beaucoup d'ennemis, même dans les autres classes de la société, et les événements qui suivirent bientôt semblèrent donner raison à l'opinion publique.

Pour Bourennan ben Zékri qui avait été l'auteur du coup de main que nous venons de raconter, mandé à Alger pour donner des explications sur ce fait, il ne parvint que faiblement à se justifier des accusations portées contre lui par le cheïkh Sidi-Obéïd. Cependant le pacha le laissa repartir ; mais il envoya l'ordre secret à Salah-Bey de le mettre à mort. Salah, sans aucune pitié pour un trop fidèle serviteur, lui fit rompre les membres sur la place publique, et son frère eut la tête tranchée.

A quelques jours de là, le pacha auquel les ennemis de Salah-Bey avaient insinué qu'il aspirait à se rendre indépendant dans sa province, prononçait la destitution et lui donnait pour successeur un Turc d'Oran du nom d'Ibrahim.

IBRAHIM BEY dit BOU-SEBA.

28 de douh-hidja, 1216. — (17 août 1792).

Gouverne trois jours.

Ibrahim arriva *incognito* à Constantine et s'aboucha d'abord avec le caïd el-Casbah, auquel il communiqua sa nomination et les ordres du dey. Ils se concertèrent donc ensemble pour procéder sans bruit à l'arrestation de Salah, et leurs mesures furent si bien prises, que ce jour-là même l'ex-bey était saisi dans sa demeure et jeté en prison.

Ibrahim se rendit aussitôt au palais du gouverneur, où avaient été convoqués en toute hâte les membres du divan, les grands fonctionnaires et les notables de la ville. Il prit place sur son siège et revêtit le caftan d'investiture, pendant que le bach-kateb donnait lecture du firman qui le nommait bey de la province de l'Est. Ensuite tous les personnages présents lui souhaitèrent la bienvenue, et au dehors la foule y répondit par de bruyantes acclamations.

Quand la cérémonie fut terminée et que l'assemblée se fut retirée, Ibrahim fit sortir Salah de sa prison et ordonna qu'on l'amenât, devant lui, après l'avoir débarrassé de ses fers. Il le fit asseoir à ses côtés, lui dit de bannir toute crainte et l'assura de son intervention auprès du pacha, pour faire révoquer l'ordre donné de le mettre à mort. Séance tenante il écrivit à Alger pour solliciter la grâce de son prisonnier. Puis il lui permit de se retirer dans sa maison, afin de calmer les inquiétudes de ses enfants et de toute sa famille. Salah, étonné des bons procédés d'Ibrahim à son égard, lui en adressa de vifs remerciements et courut se renfermer chez lui, où son retour fut pour les siens un grand sujet de joie : ils ne comptaient plus le revoir.

Mais en recouvrant la liberté, le prisonnier d'un jour voulut aussi retrouver le pouvoir de la veille. Il se souvint qu'hier encore il était bey de Constantine et commandait en maître souverain dans toute la province. Il conçut donc le projet de reconquérir par la force le titre qui venait de lui être retiré, dût-il y arriver en passant sur le corps de l'homme qui lui avait si généreusement laissé la vie. Dès lors l'ambition étouffant chez lui la reconnaissance, il arma secrètement ses serviteurs et ses mamelouks, et le troisième jour, dans la nuit, il sortit à leur tête, se dirigeant vers le palais où sommeillait son successeur. Massacrer les gardes qui en défendaient l'entrée et pénétrer dans l'appartement d'Ibrahim, fut l'affaire d'un instant. Le nouveau bey surpris dans son lit, n'eut pas même le temps d'appeler à son aide les fidèles serviteurs qu'il avait amenés avec lui d'Oran. Il périt sous les coups de ses

assassins et Salah put, avant de se retirer, contempler le cadavre sanglant et inanimé de sa victime.

Le gouvernement d'Ibrahim Bou-Sebâ n'avait duré que trois jours. Sur sa tombe on grava l'épithaphe suivante, dont M. Féraud a déjà donné le texte arabe avec sa traduction dans l'*Annuaire archéologique* de 1867, et que nous reproduisons ici :

بسم الله الرحمن الرحيم
 هذه ضريح المرحوم بكرم الله تعالى
 الحي القيوم الشهيد السيد
 القادم على مولاه الكريم ابراهيم باي
 رحمه الله وادخله فردوسه
 توفي ليلة الاثنين
 تاريخ شهر محرم
 سنة ١٢٠٧

«Au nom de Dieu clément et miséricordieux!

«Ceci est le tombeau de celui qui est mort au sein de la bonté de Dieu très-haut, vivant et éternel ; du martyr (qui a succombé de mort violente), de celui qui se dirige vers son Seigneur, le généreux par excellence, Ibrahim-Bey. — Que Dieu lui accorde sa miséricorde et l'introduise dans son paradis!

«Il est décédé dans la nuit du lundi, à la date du mois de moharrem de l'an 1207 (de l'hégire).»

Au sujet de cette date, nous ferons une remarque. Le narrateur a bien eu soin de noter l'année, le mois, le nom même du jour de la semaine et presque l'heure où a eu lieu le décès du bey Ibrahim ; mais il a oublié de nous indiquer le quantième du mois. Or, comme le mois de moharrem de cette année 1207 comporte cinq lundis, il s'en suit que cette indication du jour de la semaine loin d'être complète, n'ajoute rien ou presque rien à la fixation de la date, puisqu'elle laisse planer le vague sur le mois entier. Cependant en nous aidant des dates connues de certains faits qui précédèrent ou suivirent la mort d'Ibrahim, nous n'hésitons pas à fixer ce quantième au lundi, 2 de moharrem, qui correspond à la nuit du 20 au 21 août 1792 de l'ère chrétienne. Et voici sur quelles inductions nous nous basons.

Ibrahim avait pris le pouvoir le lendemain de l'arrestation de Salah-Bey, qui eut lieu le 16 août (27 de doulhidja 1206 de l'hégire) suivant les documents faisant partie des archives de la Compagnie royale d'Afrique,

que nous avons déjà cités plus haut en note¹. D'un autre côté, l'építaphe nous dit qu'il mourut dans la nuit du lundi, ce qui correspond pour nous à la nuit du dimanche au lundi, puisque les musulmans comptent leurs jours d'un coucher du soleil à l'autre. Or, le 16 août 1792 étant un jeudi, et le gouvernement du bey n'ayant duré que trois jours, vendredi, samedi et dimanche, la nuit du lundi de l'építaphe ne peut être autre que celle du 20 au 21 août suivant, laquelle correspond au 2 du mois de moharrem de l'année 1207.

Ceci nous permet de rectifier une erreur chronologique que nous voyons se reproduire invariablement dans presque toutes les listes des beys de Constantine qui ont été publiées jusqu'à ce jour. Ces listes fixent l'avènement du bey Ibrahim à l'année 4207 de l'hégire, tandis qu'en réalité cet avènement doit être reporté au 28 du mois de doul-hidja de l'année 1206. Il est vrai que deux jours seulement séparent cette date du commencement de l'année 1207 ; mais puisque nous avons ici les éléments suffisants pour fixer d'une manière précise ce point de l'histoire locale, nous devons d'autant moins les négliger qu'ils sont plus rares et qu'on peut, quand ils se présentent, les considérer comme une bonne fortune.

Revenons à Salah-Bey que nous avons laissé face à face avec sa victime.

Quand ses sicaires eurent, avec une sorte de rage qu'ils semblaient puiser dans les yeux mêmes et la voix de leur maître, achevé de massacrer tous les serviteurs du bey expirant², Salah s'installa de nouveau avec eux dans ce palais que venaient de lui livrer la trahison et le meurtre. Son ambition était satisfaite. Le pouvoir qu'il venait de récupérer par la force, la force devait le lui maintenir. Il le pensa du moins ainsi ; car dès ce jour il aspira à une indépendance absolue et se mit en révolte ouverte contre son suzerain. Mais son triomphe ne devait pas être de longue durée.

A peine la nouvelle du meurtre d'Ibrahim se fût-elle répandue dans la ville, qu'elle excita contre son auteur une indignation générale. La population n'était plus avec Salah et, loin de le suivre dans sa rébellion, elle prit au contraire les armes contre lui et s'insurgea. Vainement les Turcs et les quelques partisans qui tenaient encore pour l'ex-bey essayèrent-ils d'en imposer à la foule par l'intimidation. Il fallut en venir aux mains et faire parler la poudre. Durant plusieurs jours on se battit dans les rues, et il y eut de part et d'autre nombre de morts et de blessés, sans avantage décisif pour aucun des deux partis.

Pendant ce temps, les notables de la ville qui avaient tout à craindre de

1. Voir page 68.

2. Un témoin oculaire nous a raconté que ces serviteurs, qui étaient au nombre de quarante, furent conduits hors de Dar-el-Bey, sur la petite place qui se trouvait à l'entrée du Souk-es-Serradjine, et furent égorgés l'un après l'autre comme des moutons dans une boucherie. Le sang, nous disait-il, coulait en telle abondance, qu'en un instant la rue en fut inondée, et qu'il se forma en face de la porte du fondouk aux huiles (lequel est au bas de cette rue), une véritable mare de sang humain qui en obstruait l'entrée.

la nouvelle fortune de Salah-Bey, s'il sortait triomphant de la lutte, avaient expédié en toute hâte des courriers à Alger, pour annoncer au pacha, Baba Hassan, la mort du bey Ibrahim et l'attitude prise par l'ex-bey Salah.

A cette époque vivait à Alger ce fils de Bou-Hanek que Salah-Bey, on se le rappelle, avait voulu, au début de son investiture, sacrifier à son ressentiment, et qui n'avait échappé à la mort qu'en s'éloignant en fugitif de sa patrie. Vingt années d'exil loin de lui faire rien oublier, rien pardonner, n'avaient servi au contraire qu'à entretenir et à accroître en lui les sentiments de haine que, dans sa fuite, il avait emportés contre son persécuteur. Si longue qu'eut été l'attente, il savait que l'heure de la vengeance viendrait un jour, et l'heure en effet venait de sonner. Il fallait la saisir. Le fils de Bou-Hanek n'y manqua point.

Dès qu'il eut connaissance de ce qui venait de se passer à Constantine, il se fit présenter au pacha par quelques membres au divan avec lesquels il était en relations, et lui dit : «Seigneur, si vous consentez à me nommer bey de la province de l'Est, je me charge de Salah, et il ne se passera pas bien des jours avant que vous ne receviez la nouvelle de sa mort.»

Le pacha n'ignorait pas les dispositions intérieures de l'homme qui venait ainsi solliciter de lui-même une faveur qui n'était pas sans péril. Il n'hésita donc pas à le nommer à la place du bey prévaricateur ; car il savait qu'en bonne politique, pour vaincre un serviteur rebelle, c'est avoir double chance de succès, que de lui opposer à la fois un compétiteur et un ennemi personnel. En même temps il adressa une circulaire aux habitants de Constantine, aux caïds et aux cheïkhs de la province, pour les relever de leur obéissance envers le bey Salah qui, par le meurtre d'Ibrahim, s'était mis hors la loi, et leur enjoindre de s'emparer de sa personne et le retenir prisonnier, jusqu'à l'arrivée du nouveau gouverneur.

De son côté, dès qu'il fut investi de son titre, le fils de Bou-Hanek qui, depuis son exil, avait changé le nom de Hassen-Pacha contre celui de Hosseïn, sous lequel il a été connu depuis, partit immédiatement d'Alger à la tête de quelques renforts de troupes, et arriva peu de jours après à Constantine dont les portes lui furent ouvertes sans coup férir. Il n'eut à vaincre aucune résistance : son ennemi depuis plusieurs jours était dans les fers. A la réception des lettres du pacha, les notables de la ville et les membres du midjelès s'étaient aussitôt entendus avec l'agha pour procéder à son arrestation, et personne, pas même ses serviteurs et ses mamelouks, qui jusque-là lui étaient restés fidèles, n'avait voulu le défendre au péril de ses jours. Abandonné de tous, il fut donc pris, enchaîné et jeté dans les prisons de la casbah, jusqu'à l'arrivée du nouveau bey qui devait décider de son sort. L'attente ne fut pas longue.

A peine Hosseïn Bey eut-il fait son entrée en ville, qu'il donna l'ordre de mettre le prisonnier à mort. Quelques minutes après Salah expirait, étranglé par la main des bourreaux, et son ennemi était vengé.

Ainsi finit l'homme qui pendant vingt-un ans gouverna d'une manière

presque absolue la province, et non sans quelque gloire, suivant ce qu'on a pu voir. Si parfois il se montra injuste et cruel, cela tint surtout aux vices de son éducation et au milieu dans lequel il vécut. Mais on ne saurait méconnaître en lui une intelligence supérieure, une grande hauteur de vues et une ténacité inébranlable dans leur accomplissement. Comme guerrier, diplomate et administrateur, il déploya des qualités qui lui assignent sans conteste, dans l'histoire, le premier rang entre tous les beys de Constantine, et la postérité a oublié ses défauts pour ne se souvenir que de ses créations utiles. Malheureusement, des nombreuses réformes opérées pendant sa longue administration, peu devaient lui survivre: il eut des successeurs, mais non des imitateurs.

Le récit que nous venons de faire des derniers événements qui précédèrent la mort de Salah-Bey, nous l'avons pris dans un manuscrit du cheïkh Moustafa ben Djelloul, ancien cadî de Constantine, mort presque centenaire en 1864, et qui, par lui-même ou par sa famille, avait été plus ou moins mêlé aux faits qu'il raconte. Ces mêmes faits nous ont été en outre confirmés oralement par d'autres personnes que leur âge et leur position rendent également dignes de foi. Cependant comme nous ne pouvons invoquer à l'appui aucune pièce officielle, et que d'autres les ont racontés différemment, nous croyons devoir ajouter ici la version qu'en a donnée M. Cherbonneau d'après d'autres sources. Voici comment il termine la notice qu'il a consacrée à ce prince.

«La reconstruction du pont de Constantine, qui était certainement une œuvre d'une utilité immense pour la population de cette ville, tourna néanmoins à la perte de son auteur. Des hommes malveillants ayant insinué au pacha d'Alger qu'en amenant l'eau à Constantine, son lieutenant n'avait pas d'autre but que de se rendre indépendant, celui-ci le destitua et envoya Ibrahim pour le remplacer. Il serait un peu long de raconter les faits qui accompagnèrent l'arrivée du nouveau bey. Je dirai seulement qu'Ibrahim attira Salah à Dar-el-Bey et l'y garda à vue, dans la crainte que les gens de son parti n'entreprissent quelque coup de main en sa faveur. Malgré cette précaution, il fut assassiné lui-même par le chef de la milice. Salah-Bey reprit le gouvernement; mais la plupart des officiers du makhzen, ne voulant pas compromettre leur avenir, aimèrent mieux attendre les événements que de se donner franchement à sa cause. Cet état de choses ne dura pas longtemps; car vingt jours après le meurtre d'Ibrahim, le pacha envoya un autre gouverneur, nommé Hossein, avec ordre de mettre à mort le rebelle. On dit qu'à cette occasion une bataille sanglante éclata dans les murs de Constantine, où Salah comptait encore beaucoup d'amis parmi les Turcs. Il fallut que Hossein l'assiégeât dans l'ancien palais, compris entre les rues Caraman, Cahoreau et Combes. Or, voici comment des témoins oculaires m'ont raconté le dénouement de cette tragédie. Lorsque Salah vit que la lutte devenait inégale, il se rendit à condition qu'on le laisserait sortir en compagnie et sous la sauvegarde du cheïkh-el-islam. Cette grâce

lui ayant été accordée, il franchit le seuil de Dar-el-Bey, en tenant un pan du burnous d'Abd-er-Rahman-ben Lefgoun, qui était venu le trouver ; mais à peine avait-il fait quelques pas dans la rue, que son protecteur donnant une secousse à son vêtement, l'abandonna aux chaouches du pacha, qui se précipitèrent sur lui et l'étranglèrent ¹.»

Nous ajouterons, avec cet auteur, qu'il fut enterré dans la medersa de Sidi-el-Kittani, et que son tombeau est celui qu'on voit au fond de la chapelle, à gauche de l'entrée. L'inscription qu'il supporte, est tracée sur une table de marbre, surmontée d'un croissant. En voici la traduction :

«Au nom de Dieu clément et miséricordieux!

«Tombe qui brille dans le ciel de la félicité, ou comme un collier de perles précieuses!

«C'est là que repose le bey du siècle, le frère des nobles sentiments. Là sont aussi enfermées sa vertu et sa piété.

«Il vécut heureux sur le trône et mourut en véritable martyr.

«Que de bonnes œuvres il répandit pour l'amour de Dieu! Que de fois il lança son coursier dans les champs de bataille pour obéir au Seigneur!

«Il fit la guerre sainte avec succès ; il détruisit l'armée d'Alfenche² et paya son tribut au vrai Dieu.

«Un de ses actes méritoires, c'est d'avoir bâti des écoles. Mais aussi combien de fois Dieu fit réussir ses entreprises !

«Sa mort eut lieu dans le mois de moharrem. Calculez les lettres de la phrase suivante:

امير حاز مفتاح السعادة

«Ce prince avait dans sa main la clef du bonheur.»

Le millésime résultant de ce calcul n'est point, comme l'a dit par erreur M. Cherbonneau, l'année 1208 de l'hégire, ce qui serait d'ailleurs en contradiction avec toutes les données de l'histoire ; mais bien l'année 1207, qui correspond à l'an 1792 de l'ère chrétienne. En effet, si on additionne ensemble, en donnant à chaque lettre sa valeur numérique, toutes les lettres qui entrent dans la phrase renfermant le millésime, on obtient en chiffres au total le nombre 1207. Ce qu'il est d'ailleurs aisé de vérifier en disposant la phrase sur une ligne verticale, et plaçant en regard de chaque lettre le nombre qu'elle représente, de la manière suivante :

1. *Annuaire archéologique* de la province de Constantine, année 1856-1857, p. 119.

2. C'est-à-dire l'armée des Espagnols, le nom d'Alfenche ou Alphonse étant, pour les musulmans de l'Algérie, synonyme de roi d'Espagne. L'auteur de l'épithaphe, on le devine, a voulu faire ici allusion à la défaite de la flotte espagnole commandée par le comte O'Reilly, défaite à laquelle Salah-Bey contribua, en effet, pour une grande part. Mais en lui attribuant tout l'honneur de cette victoire, il a fait acte de panégyriste et non d'historien véridique.

امير حاز مفتاح السعادة	1
	40
	10
	200
	8
	1
	7
	40
	80
	400
	1
	8
	1
	30
	300
	70
	1
	4
	5
	<hr/> 1207

Nous remarquerons en outre que la date inscrite au bas de l'épithaphe de Salah-Bey, pas plus que celle du bey Ibrahim, ne contient le quantième du mois. Mais on sait, d'après la notoriété publique, que sa mort arriva un samedi, et une note inscrite sur la page de garde du manuscrit arabe n° 21, de la bibliothèque d'Alger, précise tout-à-fait cette date. On y lit : «Salah-Bey est mort étranglé la veille du dimanche 16 moharrem 1207¹. Ce qui correspond au 1^{er} septembre 1792. Son administration avait donc duré vingt-un ans, ainsi que l'a déjà établi M. Berbrugger dans la *Revue Africaine*.

Avant de clore cette deuxième période de notre histoire, qui se termine avec le long règne de Salah-Bey, essaierons-nous, ainsi que nous l'avons fait pour le seizième siècle, de parler du mouvement littéraire et artistique des deux siècles qui l'ont suivi ? Nous le voudrions ; mais comment aborder un sujet, quand par lui-même ce sujet fait complètement défaut et que les éléments qui devraient le constituer n'existent pas ?

Nous l'avons déjà dit, l'arrivée des Turcs dans ce pays fut non-seulement la cause de grandes perturbations politiques, qui pendant cent ans et plus tinrent toute la contrée livrée à l'anarchie et aux troubles des factions; mais encore elle fut pour les lettres et les sciences le signal d'une décadence complète, qui alla toujours croissant, jusqu'à ce que le dernier germe de vie intellectuelle eût totalement disparu. Et si nous avons vu dans ces derniers temps un essai de restauration tenté par Salah-Bey, pour rallumer ce flambeau éteint, cet essai, dû aux efforts d'une intelligence d'élite, ne devait avoir qu'une durée éphémère et finir avec celui qui l'avait conçu.

1. Voir dans la *Revue africaine*, année 1858-59, la note qui se trouve au bas de la page 469.

Aussi, pendant ces deux siècles, quels noms d'auteurs citer ? quelles productions de l'esprit la postérité a-t-elle recueillies d'eux ? Nous n'en connaissons qu'un seul, et encore est-ce non à la notoriété publique, mais à nos investigations personnelles, que nous devons de l'avoir découvert. C'est le cheïkh Abd-el-Kerim ben Mohammed ben Abd-el-Kerim ben-Yahia ben Lefgoun, dont nous avons déjà eu occasion de parler plusieurs fois. Il vivait dans la première moitié du XVII^e siècle et a laissé, outre des mémoires sur l'histoire de son pays dont nous n'avons pu malheureusement nous procurer que quelques feuillets, deux ouvrages intitulés, l'un : *Commentaire du traité d'El-Medjeradi sur la construction des phrases*, et l'autre : *Des conséquences funestes de l'usage du tabac*, qui dénotent chez leur auteur un grand fond d'érudition et de saine critique. Voici d'ailleurs comment, dans l'introduction aux Mémoires de son temps, il signale lui-même l'abandon dans lequel étaient déjà tombées les belles-lettres.

«Quand j'ai vu, dit-il, le siècle et ses gens donner sur les écueils, et les barques de sauvetage venir se briser contre le flot croissant des innovations; quand les nuages de l'ignorance ont tout enveloppé dans leurs épaisses ténèbres, et que les marchés publics de la science sont devenus vides d'acheteurs et déserts, au point que l'ignorant s'est élevé au rang de chef suprême, et que le savant est descendu à un si bas degré, que sa condition est considérée comme vile et méprisable ; alors mon cœur à moi s'est brisé de dépit contre les véritables *oulémas* (savants) que la foule ignorante confond avec les hypocrites du savoir, ou range sur la même ligne qu'eux, et de dépit aussi contre la sainte phalange des hommes vraiment sages et vertueux, en voyant que les ignominies de la multitude et les folles turpitudes des insensés sont réputées être de leurs actions, ou bien qu'on les soupçonne atteints par leur contact.»

Voilà ce que pensait et disait des hommes de son temps le cheïkh Abd-el-Kerim ben Lefgoun. Mais ce qu'il n'aurait osé écrire, lui dont la famille devait en grande partie son élévation aux Turcs, des causes qui avaient amené cette perturbation dans les esprits, un poète, un libre penseur de Tlemcen, l'avait déjà signalé et stigmatisé dans des vers frappés au meilleur coin de la satire et de la raison. Son poème peut être considéré comme le chant du cygne pour les belles-lettres dans l'Algérie musulmane, et, suivant sa propre expression, c'est avec le tranchant du sabre que l'écrivain devra désormais tailler son *calam* (roseau dont les Arabes se servent pour écrire) émoussé¹.

1. Cette pièce de vers est l'œuvre du cheïkh Saïd ben Ahmed El-Mokri, de Tlemcen, qui vivait à la fin du XVI^e et au commencement du XVII^e siècle, et qui pendant soixante années consécutives eut la gloire de remplir les fonctions de mufti dans sa ville natale. Elle nous fut communiquée il y a deux ans ; mais par mégarde nous n'en primes point alors copie, et bien mal nous fûmes inspiré, car depuis elle a été égarée, on nous l'a dit du moins ainsi, et il est à présumer que les exemplaires en sont assez rares : de tels écrits ne devaient guère trouver grâce devant la censure turque. Même après plus de trente ans que la domination ottomane a disparu de ce pays, la copie que nous avons eue sous les yeux ne nous avait-elle été communiquée qu'à la condition expresse de la tenir secrète, et nous avons même quelque peu lieu de soupçonner

En dehors de ce nom, le seul que nous ayons à enregistrer pour le dix-septième siècle, nous ne trouvons plus rien. Les études mêmes de la théologie et du droit sont délaissées. Plus de docteur qui fasse école, plus de légiste dont les sentences soient acceptées de tous ; plus même de marabout qui, par les austérités de sa vie et l'exercice des vertus privées, attire à lui la foule en son vivant, et auquel après sa mort on décernera d'un consentement universel le titre d'*ouali* ou saint. La nécessité de la résistance d'abord et les passions politiques ensuite ont tout absorbé, et quand le Turc est sorti triomphant de la lutte et que le calme s'est fait autour de lui, il n'a usé de la victoire que pour étouffer la pensée.

Le dix-huitième siècle a cela de remarquable qu'il a tout entier été rempli par le gouvernement de cinq beys dont deux, Bou-Kemia et Salah, ont conservé le pouvoir pendant plus de vingt ans chacun, et tous ont fini de leur belle mort, à l'exception pourtant du dernier. Si on rapproche ces deux faits de ce qui s'est passé depuis Salah-Bey jusqu'à Hadj-Ahmed, où, dans une période de moins de cinquante ans, dix-neuf beys ont pris successivement le commandement et ont presque tous péri de mort violente, on en conclura que pour Constantine le dix-huitième siècle a été le plus beau temps de la politique turque, celui pendant lequel elle a été la moins tourmentée, la moins sanguinaire et la moins oppressive des peuples ; car sous un gouvernement despotique et aussi arbitraire que l'était celui de l'ancienne Régence, conserver longtemps le pouvoir en main est une preuve irrécusable d'autorité bien établie et de bonne administration.

Aussi dans ce siècle voyons-nous quelques écoles se rouvrir et un assez grand nombre de familles se faire un nom dans la pratique de la grammaire et du droit. Outre celles des Ben-Lefgoun et des Ben-Badis, où les études furent toujours cultivées, nous citerons la famille des Ben-Abd-el-Djelil ou Ben-Djelloul qui, depuis El-Hadj Abbas, l'ami de Peyssonnel, jusqu'à nos jours, n'a cessé d'être une pépinière de bach-kateb et de cadis, celles de Messaoud El-Adjici, de Mohammed ben Ali, du cheikh Zadi, des Ben-Ouafdel, d'Abd-el-Kader Er-Rachedi, de Sidi Ali El-Ounissi, de Sidi Ibrahim Ed-Dorbani et quelques autres où tous les membres tenaient à honneur d'être lettrés. La rénovation tentée par Salah-Bey, dans le sens des études littéraires, aurait donc pu devenir une œuvre féconde et de durée, si elle avait été poursuivie et soutenue par ses successeurs ; mais il n'en devait pas être ainsi : l'heure de la déchéance avait sonné, et tous les efforts privés auraient été impuissants à rendre à la vie intellectuelle un peuple auquel le despotisme n'avait plus laissé d'autre liberté que celle de payer d'abord et de se révolter ensuite, pour être mieux rançonné après.

que la crainte de la publicité que nous nous proposons de lui donner un jour, n'ait inspiré à son possesseur l'innocent mensonge d'une perte qui colore toujours ce qu'aurait de trop brutal un refus franchement articulé.

Voici la liste des beys qui ont gouverné Constantine pendant les deux premières périodes de notre histoire.

1^{ère} PÉRIODE.

De 1525 à 1567, les noms des caïds ou *ouali* qui ont occupé le commandement, nous sont inconnus.

Ramdan Bey Tchoulak, 975-1568.

Djâfer Bey, date inconnue.

Mohammed ben Ferhat, tué sous les murs de Bône, en 1016-1607.

Hassen Bey, mort de la peste en 1031-1622.

Mourad Bey, 1047-1637.

De 1639 à 1647, révolte, anarchie.

2^e PÉRIODE.

Ferhat Bey ben Mourad Bey, 1057-1647.

Mohammed Bey ben Ferhat, 1063-1653.

Redjeb Bey, mois de rebié-et-tani 1077, octobre 1666.

Kheïr-ed-Dine Bey, 1083-1672.

Abd-er-Rahman dit Dali Bey (10-20 du mois de safar 1087), 20-30 avril 1676.

Omar ben Abd-er-Rahman dit Bach-Agha Bey, 1090-1679.

Châban Bey, mois de doul-kâda 1099, septembre 1688.

Ali-Khoudja Bey, 1184-1692.

Ahmed-Khoudja Bey, 1112-fin de 1700.

Brahim Bey El-Euldj, 1114-1702.

Hamouda Bey, 1119-1707.

Ali Bey Ben-Hamouda, 1120-1708.

Hosseïn-Chaouche Bey, 1121-1709.

Abd-er-Rahman Bey ben-Ferhat, 1122-1710.

Hosseïn dit Denguezli Bey, 1122-1710.

Ali Bey Ben-Salah, 1122-1710.

Kelian Hossein Bey, 1125-1713.

Hassen Bey Ben-Hosseïn dit Bou-Hanek, 1149-1736.

Hosseïn Bey dit Zereg-Aïnou, 1167-1754.

Ahmed Bey dit El-Colli, 1170-fin de 1756.

Salah-Bey Ben-Moustafa, 1185-milieu de 1771.

Ibrahim Bey dit Bou-Sebâ, gouverne trois jours, du 28 de doul-hidja 1206 au 2 de moharrem 1207, 17-20 août 1792.

Salah-Bey, deuxième fois du 2 au 5 moharrem 1207, 28 août-1^{er} septembre 1792.

TROISIÈME ET DERNIÈRE PÉRIODE, DE 1792 A 1837

HOSSEIN BEY BEN HASSEN BEY BOU HANEK.
1207 à 1209. — (1^{er} septembre 1792-30 janvier 1795).

Le fils de Bou Hanek, doublement vengé de son long exil et par la mort de son persécuteur, et par sa propre élévation au pouvoir, s'appliqua, dès son avènement, à faire oublier à ses administrés les rigueurs qui avaient signalé les dernières années du bey Salah.

Doué d'un esprit conciliant, il sut en peu de temps allier à lui tous les partis, en faisant un appel impartial à tous les hommes capables de le seconder. C'est ainsi que, pour composer le makhzen, il n'hésita pas, contrairement aux traditions de ses prédécesseurs, de maintenir à leur poste ceux des fonctionnaires qui, sous Salah bey, s'étaient fait remarquer par leur aptitude aux affaires.

Il confia la charge de khalifa à Mohammed Cherif, père du dernier bey de Constantine, celle de caïd-dar à Rodouan, qui occupait déjà ce poste sous Salah Bey¹ celle de bach-kateb à Ben Djelloul et à Ben Selama, celle de bach-séïar à Ben Zékri, et celle de bach-saïs à un autre membre de cette même famille.

1. Ce personnage a joué un rôle assez important dans les annales de Constantine, pour que nous donnions ici place au portrait que nous laissons de lui un contemporain. Nous traduisons : «Le caïd Rodouan, – que Dieu l'ait en sa miséricorde ! – était d'une taille élevée, avait le teint blanc, coloré de rouge, et la barbe blanche. Il portait le *rezza* (ou turban à petits plis), comme les juristes.

«C'était un administrateur plein d'aménité et d'indulgence, punissant rarement et fermant volontiers les yeux sur les fautes légères. A ce sujet, on raconte qu'un jour, sortant du palais du gouverneur, il trouva un *kobdjia* (ou agent de police) qui avait soustrait une outre remplie de beurre fondu, et l'emportait cachée sous son burnous. Malheureusement, un bout de l'outre dépassait. Le caïd Rodouan, qui marchait sur ses pas, ayant compris qu'il y avait là-dessous un larcin, se contenta de ramener le burnous du *kobdjia* sur le bout accusateur et de lui dire : Sauve-toi avant qu'un autre te reconnaisse. – On cite de lui une foule d'autres anecdotes qui prouvent combien il était bon et indulgent.

«Il occupa les fonctions de caïd-dar pendant tout le règne de Salah-Bey, et fut successivement maintenu dans son poste par les trois beys qui vinrent après lui, tant sa probité et son habileté dans les affaires administratives étaient choses notoires. Osman Bey lui retira sa charge, pour la confier à Hadj Ahmed ben El-Abiad ; mais son successeur, Abd Allah Bey, la lui rendit. Il ne la conserva pas longtemps.

«Arrivé au terme de sa carrière, il mourut un an après, dans un âge fort avancé, et fut enterré dans la zaouïa qu'il avait fait construire au quartier des *beradâïne* (ou des bourreliers, aujourd'hui rue Bleue).»

Sur sa tombe on lit : Ceci est le tombeau du défunt, du pauvre devant son Seigneur, Rodouan Khoudja, caïd-dar, décédé dans le sein de la miséricorde du Dieu vivant et éternel, en l'année 1220 (1805–1806).

Sa mémoire resta chère à ses concitoyens, et, aujourd'hui encore, son nom est synonyme de sage et pieux administrateur.

Après deux années d'un gouvernement paisible, consacré tout entier aux travaux de la paix, il fut atteint d'une maladie grave qui lui ôta l'usage de ses jambes, au point qu'il ne pouvait plus monter à cheval. D'autres disent qu'il en perdit la raison. Quel qu'ait été le genre de sa maladie, le cas fut jugé à la cour d'Alger un crime capital.

Le dey Baba Hassan était en ce moment sur le point de rompre avec la France, représentée alors par M. Vallière. A la suite des démêlés qu'il eut avec notre consul, cédant à un de ces accès de colère brutale dont l'histoire de la Régence ne nous offre que trop d'exemples, il envoya l'ordre de mettre à mort le bey Hosseïn. Le moribond fut pris et étranglé dans la prison de la casba ¹.

Son corps repose dans la mosquée de Sidi Lakhdar, à côté de celui de son père, et sur sa tombe est gravée l'épithaphe suivante :

السيد حسين بك ابن المرحوم السيد
توفي المرحوم بكرم الحي القيوم المعظم
حسين بك يوم السبت التاسع من رجب الفرد
سنة ١٢٠٩

«Est décédé dans le sein de la miséricorde du Dieu vivant et éternel, le magnifique Sid Hosseïn Bik, fils du défunt Sid Hassen Bik, le samedi, neuf du mois de redjeb de l'année 1209» (correspondant à la nuit du vendredi au samedi, 30 janvier 1795).

On doit à Hosseïn la construction du palais du Dar el-bey, qui servit de résidence à ses successeurs jusqu'à Hadj Ahmed. Cet édifice, d'une construction fort massive, occupe encore aujourd'hui un assez vaste emplacement entre la rue Rouaud et la rue Caraman, bien que la partie qui formait autrefois voûte sur cette dernière rue ait depuis longtemps disparu. Il sert maintenant de pavillon d'officiers, et ses écuries sont affectées aux spahis. Les magasins du campement militaire occupent la partie de ce palais appelée *driba*, où logeaient les femmes du bey.

On lui doit encore l'achèvement du pont dit *El-Kantara*, dont la réédification, ainsi que nous l'avons vu précédemment, entreprise par son prédécesseur, avait été brusquement interrompue par sa mort. En menant à bonne fin une œuvre aussi gigantesque, ce prince donna la mesure de ce qu'il aurait pu faire lui-même, si le lacet du bourreau n'était venu, avant l'heure, rompre le cours de son existence.

1. M. Cherbonneau explique différemment la mort de ce bey. Voir *l'Annuaire Archéologique* de Constantine, année 1856-57, p. 125.

Hosseïn Bey laissa en mourant un fils nommé Hassouna, dont la fin tragique, quoique arrivée quelques années plus tard, en 1799, nous a semblé devoir trouver ici sa place. Nous la rapportons telle qu'elle est écrite dans le manuscrit de Si Mohammed el-Babouri.

Le célèbre marabout Sidi Ahmed ez-Zouaoui, dont les exploits miraculeux nous sont déjà connus, se rendait un jour à sa campagne de Tarla, sise à l'ouest du Chettaba¹, lorsqu'en route il fit la rencontre du jeune Hassouna, qui revenait de sa propriété de Marchou². D'aussi loin qu'Hassouna aperçut le cheïkh, il mit pied à terre et s'avança pour le saluer. Une telle condescendance de la part de ce jeune homme fougueux, aussi fier de son origine que du rang illustre qu'avait occupé son père, pourrait à bon droit nous étonner, si on ne savait le respect que les musulmans ont pour ces sortes de santons.

A la vue du voyageur, la jument que montait le cheïkh fit un bond si brusque, que son cavalier faillit tomber à la renverse. La voix du maître l'ayant bientôt calmée, Hassouna, s'approchant, prit un pan du burnous du cheïkh, le mit sur sa tête en signe de respect, et lui dit : Seigneur, je me recommande à toi. Délivre-moi des embûches des méchants. — Mon fils, répondit le vieillard, deux choses sont pour toi à éviter ; d'elles dépend ton bonheur ou ton malheur. — Et quelles sont-elles ces deux choses, ô mon père? — Les voici : ne porte plus de burnous noir³, et lorsque tu te rendras à Sidi El-Mabrouk⁴, vas-y avec un cœur pur et animé de bonnes intentions, et n'y commets aucun acte dont tu aurais plus tard à rougir ; car si tu continues à te livrer au tourbillon des passions, ce tourbillon, à son tour, t'entraînera vers l'abîme⁵.

La prédiction du cheïkh ne devait malheureusement que trop s'accomplir. Hassouna, oubliant bien vite ses sages conseils, n'abandonna point l'usage du burnous noir et continua, comme par le passé, à se rendre à Sidi-el-Mabrouk avec quelques autres débauchés comme lui, pour s'y livrer au plaisir du vin et des femmes. Or, un jour qu'il avait bu outre mesure et qu'il avait poussé la folie jusqu'à enivrer sa jument, comme il se disposait

1. Le Chettaba est une montagne à 8 kilomètres au sud-ouest de Constantine, et qui s'étend jusqu'au trente-huitième kilomètre de la route de Sétif. On y trouve de nombreuses ruines romaines et des bancs de gypse d'une puissance inépuisable.

2. Marchou est un charmant douar à 6 kilomètres environ au sud de Mila, et situé aux sources mêmes d'où s'échappent les nombreux cours d'eau qui vont arroser les jardins de cette ville.

3. Les vêtements noirs, signe distinctif des Abbassides, étaient portés, de préférence aux vêtements blancs, par les jeunes libertins, qui pouvaient ainsi aisément courir dans l'ombre les aventures nocturnes, sans crainte d'être reconnus.

4. Petit village sur le plateau du Mansoura, qui servait autrefois de lieu de rendez-vous à la jeunesse de Constantine.

5. Il y a dans cette réponse du cheïkh, un jeu de mots que l'on ne peut guère rendre en français, mais que l'on comprendra aisément lorsqu'on saura que le mot *haoua*, en arabe, signifie tout à la fois l'air, les passions, et, dans une acception tout à fait locale, le ravin de Constantine.

à rentrer en ville, arrivé aux abords du pont d'El-Kantara, il piqua vivement sa monture pour la faire caracoler. Au contact de l'aiguillon, l'animal fit un tel bond en avant, qu'il se précipita avec son cavalier dans le ravin. Le malheureux eut la tête brisée contre les rochers et mourut incontinent. Son cadavre fut porté dans la *tourba* (chapelle servant de lieu de sépulture) de la mosquée de Sidi-Lakhdar, où reposaient les autres membres de sa famille et sur sa tombe on grava la strophe suivante :

«O visiteur, arrête-toi, et implore la clémence infinie de l'Éternel pour ce défunt.

«Ci-gît Hassen, qui n'a point perdu sa jeunesse. — C'était un prince vertueux dont la vie a compté trente années. Il périt, un vendredi de l'année 1214 (1799).»

MOUSTAFA EL-OUZNADJI. 1209 à 1212. — (février 1795-janvier 1798).

Le successeur de Hossein fut Moustafa El-Ouznadji (le fabricant de poudrières), surnom qui lui avait été donné en souvenir de son ancienne profession. Son cachet porte la date de 1209 (1795), avec cette inscription: *Moustafa ben Soliman*.

C'était un Turc, natif d'Alger, et qui déjà avait été pendant vingt ans bey de Médéa, exemple unique dans l'histoire de ce beylik. C'est à lui que l'on doit la plupart des terres domaniales qui sont dans le Titeri. Lorsqu'en 1795, les Espagnols, ainsi que nous l'avons raconté précédemment, vinrent, sous le commandement de l'Irlandais O'Reilly, débarquer auprès d'Alger, il arriva avec un contingent de dix mille hommes, et se montra là ce qu'il fut toujours depuis, brave jusqu'à la témérité. Aussi lui revint-il une grande part du triomphe.

Sa nomination comme bey de Constantine ne pouvait être pour lui qu'une occasion heureuse de déployer ses qualités naturelles, mûries par une longue expérience des hommes et des choses.

Il se montra donc, dans son nouveau commandement, ferme administrateur autant qu'intrépide guerrier mais guerrier dont la valeur se juge à la quantité de sang répandu.

Il avait amené avec lui un personnage nommé Hadj-Hameïda, homme d'un caractère difficile, auquel il confia les fonctions de bach-kateb. La place de khalifa fut donnée à Ingliz, qui devait lui succéder comme bey; celle d'agha-ed-deïra, à Ben-Ferikhi; celle de caïd-dar, à Rodoan, qui en était déjà investi. Diverses personnes de sa suite, étrangères à la province, occupèrent les autres postes.

Quoique d'un âge déjà avancé, El-Ouznadji n'en fit pas moins sentir sur toute la province la pesanteur de son poignet de fer. Ce fut principalement contre les montagnards, toujours prêts à l'insubordination, qu'il dirigea

ses attaques. Les Nahad-ou-Akhmir, que leur position, loin de la frontière tunisienne, maintenait dans l'indépendance, furent les premiers à éprouver les effets de son esprit guerroyeur. Il les raza, prit leurs troupeau et pénétra même jusqu'à La Calle dont il détruisit plusieurs maisons. De là il se porta sur la tribu des Zardeza de laquelle il obtint tout ce qu'il voulut, et mit à leur tête le cheikh El-Akahal.

Du nord, il passa au sud et vint établir son camp dans la plaine de Zana, chez les Oulad-bou-Aoun, pour y assiéger les montagnards qui s'étaient réfugiés au sommet du Djebel Mestaoua. Leur résistance fut désespérée, et ce ne fut qu'après quinze jours d'une lutte acharnée, que le bey parvint à les forcer dans leur repaire, où il fit mettre le feu et tuer tout ce qui s'y trouvait. Mais cette victoire lui coûta cher : son infanterie et ses goums furent décimés, au point que tant que dura la lutte, on était obligé d'emporter chaque jour les morts avec des filets, pour ne pas livrer leurs cadavres à la férocité de l'ennemi.

Il opéra également une razia contre les Oulad-Saïd qui habitent l'Aurès, et fit couper la tête des principaux membres des Oulad-Si-Azerara, famille de marabouts au milieu de la tribu révoltée.

Enfin, il entreprit une dernière campagne contre les Oulad-Moussa de la tribu des Achache, près Batna, auxquels il fit essayer des pertes considérables en hommes, et qu'il dépouilla de tous leurs troupeaux.

Ainsi ses coups frappèrent si fort et si justes, que, pour quelque temps du moins, tout esprit de révolte fut sévèrement comprimé. La terreur qu'inspiraient ses armes permit à la domination turque de s'étendre également sur tout le pays, et elle n'usa de son autorité que pour mieux faire sentir aux peuples vaincus tout l'odieux de sa tyrannie.

Dès ce jour, plus de justice, plus de sauvegarde pour les particuliers : la volonté du souverain tint lieu de tout. La cour d'Alger avait d'abord donné l'exemple. Depuis la mort du pacha Baba Mohammed, le pouvoir étant devenu, entre les mains d'une soldatesque indisciplinée, une proie que se disputaient l'intrigue et l'audace. Les beys profitèrent de ce désordre pour se rendre à peu près indépendants dans leurs provinces respectives, et s'ils continuèrent à payer le denouche comme par le passé, du moins doit-on reconnaître qu'ils exerçaient le commandement d'une manière absolue, tant que les y maintenait la politique ombrageuse du suzerain.

El-Ouznadjî gouverna donc en maître qui sait se faire craindre, et un instant même, il fut mêlé à la politique de la régence ; voici comment.

La nouvelle de l'occupation de Toulon par les escadres d'Angleterre et d'Espagne, avait rendu général le manque confiance dans les Français, et rassuré le pacha Baba Hassan sur les craintes que lui avait fait concevoir les premiers succès de nos armées républicaines. Le bey de Constantine, entrant dans les vues de son suzerain, refusa, contrairement aux traités conclus précédemment et ratifiés par Baba Hassan lors de son élection, de livrer les blés à la Compagnie d'Afrique établie à La Calle, ce qui pouvait à bon droit

passer pour un acte d'hostilité¹. Mais cette infraction ne fut pas de longue durée. La nouvelle des succès de Dumouriez, sur les frontières de Hollande, nous rendit aussitôt l'opinion publique favorable, et les relations devinrent plus suivies que jamais. Le consul de France en profita pour faire expédier de nombreuses cargaisons de blé dans les provinces du midi de la France, en proie à la plus cruelle disette.

Cependant, les embarras sans cesse renaissants, suscités à la république par les puissances coalisées de l'Europe, ne nous permettaient plus de soutenir nos établissements de La Calle, ruinés par la concurrence que leur faisaient les comptoirs espagnols établis depuis 1792 à Oran. El-Ouznadji, voyant l'agence sur le point de crouler, défendit encore une fois de lui porter du blé. Mais ce nouvel acte, si contraire aux traités, ne servit qu'à hâter sa chute. Le consul de France, Jean-Bon-Saint-André, qui venait de succéder à M. Vallière, s'en plaignit vivement à Baba Hassan, et quelques jours après, l'ordre arrivait à Constantine de mettre le bey à mort. El-Ouznadji périt étranglé, après deux ans de règne. Ingliz Bey fut désigné pour lui succéder.

HADJ-MOUSTAFA-INGLIZ BEY.

1212 à 1218. — (janvier 1798-mai 1803).

Cachet : El-Hadj-Moustafa Bey Ben-Hosseïn, 1212.

Hadj-Moustafa, d'origine turque, était établi depuis de longues années à Constantine, lorsqu'il fut appelé à commander la province. On l'avait surnommé Ingliz, parce que, dans sa jeunesse, capturé par un bâtiment anglais, il avait passé dix ou douze ans en Angleterre. Suivant une autre version, et celle-ci nous la tenons de son petit-fils lui-même, ce surnom lui aurait été infligé uniquement à cause de la perfidie de son caractère, que l'on comparait à celui des Anglais, ce qui est peu flatteur pour nos voisins d'outre-Manche. Le fréquent usage qu'il fit du poison pour se débarrasser de ses ennemis, justifierait assez la qualification de perfide qu'on entendait ainsi lui donner.

Quoiqu'il en soit, les services qu'il avait rendus à l'administration sous Salah Bey, les capacités dont il avait fait preuve en maintes circonstances, la connaissance parfaite qu'il avait du maniement des affaires, le désignaient suffisamment au choix du pacha : aussi sa nomination fut-elle accueillie avec enthousiasme.

De son côté, Ingliz Bey ne trompa point les bonnes espérances qu'on avait conçues de lui. Dès son avènement, il s'appliqua à faire fleurir la

1. Les grains provenant de l'impôt de l'achour, et qui étaient entreposés dans les magasins en dehors de Constantine, servaient à la nourriture des troupes pendant les expéditions; quelquefois ils étaient vendus aux tribus; mais on en exportait la majeure partie. Les mercanti de Bône et de La Calle (représentants du bey dans ces deux villes) les vendaient aux négociants européens.

justice et la paix. Avec la confiance, l'abondance ne tarda pas à renaître; les vivres furent à si bon marché, qu'un saâ¹ de blé ne se vendait guère que la valeur d'un franc².

On put dès lors se croire aux beaux jours du règne de Salah Bey, règne qu'il avait pris pour modèle. Chacun jouissait en paix du fruit de son travail ; le riche n'était point inquiet dans ses plaisirs ; le pauvre pouvait, à peu de frais, se procurer une nourriture saine et abondante. Malheureusement, cet état de choses ne devait pas durer longtemps ; la faiblesse paternelle perdit tout, ainsi que nous le verrons après.

Le seul événement politique qui signala le gouvernement de ce bey, fut amené par la rupture de la paix entre la république française et la Régence. A la suite du débarquement des Français en Egypte, sous la conduite du général Bonaparte, la Porte, irritée, envoya tout exprès de Constantinople l'ordre au dey d'Alger de déclarer la guerre à la république. Le dey, forcé d'obéir, fit mettre à la chaîne le consul et tous les Français qui étaient dans cette ville. De son côté, Ingliz Bey, sur les instructions qu'il reçut de son suzerain, envoya à Bône le turc Braham-Chaouche qui s'empara de la personne du représentant français. Celui-ci fut amené prisonnier à Constantine et enfermé dans la maison dite Dar-Tounsi, attenante à l'ancienne caserne des spahis. En même temps, les établissements que la Compagnie d'Afrique entretenait à La Calle furent pillés et détruits. Cet état d'hostilité à l'égard de nos nationaux dura jusqu'au traité de paix conclu, en 1802, entre Moustafa Pacha, au nom de la Régence, et Dubois-Thainville, chargé d'affaires de la république à Alger³.

Les hauts fonctionnaires sous Ingliz Bey, furent : Mohammed, fils de Salah Bey, khalifa, qui mourut en prenant une tasse de café mêlée de poison, et fut remplacé par Ali, fils aîné du bey ; Rodouan, caïd-dar ; Mohammed-ben-Djelloul et Koutchouk-Ali, bach-kateb ; agha ed-deïra, Mohammed-ben-Merikhi, qui périt par le poison, et, après lui, Bel Kassemben-el-Eukki, qui fut tué, ainsi que son fils, dans une razia, et eut pour successeur Dahman-ben-Zekri. Aux noms de ces personnages, nous devons en ajouter trois autres qui, du rang de chaouche occupé alors par eux, furent plus tard élevés tour à tour au commandement de la province. Ce sont : Ahmed-Tobal, Mohammed-Tchakeur, chargé alors de couper les têtes, et Kara-Moustafa.

Le bey Ingliz ne prit part à aucune des razias qui eurent lieu sous son gouvernement. Son corps, maladif et usé, ne lui permettait pas de supporter

1. Le saâ de blé vaut, à Constantine, 160 litres.

2. Je dois à l'extrême obligeance de M. Bresnier la communication d'un grand nombre de pièces authentiques, qui ont servi à établir, d'une manière précise, la date de certains faits ainsi que l'avènement et la chute de plusieurs des beys qui font le sujet de cette histoire.

Dans un reçu, au bas duquel est apposé le cachet d'Ingliz Bey, je lis qu'à la date des premiers jours de choual 1217 (fin janvier 1803), le caïd Ammar-ben-Cherif livra aux *mercanti* de Bône 1,008 saâs au prix de 1,000 réaux. Ce qui vient confirmer pleinement le fait relaté plus haut.

3. Voir les *Archives du Consulat général de France à Alger*, par A. Devoulez, p. 132 et 142.

les fatigues des courses un peu lointaines. Au reste, la seule expédition qui mérite d'être rapportée, est celle qu'il entreprit contre les Oulad-Ali-ben-Yahia-Aouassi, chez les Hanencha, qui avaient tué leur cheïkh et s'étaient mis en révolte. Les premières troupes envoyées contre eux, sous la conduite de Bel-Kassem-ben-el-Eukki, agha ed-deïra, furent battues. Leur chef y périt, ainsi que son fils. Une seconde colonne, commandée par Si-Ammar-ben-Cherif, ne fut pas plus heureuse. Après avoir éprouvé de nombreuses pertes, elle fut obligée de rétrograder. Alors le bey, à bout de ressources, imagina d'ameuter contre eux les tribus voisines, et en particulier celle des Oulad-Si-Yahia-ben-Taleb, qui avait alors pour cheïkh Younès, homme d'une grande bravoure et d'une force herculéenne. Son appel fut entendu. Younès fondit avec les siens sur les Hanencha, tua leur chef, Ahmed-ben-bou-Aziz, et son frère, et comme trophée de sa victoire, rapporta à Constantine toutes les têtes de ceux qui avaient péri dans le combat. Ainsi fut étouffée cette insurrection et le pays recouvra pour quelque temps sa tranquillité.

Ce succès, obtenu après un double échec, n'était pas de nature à conserver au bey, qui l'avait subi plutôt qu'obtenu, les bonnes grâces du pacha d'Alger, et cependant ce fut d'ailleurs que lui vint sa disgrâce.

Ingliz Bey avait un fils nommé Ali, que les désordres de sa vie privée avaient rendu odieux à toute la population. Comptant sur la tendresse aveugle de son père et sûr de l'impunité, il n'était pas de méfait dont il ne se rendît coupable. Nous n'en citerons qu'un exemple, qui montrera, en même temps, combien est grande l'autorité qu'exerçaient les marabouts sur leurs coreligionnaires. Nous le prenons dans le livre de Si Mohammed-el-Babouri.

Un *hachaïchi* (fumeur de chanvre) de Constantine possédait plusieurs rossignols qui chantaient à ravir¹. Le jeune Ali en eut envie et les fit demander au propriétaire. Celui-ci refusa de les céder à quelque prix que ce fût. Une seconde et une troisième démarche n'eurent pas plus de succès. Grande fut alors la colère du jeune homme, qui, s'en allant trouver son père, ne cessa de le tourmenter, jusqu'à ce qu'il eût obtenu de sa coupable condescendance l'ordre de faire prendre et mettre à mort le récalcitrant. Pour échapper à cette sentence inique, le malheureux hachaïchi se réfugia, avec ses chanteurs, cause bien innocente de tant d'infortune, à Tarla, dans la demeure du cheïkh Ez-Zouaoui, et lui raconta le motif sa fuite. A ce récit, le cheïkh, indigné, lui fit suspendre ses cages aux arbres de son jardin, et lui offrit pour retraite sa demeure comme un asile inviolable.

1. On sait la passion qu'ont les *hachaïchi* pour les rossignols et pour la chasse de nuit au hérisson. Il n'est pas, à Constantine, si misérable échoppe de cordonnier, qui ne soit ornée d'une cage renfermant un ou plusieurs de ces maîtres dans l'art de chanter. Et pourtant, ce n'est qu'au prix de sommes relativement considérables, que ces malheureux ouvriers peuvent se procurer ce luxe oriental : un rossignol bien dressé ne se paie pas moins de 100 à 150 francs.

A quelques jours de là, le fils du bey accompagné de ses serviteurs, vint de ce côté pour se livrer au plaisir la chasse, et ne voulut point passer outre sans rendre visite au saint personnage. Celui-ci, qui l'avait aperçu de loin, s'était aussitôt retiré dans son *bordj* (maison de campagne), et il ne consentit à sortir que quand les serviteurs l'eurent complètement rassuré sur les bonnes intentions de l'illustre visiteur. L'accueil fut froid, mais convenable; on servit de la galette et du *leben* (lait aigre), et lorsque le jeune homme, dont la course avait aiguisé l'appétit, eut fait amplement honneur à ce modeste repas, Si Ez-Zouaoui, prenant la parole, lui dit :

— O fils du bey! comment toi et ton père pouvez-vous commettre des injustices pareilles ?

— Quelles injustices ? demanda Ali tout surpris.

— Un homme, reprit le vieillard d'une voix grave, avait des oiseaux qu'il chérissait plus que tout, et vous avez voulu les lui enlever de force, et pour un caprice contrarié, vous avez fait peser sur sa tête un arrêt de mort ; mais Dieu, qui prend soin du faible et de l'opprimé, n'a pas permis qu'un si odieux arrêt reçut son exécution. Cet homme, le voilà, c'est celui qui est en face de toi.

Et ce disant, il lui montrait le hachaïchi adossé contre le mur de la salle.

— Mais, dit Ali, essayant de balbutier quelque excuse, je lui ai fait offrir de les lui acheter, et il a refusé de me les vendre, et il s'est enfui. Voilà mon crime.

— Soit. Ne le poursuis donc plus pour un refus qu'il est libre de faire, et jure moi qu'il ne lui sera fait aucun mal.

— A cause de toi, je le jure. Je ne lui dirai plus rien.

Là dessus, le vieillard baissa la tête, et le jeune homme, ne croyant pas être aperçu, fit comprendre au hachaïchi, par un geste significatif, qu'il saurait bien le retrouver à Constantine.

En ce moment le cheikh relevait vivement la tête et surprenait, encore écrit sur la figure de son hôte, un reste de menace.

— Parjure, s'écria-t-il, c'est donc ainsi que tu tiens tes serments ? Eh bien ! voici comment j'en agis avec tes pareils.

En même temps, il leva ses doigts en l'air, les dirigea à plusieurs reprises sur le ventre d'Ali, en murmurant quelques paroles magiques et sortit.

Aussitôt, et comme par enchantement, le ventre du malheureux se gonfla d'une manière prodigieuse, et ce phénomène fut suivi de douleurs d'entrailles si violentes, que les serviteurs présents à cette scène coururent éplorés vers le maître du logis l'avertir que le fils du bey était à toute extrémité.

— Eh ! qu'il meure ! s'écria le cheïkh indigné, cet enfant de teigneux (*fortas*), qui porte partout avec lui la corruption et le désordre.

Cependant, cédant aux prières des assistants, il voulut bien consentir à suspendre les effets de sa juste colère. Il rentra dans la pièce où était le moribond et lui dit : Remercie Dieu et repens-toi de ce que tu as fait. — Ali

promit tout ce qu'on voulut, et le marabout, appliquant de nouveau sa main bénie sur le ventre du patient, le guérit aussitôt¹.

Ensuite le hachaïchi monta, avec ses rossignols, sur la mule richement harnachée du fils du bey, tandis que celui-ci le suivait à pied. Lorsqu'ils furent arrivés aux portes de Constantine, Ali non seulement lui fit cadeau de sa monture, mais lui demanda encore une fois pardon, tant la punition infligée par le marabout l'avait glacé d'épouvante.

La leçon, en effet, était rude; mais ses fruits devaient être de courte durée. Les penchants vicieux, que ne favorisait que trop la condescendance d'un père aveugle, reprirent bientôt le dessus sur l'esprit de ce fils corrompu et pervers. Ses désordres et ses vexations arrivèrent à un tel point, que les gens s'en émurent; de toutes parts des plaintes s'élevèrent et parvinrent jusqu'aux oreilles du pacha. Le père, qui n'avait point su réprimer les fautes de son fils, fut destitué et appelé à Alger, après six ans de règne. Il ne dut d'avoir la vie sauve qu'aux nombreux amis qu'il comptait parmi les membres du divan. Mais, ne se croyant pas en sûreté à Alger, il se retira bientôt à Tunis, à la cour d'Hamouda Pacha, ce qui fut une des causes de la guerre qui éclata bientôt entre les deux régences, comme on le verra plus loin.

OSMAN BEY.

1218. — 1803. (Mois de mai.)

Cachet : Osman Bey ben Mohammed, 1218.

Osman, surnommé le *Borgne*, était kourougli de naissance, d'une corpulence excessive et tellement brun de peau, qu'on l'aurait pris pour un nègre. Il avait eu pour père Mohammed el-Kebir (le grand), celui-là même qui, sous le règne d'Hassan Pacha, au mois de mars 1792 reprit Oran sur les Espagnols². Lui-même succédant à son père, avait été gouverneur de cette ville pendant cinq ans, et depuis deux ans (de 1799 à 1802), il était exilé à Blida, lorsque, rentré en grâce auprès du pacha Moustafa, il fut envoyé bey à Constantine.

Né avec un caractère ferme et droit, Osman détestait les Turcs, parce qu'il était ennemi de l'injustice : aussi les traitait-il sans ménagement. Pendant les trois premiers mois de son gouvernement, il se montra d'une rigueur extrême envers tous ses administrés. Nul ne pouvait l'approcher hors des heures où il tenait ses audiences de justice. Mais bientôt sa bonté et son équité naturelles reprirent le dessus, et ne tardèrent pas à lui gagner l'affection de

1. Le merveilleux de ce récit n'a rien qui doive étonner. Ce qui est miracle pour la foule, n'est, le plus souvent, pour l'observateur, qu'adresse ou fourberie. Qui ne sait les propriétés de certaines plantes et leur emploi comme breuvage malfaisant. Ne peut-on pas supposer, sans faire injure à la réputation du saint homme, puisque c'était pour un bon motif, qu'au *leben* de l'hospitalité s'était mêlé le fiel de la colère?

2. Voir, à ce sujet, la savante relation qu'en a donnée M. Gorguon, dans la *Revue africaine*, n° 5, 6, 7 et 8.

tous. Les hommes chargés d'appliquer la loi lui étaient particulièrement sympathiques, et il aimait à s'entretenir longuement avec eux et à suivre les prononcés de leurs jugements.

Les principaux fonctionnaires furent sous lui, El-Miliani, khalifa, Ben Koutchouk Ali, bach-kateb, Hadj Ahmed ben Labiad, caïd-dar, Ben Chandarli-Braham, agha ed-deïra, et les Ben Zekri comme bach-seïar et bach-saïs.

Il n'entreprit qu'une seule expédition contre les Nememcha, tribu frontière dépendant de la régence de Tunis, et voulut la commander en personne, malgré son excessif embonpoint. Le butin qu'il ramena en troupeaux, chevaux et chameaux, fut tel, que jamais sous aucun bey on n'avait vu une pareille razia.

La province resta d'ailleurs tranquille, et depuis un an qu'il commandait, il n'avait eu aucune révolte à réprimer, lorsqu'en 1804, parut dans les montagnes de la Kabilie, du côté de l'Oued-Zhour, un chérif¹ nommé Hadj-Mohammed-ben-el-Harche, marabout, originaire du Maroc, de la secte des Derkaouï², et qui avait déjà donné des preuves d'un fanatisme ardent, lors de l'invasion française en Egypte, où il se trouvait alors, et contre laquelle il prit une grande part. Ramené avec ses compagnons de pèlerinage sur des vaisseaux anglais, il débarqua à Tunis ou à Bône et séjourna quelque temps à Constantine. De là, il alla s'établir à Djidjelli, et débuta par faire la course pour son propre compte, dans les eaux de ce port. Plus tard, parvenu à se faire des partisans chez les Beni-Ouelban, il leva l'étendard de la révolte. Son parti se grossit bientôt d'une foule considérable, et les montagnards, séduits par son âpre éloquence et les brillantes promesses dont il berçait leur cupidité, accoururent comme une nuée de sauterelles, se ranger sous ses drapeaux. Il s'annonçait d'ailleurs à eux comme un libérateur, envoyé du ciel pour chasser les Turcs et rétablir le règne des anciens maîtres du pays.

«Vrais croyants et hommes d'armes, leur disait-il, suivez-moi. C'est à Constantine que je vous conduis. Une fois maîtres de la ville, nous en exterminerons les habitants; nous nous emparerons de leurs dépouilles, et dans leurs murs nous fixerons notre résidence. Vous n'avez qu'à marcher.»

Ils marchèrent, en effet, au nombre de soixante mille et arrivèrent bientôt sous les murs de la place. A la vue de l'opulente cité, leur enthousiasme aveugle leur faisant franchir d'un bond, en imagination, le précipice qui les séparait de ce qu'ils regardaient déjà comme leur proie, ils interpellèrent ainsi, dans leur confiance naïve, les habitants attendant bravement du haut de leurs murs les premiers feux de l'attaque.

1. On sait que le titre de chérif, qui, en arabe, veut dire noble, appartient exclusivement aux descendants du Prophète par Fatima, sa fille, et constitue la seule noblesse reconnue chez les musulmans. C'est aussi le titre que revêtent les intrigants et les imposteurs, qui veulent exploiter à leur profit, les passions turbulentes et ambitieuses des masses, toujours prêtes à prendre les armes au nom du Prophète. Les Bou-Maza, les Bou-Barla et tant d'autres qui, depuis 1830, ont mis plus d'une fois notre conquête en péril, n'étaient pas autres que des ambitieux transformés en chérifs.

2. Voir, sur cette secte, l'excellent ouvrage des *Khouan*, par le général de Neveu, p. 147.

«Sachez, Constantinois, que voici le chérif qui s'avance contre vous ; et nous marchons à sa suite, aussi nombreux que les essaims d'abeilles, aussi terribles que les plus terribles armées. Ouvrez vos portes, rendez-vous, et il ne vous sera point fait de mal ; mais si, à la force invincible, vous osez opposer une résistance inutile, sachez que d'avance la victoire est à nous, et alors malheur aux vaincus !»

Les habitants ne répondirent à ces bravades que par une contenance ferme et pleine de mépris. L'attaque commença aussitôt. De tous côtés, les montagnards se ruèrent contre les remparts en poussant des cris féroces, et, dans leur impétuosité, ils arrivèrent jusqu'aux portes de la ville. Mais là, ils furent arrêtés par les canons de la place et les balles des assiégés qui, pendant plusieurs jours, en firent un massacre effroyable. Le chérif fut lui-même blessé à la jambe d'un coup de feu, et on l'emporta dans les montagnes. Le cheïkh Sidi Mohammed-ben-Lefgoun, secondé du caïd-dar, Hadj-Ahmed-ben-Labiad, commandait alors Constantine, en l'absence du bey occupé en ce moment à faire rentrer les impôts chez les Righa.

A ce sujet, nous ferons remarquer, comme on le verra d'ailleurs par la suite de cette histoire, que, dans les divers sièges que Constantine a eu à soutenir, cette ville a dû toujours son salut au courage seul de ses habitants, et non point à l'initiative de ses chefs qui, pour la plupart du temps, étaient absents au moment où le danger leur faisait un devoir de rester à leur poste. C'est un fait qui milite en faveur de cette population amie de ses foyers, devant laquelle nous mêmes avons échoué une première fois, alors que, partout ailleurs, la victoire suivait nos drapeaux. Aussi les Constantinois ne manquent pas de rappeler, avec une certaine fierté, ce passé assez brillant pour eux, lorsqu'on leur parle des guerres d'autrefois.

La défense fut si vive et si bien dirigée, qu'après quelques jours d'un siège inutile, cette nuée d'assaillants dut prendre honteusement la fuite, laissant après elle des milliers de morts et de blessés. Ceux qui survécurent se dispersèrent dans tous les sens, et, si prompte avait été l'apparition de cette multitude, plus prompte encore fut sa destruction¹.

L'auteur cité à la note a cherché à rattacher ce soulèvement à la politique extérieure de la Régence, en lui donnant une portée qui nous semble fort contestable, et dont il n'est fait mention dans aucun des auteurs qui ont

1. Voici comment le capitaine Sander-Rang dans le *Tableau des Etablissements français*, année 1840, p. 560, rend compte de ces mêmes faits :

«La Régence d'Alger, agitée dans sa capitale par d'orageuses révolutions, ne l'était pas moins, depuis quelque temps, dans ses provinces. Vers le commencement de l'année précédente (1804), un marabout, nommé Hadj-Mohammed-ben-Lahreuch (lisez El-Harche), natif du Maroc, jeune, plein de courage et doué d'une imagination ardente, du reste poussé par les Anglais, parvint à soulever les Kabiles des montagnes de Gigeli, en s'annonçant comme envoyé du ciel.

«Les premiers actes de cette mission divine devaient naturellement se diriger contre les chrétiens. — Mais les Anglais, dit le marabout, ont délivré la terre de ceux qui l'ont envahie, et Dieu m'a commandé de les bien traiter. — Un bateau est aussitôt armé à Gigeli ; le marabout

raconté ce fait et que nous avons sous les yeux¹. Pour nous, nous n'y voyons qu'une simple insurrection d'ambitieux conduits par un fanatique, comme les annales de ce pays nous en offrent tant d'exemples².

Quoiqu'il en soit, Osman était, avec sa colonne, occupé à faire rentrer les impôts du côté de Sétif. A la première nouvelle qu'il reçut du coup de main tenté par le chérif, il se hâta de reprendre le chemin de Constantine. Mais lorsqu'il arriva, il ne trouva plus d'ennemis à combattre : la ville était libre. Toutefois, il crut de son devoir d'instruire le pacha de cette attaque et de la manière dont les révoltés avaient été repoussés et battus.

La réponse d'Alger ne se fit pas attendre. Après quelques mots de félicitations adressées aux habitants sur la fermeté dont ils avaient fait preuve en cette circonstance, il était dit dans la lettre adressée à Osman : «Je vous ai fait bey de la province, et c'est sur vos terres qu'a paru le chérif ; c'est à vous de marcher en personne contre cet insurgé, et d'en tirer une vengeance éclatante. Poursuivez-le à outrance ; point de relâche que vous n'ayez eu sa tête ou que vous ne l'ayez chassé de votre territoire³.»

Un ordre aussi formel ne pouvait souffrir ni tergiversation, ni délai. Osman rassembla à la hâte tout ce qu'il put réunir de troupe, et de cavaliers, et sortit à la poursuite du rebelle.

s'y précipite avec soixante bandits, il attaque les malheureux pêcheurs de corail, leur tue plusieurs hommes, s'empare des barques, et traîne trente-quatre Français en esclaves dans les montagnes. Ce premier succès attire autour de l'imposteur une foule de Kabiles..... 60 à 80 mille hommes le suivent à Constantine et ravagent tout ce qui se trouve sur leur passage. Le marabout somme la ville de se rendre ; les habitants, fatigués des vexations de la garnison turque, parlent d'ouvrir les portes. Le bey était absent ; mais un ancien caïd, Ben-Labiad, ami du bey, s'empare de l'autorité, commande une sortie et tue 7 à 800 hommes ; le marabout lui-même est blessé, et les Kabiles, en désordre, se retirent dans les montagnes voisines. Un grand nombre d'entre eux sont rencontrés par le bey de Constantine lui-même, qui, à la tête de quelques troupes, leur fit éprouver une nouvelle perte. Malgré cette défaite, le marabout ne perdit pas tous ses partisans ; il en rassembla un certain nombre et s'en fut inquiéter Bougie.

«Ce soulèvement causa une grande sensation à Alger ; les ennemis de la France cherchèrent à en profiter ; ils prétendirent que les Français seuls avaient pu provoquer ce mouvement. Ils dirent même qu'un frère de Napoléon était à la tête des rebelles.»

1. *Les Epoques militaires de la grande Kabylie*, par M. Berbrugger, p. 17. *De la domination turque*, par Walsin Esterhazy, p. 204. — *L'Univers pittoresque*, tome 7, p. 254, etc. — *Un Chérif en 1804*, par M. Berbrugger (*Akhbar*, n° du 3 mai 1853, reproduit par la *Revue Africaine*, tome 3, p. 209). — L. Féraud, *l'Oued el-Kebir et Collo*, tome 3 de la *Revue africaine*, p. 202.

2. Cependant, cette opinion semble devoir être modifiée depuis les nombreux documents produits par notre collègue, L. Féraud ; et on peut croire que l'Angleterre, alors si acharnée contre nous, mécontente du traité de paix que notre consul, Dubois Thainville, venait de signer avec le dey d'Alger, poussa à la révolte le derkaoui, pour se venger de nos alliés les Algériens.

Nous renvoyons le lecteur au travail si intéressant et si complet que vient de publier sur ce personnage M. Féraud, dans la *Revue africaine*, n° de mai 1869, (p. 211 et suivantes), travail qui sera sans doute le dernier mot sur cette affaire, dont nombre d'historiens se sont occupés, à cause des souvenirs vivants qu'elle a laissés dans le pays par ses effets, mais dont les causes premières sont restées ignorées des masses.

3. Suivant un autre auteur, il n'avait reçu que cette simple réponse: *Ta tête ou celle de Ben-el-Harche*.

Ben-el-Harche était en ce moment sur l'Oued-Zhour, dans une position très forte, défendue par des montagnes boisées et des précipices inaccessibles. Après avoir un instant hésité s'il entreprendrait l'attaque, le bey n'écouant que son courage, et aussi trompé par les promesses fallacieuses que lui avaient faites quelques chefs kabiles de lui livrer le chérif en personne, s'il s'avavançait avec peu de monde, laissa aux abords de la montagne toute la cavalerie, avec les bagages, et pénétra, à la tête de l'infanterie et suivi de quelques pièces de campagne, dans les défilés où s'était retranché l'ennemi. D'abord, il n'éprouva aucune résistance; mais quand il fut bien engagé dans ce pays montagneux, alors de tous côtés les balles sifflèrent, les crêtes se couvrirent de Kabiles et la mort plana de toute part sur ces malheureux qui n'avaient même plus l'espoir de la retraite : tous les cours d'eau avaient été interceptés par des barrages, et l'inondation qui en fut la conséquence, rendait à cette heure tous les chemins, aux abords du pied de la montagne, complètement impraticable. Ils se battirent en désespérés; mais vaincus par le nombre et plus encore par les difficultés du terrain, ils périrent presque tous. Le bey lui-même fut pris et décapité par ordre du chérif. De tous les Turcs qui composaient la colonne d'attaque, pas un n'échappa au massacre. Les goums seuls, qui étaient restés au pied de la montagne, parvinrent à se sauver, non toutefois sans avoir essuyé de grandes pertes dans leur fuite.

Nous ajouterons à ces détails la relation suivante, empruntée à M. W. Esterhazi : «Les Kabiles, menacés par l'armée du bey, construisirent une digue sur l'Oued Zhour, firent déborder cette rivière et inondèrent une plaine dans laquelle ils parvinrent à attirer l'armée turque. Cette plaine, qu'on appelle *mehraz* ou le *mortier*, est entourée de hautes collines. Lorsque les Turcs et les goums voulurent y pénétrer, ils s'embourbèrent dans les glaises détrempées du terrain, et les Kabiles, qui occupaient les hauteurs, détruisirent à coups de fusil tout ce qui s'y était engagé¹.»

Lorsque la nouvelle de ce désastre parvint à Constantine, la consternation y fut générale. Chacun avait déplorer la mort de quelqu'un des siens. Aux larmes et aux regrets, vint bientôt se joindre la crainte sérieuse d'une nouvelle attaque de la part du chérif. On n'avait plus de chef, et l'élite des guerriers avait succombé. Dans ce péril extrême, une prompte résolution devenait nécessaire. Les personnages les plus influents de la ville se réunirent en assemblée, et il fut décidé que l'on écrirait sur le champ au pacha, pour l'informer de cette catastrophe, lui dépeindre la situation critique dans laquelle se trouvait la ville, et les craintes que suggéraient à tous l'idée d'une prochaine attaque.

Ahmed Khodja, qui venait de succéder à Moustafa Pacha, essayait à peine de reconstituer un pouvoir ébranlé jusque dans ses fondements par les secousses révolutionnaires dont la capitale était sans cesse le théâtre. Les soins

1. *Histoire de la domination turque*, p. 201.

de la politique extérieure et les embarras que lui suscitaient les Anglais, ne le préoccupaient pas moins, lorsqu'il reçut le fatal message des habitants de Constantine. Ce sanglant échec, essuyé par ses troupes, le mit dans une telle fureur, que tout d'abord il voulut lui-même marcher en personne contre le rebelle. Mais cédant bientôt à la voix de ses conseillers, qui lui firent entendre qu'il était de son devoir de ne pas abandonner son poste, et de confier à d'autres mains le soin de venger cet affront, il se décida à nommer bey de l'Est le Turc Abdallah, avec injonction de se mettre sans retard à la poursuite du chérif. Il lui fit remettre, en même temps, deux dépêches: l'une pour le cheïkh Ben-Lefgoun, l'autre pour les membres du makhzen. Abdallah partit aussitôt, et arriva peu de jours après à Constantine.

Osman Bey avait gouverné la province pendant dix-huit mois, lorsqu'il trouva une mort glorieuse sur le champ de bataille.

ABDALLAH BEY.

1219 – 1804. (Mois de novembre.)

Son cachet porte: Abdallah Bey Ben-Ismaïl, 1219, et aussi 1220.

Le nouveau bey fut salué comme un libérateur. Toute la population se porta à sa rencontre, et son arrivée fit renaître la joie et l'espérance. Les lettres de félicitation et d'encouragement écrites par le pacha, pour la fermeté et le courage que chacun avait déployés dans cette circonstance, achevèrent de tranquilliser les esprits. — Toute crainte, d'ailleurs, était désormais superflue; car on ne tarda pas à apprendre que le chérif, honteux sans doute de sa propre victoire ou craignant plutôt de sanglantes représailles, s'était enfui de la province, abandonné de tous ses partisans. Depuis ce jour, on n'entendit plus parler de lui, jusqu'au mois de février 1806, où on le retrouve soulevant les Kabiles des montagnes de Bougie, afin d'assiéger cette place, qu'il ne prit pas plus que Constantine. L'année suivante, il périt à Rabta, du côté de Sétif, dans un combat que lui livrèrent les Turcs, aidés de leurs auxiliaires, le jour même de l'avènement d'Ali Pacha ben Mohammed.

Ainsi se termina le rôle de cet aventurier, qui, un instant, avait mis en péril la domination des Turcs dans la Régence, et avait fait essuyer à leurs troupes une des plus cruelles défaites que jamais les Kabiles leur aient infligées.

Mais les ferments de révolte que cette apparition avait jetés au sein des tribus, nécessitaient une prompte répression, si on ne voulait pas voir le mal empirer. Elle ne se fit pas attendre.

Un nouvel agitateur, nommé Mohammed-ben-Abdallah¹, était à la tête des insurgés et voulait supplanter le bey. Celui-ci sortit à la tête des troupes qu'il

1. Pour se conformer à une prédiction qui annonce que l'homme destiné à délivrer ce pays de l'oppression étrangère, aura les mêmes noms que le Prophète, les agitateurs se font, en général, appeler Mohammed-ben-Abdallah. Quelques-uns ajoutent Ben-Amina (nom de la mère du Prophète).

avait amenées d'Alger, et qui étaient destinées à combattre le chérif Ben-el-Harche. Pendant dix mois, il parcourut la province en tous sens, châtiant les tribus rebelles, promettant son appui aux tribus soumises, faisant partout craindre et respecter son autorité. Lorsque la pacification du pays fut à peu près complète, il rentra dans sa capitale.

L'année suivante, la population fut soumise à un autre genre d'épreuve, plus terrible encore que la guerre. Une sécheresse extrême vint désoler la contrée et détruire tout espoir de récolte. D'un autre côté, tous les approvisionnements étaient épuisés, depuis que les juifs Bacri et Busnah¹, d'Alger, se livraient en grand à l'exportation des grains, et que, par l'immense influence qu'ils avaient acquise sur l'esprit de Moustapha Pacha, celui-ci, à leur sollicitation, forçait les beys à livrer à ces deux juifs toute les réserves de blé de leurs administrés. La disette, la famine, se firent sentir avec toutes leurs horreurs et étendirent leurs ravages sur toute l'Algérie. On vit, nous dit un chroniqueur arabe, et on peut le croire sans peine d'après ce dont nous avons été témoins nous-mêmes en 1867, des hommes manger les cadavres de leurs semblables. La mortalité fut grande, et, pendant un an, le fléau ne cessa de sévir. Enfin, Dieu y mit un terme. Des pluies bienfaisantes vinrent, en automne, détremper la terre desséchée, et l'année suivante une abondante récolte dédommagea amplement le cultivateur de ses privations et de ses pertes.

C'est sous le gouvernement d'Abdallah Bey, qu'éclata la guerre entre Alger et Tunis. Hamouda Pacha, comme nous l'avons vu plus haut, avait donné asile à l'ancien bey de Constantine, Ingliz Bey, et, en outre, il refusa de se soumettre au tribut en huiles, laines, *chachias* (calottes), etc., que ses prédécesseurs payaient depuis longues années à la régence d'Alger. Le dey Ahmed voulut l'y contraindre, et lui donna pour raison qu'il avait besoin d'argent. Hamouda fit des démarches pour que la paix ne fut point troublée; mais la somme que demandait le dey était tellement forte, qu'il ne put l'accorder, et fut obligé de se préparer à la guerre. De son côté, Ahmed fit de nombreux préparatifs pour entrer en campagne dès le printemps prochain.

Sur ces entrefaites, la paix ayant été rompue avec la France, Ahmed, contre la foi des traités, remit La Calle aux Anglais et leur abandonna la pêche du corail. Cette cession mécontenta fort les habitants de la province de Constantine, habitués depuis longtemps à entretenir des relations commerciales avec la France. Abdallah Bey, épousant la cause de ses administrés, écrivit au pacha pour lui adresser des représentations à ce sujet, et lui exprimer la crainte que les populations ne se soulevassent et ne prissent parti pour le bey de Tunis, dans la guerre qui se préparait. Blessé de ces observations, le dey, sans tenir compte de sa bravoure et de ses services passés, envoya l'ordre de lui donner mille coups de bâton et de le

1. Le véritable nom de cet israélite, dont un parent a joué, à Alger, un certain rôle diplomatique dans les premières années de la conquête, est Bou-Djenah (l'homme aux ailes).

décapiter ensuite. Sa colère se porta même sur la femme de ce malheureux, Deïkha bent-Hassen Bey, qu'il fit mourir dans d'affreux supplices. Cette femme, douée d'une énergie peu commune dans son sexe, servait de conseiller intime à son mari, et même fut plus d'une fois associée à ses travaux administratifs.

Cette double sentence fut exécutée, et un nouveau bey vint prendre la place d'Abdallah.

HOSSEIN BEY.

1221 — 1806. (Mois de décembre.)

Son cachet porte : Hosseïn Bey Ben-Salah Bey, 1221.

Hosseïn avait eu pour père Salah Bey, et pour mère une femme indigène. Il était par conséquent Kourougli. Sa nomination fut accueillie avec une grande joie par toutes les populations, car on espérait avec lui voir renaître les beaux jours du règne de son père.

Mais il y avait à peine deux mois qu'il avait pris possession de son nouveau commandement, qu'il dut se mettre en marche, avec ses troupes, pour repousser l'armée tunisienne qui s'avavançait sur Constantine, au nombre de plus de 50,000 hommes. Les secours attendus d'Alger n'étaient point encore arrivés, occupés qu'ils étaient en ce moment à réduire les tribus kabiles des Flissa qui, profitant des circonstances, refusaient de payer la gherama, et venaient même de se mettre en état d'hostilité ouverte. Aussi le peu de troupes dont disposait Hosseïn, ne lui permit pas d'opposer une longue résistance à l'ennemi. Battu dans une première rencontre, où il perdit beaucoup de monde, il ne put tenir plus longtemps la campagne et s'enfuit, avec une faible escorte, du côté de Djemila.

Ce premier succès ne pouvait qu'enhardir les Tunisiens. Soliman Kiahia, qui les commandait, profita de l'enthousiasme de soldats pour hâter sa marche sur Constantine, et, quelques jours après, il forma le siège de la place et établissait ses batteries sur les hauteurs du *Mansoura* ¹.

Pendant trente jours et trente nuits, les Tunisiens ne cessèrent de battre les murs en brèche et de lancer sur la ville toutes sortes de projectiles ; mais les habitants, quoique privés de leur chef, surent bravement tenir tête à l'orage, et cette résistance désespérée permit au pacha d'Alger de les secourir à temps.

1. Ce plateau, qui domine la ville à l'est, semble avoir été destiné de tout temps à servir de point d'attaque aux divers ennemis qui ont successivement assiégé Constantine. Ce fut aussi sur cette hauteur que les Français, lors des deux expéditions, avaient établi un camp. — Il existait autrefois, en cet endroit, une forteresse construite par les Turcs. En 1700, elle fut détruite de fond en comble par Mourad Bey, de Tunis, qui en enleva tous les canons et ne laissa à sa place que les ruines que l'on y remarquait encore il y a une année, et qui ont été déblayées pour l'établissement du nouveau quartier de cavalerie du 3^e chasseurs d'Afrique. (Voir, sur cette expédition, l'article de M. Cherbonneau inséré au *Journal Asiatique*, n° 8, année 1851).

En effet, Ahmed Pacha apprenant coup sur coup et la marche du camp de Tunis sur Constantine, et l'échec éprouvé par le bey Hosseïn, et l'investissement de la place, accepta, pressé par les circonstances les offres de paix qui lui furent faites par les Flissa eux-mêmes, et alors il put librement disposer de toutes ses forces. Deux corps d'armée furent envoyés au secours des assiégés : l'un de cavalerie, sous le commandement du bach-agma d'Alger, qui devait suivre la route de terre, et auquel vinrent se joindre ces mêmes Kabiles, ennemis de la veille ; l'autre d'infanterie, qui devait se rendre, par mer, à Bône, et couper ainsi la retraite aux Tunisiens. En même temps, il informait le bey des dispositions qu'il venait de prendre, et lui ordonnait de se joindre, avec les quelques troupes qu'il avait à sa suite, au reste de l'armée, dont le commandement en chef était confié à son bach-agma.

Ces secours arrivèrent si promptement, leur marche fut tenue si secrète, que Soliman Kiahia n'eut connaissance de leur présence, que lorsque les deux corps eurent opéré leur jonction. A son tour, il dut abandonner le siège, pour tourner toutes ses forces contre un ennemi aussi inattendu. Les deux armées en vinrent aux mains dans ces riches plaines qu'arrose le Bou-Merzoug, et où s'élève aujourd'hui la *Pépinière* du gouvernement. Durant trois jours, on se battit de part et d'autre avec un acharnement sans exemple. Enfin, la victoire resta aux Algériens.

Le chef tunisien, pour sauver d'une destruction générale le reste de ses troupes, fut obligé de fuir précipitamment, laissant le champ de bataille tout couvert de morts, abandonnant au pillage du vainqueur les immenses richesses de son camp, ses bagages et tout un formidable matériel de guerre. Cinq ou six cents Tunisiens mirent bas les armes et furent enrôlés dans le camp algérien. Comme trophée de la victoire, on envoya à Alger une quarantaine de mules chargées d'oreilles. Ces tristes dépouilles furent déposées en tas sur les murs de Bab-Azoun, au bruit de l'artillerie de tous les forts. Ainsi se termina, à la gloire des Constantinnois, ce siège un des plus mémorables qu'ils aient jamais eu à soutenir.

On raconte que, pendant le siège, quelques soldats d'Hamouda-Pacha ayant poussé une excursion du côté du Koudiat-Ati, arrivèrent à la cellule du vénérable marabout Sidi Sliman-el-Medjdoub. Comme ils venaient là dans l'intention de piller, leur espoir fut déçu, car ils ne trouvèrent pour tout mobilier qu'une énorme marmite, dans laquelle les taleb qui suivaient les leçons du saint personnage, avaient coutume d'apprêter leurs repas. La cupidité des maraudeurs dut s'en contenter, et l'un d'eux emporta l'ustensile culinaire.

La nuit qui suivit sa défaite, le pacha, que la légende n'hésite pas à mettre en scène, bien qu'il n'eût pas quitté Tunis vit en songe l'ombre du marabout, qui se dressait à son chevet, terrible et menaçante. En même temps, une voix formidable lui criait aux oreilles : «Ma marmite ! ma marmite ! rends-moi ma marmite !» Cet affreux cauchemar dura une partie de la nuit. A son réveil, le pacha, tout terrifié et encore sous l'impression de sa vision nocturne,

appela auprès de lui son général en chef, et lui demanda s'il avait connaissance qu'une marmite eut été volée par un de ses gens à quelque marabout des environs de Constantine. Le général fit aussitôt prendre des informations. La marmite fut, en effet, retrouvée chez son détenteur, qui reçut immédiatement l'ordre de la rapporter à son ancien maître, ce qui fut fait.

Tandis que les débris de l'armée tunisienne regagnaient précipitamment les frontières de leur patrie, le bach-agma et le bey, suivis des principaux officiers de l'armée, faisaient leur rentrée solennelle à Constantine, au milieu des acclamations joyeuses de la foule. Des courriers étaient aussitôt expédiés à Ahmed Pacha, pour lui annoncer un si brillant triomphe. En même temps, le bach-agma lui demandait l'autorisation de poursuivre sa victoire jusque sous les murs de Tunis, qui, ajoutait-il, après l'échec que venaient d'éprouver ses armées, ne pouvait manquer de tomber sous leurs coups.

Le dey, qu'une pareille conquête flattait au-delà de toute espérance, partagea l'enthousiasme de son lieutenant et, pour lui prouver, ainsi qu'au bey, toute sa reconnaissance, il leur envoya en cadeau des chevaux de prix et autres présents considérables. En outre, il leur enjoignit de réunir à la hâte le plus de troupes possible, de faire un appel à tous les goums et de marcher sans retard contre Tunis.

Les deux chefs y mirent tant de diligence, que l'armée fut bientôt au complet. Au jour fixé, cavaliers et fantassins s'ébranlèrent tous ensemble, faisant retentir l'air de leurs cris de joie. Dans leur ardeur, ils doublèrent les étapes et cette marche forcée les conduisit, en peu de jours, sur les bords de l'*Oued-Serrat*, un peu en avant du Kef, première place forte de la Tunisie¹. On était au mois de juillet 1807. Là, il fallut combattre. Un corps d'armée ennemi, fort de 18,000 hommes, commandé par Youssef Sahab-et-Taba (dépositaire du sceau), barra le passage. Bien qu'ils eussent l'avantage du nombre, leur ignorance des lieux et, surtout, leur précipitation, les perdirent. Parmi eux se trouvaient d'ailleurs des traîtres. Moustafa-ben-Achour, caïd du Ferdjioua, entretenait depuis quelque temps une correspondance secrète avec le pacha de Tunis. D'avance, il avait reçu le prix de sa trahison, et sa défection entraîna celle de la plupart des goums.

Le reste de l'armée se battit vaillamment pendant plusieurs jours ; mais enfin, il fallut plier devant la résistance des Tunisiens. Le désordre se mit dans les rangs. Bientôt ce fut un sauve-qui-peut général. Les plus intrépides

1. C'est, sans doute, en ce même endroit que se livra jadis, entre Scipion et Annibal, la fameuse bataille de Zama. M. Dureau de la Malle, dans les savantes recherches qu'il a faites pour déterminer la position de Zama, nous dit que la bataille a dû se livrer, non aux environs de la ville de ce nom, mais bien près du fleuve Bagrada (aujourd'hui Medjerda), qui prend le nom de Serrat dans une partie de son cours. La position des lieux rend cette présomption tout à fait vraisemblable.— Voir *l'Algérie*, par Dureau de la Malle, p. 42 et suiv. — Voir aussi les *Recherches sur le champ de bataille de Zama*, par M. le capitaine Lewal, 2^e vol., de la *Revue Africaine*, p. 111.

restèrent sur le champ de bataille ; les cavaliers se dispersèrent en tous sens ; un petit nombre de Turcs put regagner Constantine ¹.

Pour détourner de dessus sa tête la colère du pacha Ahmed, qui ne pouvait manquer de l'atteindre, puisqu'il était le principal instigateur de cette folle entreprise, le bach-agma se hâta de lui écrire pour rejeter toute la faute sur le bey de Constantine. Il ne craignit pas d'employer l'artifice et le mensonge, pour persuader à son maître que toute la responsabilité de ce désastre retombait sur Hosseïn Bey, qui, le premier, avait pris la fuite, et que, sans cette retraite précipitée, la victoire était à eux. Le Pacha le crut et, sans prendre d'autres informations, il ordonna que le bey fût mis immédiatement à mort.

Le malheureux périt étranglé, et le bach-agma prit le commandement de la province, en attendant la nomination du nouveau gouverneur.

ALI BEY.

1222. — 1807. — (Mois d'août.)

Son cachet porte : Ali Bey Ben-Youssef, 1222.

Le successeur de Hosseïn Ben-Salah fut un Turc prit dans les rangs de l'odjak d'Alger, et qui s'était toujours fait remarquer par son courage et le respect qu'il inspirait à ses camarades. Il se nommait Ali et faisait partie de la colonne expéditionnaire qui se trouvait en ce moment dans les murs de Constantine.

Le pacha, en le nommant bey, lui imposa une condition : c'est qu'il marcherait contre Tunis et laverait dans le sang de ses habitants l'affront essuyé par son prédécesseur.

En conséquence, Ali se hâta de faire tous les préparatifs nécessaires pour cette nouvelle expédition. Rien ne fut négligé de ce qui pouvait assurer une réussite complète. Les hommes furent abondamment approvisionnés de munitions et de vivres, l'artillerie et tout le matériel de siège furent portés au grand complet. L'ordre dans lequel les troupes devaient se mettre en marche fut réglé, et l'on était à la veille du départ, lorsqu'un messenger extraordinaire vint annoncer que le bach-agma Hussein arrivait d'Alger avec un renfort de troupes et des approvisionnements considérables. Contre-ordre fut aussitôt donné pour empêcher le départ, et ce retard inopportun fut cause de la perte du bey et de la non réussite de cette nouvelle campagne.

A cette époque, vivait à Constantine un ancien chaouche *bou-tertoura*, de la maison du pacha d'Alger ². Il se nommait Ahmed Chaouche, du nom de

1. Voir, pour plus de détails sur cette mémorable expédition, le récit qu'en a fait M. A. Rousseau dans ses *Annales tunisiennes*, p. 252 et suiv.

2. Le pacha d'Alger avait douze chaouches ou officiers de la garde particulière. Ces officiers avaient une longue robe verte, sans aucun ornement. Leur tête était coiffée d'un grand bonnet pointu, recourbé en arrière et que l'on nommait *tertoura*. De là leur vint la dénomination de chaouche *bou-tertoura*.

son ancienne profession, et était aussi connu sous le surnom d'El-Kbaïli (le Kabile), à cause d'un assez long séjour qu'il avait fait dans les montagnes de la Kabylie.

En 1802, tandis qu'il occupait la charge de chaouche, à Alger, une conspiration provoquée, assure-t-on, par l'amiral anglais Keith, fut ourdie contre le dey Moustafa qui, aux yeux de cette nation, était trop attaché à la France. Le prince était à la mosquée avec ses ministres et quelques grands du pays. Cent soixante Turcs se présentèrent à la porte du palais. Sommés d'ouvrir, les *noubadjis*¹ obéirent. Dix d'entre les conjurés seulement entrèrent et s'emparèrent des armes, du magasin à poudre et des appartements du pacha. Puis, arborant le grand pavillon ottoman, ils cherchèrent, du haut des fenêtres du palais, à amener la foule ; mais ils étaient trahis. Les Turcs restés au dehors s'étaient insensiblement effrayés de leur propre audace ; ils s'éloignèrent peu à peu, abandonnant le projet de tuer Moustafa pendant qu'il était à la prière. Les conjurés, qui s'étaient emparés un instant du pouvoir, furent tous massacrés, et on se contenta d'exiler ceux de leurs compagnons qui les avaient secondés dans cette entreprise téméraire.

Au nombre de ces derniers fut Ahmed Chaouche. Pour une âme basse et ambitieuse comme la sienne, l'exil était assurément peu de chose au prix de la vie. Aussi s'éloigna-t-il d'Alger, avec l'idée d'aller chercher ailleurs un théâtre où il pût donner plus librement cours à son humeur inquiète et à ses désirs cupides. Dans cette intention, il visita successivement Bougie, Djidjeli, Collo, et, comme dans ses diverses pérégrinations, il fut peu secondé de la fortune, ses vues se portèrent sur Constantine. Son premier soin, en arrivant dans cette ville, fut de se loger près de la caserne des Janissaires, sur la place Rahbet-el-Djemel (aujourd'hui, place des Chameaux).

Cette circonstance, bien frivole en apparence, fut pourtant la cause première de son élévation future. Ce ne fut pas, d'ailleurs, sans une intention préméditée, qu'il fit choix de ce quartier. Les fréquentations journalières qu'entraîne le voisinage, et la facilité qu'on a de se communiquer ses pensées sans éveiller la curiosité publique, tout cela est d'un bien grand secours pour qui veut se faire un parti, surtout lorsqu'il trouve, dans son entourage quotidien, tous les éléments nécessaires à la réussite de ses projets. Ahmed-Chaouche n'était pas homme à négliger les plus petits détails. Quelques tasses de café offertes libéralement à ceux dont il se disait l'ancien compagnon d'armes, quelques petits services rendus à propos, un certain abandon dans le langage, lui eurent bientôt gagné la confiance de tous.

Le terrain une fois préparé, il lui fut aisé de sonder les dispositions intérieures de ces hommes, aujourd'hui ses camarades ou ses amis, et il ne tarda pas à se convaincre que, pour entraîner dans ses projets cette milice, chez laquelle fermentait sans cesse un besoin de révolte, il suffisait de flatter

1. Le palais était gardé par une *nouba* (garnison) commandée par un agha ; ces hommes (*noubadjis*) se tenaient durant le jour devant la porte du palais, et, lors de la fermeture des portes, rentraient et s'installaient, pour passer la nuit, sous les galeries intérieures.

ses passions. Mensonges et calomnies, tout fut mis en œuvre pour attirer des partisans à une cause dont le but était de mettre à mort le bey et d'usurper sa place. La trame fut si bien ourdie, le secret si bien gardé par les conspirateurs, que rien ne parvint aux oreilles d'Ali, et l'on n'attendit plus, pour faire éclater le complot, qu'une occasion favorable : elle ne tarda pas à s'offrir.

A la nouvelle que le bach-agma arrivait d'Alger, avec un renfort de troupes, pour entreprendre la nouvelle campagne projetée contre Tunis, le bey se porta à sa rencontre et le rejoignit au camp d'El-Fesguia, auprès du Djebel-Guérioun, entre le pays des Segnia et celui Zemoul. De là, les deux chefs firent route vers Constantine, où ils devaient prendre leurs dernières dispositions, et laissèrent les troupes camper hors de la ville.

Ahmed-Chaouche crut le moment propice pour jeter le masque et prêcher ouvertement la révolte. Il se porta au camp de l'Oued-Roumel (sur le versant sud-est du Coudiat-Ati), où étaient réunies les deux armées ; et là, avec cette éloquence brutale qui fait toujours impression sur les masses, il harangua ainsi la multitude :

«Soldats, que veut-on faire de vous ? Est-ce bien en vérité pour conquérir Tunis, que l'on vous a réunis en si grand nombre ? Votre courage, je le sais, vous permettrait aisément d'accomplir un pareil exploit. Mais n'avez-vous donc rien à craindre de la trahison ? Ne savez-vous pas que si vous avez des ennemis en face, derrière vous sont des perfides et des lâches ? Pour moi, il me semble déjà les voir, ces cavaliers de la zemala et des tribus, si fiers sur leurs coursiers de fantasia, si timides sur leur chevaux de bataille, fuir comme un troupeau de gazelles à la première décharge de l'ennemi, laissant à votre seule valeur le soin de venger votre honneur et leur honte. Ne vous souvient-il donc plus de l'expérience toute récente que vous avez faite de leur mauvaise foi et de leur peu de courage, lorsque, sur ces bords à jamais fameux de l'Oued-Serrat, ils ont sacrifié entre les mains des troupes tunisiennes vos frères d'armes, vos aînés, qui ont tous péri égorgés sous le sabre du vainqueur, ou noyés ou précipités au fond des ravins ?... C'est à la mort, soldats, que l'on vous conduit, et non à la victoire. Que ceux que meut un cœur de femme aillent timidement se ranger sous la verge des aghas et des beys ; quant à vous, hommes d'armes, suivez-moi : d'autres destinées vous attendent.»

Ces paroles incendiaires jetées à pleine volée au milieu d'un camp sous les armes, ne pouvaient manquer de trouver de l'écho dans l'esprit des auditeurs. Les affidés d'Ahmed firent le reste ; l'insubordination gagna de proche en proche et, comme pour servir de prélude au drame sanglant qui allait se jouer ; chaque jour la milice turque se répandait dans les rues, pillait les boutiques, envahissait les marchés et faisait main basse sur tout. Le désordre et la confusion étaient à leur comble.

Cependant, les goums et les contingents des tribus de la plaine, qui avaient reçu l'ordre de se joindre à la colonne expéditionnaire, débouchaient

par toutes les avenues et venaient à tout instant grossir les rangs de l'armée. Leurs tentes s'étendaient à perte de vue sur la pente des collines, et c'était en vérité un spectacle imposant que ce déploiement inusité des forces de la province, en ce moment rangées sous les murs de Constantine. Bientôt on fut en mesure de se mettre en marche.

Le vendredi, veille du jour fixé pour le départ, les deux chefs se rendirent, à l'heure de midi, à la mosquée de *Souk-el-Rezel* (aujourd'hui l'église catholique), pour y faire leurs prières et attirer sur leurs drapeaux les bénédictions du ciel. C'était ce moment qu'avaient choisi Ahmed et ses complices pour mettre à exécution leur projet. Dès la veille, le mot d'ordre était donné et les conspirateurs ne manquèrent pas au rendez-vous.

A peine le bach-aga et le bey, avec toute leur suite, avaient-ils franchi le seuil du temple, que la porte d'entrée principale fut envahie par une troupe de Turcs armés. La prière commençait, et l'imam, du haut de la chaire, allait lire la *khotba* (prône), lorsque le bruit de la fusillade et le sifflement des balles, interrompant sa voix, vinrent jeter l'épouvante au cœur des fidèles réunis dans le lieu saint. Le désordre en un instant est à son comble; chacun se précipite vers la porte; on se rue, on s'étouffe, et au milieu de cette fumée de poudre, de nombreuses victimes tombent expirantes sur le pavé. Le bach-aga atteint d'une balle, essaie de se traîner encore et va se livrer lui-même aux mains de ces forcenés, qui lui arrachent par lambeaux le riche costume et dont il est revêtu et l'écharpent sur place. Plus heureux que lui, le bey Ali, que le plomb sacrilège a épargné, parvient à la faveur du tumulte et de son yatagan, à s'ouvrir un passage au milieu de la foule, et court se réfugier dans la maison de Si El-Abadi, au quartier de Redir-Bilrarats, non loin de la mosquée ¹.

Tapi dans un coin obscur de la cuisine, un instant il put se croire en sûreté; mais déjà, dans toutes les directions, des gens étaient lancés à sa poursuite. L'un d'eux, le nommé Ahmed-ben-el-Atrache, fut assez heureux pour découvrir sa retraite. Il se jette sur lui, l'arrache de force du fond de son réduit, et le conduit devant son nouveau maître. Un instant après, sa tête roulait sur le pavé.

Au récit que l'on vient de lire, nous croyons que le lecteur nous saura gré d'ajouter la relation suivante, empruntée à un article de M. Cherbonneau sur le gouvernement éphémère de l'usurpateur Ahmed Chaouche ². Si notre relation diffère par quelques détails de celle du savant professeur, cela tient aux sources différentes auxquelles nous avons puisé. Comme rien ou à peu près n'a été écrit sur les événements de ces derniers temps, il faut bien, pour ce qui est de l'histoire purement locale, s'en rapporter aux dires des contemporains, généralement peu exacts dans leurs narrations, intervertissant sans le moindre scrupule les lieux, les dates et les noms des

1. Ce quartier comprenait la place actuelle du Palais et les maisons qui l'environnent. Le fait que nous rapportons se passa là où a été construite depuis la maison de Mme veuve Guende.

2. Voir la *Revue orientale*, n° de décembre 1852, p. 398.

personnages. Ce n'est donc qu'en les contrôlant l'un par l'autre, que l'on peut arriver à découvrir la vérité. Ainsi s'expliquent les divergences que l'on trouvera dans les deux récits, dont le fond d'ailleurs est le même.

«Ali Bey crut d'abord qu'il était victime d'une trahison de la part du bach-agma. Il s'élança sur un des chaouches algériens qui se tenaient à la porte d'honneur, et le tua ; mais ayant rencontré les soldats apostés là et prêts à faire feu, il s'enfonça tête baissée dans la foule et gagna une autre issue, dite *Bab-el-Douroudj*, la porte des escaliers. Puis se glissant dans la maison de Namoun, il conjura les femmes et les serviteurs de l'y cacher.

«Mais Ahmed le Kabile n'avait pas perdu un instant. Pendant que ses complices envahissaient la mosquée, il s'était emparé facilement de Dar-el-Bey. Moustafa-Khodja, qui plus tard devint agha à Alger, s'y rendit et le trouva assis sur la *doukkana*, siège d'honneur qui servait de trône dans les jours de solennité. Il lui baisa les mains avec une vivacité obséquieuse, le félicita de sa nouvelle fortune, et s'empressa de lui dénoncer la retraite d'Ali Bey.

«Aussitôt des mesures furent prises pour s'emparer de la personne du malheureux prince. Les Turcs se répandirent autour de la maison de Namoun et dans les rues adjacentes. En même temps, Moustafa-Khodja, l'ennemi secret d'Ali Bey, vint lui conseiller de sortir de chez son beau-père (Moustafa avait épousé une des filles de Namoun).

«A peine Ali Bey eut-il mis le pied sur le seuil de la *skifa* (vestibule), que les gens embusqués firent une décharge sur sa personne ; quoique blessé, il eut le bonheur d'arriver jusqu'au four du boulanger Mçaoud. La force de son bras tint ses agresseurs à distance et lui donna le temps de s'esquiver, en reculant le long du mur, dans l'intérieur de la maison ; mais déjà plusieurs hommes l'avaient escaladée et s'étaient établis sur le toit. L'un d'eux, Kabile de la tribu des Zouaoua, nommé Ahmed-ben-el-Atrache, qui était inscrit sur les rôles de la milice turque, écarta quelques tuiles, et ajusta presque à bout portant Ali Bey, blotti sous les combles. Son crime ne devait pas lui profiter : plus tard, il devint aveugle et passa le reste de ses jours à Constantine, sans autre ressource que la charité des passants.

AHMED CHAOUÛCHE, dit EL-KEBAÏLI.

1223. — 1808. — (Mois de septembre.)

Son gouvernement dura quinze jours.

Ali Bey mort, l'usurpateur, monté sur la jument de sa victime, se fit conduire en triomphe à Dar-el-Bey, dont il prit à l'instant possession. Pendant que la tourbe des courtisans et des flatteurs accourait le féliciter et lui rendre hommage, la soldatesque qui l'avait élevé sur le pavois, ne respirant que meurtre et pillage se répandait comme un torrent dévastateur dans tous les quartiers de la ville, proférant d'horribles menaces, arrêtant

les passants attardés et dévalisant les magasins. Au premier cri d'alarme, les habitants s'étaient barricadés chez eux. Les rues et les marchés étaient déserts : chacun tremblait pour ses biens et sa personne.

Au milieu de cette panique générale, quelques anciens membres du makhzen, qui gémissaient au fond des cachots de la Casba, profitèrent du désordre pour rompre leurs fers et recouvrer leur liberté. De ce nombre furent Moustafa-ben-Achour et Si Mohammed ben el-Guerba.

Ce dernier étant caïd azib-el-begueur, avait été mis en prison pour avoir vendu, pour son propre compte, des bœufs appartenant au beylik. Quant à Moustafa-ben-Achour, après avoir déserté, comme nous l'avons vu plus haut, la cause du bey Hosseïn, au combat de l'Oued-Serrat, il avait dû, pour échapper au supplice des traîtres, s'enfuir dans son caïdat du Ferdjioua, où, pendant environ un an, il vécut en état d'hostilité ouverte. Désirant cependant rentrer en grâce avec le bey qui avait succédé à Hosseïn, il profita du passage du bach-agma, allant rejoindre la colonne de Constantine, pour faire sa soumission entre ses mains et lui demander l'aman. L'entretien eut lieu à Ksar-et-Teïr. Le bach-agma, touché de son repentir, lui accorda sa grâce et lui promit de s'employer auprès du bey pour faire pardonner sa faute.

Ben-Achour, comptant un peu trop sur cette haute protection, n'hésita pas à se présenter devant Ali Bey, qui le fit immédiatement arrêter et jeter en prison. Comme le bach-agma se récriait sur cette manière d'agir vis-à-vis d'un homme auquel il avait accordé l'aman, Ali lui répondit : «Cet homme que vous protégez est un traître endurci, qui ne manquera pas de saisir la première occasion qui s'offrira à lui, pour faire cause commune avec l'ennemi et recommencer le rôle qu'il a joué dans la précédente campagne. Ne vous fiez pas à ses promesses ; sa parole ne mérite aucun croyance.» Le bach-agma se rendit à ses raisons et lui abandonna son protégé. En même temps, Ali Bey écrivit au pacha pour l'informer des mesures qu'il avait prise à l'égard de Ben-Achour, et Ahmed Khodja, par une lettre écrite dans les termes les plus flatteurs, approuva pleinement sa conduite. La voici :

«Louange à Dieu ! — A celui dont les racines et les rameaux augmentent sans cesse ; dont la race s'est conservée pure dans tous les temps ; dont la libéralité a atteint la limite extrême ; à celui qui a été abreuvé aux eaux de la science ; trône magnifique et lumineux, trésor précieux et incomparable ; à notre illustre fils, notre ami le plus cher et le plus aimable ; à si Ali, bey de Constantine, salut ! Que Dieu vous accorde sa bénédiction et vous comble de sa faveur et de ses grâces !

«Nous avons reçu votre bien aimée lettre dont nous avons admiré la précision et l'élégance. Puisse le Dieu de bonté vous venir en aide dans l'accomplissement de tous vos desseins ! Qu'il prolonge les jours de votre seigneurie et qu'il vous accorde ses récompenses, pour le bien que vous avez fait en emprisonnant ce traître, et débauché, qui a nom Mustafa-ben-Achour ; celui-là même qui a jeté la perturbation dans la province, qui a excité la guerre

civile et allumé l'incendie de la révolte, avec tous les malheurs qu'elle entraîne après elle. Depuis que vous lui avez mis les fers aux pieds, la province, nous dites-vous, a repris son calme habituel. Que Dieu vous accorde ses bénédictions pour le bien que vous avez fait, et qu'il vous seconde dans vos projets!

«N'oubliez pas, mon cher fils, vous, l'homme généreux, sincère, obligeant, zélé, que vous êtes le chef de la province, que vous tenez dans vos mains la vie de vos sujets, que pas un ne doit se soustraire à votre commandement, ni s'opposer à ce que vous jugez convenable. Mais souvenez-vous aussi que si nous vous avons investi d'une si haute puissance, ce n'est que pour que vous l'employiez à la pacification complète du pays. Si nous avons accumulé sur votre tête toutes les affaires de l'Etat, si nous vous permettons d'y introduire telles réformes que vous suggérera votre esprit, à notre tour nous espérons que vous ne tromperez point la confiance que nous avons dans la sagesse et la droiture de votre jugement.

«Sachez aussi, illustre seigneur et notre fils bien-aimé, que ce que nous désirons de vous, et ce que nous vous recommandons particulièrement, c'est qu'après avoir imploré l'assistance de Dieu, notre maître et celui de toutes les créatures, vous vous portiez, sans retard et par une marche rapide, à la conquête de ce pays (de Tunis). Enflammez par votre zèle le courage de vos troupes, et qu'une sainte ardeur anime tous vos soldats.

«Vivez en paix avec votre frère Hosseïn-Agha ; soyez, pour ainsi dire, deux âmes en un seul corps. Consultez-vous mutuellement dans tout ce que vous entreprendrez. Admettez dans vos conseils les hommes renommés par leurs capacités, leur instruction, leur fermeté, leur audace et leur longue expérience des affaires. Veillez à ce que rien ne manque aux soldats, aux goums et aux auxiliaires. Soyez bienveillant pour tous, et en particulier pour les chefs des contingents arabes ; c'est le plus sûr moyen de vous les attacher solidement.

«Si vous atteignez bientôt le but de vos désirs, et que vos ennemis, battus, fuient de toute part, par les mérites de notre seigneur Mohammed, qui a reçu du ciel le sublime Coran, que Dieu répande sur vous et sur votre midjelès ses faveurs et ses grâces!

«Ecrit par ordre du magnifique, du magnanime et du très-élevé, Si Ahmed Pacha. Puisse Dieu lui accorder tous les biens qu'il désire!» (Sans date).

L'arrestation de Ben Achour fut donc maintenue, et depuis lors il était dans les fers, lorsqu'arrivèrent les événements à la faveur desquels il put rompre sa captivité. Nous le verrons plus tard périr à son tour victime de la trahison. Revenons à Ahmed Chaouche.

Une fois solidement installé sur le trône dont il avait lui-même dressé le piédestal, l'usurpateur songea à rétablir la tranquillité dans la ville. Quelques Turcs mariés, et qui avaient leur famille à Constantine, vinrent lui représenter la consternation qui régnait partout.

— Faites annoncer, dirent-ils, que l'ordre est rétabli et que chacun peut,

sans crainte, sortir de sa maison et rouvrir sa boutique. Qu'en même temps les soldats soient prévenus que les hostilités doivent cesser, et que tout acte de violence sera sévèrement puni.

Le bey suivit ce conseil et manda à l'instant même le crieur public.

— Que faut-il dire? demanda celui-ci.

— Dis que c'est par l'ordre de Dieu et la volonté de notre seigneur Ahmed Pacha, que tout ceci est arrivé. (Il avait à cœur de se faire appeler du titre de pacha.)

Pendant que le *berrah* annonçait aux habitants consternés l'élévation de leur nouveau maître, le canon tonnait du haut des remparts, et l'usurpateur se rendait en personne au lieu où étaient campées les troupes algériennes, pour s'emparer du trésor que le bach-agma avait apporté d'Alger. Muni de ce précieux fardeau, il rentra dans son palais au bruit des salves de l'artillerie, et fut suivi par la foule des soldats qui, eux aussi, voulaient avoir leur part du pillage. Les caisses furent brisées et, suivant la promesse qui leur avait été faite, chacun reçut cent *soltani* d'or. Là ne se bornèrent point ses largesses: à tout Arabe qui se présentait chez lui, il adressait cette question: — Que dit-on en ville et dans la province de mon avènement? — Et, sur la réponse invariable du visiteur, que tout le monde était dans la joie et la jubilation, les *mahboub* à l'instant pleuvaient dans sa main. Quiconque était reçu en audience particulière, ne sortait que comblé de cadeaux; aux uns, de l'argent, aux autres, des chevaux, à celui-ci, un burnous, à celui-là, des armes: il donnait tout.

De telles prodigalités, si elles avaient pu durer toujours, étaient bien faites, assurément, pour lui gagner, au moins, en apparence, l'affection de toutes ces âmes vénales qui assiégeaient sans cesse les marches de son trône. Mais au train dont il marchait, quel trésor public eût pu fournir à un tel gaspillage! Les fonds ramassés par son prédécesseur allaient chaque jour en s'épuisant avec une rapidité effrayante, et malheur à l'usurpateur, lorsque sonnerait l'heure où ses mains vides n'auraient plus rien à donner. Cependant, cette fièvre d'ambition, qui l'avait poussé à s'emparer du pouvoir, n'était point encore satisfaite. — Malgré le nuage menaçant qui s'amoncelait chaque jour sur sa tête, et que son aveugle folie cachait à ses yeux, il aspira à monter plus haut et songea sérieusement à se rendre à Alger, pour se faire reconnaître pacha de cette capitale. Mais avant de partir, il était nécessaire qu'il constituât le makhzen. Ahmed-Tobbal fut investi de la charge de khalifa, à la place de Ben-Ismaïl. Le bach-kateb, Si Hammou-ben-Nâmour, fut remplacé par Abbas-Djelloul. Les cheïkh Tahar-el-Ourezzi et Moustafa-ben-Bach-Tarzi furent nommés, le premier, mufti des malékis, le second, mufti des hanafis. Les nouveaux cadis furent Si Ahmed-ben-el-Eulmi pour les malékis, et pour la secte des hanafis, le cheïkh Fatah-Allah. Ce dernier ne jouit pas longtemps de son emploi. A la suite d'un entretien dans lequel il fit entendre aux oreilles de l'usurpateur des paroles sévères, celui-ci l'exila à Bône et le fit assassiner en route.

Là ne se bornèrent pas les soins du bey. Avant de sortir de la ville il procéda à la nomination des membres qui devaient composer sa future cour. Son choix tomba de préférence sur ceux d'entre les Turcs qui l'avaient le mieux secondé dans son coup de main. Un certain Gandjou fut nommé bach-agma. Il y eut aussi un khaznadji, un bach-chaouche, jusqu'à un oukil-el-hardj de la maison de la marine. L'artillerie reçut ordre d'escorter la colonne; un Turc en prit le commandement.

Le jour du départ arriva; mais avant de se mettre en campagne, il fallait du sang. L'agma-ed-deïra et le bach-hammar, Ben-el-Gandouci, furent les victimes désignées. On abattit leurs têtes et on partit.

Le premier jour, on fit halte à Bir-el-Beguirat. C'est là que les deïra de l'Oued-bou-Selah, des Serraoûia, des Zenati, ainsi que les contingents des Tlarma, des Abd-en-Nour et des Zemoul, devaient venir se joindre à la colonne expéditionnaire. Les tentes furent dressées et chacun se disposa à reposer tranquillement.

Cependant le khalifa d'Ali Bey avait pris la fuite le jour même de la mort de ce prince, et il était parvenu sain et sauf à Alger, où il informa le pacha de ce qui s'était passé, ne lui laissant pas ignorer qu'une grande partie de la milice était dévouée à Ahmed-Chaouche. Alarmé de ces nouvelles, le pacha craignit, non sans raison, que l'usurpateur ne marchât sur Alger. Il fit en toute hâte armer le fort Bab-Azoun, et donna ordre au bey de Titteri de se rendre aux Portes-de-Fer, pour en défendre le passage aux révoltés. En même temps, il expédia à Constantine des courriers extraordinaires, porteurs de dépêches pour l'agma-en-nouba, le cheïkh-el-bled, les ouléma, la milice et enfin pour chacune des principales deïra. Ces courriers arrivèrent au camp d'El-Beguirat pendant la nuit et remirent le plus secrètement possible leurs dépêches. Voici quel était, en substance, le contenu de la lettre écrite à l'agma, Si Châban-ben-el-Mâti :

«Nous avons appris qu'Ahmed-Chaouche a secoué le joug de l'obéissance, et qu'il s'est servi de notre nom pour se faire reconnaître bey. Ne le croyez pas. C'est un usurpateur qui ne s'est arrogé le pouvoir que pour jeter la perturbation sur terre, et semer en tout lieu le meurtre et la dévastation.

«Or, voici nos ordres, et vous devez vous y conformer rigoureusement. Que chacun de vous se lève et s'arme pour le combat. Pourchassez, partout et sans relâche, l'imposteur et ses partisans, tous gens de désordre et d'iniquité. Point de quartier pour eux. Qu'une prompte mort les atteigne et que justice se fasse.

«Celui que nous investissons de notre souveraineté et que vous reconnaîtrez pour bey, c'est notre fils, l'illustre Ahmed Tobbal. Que Dieu l'ait en sa sainte garde !»

Aux soldats de l'odjak, il adressait la même recommandation : «Soldats, leur disait-il, je vous pardonne votre révolte, parce que je sais qu'en cela vous n'avez fait que céder aux instigations mensongères d'un imposteur, qui n'a pas craint d'employer votre ministère, pour se souiller du sang de notre

agha et du bey Ali. Que pouvez-vous d'ailleurs espérer d'un tel homme? Ce n'est qu'un insensé et un pervers. Secouez au plus vite un joug si honteux; éloignez-vous de lui, livrez-le aux mains des Arabes.

«Mais si vous persistez à suivre le parti de ce séditieux, je vous abandonnerai sans pitié à la vengeance de vos ennemis. Pas plus que lui, vous n'échapperez à leurs coups, et ils vous dévoreront en une seule fois.

«Rompez donc, tandis qu'il en est temps, les liens qui vous unissent à lui. C'est pour vous le parti le plus sûr.»

Cette lettre, lue et commentée dans tout le camp, fit rentrer en eux-mêmes les plus résolus. Leur faute leur parut à tous énorme. La crainte des menaces et, sans doute aussi, l'amour du changement, firent le reste. Les autres dépêches, remises en temps opportun, avaient également produit leur effet. Chacun était donc prévenu. Le bey seul, tout entier à sa sotte confiance et à ses projets insensés, ignorait ce qui se passait.

Au lever du jour, flûtes et tambourins résonnèrent et l'on se remit en marche. En ce moment, toutes les hauteurs voisines se couvrirent de cavaliers. C'étaient les gens des goums et des deïra, qui venaient, enseignes déployées, saluer le bey et se joindre à la colonne. Montés sur leurs chevaux de bataille et parés de toutes leurs armes, ils se mirent à exécuter en masse une fantasia des plus brillantes. La poudre parla, mais à travers un épais nuage de fumée et de poussière, plus d'une balle vint siffler distinctement aux oreilles d'Ahmed.

— Que signifie ce nouveau genre de divertissement ? demanda-t-il à son agha.

— C'est, répondit celui-ci, pour se conformer à un ancien usage qui veut que lorsque le bey passe devant ce poste, les goums manifestent leur joie en faisant parler la poudre.

Cette réponse parut ne le satisfaire que médiocrement. Toutefois, comme il importait, dès le début surtout de l'expédition, de ne point laisser paraître de crainte, il ne demanda pas d'autres explications et poursuivit sa route.

Une collision cependant devenait à craindre. Les Arabes, ignorant que la milice turque fut en conformité d'opinions avec eux, s'avancèrent d'un air résolu contre elle, pour lui livrer bataille. Les Turcs, qui s'étaient aperçus de ce mouvement, dépêchèrent aussitôt vers eux un parlementaire, pour les prévenir de ne point engager de combat ; qu'ils avaient eux aussi, reçu des instructions d'Alger, et qu'ils étaient résolus à s'y conformer. «Nous avons tous juré obéissance au sultan. Nous tous comme vous, sommes les serviteurs de l'odjak. Notre cause commune, et le même drapeau doit nous servir de guide. Marchez d'un côté, nous marcherons de l'autre, et sous les dehors d'une hostilité apparente, cachons une secrète et franche amitié.»

Lorsqu'on se fut ainsi entendu, les Arabes changeant tout-à-coup de manœuvre, se portèrent en arrière de la colonne. Le bey, qui ne se rendait point compte de ce mouvement, commença, malgré sa confiance, à avoir comme un vague soupçon du complot qui se tramait contre lui, et voulut

s'en expliquer avec ses suivants. Ceux-ci, pour éloigner de son esprit toute idée de trahison de leur part, répondirent qu'en effet la conduite des goums, dans cette circonstance, paraissait étrange, qu'ils semblaient même animés d'intentions hostiles, et que, si l'on en venait aux mains, il était à craindre, vu leur nombre, qu'ils n'eussent le dessus. Que, du reste, s'il le jugeait prudent, ils regagneraient avec lui la ville, et que là, il prendrait telles mesures qu'il jugerait le plus efficaces pour empêcher le retour de pareils abus.

Le bey goûta cet avis, et donna l'ordre aux troupes de rétrograder sur Constantine. Cette sorte de retraite s'opéra sans confusion, et les Arabes suivant à distance le mouvement de la colonne, firent halte avec elle sur les bords de l'Oued-Roumel, au lieu où était situé le quartier d'hiver. Le camp s'installa aussitôt, et Ahmed, n'osant point, sans doute, entrer dans la ville, dont les portes d'ailleurs avaient été fermées après son départ, alla se placer sous la tente de refuge¹.

Pendant que le camp s'organisait, l'agha, suivi d'une partie des goums, se rendait secrètement à Constantine pour y saluer le nouveau bey, Ahmed Tobbal, et l'informer de la situation critique dans laquelle se trouvait l'usurpateur.

Ahmed-Tobhal, qui avait hâte d'en finir avec ce dernier, expédia aussitôt vers lui des chaouches, chargés de s'emparer de sa personne. En même temps, il leur remit, comme preuve officielle de leur mission, le firman d'investiture qu'il avait reçu d'Alger, et qu'ils devaient exhiber au besoin. Cette précaution ne fut pas inutile. Vu la position exceptionnelle qu'avait su se ménager Ahmed-Chaouch, les soldats s'opposèrent tout d'abord à ce qu'il fut arrêté dans l'asile inviolable qu'il s'était choisi. Ce ne fut qu'après de longs pourparlers et en présence des ordres exprès du pacha, que, rompant avec la discipline, ils permirent aux émissaires de pénétrer jusqu'à la tente de refuge. Le malheureux, qui s'y croyait en sûreté, fut saisi à la gorge, entraîné hors de cet asile et décapité sur l'heure. Sa tête fut portée à Constantine et promenée dans les rues de la ville, à la grande satisfaction des habitants.

Ainsi se termina la vie de cet aventurier, dont le règne de quinze jours n'avait été signalé que par une dilapidation complète du trésor public et une série d'actes de démence. Son corps fut enterré au cimetière d'El-Ouznadji, sur le versant sud-ouest du Coudiat-Ati. Le peuple le désigna dans ses

1. Il existait, du temps des Turcs, une coutume assez bizarre. Toutes les fois que la colonne se mettait en marche, à chaque halte, on dressait deux tentes en face l'une de l'autre. La première, *khabet el-djerah*, était la tente du refuge ; tout ennemi qui avait le bonheur de s'y réfugier, avait la vie sauve et sa personne devenait inviolable. La seconde, *khabet el-bechouda*, était la tente de perdition. Le malheureux qui y cherchait un abri, était à l'instant mis à mort. Comme aucun signe particulier ne distinguait les deux tentes, on conçoit qu'il était facile de se méprendre et qu'un tel refuge était bien chanceux. Aussi que d'infortunés perdirent la vie, en croyant échapper à la mort ! La bonne étoile des individus pouvait seule les guider dans ce choix, et Dieu sait s'il est toujours sûr de compter sur sa bonne étoile!

récits par le surnom de Bey-rassoh (le bey par sa tête), de Bey-draâho (le bey par son bras) et de Bey rouhho (le bey par sa volonté).

Le rebelle mort, Ahmed-Pacha ne dissimula pas sa joie: il distribua de nombreuses récompenses, parmi lesquelles on cite une somme de cent piastres donnés à un Turc, pour avoir simplement prédit que cette affaire aurait une heureuse issue. En même temps, il ne crut pas devoir laisser impunie la complaisance toute coupable avec laquelle les Constantinois avaient subi le joug de l'usurpateur. Il leur reprocha vivement, sinon d'avoir favorisé ses entreprises, du moins de n'avoir rien fait pour l'empêcher de réussir. «Vous êtes, leur disait-il dans sa lettre, comme cette ville dont la fidélité semblait à l'épreuve de tout. L'abondance et les richesses pénétrèrent dans ses murs, le bonheur se fit pour les habitants, les jouissances se multiplièrent autour d'eux. Mais les habitants méconnurent les bienfaits de Dieu, et Dieu leur fit connaître alors le manteau de la faim et de la peur¹.»

Il terminait sa lettre en leur infligeant une amende de deux cent mille sultanis, outre les quatre cent mille qu'ils devaient livrer pour le paiement du denouche.

Ces reproches, que chacun sentait si bien mérités, et surtout la punition qui les accompagnait, plongèrent les habitants dans la tristesse et la crainte. Par l'entremise du cheïkh-el-bled, Sidi Mohammed-ben-Lefgoun, ils écrivirent au pacha une lettre d'excuses et de repentir. Ahmed, touché de leurs prières, laissa fléchir sa colère ; il leva l'amende dont il les avait frappés, et leur accorda son pardon.

AHMED-TOBBAL.

1223. — 1808. (Mois d'octobre.)

Son cachet porte : Ahmed Bey Ben-Ali, 1223.

Ahmed-Tobbal, Turc de naissance, habitait depuis longtemps Constantine, lorsqu'il fut appelé par la confiance du pacha au gouvernement de la province. Les circonstances étaient critiques. Quinze jours d'un règne de débauches et de dilapidations, avaient causé un déficit énorme dans les finances ; le makhzen était mal composé; la discipline militaire s'était considérablement relâchée ; enfin des idées d'insurrection fermentaient sourdement dans les tribus. L'intelligence, l'activité et la fermeté du nouveau bey, surent remédier à tout.

Bien que la milice eût elle-même livré au tranchant du glaive la tête de l'usurpateur, cause première de tous ces désordres, elle n'en affectait pas moins des airs d'indépendance, et il était à craindre que si l'on ne prenait des mesures sévères pour réprimer cette tendance à la révolte, elle ne se portât bientôt à de nouveaux excès. Le pacha, malgré le pardon général qu'il

1. Coran, sourate XVI, l'Abeille, verset 113.

avait accordé, donna secrètement l'ordre à Ahmed-Tobbal, ordre auquel on peut croire que ce dernier n'était pas étranger, de faire mourir un certain nombre de soldats restés dans la province, et qui passaient pour les principaux instigateurs du complot. Cet ordre reçut son exécution immédiate, et il fut la cause de la mort du pacha Ahmed¹, auquel la milice algérienne ne put pardonner d'avoir fait massacrer ses frères d'armes; mais on doit reconnaître qu'il exerça la plus heureuse influence sur les destinées de la province.

Tranquille de ce côté, Ahmed-Tobbal s'occupa de réorganiser le makhzen, en remplaçant par des hommes nouveaux les fonctionnaires qui s'étaient le plus compromis pendant les derniers événements. Il tourna aussi ses vues du côté des finances, et, grâce à une administration sage et à une surveillance active, exercée sur tous les employés, les caisses du trésor s'emplirent vite. Le 17 mai de l'année 1225 (1810), son khalifa arrivait à Alger, chargé du denouche et de nombreux présents pour tous les membres du divan.

Cependant le différend qui avait armé l'une contre l'autre les deux cours d'Alger et de Tunis, existait toujours. Une suite de succès et de revers éprouvés tour-à-tour, ne constituait pour aucune d'elles une suprématie définitive, et pourtant ni l'une ni l'autre ne semblait disposée à reprendre les armes. Des négociations s'ouvrirent à ce sujet; le bey de Tunis envoya demander la paix, offrant de payer les redevances comme par le passé. Ahmed Pacha avait de plus hautes prétentions; toutefois, cédant aux circonstances, il accorda ce qui lui était demandé, remettant toute entreprise à une autre époque. La mort ne devait pas lui permettre de réaliser ce projet.

Ainsi s'apaisa, pour quelque temps, cette guerre de rivalités, à laquelle la France, en se substituant à l'un des partis, devait un jour mettre un terme.

Ahmed-Tobbal continua à administrer la province avec beaucoup de sagesse, et il régnait déjà depuis deux ans et demi, lorsqu'arriva d'Alger l'ordre de le mettre à mort. Il avait fourni, quelque temps auparavant, au juif David Bacri, trois chargements de blé. Le successeur d'Ali-Khodja, Hadj-Ali, l'un des deys les plus ombrageux et les plus sanguinaires qu'ait eus la régence, après avoir fait décapiter ce même Bacri, fit subir la même peine à tous ceux qui avaient eu des relations avec ce juif. Ahmed-Tobbal, malgré ses services, ne put échapper à cette injuste condamnation: il fut étranglé et eut pour successeur Nâman Bey.

1. A la nouvelle de cet ordre, cinq cents hommes de la milice d'Alger se précipitent vers le palais, somment la nouba de leur ouvrir les portes et se répandent, en poussant des cris de mort, dans tous les étages. Le dey s'était retiré dans la maison de sa femme, qui était attenante au palais; il chercha à s'échapper au moyen des terrasses; mais un soldat l'ayant aperçu, lui tira un coup de fusil qui l'atteignit dans la poitrine et le renversa. Il lui coupa ensuite la tête et jeta le corps dans la rue.

Ceci se passait le 7 novembre 1808. Son successeur fut Ali-Khodja-el-Gazoul, ou mieux El-Rassal, le laveur de cadavres, surnom qu'il tirait de son ancienne profession.

NAMAN BEY.**1262. — 1811. — (Mois de février)**

Son cachet porte : Mohammed-Nâman Bey Ben-Ali, 1226

Mohammed Nâman, ancien khalifa d'Abdallah Bey et gendre de Zereg-Aïnou, suivit la politique à la fois ferme et équitable de son prédécesseur, et sut, comme lui, maintenir la tranquillité dans la province. Il profita du calme intérieur, pour engager le divan à revendiquer ses anciens droits sur la régence de Tunis, et les hostilités entre les deux pays, un instant suspendues, ne tardèrent pas à recommencer. Un événement inattendu en hâta l'exécution.

Le raïs Hamidou ¹, que l'on pourrait ranger au nombre des marins célèbres, si le courage et l'habileté consacrés à des œuvres de piraterie, pouvaient donner la célébrité, venait de rentrer au port d'Alger, avec sa division augmentée d'une frégate de 38 canons enlevée aux Tunisiens. Cette brillante capture acheva de relever l'enthousiasme des Algériens, et le pacha s'empressa de déclarer la guerre à Tunis, après en avoir adressé la notification à toutes les puissances amies. Sur ces entrefaites, un capidji-bachi arriva tout-à-coup de Constantinople, avec ordre de ne rien négliger pour rétablir la bonne harmonie entre les deux régences. Après de nombreuses explications, le capidji ajouta que si l'on ne se rendait pas au vœu du Grand Seigneur, il considérerait désormais les Algériens comme des rebelles, et leur fermerait ses ports du Levant.

Retenu par cette menace, Hadj Ali se décida à envoyer une personne du divan à Tunis, pour présenter à Hamouda-Pacha son ultimatum. Il demandait la continuation de l'ancien tribut, la destruction du château du Kef, et exigeait, en outre, que le pavillon de Tunis ne fut arboré qu'à demi-mât, comme on le faisait autrefois. Le bey ne voulut point souscrire à ces conditions humiliantes, et le capidji partit sans avoir rien obtenu.

La guerre se continua donc. Au mois de juillet 1813, le raïs Hamidou sortit à la tête d'une flotte formidable, pour aller former le blocus de Tunis par mer, tandis que les troupes de terre se disposaient à entrer en campagne. De son côté, Hamouda Pacha, profitant d'une révolte du bey d'Oran, venait de faire irruption sur le territoire de Constantine. Nâman Bey se mit le premier en marche ; mais il dut bientôt céder le commandement à Omar, agha d'Alger, qui ne tarda pas à arriver à la tête de son camp.

Les premières opérations ne furent pas heureuses, et le chef algérien écrivit au dey, qu'il se trouvait beaucoup de Français parmi les Tunisiens, auxquels ils avaient apporté des armes et prêté l'appui de leurs bras. Après

1. Hamidou était d'origine maure et prenait le titre d'amiral. Attaqué, le 17 juin 1815, par un vaisseau américain que commandait le commodore Décature, il fut tué d'un coup de boulet, en face du cap de Gate. La frégate de 46 canons qu'il montait, fut prise avec les gens de l'équipage. La mort de ce raïs causa un deuil général à la ville d'Alger.

Voir la biographie de ce corsaire par M. A. Devoulx.

avoir d'abord essayé d'entrer en arrangement avec le pacha, dont les propositions lui parurent inacceptables, l'agha préféra continuer la guerre et voulut attaquer le Kef. Un camp de cent tentes placé devant le fort, le défendait. Les Algériens furent battus et perdirent beaucoup de monde. Plusieurs des principaux sur le champ de bataille, et les troupes, découragées, demandèrent à rentrer à Alger. L'agha se mit en route pour la capitale; mais persuadé que sa défaite provenait de la trahison de quelques cheikhs arabes, il en fit auparavant décapiter quelques-uns, avec 260 Kabiles ou Arabes qui l'attendaient au passage et dont il se méfiait. Ainsi se termina cette campagne, qui ne fut point à l'honneur des armes algériennes.

L'année suivante, le 15 septembre 1814, Hamouda Pacha mourut, laissant la couronne à son frère Osman Bey, qui, après trois mois de règne, fut supplanté par son cousin Mahmoud-Pacha. Celui-ci, désireux de conclure la paix avec Alger, envoya des députés pour traiter; mais le dey exigeait la démolition du Kef, et demandait encore que le pavillon de Tunis ne fut arboré qu'à mi-mât. Le nouveau pacha voulait bien se soumettre à un tribut d'argent; mais il repoussait, comme son prédécesseur, ces conditions humiliantes. La guerre se continua donc quoique faiblement.

Enfin en l'année 1816, un capidji du Grand Seigneur arriva à Alger venant de Tunis. Il avait pour mission de rétablir la paix entre les deux régences. Il y réussit: le dey Omar renonça à ses prétentions de faire détruire le château du Kef, et, de son côté, Mahmoud Pacha consentit à payer, comme par le passé, une redevance annuelle en huile¹.

Nous avons devancé de quelques années les événements, afin de présenter, dans leur ensemble, ces guerres entre Alger et Tunis, guerres auxquelles furent toujours mêlés plus ou moins les beys de Constantine. Revenons à Nâman-Bey.

Le 15 choual 1227 (16 mai 1812), Nâman, voulant donner au pacha une preuve de la prospérité de son administration, lui envoya, par l'intermédiaire de son khalifa, les objets suivants en cadeau: 200 pièces d'or dites *mahboub*, 125 boudjous, 2 burnous, 2 grands haïks de Biskra, 2 charges de dattes, 2 autres de couscous, 2 paniers d'olives, 15 moutons, une mule, une fiole d'essence et une douzaine de calottes.

Le pacha lui en témoigna sa reconnaissance par une lettre de remerciements, l'assurant, en outre, de ses bonnes dispositions à son égard. Nâman put donc se croire désormais solidement affermi dans son pouvoir; mais il avait, à la cour d'Alger un puissant ennemi, toujours prêt à le desservir: c'était Omar-Agha.

On se rappelle que, dans une des précédentes campagnes contre Tunis, Nâman avait dû céder le commandement des troupes à Omar-Agha, bach-agma d'Alger. De là naquit, entre ces deux personnages, une rivalité qui ne

1. Voir, pour plus de détails au sujet de cette long rivalité entre les deux régences d'Alger et de Tunis, les *Annales tunisiennes*, par M. A. Rousseau que nous avons déjà citées plusieurs fois.

tarda pas à dégénérer en hostilités ouvertes. Un Turc, originaire de Smyrne et résidant depuis longtemps à Constantine, profita des dispositions des deux chefs pour les faire servir à son ambition personnelle, et parvint, en se faisant le dénonciateur de Nâman Bey, à captiver les bonnes grâces de l'agha, si bien que ce dernier lui promit de ne rien négliger auprès du pacha, pour le faire nommer bey à la place de son rival. Mais Nâman administrait la province avec beaucoup de distinction, et il n'était guère à supposer que le dey consentit à le déposséder sans de graves motifs. La calomnie et l'intrigue pouvaient seules hâter ce moment. Ni l'une ni l'autre ne furent ménagées ; plaintes incessantes, mensonges et faux rapports se succédèrent avec tant de persistance, que Hadj-Ali, lassé d'entendre tous les jours répéter à ses oreilles les mêmes récriminations, donna l'ordre, à la fin, d'arrêter Nâman et d'élever à sa place le favori d'Omar-Agha : ce favori, c'était Mhammed-Tchakeur.

Cependant cet ordre, bien qu'émané du pacha, demandait, pour être mis à exécution, que l'on agît avec beaucoup de prudence ; car il était à craindre que, si la disgrâce du bey était connue d'avance, les populations ne se soulevassent en sa faveur. Voici l'expédient qui fut imaginé.

On était au commencement de l'année 1229 (janvier 1814), une révolte venait d'éclater chez les gens de Bou-Sâda et des Oulad-Madhi. Ces derniers, après avoir razé les Oulad-Selama et les Adouara, avaient complètement battu Djallal, bey de Médéah, et menaçaient d'envahir son territoire. Le pacha écrivit au bey Nâman pour lui enjoindre de se porter aussitôt sur le théâtre de l'insurrection, quel que fût le nombre des troupes qu'il eût en ce moment sous la main, lui promettant que des renforts, conduits par son bach-agma, ne tarderaient pas à lui arriver d'Alger.

Nâman, toujours prêt à exécuter les ordres de son suzerain, sortit immédiatement de Constantine avec les troupes disponibles, et se dirigea à marches forcées vers le lieu désigné. Chemin faisant, il reçut plusieurs messages du bach-agma, dans lesquels celui-ci lui annonçait que, de son côté, il s'était mis en route pour aller le rejoindre. Enfin, lorsqu'il n'y eut plus qu'une étape entre eux deux, Nâman envoya son bach-seïar, El-Hadef ben Ali, dont le père était agha-ed-deïra, au-devant du chef algérien, pour le saluer et lui remettre les présents qu'il lui destinait. El-Hadef partit ; mais arrivé à mi-chemin, il fut assailli par une bande d'insurgés, qui le tuèrent et s'approprièrent les riches cadeaux dont il était chargé.

Le Bey, informé de cette arrestation, en fut vivement contrarié. Il n'en continua pas moins cependant sa route, et, le lendemain, les deux colonnes opérèrent leur jonction à Bou-Sâda. Lorsqu'on eut des deux parts épuisé les termes et les démonstrations d'une amitié que l'on disait sans bornes, on songea à châtier les rebelles. Les troupes furent divisées en deux colonnes : l'une devait opérer chez les Oulad-Madhi, et l'autre chez les Oulad-Sidi-Ibrahim, tribu de marabouts située au lieu appelé Ed-Dis, à quelques lieues au nord de Bou-Sâda. Mais, après deux jours d'incursions infructueuses sur

le territoire de ces tribus, comme la saison était avancée et que, d'ailleurs, le bach-agma avait hâte d'accomplir ses desseins perfides, l'ordre fut donné aux troupes de rentrer à Bou-Sâda.

Là, elles furent assaillies par les neiges et un vent violent, qui les forcèrent à séjourner pendant quatre jours. Le temps s'étant un peu adouci, elles se mirent en marche pour Msila, où devait avoir lieu la séparation. Elles y arrivèrent sur le soir, et, le lendemain au matin, lorsque Nâman voulut sortir de sa tente, il se trouva gardé à vue par les gens d'Omar-Agha, qui lui déclarèrent qu'il était prisonnier. Cette parole le surprit, d'autant plus que rien jusque là, dans la conduite de son ennemi, n'avait pu lui faire soupçonner que l'on en voulût à ses jours. Son illusion, s'il en avait encore, ne devait pas être de longue durée. Avant même qu'il eût pu demander aucune explication, les chaouches le saisirent et l'étranglèrent à l'aide de son propre turban.

Ainsi périt, après un gouvernement de près de trois ans, ce bey, l'un de ceux dont la mémoire est restée dans le souvenir des peuples. Son corps repose dans la mosquée de Bou-Djemeleïn, à Msila, et sa tombe ne porte aucune inscription, contrairement à l'usage assez généralement suivi par les musulmans, quand le défunt a été un personnage un peu considérable.

Son khalifa, Moustafa Khodja, fut aussi fait prisonnier ; mais, plus heureux que son maître, il eut la vie sauve, et le bach-agma l'amena à Alger, où, plus tard, il devint agha.

MHAMMED-TCHAKEUR BEY.

1229. — 1814 (mois de mars).

Son cachet porte : Mhammed Bey Ben-Abdallah, 1229.

Nâman Bey venait à peine d'expirer sous les étreintes du lacet fatal, qu'une joie farouche, hypocritement contenue jusqu'alors, éclatait sur les sombres traits de Mhammed Tchakeur. Attaché à la colonne expéditionnaire en qualité d'officier, il avait suivi avec un œil avide toutes les péripéties de ce drame lugubre, qui devait bientôt lui livrer le commandement. Son ambition, à la fin, se trouvait satisfaite, et, dans ses mains, le pouvoir allait devenir une arme terrible, dont il userait sans pitié, comme sans remords.

Omar-Agha, son protecteur et son complice, lui tint parole. Avant de se séparer de Tchakeur, il voulut lui-même le revêtir du caftan d'investiture. La cérémonie eut lieu avec autant de pompe que pouvaient le comporter les ressources restreintes d'une petite ville comme Msila. Les acclamations de la milice turque, toujours prête à saluer les nouveaux venus, en firent à peu près tous les frais. Les fêtes durèrent trois jours, après quoi l'on se dit adieu. Le bach-agma regagna, avec son contingent, la route d'Alger, et Tchakeur Bey se hâta d'aller prendre possession de sa nouvelle capitale, où déjà plusieurs courriers avaient été expédiés par lui, pour annoncer aux

habitants son arrivée prochaine. Mais, comme digne prélude d'un règne dont chaque jour devait être entaché d'iniquités et de meurtres, voici ce qu'il écrivait en même temps à Youssef, alors caïd-dar :

«Au reçu de mes ordres, vous ferez arrêter votre secrétaire, Si Ahmed-ben-es-Saïeh, ainsi que son frère Taïeb, caïd azib-el-begueur, leur sœur Aïcha, et tous leurs parents, comme étant d'anciens serviteurs de Nâman Bey.»

Il ajoutait à ces ordres des instructions concernant le séquestre de leurs biens, meubles et immeubles, et terminait en lui recommandant de veiller soigneusement à la garde du palais des beys et de la maison de l'ex-khalifa Moustafa-Khodja.

Ce premier acte d'injustice, émané de la main de Tchakeur, ne surprit personne, et la nouvelle de sa nomination fut un coup de foudre pour les habitants. On savait déjà toute la haine qu'il portait au nom arabe, et l'on ne pouvait se rappeler sans frémir les propos qu'il avait tenus ouvertement, n'étant encore que caïd des Ameur-Cheraga : «Si jamais je suis bey, disait-il à cette époque, je saurai bien me venger des Arabes ; chaque jour j'en ferai périr ce qu'il plaira à Dieu.» Ce qui, dans sa pensée, voulait dire qu'il en ferait périr tant que bon lui semblerait.

Ces paroles, et d'autres plus menaçantes encore, répétées de bouche en bouche, commentées par la peur, étaient peu propres à inspirer de la confiance dans le nouveau souverain. Les craintes qu'elles firent naître ne se réalisèrent que trop.

Parti de Msila, Tchakeur Bey campa, le premier jour à Bir-Seriet, le second jour, à Hammam-Ksar-et-Teïr, et le troisième, à Sétif, où il séjourna. De là, il poursuivit, sans s'arrêter, sa marche jusqu'à Constantine. Son entrée se fit au milieu d'un cortège officiel assez nombreux, tel que le commandaient les circonstances ; mais sans pompe comme sans enthousiasme. Les esprits étaient trop occupés de l'avenir incertain qui allait peser sur leur existence, pour se livrer même à une joie passagère. Aussi sa marche, depuis le bas du Coudiat-Ati jusqu'à Dar-el-Bey ressembla-t-elle plutôt à un convoi funèbre, qu'à un triomphe. Un morne silence régnait jusque dans les rangs des courtisans, et la voix du canon, tonnant par intervalles, sonnait aux oreilles de chacun comme un glas de mort ; car chacun avait pu voir l'œil oblique du despote cherchant déjà autour de lui des victimes, en attendant que son doigt les désignât à la hache du bourreau.

Pour se venger de l'accueil plus que froid qu'il avait reçu de la population, et justifier, pour ainsi dire, les alarmes que son nom avait fait naître, il fit, ce jour-là même, arracher les yeux au nommé Ben-Henni, chef des palefreniers des écuries du bey, et ordonna qu'il fut précipité du haut de la galerie du palais dans la cour. La cervelle du malheureux se répandit sur la dalle de marbre et sa mort fut instantanée. Dix jours après, Ben-Azzouz, ancien vice-gha des Zouaoua, était enlevé à sa nombreuse famille (il avait huit enfants en bas âge), et pendu au haut des remparts de Bab-el-Oued.

Tels furent les deux principaux actes qui inaugurèrent le gouvernement

de ce monstre. Mais, avant de poursuivre cette série de crimes et d'outrages à l'humanité, essayons de faire connaître le personnage lui-même.

Mhammed Tchakeur, nous l'avons dit plus haut, était originaire de Smyrne. Enrôlé de bonne heure dans la milice algérienne, il sut par sa bravoure et quelques talents naturels, conquérir assez rapidement la bienveillance de ses chefs, ce qui lui valut d'arriver en peu de temps aux premiers degrés de la hiérarchie militaire. Devenu riche aux dépens de ses subordonnés, il prit sa retraite et se fixa à Constantine, où il s'allia avec une des premières familles du pays. Il occupa successivement plusieurs postes dans le makhzen, et c'est alors qu'il commença à donner un libre cours à ses instincts bas et cruels. Animé d'une haine profonde contre le peuple vaincu, cupide à l'excès, il n'usa du commandement que pour piller les biens de ses administrés, les rançonner sans motifs, molester leurs personnes de cent façons diverses, en attendant qu'il pût, un jour, disposer de leur vie. Sa bouche, bien souvent, exhala les plus terribles menaces, et plus d'une fois on l'entendit formuler ce vœu impie, que, si jamais il devenait bey, il ne laisserait pas passer un seul jour sans abattre quinze ou vingt têtes.

Le physique d'ailleurs, chez cet homme, rendait fidèlement l'image de ce qu'il était au moral. Son corps de moyenne taille, était gros et trapu, et, au moment où nous le dépeignons, il avait acquis avec les années une obésité remarquable. Sa tête était solidement attachée à ses épaules par un cou gras et court. Un poil long et rude couvrait son visage. Il prisait beaucoup, et les taches de tabac dont ses moustaches grisonnantes et sa barbe à demi-blanchie étaient sans cesse maculées, donnaient à cette figure un aspect repoussant. Sous de noirs et épais sourcils, fortement arqués et ne laissant entre eux qu'une imperceptible solution de continuité, se cachaient deux petits yeux vitreux, rayés de sang, qui s'illuminaient fois d'un éclat sinistre. Le jeu habituel de sa physionomie révélait une cruauté froide, qui se traduisait au dehors par un rire sardonique et strident. Mais quelque accès de rage, affluant du cœur à la tête, venait-il empourprer sa joue, d'ordinaire incolore, alors ce n'était plus un homme, c'était un tigre que la balle mal assurée du chasseur imprudent a rendu furieux. De ses deux prunelles jaillissaient des étincelles de feu, ses narines se gonflaient démesurément, sa bouche écumait et ses lèvres à peine desserrées ne s'entrouvraient que pour articuler des paroles de mort.

Il affectait dans toute sa mise une négligence extrême. Ses vêtements, faits d'étoffes grossières et imprégnées de crasse, contribuaient à rendre encore sa personne plus hideuse. Superstitieux à l'excès, comme tous les individus chez lesquels l'exercice du crime a besoin, pour se soustraire aux cris d'une conscience mal éteinte, de s'entourer des dehors de la religion, il était souvent couvert d'amulettes, et roulait sans cesse dans ses doigts un chapelet à gros grains.

Il avait plus de soixante ans quand il parvint au pouvoir. Les passions qui avaient agité sa jeunesse, en se retirant avec les années, n'avaient laissé, dans

ce cœur flétri, que le froid calcul du crime et les appétits sanguinaires de la bête féroce.

Après avoir inauguré son avènement au pouvoir par des exécutions capitales, il procéda à la composition de son nouveau makhzen. On conçoit que, sous un pareil despote, les places devaient être peu enviées. Cependant, comme il est partout et toujours des âmes prêtes à se vendre, et que, d'ailleurs, on ne saurait impunément résister à la volonté de pareils maîtres, il lui fut aisé de trouver des membres. Voici les principaux :

Osman-Khodja, khalifa ; Youssef, ex-affranchi de Salah-Bey, caïd-dar ; Tahar-ben-Aoun, agha-ed-deïra ; Mammâr-ben-el-Ahrache, bach-serradj ; Mohammed ben-Sessi, bach-kateb ; Soliman-ben-Dali, caïd-ez-zmala ; Ahmed-ben-Zekri, bach-seïar.

Ces dispositions administratives arrêtées, il reprit avec une ardeur nouvelle le cours de ses exécutions un instant interrompues ; mais, cette fois, sa tyrannie, franchissant l'enceinte trop resserrée de Constantine, s'étendit comme un voile lugubre sur toute la province. Les contemporains portent à plus de cent le nombre de razias qu'il entreprit pendant l'espace de quatre ans que dura son règne. Nous ne mentionnerons que les principales. Auparavant et pour ne pas avoir à remettre sans cesse en relief des détails qui ne peuvent inspirer qu'horreur et dégoût, disons un mot de sa manière de procéder dans ces sortes d'expéditions. Ce sera un trait de plus à ajouter à cette physionomie empourprée de lie et de sang, qui avait nom Tchakeur.

Chaque fois que le despote sortait des murs de sa capitale pour aller, avec ses sicaires, combattre ses sujets, il se faisait un devoir de laisser dans chaque lieu de station, comme souvenir de son passage, un homme éventré. Le chaouche, armé d'un rasoir, fendait en croix le ventre du malheureux que la sauvagerie du maître avait désigné, et tandis que les entrailles fumantes du patient se répandaient à terre, le bey, roulant un chapelet dans ses mains, s'abreuvait de ce spectacle de cannibale. On abandonnait ensuite la victime, qui souvent n'expirait qu'après plusieurs jours d'horribles tortures, auxquelles venaient se joindre les angoisses de la faim et de la soif. Son corps devenait la pâture des chacals et des vautours, si déjà quelque bête féroce n'en avait fait sa proie.

Toutes les sorties de Tchakeur étaient ainsi jalonnées par des étapes de sang, et s'il arrivait qu'un seul jour le sabre du bourreau fût resté dans sa gaine, son chaouche Soliman le Biskri, et lui disait :

«— Soliman, aujourd'hui ton couteau n'a point déjeuné ?

Puis s'adressant à son premier chaouche :

— Ton yatagan, non plus, Ismaïl, n'a pas déjeuné ?

— Tu le sais bien, toi, sultan, lui répondaient-ils.

— Oui, je le sais, et moi, Tchakeur, votre sultan et votre père, je ne laisserai pas passer cette journée sans donner à manger à vos instruments de mort ; la chair arabe sera leur pâture.

— Dieu te bénisse ! était leur réponse commune.

La plume, en vérité, se refuse à retracer des atrocités pareilles, commises aussi froidement, de propos délibéré, sans autre motif que le bon plaisir de trancher des têtes pour faire acte de souveraineté, bon plaisir qui était la règle générale de ces temps-là, et qui était passé, on peut le dire, à l'état de système. Car, il ne faut pas perdre ceci de vue, si les Turcs, avec une poignée de soldats (seize ou dix-huit mille hommes au plus), ont pu, pendant plus de trois cents ans, dominer ces populations impatientes du joug étranger, ils ne le doivent qu'à la terreur qu'inspirait leur sabre toujours prêt à s'abattre. Il est vrai, que parmi cette multitude de gouvernants, qui se succédaient à Alger et dans les provinces avec une rapidité telle, que l'histoire avait à peine le temps d'inscrire leurs noms, tous n'ont pas, comme Tchakeur, poussé la cruauté jusqu'à chercher dans les entrailles de leurs victimes, un raffinement à leurs plaisirs ; mais, nous devons le reconnaître, tous, depuis le pacha jusqu'aux beys, ont regardé l'oppression et la tyrannie comme la plus sûre et presque l'unique base de leur puissance gouvernementale.

La première excursion que Tchakeur entreprit dans la province fut dirigée contre les Oulad Bou-Rennan et les Oulad Mokran, seigneurs de la Medjana. Il partit de Constantine avec la colonne d'hiver, et alla camper, le premier jour, à Bir-el-Beguirat, sur la route de Sétif. Le lendemain au matin, il fit éventrer un homme et poursuivit sa marche. Sur le soir, il s'arrêta à Draâ-et-Tobbal. Là une seconde victime fut lacérée et abandonnée comme la première. Le troisième jour, il dressa ses tentes à Kareb, sur la rivière du même nom, et ayant fait prendre deux hommes des Oulad Abd-en-Nour, il fendit le ventre à l'un et fit trancher la tête à l'autre. Au camp deux individus des Oulad Saïd-ben-Slama éprouvèrent le même sort. Jusque là, sa férocité ne s'était exercée que sur des innocents ; à Sétif, elle atteignit un coupable. Ce fut le nommé Lakhdar-ben-Sâdoun, des Oulad-Nebat, voleur de profession et coupeur redouté de grands chemins. Il fut éventré, et, cette fois, ce fut de toute justice.

De Sétif, le bey se rendit à Tagherout, où il passa deux jours. C'est de là qu'il entra en relation avec les Oulad-Mokran, contre lesquels il méditait une trahison. Pour mieux les attirer dans le piège, il leur écrivit de se rendre dans son camp, pour y traiter uniquement de quelques affaires administratives concernant le pays. Ceux-ci, sans défiance aucune, accédèrent à cette invitation, au nombre de douze *douaouda*, et partirent accompagnés de tous leurs serviteurs. A peine avaient-ils mis pied à terre pour rendre leurs hommages au bey, que l'ordre fut donné aux troupes de les cerner. On les fit tous prisonniers et on leur trancha la tête devant la tente de Tchakeur. Un seul des Oulad-Mokran fut assez heureux pour s'élancer sur un cheval et échapper à cette boucherie. Quant aux têtes de ses frères, elles furent envoyées à Constantine, où on les promena sur des piques, dans toutes les rues, et le *berrah*, ou crieur public, qui précédait le sanglant cortège fit connaître à la populace, toujours avide de pareils spectacles, l'origine de ces

horribles trophées. Après quoi, la curiosité publique satisfaite, on les planta sur les remparts, où les oiseaux de proie vinrent s'en repaître.

A la suite de ce guet-à-pens, dont la cupidité avait été le seul mobile, le bey monta à cheval pour aller piller les douars des victimes ; mais l'alarme était déjà donnée dans les tribus quand il y arriva, et chacun, pour venger la trahison et le meurtre d'un père ou d'un frère, était résolu à défendre vaillamment sa vie. Les soldats du despote furent reçus à coup de fusils, et, tandis que les hommes défendaient pied à pied le terrain, les femmes et les enfants purent s'enfuir dans les montagnes, avec leurs troupeaux et leurs tentes, sans avoir essuyé aucune perte.

Là se borna l'expédition contre les Oulad Mokran. La passion sanguinaire du bey trouva largement de quoi s'assouvir ; mais sa cupidité n'y gagna rien. Il revint à Constantine les mains vides, et songea à tourner ses vues ailleurs.

Nous ne le suivrons pas dans toutes ses sorties. Ce sera épargner au lecteur le détail de bien des atrocités. Malheureusement le règne de cet homme n'est qu'une large tache de sang. De quelque côté que nous portions nos regards, nous ne voyons autour de nous que trahisons, meurtres et pillages. Dans ses arbitraires et implacables vengeances, il ne fut que trop bien servi par les sicaires qui l'entouraient. Jusque dans sa famille, il trouvait un aliment continuel à ses fureurs. Son fils ne l'imita que trop, et l'histoire impartiale doit une égale flétrissure à la mémoire de l'un et de l'autre.

Faisons connaître ce dernier.

Mahmoud ben Tchakeur avait été nommé par son père caïd-el-aouassi, poste le plus important dans la grande tribu des Harakta, et dont sa jeunesse aurait dû, pour quelque temps du moins, le tenir éloigné. En effet, parvenu au caïdat dans un âge encore trop tendre (il avait dix-huit ans), il n'usa du pouvoir que pour mieux satisfaire la fougue de ses passions. Peu soucieux de transgresser les lois du Prophète, il s'adonnait sans mesure à la boisson des liqueurs fortes, et, lorsque l'ivresse avait gagné sa raison, alors plus rien n'était sacré pour lui : les biens, les personnes, l'honneur, la vie même de ses administrés tout subissait l'empire de ses caprices et de son emportement. Comme exécuteurs de ses volontés tyranniques, il avait, autour de lui, une bande de Turcs, gens formés à l'école du vice, et qu'il avait associés à sa fortune, comme à ses débauches. Entre tous, se faisait remarquer son serviteur El-Aggoun, homme de basse extraction, originaire de la tribu des Segnia, et qui, plus tard, devint bach-khaznadjji.

Tel était le fils de Tchakeur. Par ce court aperçu, on peut voir qu'il se montrait déjà, sur bien des points, le digne émule de son père ; et si l'instinct de la cruauté ne se révélait pas encore en lui d'une manière aussi sensible, c'est qu'il avait en ce moment d'autres penchants à satisfaire ; la coupe des plaisirs, pour lui, n'était pas encore épuisée : le vin et les femmes lui laissaient peu de répit. D'ailleurs, on ne devient froidement cruel qu'avec l'âge et la suite de cette histoire nous prouvera que, sous ce rapport même, il ne se montra pas inférieur à son père. — Mais revenons à ce dernier.

Au mois de mai de l'année 1816, Omar-Pacha, qui régnait alors à Alger, croyant la guerre inévitable avec l'Angleterre, dont il venait d'insulter le pavillon dans la personne de lord Exmouth, chargea le bey de Constantine de faire arrêter les Anglais des établissements de Bône. Tchakeur, comme on le pense bien, s'empressa de mettre à exécution des ordres qui lui permettaient d'exercer sa cruauté sur des étrangers. Si l'on en croit quelques documents, une centaine de corailleurs, sous pavillon anglais, furent tués, autant, à peu près, blessés, et huit cents amenés prisonniers : les établissements furent livrés au pillage. Cet acte d'agression, si contraire au droit des gens, amena le bombardement d'Alger, par ce même lord Exmouth, et l'on sait combien la ville eut à souffrir des dégâts causés par les batteries de l'escadre anglaise.

Las de faire des razias, Tchakeur Bey s'enferma dans son palais. Là, comme il fallait un aliment à son esprit inquiet et farouche, il ne crut pouvoir mieux occuper ses loisirs, qu'en étendant sa main homicide sur les membres du makhzen.

La première victime qu'il choisit fut Ammar-ben-el-Hamlaoui, caïd-el-djaberi de l'Ouest.

— Caïd Ammar, lui dit-il un jour, ton grand âge et tes nombreux services te rendent cher à nos yeux ; tu es aujourd'hui le plus ancien serviteur du makhzen. Pourquoi ne viens-tu pas, avec tes collègues plus jeunes, passer les soirées chez nous ? Chacun pourrait profiter de tes conseils et de ton expérience.

Le vieillard s'excusa sur ce que ses infirmités et sa faiblesse ne lui permettaient guère de sortir le soir. Cependant, comme un tel désir était un ordre, il comprit qu'il devait s'exécuter. La nuit venue, il se rendit, soutenu par un serviteur, au palais, où se trouvaient déjà réunis ses autres collègues. On causa, on fuma, on prit quelques tasses de café. Le bey fut pour ses convives d'une prévenance extrême. Vers le milieu de la soirée, s'approchant du caïd, il lui dit : « Caïd Ammar, le sommeil te gagne ; va reposer dans ta maison, et que le salut soit sur toi. »

Le vieillard se leva, salua son maître et sortit. On entendit bien, quelques minutes après, comme un cri suivi d'un râle étouffé ; mais personne, dans la salle, ne parut y prendre garde. Seulement, un frisson glacial circula, comme à leur insu, dans les membres des assistants, et une pâleur livide se fit jour à travers leurs visages : Tchakeur, en ce moment, riait aux éclats.

En fermant la porte sur lui, le vieux Ammar s'était trouvé face à face avec le caïd-el-casba, ce terrible agent des exécutions nocturnes. Saisi à la ceinture, il n'avait poussé qu'un cri, ce cri dont l'écho avait un instant troublé la raison des convives. Deux juifs apostés là exprès, l'appréhendèrent à la gorge et l'étranglèrent silencieusement. Le lendemain, à l'une des fenêtres grillées de cette sombre demeure, on pouvait voir une tête grimaçant d'un rire satanique, à la vue d'un cadavre gisant sur le sol de la zaouïa attenante au palais. C'était Tchakeur contemplant sa victime.

Immédiatement après la perpétration du meurtre, le caïd-el-casba et le caïd-dar se transportèrent à la demeure du défunt, apposèrent les scellés sur les chambres, en firent garder l'entrée par des sentinelles et emmenèrent prisonniers tous ses habitants. Pendant ce temps, on pillait les douars placés sous sa juridiction, on enlevait ses troupeaux et ceux de ses administrés, on faisait une razia complète. Au lever du jour tout était terminé.

Ce premier essai avait trop bien réussi au monstre, pour qu'il ne fût pas tenté de le renouveler. La famille de Ben-Saïeh, qui depuis deux ans gémissait dans les fers, vit aussi tous ses biens confisqués, et Ahmed, son chef, ne recouvra la liberté que pour mourir presque aussitôt, par suite des longues et terribles souffrances qu'il avait endurées pendant sa captivité.

Le bach-kateb, Si Mohammed-el-Mekki ben es-Sessi, éproua le même sort que le caïd Ammar. Au sortir d'une soirée passée chez le bey, il fut saisi et étranglé dans l'ombre. Ses fils, jetés en prison, ne recouvrèrent leur liberté qu'en payant une forte amende. Ce Ben es-Sessi était un homme d'un âge avancé, très-versé dans la jurisprudence et fort vénéré de ses contemporains. Ses vertus et sa réputation de sainteté ne purent le soustraire à la férocité du tyran ; il mourut du supplice réservé aux criminels ¹.

Le cheïkh Ahmed-el-Euchi, cadî hanafi, fut également sacrifié. Comme ses devanciers, il périt par la strangulation ; ses biens furent confisqués et ses enfants obligés de fuir pour échapper à la prison.

Tels étaient les passe-temps de Tchakeur, pendant les courts loisirs que lui laissaient les intervalles de ses expéditions sans cesse renaissantes. Parfois, cependant, soit remords, soit superstition, il se montrait en apparence homme de bien. Sa main était toujours ouverte pour les marabouts, les fakirs et autres gens faisant profession de pénitence et de sainteté. Mulets, chevaux, argent, il leur donnait tout ce qu'ils lui demandaient. Par là sans doute, il espérait détourner de sa tête la colère céleste qui ne pouvait manquer de l'atteindre un jour ; mais, ajoute l'historien arabe auquel nous empruntons la majeure partie de ce récit, il se trompait ; car Dieu ne peut vouloir que l'on extorque violemment le bien des uns pour le donner aux autres, serait-ce même aux ministres de son culte, et jamais il ne fut permis de réparer un meurtre par une injustice. Au reste, ce réveil d'une conscience chargée de tant de souillures, n'était que passager, et l'instinct du vice reprenait bien vite le dessus.

En effet, ses dernières victimes venaient d'expirer à peine, que déjà il méditait de nouvelles trahisons. Le cheïkh Moustafa-ben-Achour, que nous avons vu précédemment s'échapper de prison, le jour où Ali bey et le bach-agma d'Alger payèrent de leur tête le caprice d'un fou, vivait, depuis ce temps, en état d'insurrection ouverte dans ses montagnes du Ferdjioua. A

1. Il descendait de Sidi Ali-el-Adjel, célèbre marabout dont le corps repose dans la mosquée de ce nom, et qui était située à côté des fours à briques, au lieu dit El-Menchar, entre le Bardo et la porte Djabia. Ses petits-fils existent encore ; mais la mosquée, depuis longtemps, n'est plus que ruine.

la fin, fatigué de cette lutte, dans laquelle il aurait tôt ou tard infailliblement succombé, il se décida, à l'avènement de Tchakeur, à faire sa soumission et à implorer l'aman. Cette demande fut transmise au bey par le beau-frère même de ce dernier, Si Osman ben-Chaouche. Tchakeur la ratifia aussitôt en lui envoyant l'aman, avec ces seuls mots : «Tu peux venir à moi ; ton affaire est réglée.»

Une réponse aussi laconique, aussi ambiguë, aurait dû, ce semble, ouvrir les yeux à Ben Achour et lui faire entrevoir le sort funeste qui l'attendait. Mais il est dans la vie de ces positions où, quoi que l'homme fasse, sa destinée doit s'accomplir. Et puis, ne l'oublions pas, Ben-Achour avait été traître à sa patrie, le jour où l'argent de l'étranger fut assez puissant pour retenir dans le fourreau une épée qui aurait dû être levée pour frapper, et la trahison tôt ou tard reçoit son châtiment, même dans ce monde.

Moustafa-ben-Achour partit donc pour Constantine. Arrivé au lieu dit Sidi-Mhammed-el-Rourab (aujourd'hui le jardin Salah Bey), il trouva là le beau-frère du bey, qui était venu à sa rencontre. Si quelque reste de méfiance avait pu en route surgir encore dans son esprit, assurément cette circonstance était bien de nature à le dissiper. Aussi, dès ce moment, toute hésitation disparut, et ensemble ils franchirent au pas de course la faible distance qui les séparait de Constantine. Quelques minutes après, les gardes les introduisirent à Dar-el-Bey. En ce moment, parut Tchakeur, et comme Moustafa-ben Achour s'avançait pour le saluer : «Caïd-el-casba, s'écria-t-il, qu'on saisisse le traître et qu'on l'étrangle en place publique, devant tous les membres du makhzen assemblés, ce matin même, à huit heures.» La sentence reçut sur-le-champ son exécution. Moustafa mort, le burnous d'investiture du Ferdjioua fut donné à son frère, Meggoura-ben-Achour, qui périt plus tard, lui aussi, décapité ¹.

Vers la fin de sa vie, Tchakeur Bey éprouva à son tour les revers de la fortune. Le succès, qui jusqu'alors avait couronné presque toutes ses entreprises, même les plus odieuses, sembla lui faire entièrement défaut. Les dernières razias qu'il entreprit furent, pour la plupart, malheureuses ; au lieu du butin qu'il cherchait, il n'en porta que la honte d'être battu et le dépit de se voir frustré dans ses espérances. C'est ainsi qu'il échoua contre les Oulad-Bou-Rennan et les Beni Adjab, qui mirent ses troupes en fuite et lui enlevèrent ses tentes, ses bagages, ses propres mulets et ceux de son armée.

Un échec moins considérable, mais où se manifesta visiblement la main de Dieu, l'attendait chez les Némemcha. Parti pour aller combattre les tribus du poste de Fedj-Terrad, il ne trouva sur les lieux, ni ennemi à vaincre,

1. L'ex-cheïkh du Ferdjioua, El-Hadj-Ahmed-Bou-Akkaz-ben-Achour, est le fils de ce même Moustafa. On sait avec quelle fermeté il a gouverné pendant plus de trente ans ce pays, qui fut longtemps l'apanage de ses ancêtres, et l'appui qu'il a toujours prêté à nos colonnes, toutes les fois qu'elles ont eu à opérer dans la petite Kabylie.

On peut voir, dans les *Lettres* du maréchal de Saint-Arnaud, le cas que faisait de ce chef indigène l'ancien commandant supérieur de la province de Constantine.

ni tentes à piller : tout s'était enfui à son approche. Vainement il essaya de poursuivre ces montagnards dans leurs cantonnements ; il ne put les atteindre. Cependant, comme il ne voulait pas s'en retourner les mains vides, en passant sur le territoire des Oulad-Sidi-Obéïd, il fit enlever leurs chameaux et leur bétail, et poursuivit sa route, sans souci aucun du dommage qu'il venait de causer à ces pauvres gens.

Le soir venu, on dressa le camp au milieu de la plaine, et hommes et bêtes reposaient tranquilles, lorsque, vers le milieu de la nuit, un ouragan terrible éclata. On était au mois de février. La neige, la pluie, la grêle, tous les éléments semblèrent se déchaîner à la fois. Le vent soufflait du nord avec une telle furie, que plusieurs chevaux furent renversés. La plupart des tentes, arrachées du sol, laissèrent à découvert les hommes qu'elles abritaient, ce qui obligea ces derniers à se disperser en tous sens, pour aller chercher un asile ailleurs. Ceux dont les tentes avaient résisté, ne furent pas plus heureux. La neige, chassée par le vent, s'amoncela tout autour, si bien qu'au matin elle formait comme un mur infranchissable. Ce fut ainsi que Tchakeur Bey se vit retenu pendant les deux jours que dura la tourmente. Au troisième jour, lorsque le ciel s'éclaircit et qu'un rayon de soleil vint luire sur ce champ de désolation, le bey ne retrouva auprès de lui que quelques Turcs et ses serviteurs les plus dévoués. Tout le reste avait été dispersé par la tempête.

En face d'un tel désastre, il ne put méconnaître les effets de la colère céleste soulevée contre lui par le préjudice causé aux Oulad-Sidi-Obéïd, tribu de marabouts. Aussi, d'après les conseils de Si Tahar-ben-Aoun, alors agha-ed-deïra, s'empressa-t-il de restituer tous les troupeaux enlevés. De plus, il fit remettre un drapeau à leur cheïkh, et leur donna de quoi construire une chapelle sur la tombe de leur aïeul. Puis il rentra à Constantine.

Enfin, il était réservé aux Oulad-Derradj de lui faire subir la dernière des hontes, celle, pour un chef d'armée, de n'échapper à la mort qu'en souscrivant aux conditions dictées par le vainqueur.

Au mois de février de l'année 1817, le bey était campé à Drâ el-Kobour, entre Tara et Zana. Si Ahmed-ben-Chérif, caïd de la zemala, venait de l'y rejoindre avec tous ses contingents, ce qui formait une colonne assez imposante. Les espions envoyés en éclaireurs rapportèrent que les Oulad-Derradj avaient dressé leurs tentes au lieu dit El-Matkaouak, dépendant de leur territoire.

Le moment était favorable : il fallait les surprendre et tromper leur sécurité. Comme trop de troupes aurait pu donner l'éveil, le bey résolut de ne prendre avec lui que son goum et un faible détachement de la colonne expéditionnaire d'hiver.

A l'entrée de la nuit, lui et ses gens se mettent en route, et, après une marche forcée de douze heures, ils arrivent, à la pointe du jour, au lieu où étaient campés les Oulad-Derradj. A la vue de toutes ces tentes rangées en cercle, du milieu desquelles sortait comme un essaim de bétail que l'on conduisait aux pâturages, les cavaliers du goum sentant leur cupidité

s'enflammer, chargent de toute la vitesse de leurs chevaux dans cette direction, et tombent comme une avalanche au milieu du douar. Nul obstacle d'ailleurs ne s'est opposé à leur course. Mais là les attend l'ennemi. A peine le dernier a-t-il franchi l'intérieur de l'enceinte, que, de derrière chaque tente, se dressent tout-à-coup des hommes armés de fusils, de sabres, de pioches, de bâtons, de socs de charrues, qui les entourent, les cernent, les enlacent si bien qu'ils ne peuvent ni fuir ni se défendre.

Ils furent tous tués ou faits prisonniers, et parmi eux plusieurs membres du makhzen, Moustafa-ben-el-Harrache, Mohammed-ben-ez-Zemouri, Hamadi-ben-Aoun, frère de l'agha, et El-Hafsi-ben-Aoun. Ceux dont la course avait été moins précipitée échappèrent seuls au piège, et s'en vinrent annoncer au bey le désastre qui venait de frapper son avant-garde. Ils terminaient à peine leur rapport, que Tchakeur, à son tour, se voyait assailli par les Oulad-Derradj, acharnés à la poursuite des fuyards. Les balles sifflaient déjà à ses oreilles, et toute résistance devenait impossible ; car son escorte, trop faible pour le protéger et se défendre elle-même, n'eût osé tenter l'impossible. Tous ensemble ils auraient donc infailliblement péri, si le vainqueur eût voulu ou su profiter de son avantage. Mais, éblouis d'une victoire peut-être trop facile, et retenus par ce reste de respect qui s'attache toujours à la personne d'un chef investi d'un grand commandement, les Oulad-Derradj déposèrent les armes et entrèrent en pour-parlers : «Tu vas, dirent-ils au bey, évacuer immédiatement notre territoire, sinon toi et les tiens périront tous ici.»

Un ordre si impérieux et donné si brutalement, devait bien mal sonner aux oreilles de celui qui n'était habitué qu'à commander ; mais, comme on ne lui laissait d'autre alternative que la mort, le bey jugea prudent de s'exécuter, remettant sans doute à des temps meilleurs le soin de tirer vengeance de sa défaite. Seulement, il demanda comme grâce que les prisonniers lui fussent rendus, ainsi que les corps de ceux qui avaient succombé dans la mêlée. Comme les Oulad-Derradj faisaient quelques difficultés pour souscrire à ces conditions, leurs marabouts intervinrent et finirent par obtenir d'eux ce qu'ils étaient d'abord disposés à refuser.

Les prisonniers furent remis en liberté, et quant aux morts, les marabouts les apportèrent eux-mêmes au camp, où ils furent ensevelis avec tous les honneurs de la sépulture. Après quoi, Tchakeur regagna Drâ-el-Kobour, où l'attendait le gros de l'armée, et, l'âme ulcérée, la rage dans le cœur, il reprit honteusement le chemin de sa capitale.

Cette suite de revers, que venait de couronner le plus humiliant échec, était bien capable de faire naître en lui des réflexions salutaires. Nouveau Louis XI, il crut, par des aumônes et des fondations pieuses, racheter les crimes du passé. De fortes sommes d'argent furent distribuées en son nom aux pauvres et aux aveugles. On immola des bœufs sur le Koudiat-Ati, en l'honneur des cheïkhs qui, de tout temps, s'étaient retirés sur cette colline pour y mener, dans la retraite, une vie sainte et pure. On sacrifia également

des victimes sur la koubba ou chapelle du cheïkh Soliman-el-Medjdoub¹, dont les cendres reposent sur le plateau du Chettaba. C'est encore dans cette intention qu'il fonda le cimetière sis au lieu dit Sidi Abd-el-Kader. Mais tout ce qu'il put faire pour expier son passé, aumônes, largesses, fondations pieuses, rien ne l'empêcha de tomber dans le plus profond mépris. Tant que son sabre avait été victorieux et que le succès avait accompagné ses entreprises, le respect qu'inspire la terreur s'était attaché à ses pas. Son aiguillon une fois brisé, chacun eut hâte de relever la tête et de secouer le joug de fer et de sang qui pesait si lourd sur ses épaules.

Pour comble de malheur, vers cette même époque, le 8 octobre 1817, Omar Pacha, celui-là même qui avait nommé Tchakeur bey de Constantine, mourut étranglé par la milice turque. Son successeur, Ali Khodja, n'eut pas plus tôt le pouvoir en main, qu'il s'efforça de suivre une politique toute contraire à celle d'Omar ; c'est dire que la disgrâce allait atteindre tous les favoris de la veille. Tchakeur fut un des premiers à l'éprouver.

L'époque du denouche d'automne approchait, et, comme il l'avait toujours fait jusqu'alors, il se disposait à envoyer son khalifa, Osman Khodja, à Alger, pour acquitter l'impôt, lorsqu'il reçut du divan la dépêche suivante : « Nous n'avons que faire de votre khalifa et de ses hommages. Il n'a ni notre estime, ni notre confiance, et nous ordonnons que, sur le champ, il soit destitué et que Bakir Khodja soit nommé à sa place. » Les ordres étaient précis, il fallut s'y conformer, et Bakir partit ce jour-la même pour Alger, en qualité de khalifa.

A partir de ce moment, Tchakeur fut en proie à une agitation violente.

1. Ce saint personnage était originaire de la ville d'Alger. Après avoir parcouru grand nombre de contrées et avoir séjourné assez longtemps dans les villes de Médine et La Mecque, il revint dans sa patrie et se fixa à Constantine. Son grand savoir et l'austérité de sa vie le firent bientôt connaître de la population. La foule des visiteurs qui, tous les jours, accouraient à lui demandant, les uns la guérison des maladies du corps, les autres des consolations spirituelles, s'accrut tellement, qu'il se vit obligé en peu de temps de quitter l'humble toit qu'il occupait à côté de la zaouïa de Sidi Yasmine, pour aller chercher une retraite sur le Koudiat-Ati, auprès des marabouts Sidi Ali ben Makhlouf et Sidi Abdallah Bou-Kelb (l'homme au chien, le Saint-Roch de l'endroit). Là, en compagnie de ces dignes serviteurs de Dieu, il se livrait à l'éducation de la jeunesse et à la pratique de la charité. De tous les points de la province, les talebs accouraient suivre ses leçons, apprendre à lire dans le livre sacré et puiser, dans la conduite du maître plus encore que dans ses paroles, l'exemple de toutes les vertus. Les riches ne le visitaient jamais sans lui faire quelque présent, et, parmi les tribus qui s'étaient imposé l'obligation de lui fournir chaque année des redevances en grains pour l'entretien des talebs, nous citerons les Zouara, les Oulad Haïa, les Oulad Arras, les Ben Khottab, les Beni-Ouelban, les Beni-Cebieh, les Oulad El-Hadj, les Oulad Aïdoum, etc. On le voit, sa réputation était grande et s'étendait au loin.

Son corps repose sur le Chettaba, et son tombeau est, encore de nos jours, un lieu de pèlerinage très-fréquenté par les habitants de Constantine et les populations environnantes. Tous s'y rendent en grande pompe, à certaines époques de l'année, pour implorer les mérites du saint et profiter des bienfaits de ses miracles. Ces processions ont toujours lieu au son de tambourin et des castagnettes des nègres et des négresses, que l'on retrouve partout où il y a des fêtes ou des douleurs car, dans ce pays, les douleurs ont aussi leurs bruits comme les fêtes.

Blessé dans son amour-propre et dans ses préférences, il comprit, au ton impérieux de cette missive, que son nom n'était plus bien en cour. Si quelque doute lui était resté à cet égard, il devait bientôt disparaître à la lecture d'une seconde lettre que lui écrivit le nouveau pacha, pour lui enjoindre de faire périr ce même Osman, son favori et son bras droit. Cette sentence, qui frappait l'homme qui avait le plus coopéré à son administration, lui parut être comme l'avant-coureur du sort funeste que, sans doute, on lui réservait à lui-même, et, dès ce jour, il se regarda comme perdu.

Poursuivi par les terreurs de la mort, il passait ses journées en prières, redoublait d'aumônes et de bonnes œuvres, et quand la nuit, avec ses ombres et ses vagues frayeurs, s'était faite autour de lui, alors apparaissait à ses yeux tout le long et sanglant cortège des mille victimes de sa cupidité et de sa barbarie. Son sommeil n'était plus qu'une pénible et douloureuse insomnie. Recevait-il quelque dépêche d'Alger, d'avance il croyait lire un arrêt de mort ; sa raison s'égarait ; il devenait comme fou. Encore s'il avait eu auprès de lui quelque ami pour le calmer et le distraire ! Mais non ; chacun le fuyait ou ne l'approchait que pour achever de jeter la perturbation dans son âme. Un Turc, un jour, se présente à lui et lui rapporte que Kara-Moustafa, caïd de Msila, fait courir bruit qu'il va être nommé bey de Constantine. A cette révélation, la colère de Tchakeur éclate en horribles menaces ; il jure de faire périr l'insolent qui a osé tenir un pareil propos. Le Turc s'étant retiré, court chez Kara-Mustafa (qui se trouvait en ce moment à Constantine) : «Lève-loi, lui dit-il, fuis, car le bey a résolu ta mort.» Kara-Moustafa partit aussitôt et se rendit chez le Moulech-Chefka ¹. Tchakeur envoya à sa poursuite des cavaliers qui ne purent l'atteindre. Quand ils arrivèrent à Djidjelli, il avait déjà pris la mer et partait pour Alger.

Arrivé dans cette ville, le fugitif se rend chez le pacha et dépose à ses pieds des plaintes sans nombre contre Tchakeur.

— Monseigneur, lui dit-il en terminant, aujourd'hui c'est à mes jours qu'il en veut, et c'est pour arracher ma tête au sabre de ce monstre, que vous me voyez devant vous. Ses meurtres et ses rapines ont rendu vides nos cités et nos campagnes. C'en est fait de votre province de l'Est, si votre justice ne se hâte d'y porter remède.

— Te sens-tu capable de le remplacer ? lui demanda le pacha.

— Je le puis, répondit Kara-Moustafa.

Sur cette simple affirmation, le dey lui remit à l'instant le caftan d'investiture, ainsi que des lettres de créance pour les notables de Constantine, et il lui ordonna de se rendre sans délai à son poste.

De son côté, Tchakeur n'avait rien négligé pour détruire l'effet des accusations que son ennemi ne pouvait manquer de porter contre lui. Il avait écrit lettres sur lettres aux membres les plus influents du divan ; mais

1. C'était un chérif résidant en Kabylie, près de Djidjelli, et dont la demeure était regardée comme un asile inviolable. Les Français, en 1839, sous la conduite du général Galbois, firent son frère prisonnier. Il fut déporté aux îles Sainte-Marguerite, où il mourut.

comme ceux-ci sentaient bien que sa cause était désespérée, ils ne lui firent pas même l'honneur d'une réponse. Seulement, quelques officiers de la milice turque, venant Alger, lui apprirent que Kara-Moustafa était nommé bey à sa place.

Bien que cette nouvelle n'eut rien qui dût le surprendre, elle ne laissa pas de l'attonner. Un moment, il hésite s'il doit se cacher ou rester ferme à son poste. La fuite lui est encore possible : mais où trouvera-t-il un refuge ? Quelle porte hospitalière voudra s'ouvrir pour lui ? La résistance est peut-être encore préférable et après tout, n'est-ce pas mourir glorieusement, que de mourir en défendant sa vie ? Seulement, ce courage l'aura-t-il jusqu'au bout ?

Dans cette idée, il appelle auprès de lui tous les soldats de la garnison d'hiver, et s'enferme avec eux à Dar el-Bey. Les chefs reçoivent la consigne de ne laisser sortir personne sous aucun prétexte. Les cuisines sont établies dans le palais même, et, dès ce moment, le bey fait table commune avec ses soldats. L'égalité la plus parfaite règne entre lui et ses subordonnés. Autant la veille il se montrait fier et dédaigneux, autant aujourd'hui il est humble et familier avec tous.

Pendant ce temps, son compétiteur abandonnant, pour ne pas donner l'éveil, la route ordinaire, s'est avancé à travers le pays des Zouaoua et de la haute Kabilie, et vient d'atteindre les plateaux supérieurs du Ferdjioua où il s'est fait reconnaître ouvertement. Tchakeur Bey, afin de l'empêcher de pénétrer jusqu'à Constantine, mande aussitôt à son fils Mahmoud de se porter, avec tous ses gens, au poste de Bir-el-Beguirat et de s'y embusquer. «Si Kara-Moustafa, ajoute-il, est tué dans la mêlée, qu'on lui coupe la tête et qu'on me l'apporte. S'il est fait prisonnier, ce qui vaut mieux encore, amenez-le moi vivant, afin que je l'offre en spectacle à la population.»

On voit, par ces paroles, que Tchakeur ne regardait pas encore sa position comme perdue ; mais toute lueur d'espérance devait bientôt s'évanouir. Au premier appel de Kara-Moustafa, les deïra et tous les caïds, avec leurs gouns, vinrent successivement se ranger sous ses drapeaux et formèrent bientôt un rassemblement si formidable, que Mahmoud, loin de s'opposer à leur passage, jugea beaucoup plus prudent de rentrer à Constantine et de s'enfermer, avec son père, à Dar-el-Bey. Là, dans cette sorte de forteresse, la résistance aurait pu être longue, si la défection ne s'était mise dans la milice et n'avait gagné même les gardes du palais. Mais c'est vainement que le despote, à ces dernières heures, avait voulu essayer d'une popularité que démentait tout son passé ; quand vint le moment du danger, tous ses soldats l'abandonnèrent pour séparer leur cause de la sienne, et coururent se réfugier dans la Casba.

De leur côté, les gens de la ville, qui voyaient sonner l'heure de leur délivrance, se réunirent en masse aux partisans du nouveau bey et dressèrent deux camps en dehors des murs, l'un au-dessus de Karia (aujourd'hui la pépinière du gouvernement), sur la rive droite du Bou-Merzoug, l'autre au-

dessus de l'Oued-Roumel, au camp des Oliviers. Il ne resta auprès de Tchakeur, qu'un vieux serviteur, Abd Allah-es-Serir, qui voulut partager jusqu'au bout la fortune de son maître. Au milieu de cet abandon général, que faire ? Il lui restait un parti : c'était d'implorer la clémence divine et de demander, au nom du prophète, un asile dans la maison de refuge du cheïkh Ben-Lefgoun. C'est ce qu'il fit. A cet effet, il envoya un serviteur vers le cheïkh Sidi Mhammed, alors chef de cette famille, le priant de s'intéresser à son sort, protestant de son innocence et l'assurant que, dans tous ses actes, il n'avait jamais eu d'autre intention que celle de faire le bien de ses administrés. Vaines protestations, remords tardifs, qui ne pouvaient tromper personne !

Sidi Mhammed ne crut pas à la sincérité de telles paroles. Toutefois, il répondit au messager : « Dis à ton maître que je lui offre ma maison pour refuge, et qu'il y trouvera un asile sûr. Qu'il abandonne donc le palais des beys à son nouveau propriétaire, et qu'il laisse à Dieu le soin de disposer de son royaume comme il l'entend. »

Tchakeur, malgré l'assurance qu'il venait de recevoir, fut encore plus d'une heure à se déterminer à sortir de ce palais où il ne devait plus rentrer. Enfin, surmontant son hésitation, il se leva : des larmes, dit-on, coulèrent de ses yeux. Suivi de son unique serviteur, il gagna lentement la demeure du cheïkh ; mais à peine avait-il franchi le seuil de la porte, que son hôte, se croyant sans doute autorisé à trahir celui qui, si souvent, avait manqué à sa parole, dépêcha à la hâte un courrier vers Kara-Moustafa pour l'informer que son ennemi était entre ses mains. Des chaouches aussitôt arrivèrent, saisirent malgré toutes ses protestations, le malheureux bey, et le traînèrent chargé de chaînes à la Casba, où la maison de l'agha lui fut assignée pour prison. En même temps, les habitants, que la crainte avait jusqu'alors retenus dans leurs demeures, sortirent en foule de la ville pour aller reconnaître le nouveau bey et lui présenter leurs souhaits de bien-venue.

La marche de Kara-Moustafa jusqu'à Dar-el-Bey fut un vrai triomphe. Son premier acte fut un arrêt de mort. Quelques heures après, Mhammed-Tchakeur Bey n'existait plus : le fil de sa vie s'était rompu entre les doigts crispés d'un ignoble bourreau. Juste, mais tardif châtement d'une existence souillée par tant de crimes !

Il avait régné quatre ans. Son corps fut déposé dans la *kheloua* (sorte de caveau) de Sidi Abd-el-Kader, près du cimetière de Sidi Messaoud-Sahieh. La mémoire de Tchakeur mérite d'être flétrie par tous les gens de bien, et c'est avec raison que l'historien a pu lui appliquer ces vers que le poète marocain mettait dans la bouche des tasses en cuivre, quand, sous la main, le métal gémissait sur l'enclume :

Sous la rude main de l'artiste,
 Bien souvent j'ai versé des pleurs,
 Quand du feu son cœur égoïste

Me faisait subir les rigueurs.
 Aujourd'hui, je t'adore et t'aime,
 O main qui lacéra ma peau;
 Car en coupe d'or le fer même
 S'est transformé sous un ciseau.
 Des plaisirs, compagne obligée,
 Je trône à la table des rois,
 Et souris à la bouche aimée
 Qui baise en riant mes parois
 O toi qu'ambition dévore,
 Sur le temps règle l'avenir ;
 Avant de voir la fleur éclore,
 Donne au grain le temps de grandir.
 Des beaux jours que le ciel t'envoie,
 Sache tirer gloire et profit ;
 Car la nuit est là, qui déploie
 Ses ailes, et le jour fuit.
 Pour être aimé de ses semblables,
 Soi-même il faut d'abord aimer.
 L'homme, dans ses désirs coupables,
 Ose-t-il à Dieu s'égaler?
 De ses yeux qui lancent la foudre,
 Dieu laisse échapper un éclair,
 Et l'homme, atteint, n'est plus que poudre
 Que les vents dispersent dans l'air.

KARA-MOUSTAFA.

1233. — 1818. — (mois de janvier.)

Son gouvernement n'a duré qu'un mois.

Dès qu'il eut en main les rênes du gouvernement, l'ex-caïd de Msila, dont les démarches actives avaient tant contribué à la chute de son prédécesseur, ne songea à user du pouvoir que pour mieux assouvir ses passions. Le portrait qu'a tracé M. Cherbonneau du dernier prince de la famille des Aglabites, peut lui être appliqué de tout point : « Sans souci pour les affaires de la province, ni pour les intérêts de ses sujets, il se livra tout entier aux plaisirs, au vin, à la débauche, à la société des bouffons, des chanteurs et des hommes les plus vils, qui ne le quittaient ni jour ni nuit »¹.

Tous ses actes, en effet, furent marqués au coin de la folie et de l'extravagance. Sans cesse entouré d'une foule de Juifs, envers lesquels il avait précédemment contracté de nombreuses obligations d'argent, il

1. *Revue de l'Orient*, décembre 1853, p. 430.

s'enfermait avec eux à Dar-el-Bey, et là, en compagnie de femmes de la même nation, tous ensemble s'adonnaient aux orgies les plus révoltantes. Si parfois il s'arrachait à cette vie de dissolution, pour un instant s'occuper des affaires du gouvernement, ce n'était que pour dicter quelque arrêt de mort ou extorquer le bien de ses sujets.

C'est ainsi que, le lendemain même de son installation, il donna une preuve de son caractère vindicatif.

Au milieu de son triomphe, il n'avait pas oublié que, traversant le territoire des Beni-Ameur pour se rendre d'Alger à son nouveau poste, il avait été assailli par la pluie et la neige, et que la première porte où il avait frappé pour demander l'hospitalité, lui avait été impitoyablement refusée. Le lendemain, dissimulant son dépit et son ressentiment, il se contentait de prendre le nom du propriétaire qui, il faut le dire, avait été, en cette rencontre, bien mal inspiré, et poursuivait sa route.

A quelques jours de là et à cette même porte, se présentaient quatre cavaliers qu'à leur costume aussi bien qu'à leur air, on devinait facilement pour être les exécuteurs d'ordres émanés d'un maître tout puissant. Cette fois, sans même qu'il fut besoin de répéter l'injonction, la porte de l'humble chaumière s'ouvrit. Ed-Debbah, c'était le nom du propriétaire, fut pris, garotté, brutalement arraché des bras de sa femme et de ses enfants, et conduit à Constantine.

Arrivé en présence du bey, quelle ne fut pas sa stupeur, lorsqu'il reconnut dans la personne de son juge, ce même voyageur qu'il avait éconduit d'une façon si peu courtoise et qui, à cette heure, fixait sur lui des yeux de tigre prêt à dévorer sa proie :

— Me reconnais-tu bien ? lui dit le bey d'une voix formidable. Sais-tu bien que je suis celui-là même à qui tu refusas l'hospitalité, il y a quelques jours à peine ?

Le malheureux, tout tremblant, allait essayer balbutier une excuse.

— Qu'on lui coupe la tête, s'écria le bey ! et l'ordre fut exécuté à l'instant.

A quelques jours de là, il faisait arrêter les fils de Ben el-Attar, membres du makhzen, et leur réservait une mort étrange. Par ses ordres, un menuisier confectionna des pieux d'une certaine dimension, et, lorsque les instruments de supplice furent prêts, on conduisit les prisonniers sur la place du marché et on les empala en présence d'une foule immense de curieux qu'avait attirés l'étrangeté du spectacle. Ces infortunés rendirent le dernier soupir, en proie aux tortures les plus atroces. Aucun bey, depuis Salah, n'avait encore renouvelé ce genre de supplice. Mais son règne allait finir.

Le beau-frère du pacha d'Alger, Si Mohammed ben-Malek, et le bach-agma venaient d'arriver à Constantine, pour examiner dans quel état Tchakeur avait laissé les finances après sa mort. Ils trouvèrent les caisses du trésor à peu près vides ; car son fils Mahmoud en avait fait disparaître la plus grande partie. Ce dernier fut arrêté et, pour obtenir des aveux, on lui administra une forte bastonnade. D'abord il nia ; puis, vaincu par la douleur,

il avoua qu'il avait en sa possession douze jarres pleines d'or et d'argent. Encouragés sans doute par ce premier succès, ses juges renouvelèrent plusieurs jours de suite la question, et, sur de nouvelles indications de sa part, on trouva caché au fond du ravin un sac contenant également de l'argent et de l'or. Enfin, quand on eut épuisé sur son corps tous les genres de tortures et qu'on fut bien convaincu qu'on n'obtiendrait plus aucun aveu de lui, on le relâcha.

Le bey était resté complètement étranger à cette enquête. Enseveli dans son harem, il n'avait d'autre souci que d'assouvir au plus vite ses brutales passions, comme s'il eût pressenti que la mort allait bientôt y mettre un terme.

En effet, les émissaires du pacha, persuadés par leurs propres yeux qu'un tel homme était indigne du poste auquel il avait été élevé, écrivirent à leur maître pour l'informer de ce qui se passait. Ils énumérèrent tout au long ce qu'offrait de répréhensible la conduite du bey, son incapacité, ses folies et, par dessus tout, cette préférence marquée pour les Juifs dont il faisait son unique société.

Le pacha Ali-Khodja prononça aussitôt sa destitution et, dans un moment d'humeur contre les Turcs, il nomma à sa place un mamelouk, d'origine italienne, du nom d'Ahmed, ajoutant que, si celui-ci ne faisait pas l'affaire des Constantinois, il leur donnerait un nègre du Soudan pour bey.

Dès que la nouvelle de la destitution de Kara-Moustafa parvint à Constantine, les soldats envahirent le palais, et le lâche bey fut trouvé caché sous les combles. Il fut impitoyablement mis à mort. Son gouvernement avait duré un mois.

AHMED BEY EL-MAMELOUK.

1233. — 1818. (mois de février.)

Son cachet porte : Ahmed Bey Ben-Abdallah, 1233.

Les deux envoyés de la cour d'Alger procédèrent à l'installation du nouveau bey, et séjournèrent encore un mois environ auprès de lui, pour l'aider à asseoir solidement son autorité et à remédier aux désordres qui s'étaient introduits dans l'administration, pendant les années précédentes. Alors ils partirent, emportant avec eux l'argent du trésor et amenant dix sept jeunes filles juives, qu'ils offrirent en présent à leur maître, Ali-Khodja¹.

Le jour où Ahmed-el-Mamelouk reçut le caftan d'investiture, il était alité, s'étant cassé la jambe à la suite d'une chute de cheval. C'était un homme instruit, habile dans le maniement des affaires, prompt à rendre la justice, hardi et rapide dans ses décisions.

Voici quelle fut, sous lui, la composition du makhzen : El-Hadj-Ahmed-

1. Ces filles revinrent plus tard, grâciées par le nouveau pacha Hussein-Dey. Plusieurs d'entre elles vivaient encore en 1858.

ben-Mohammed-Chérif, khalifa ; Ben-el-Eulmi, agha-ed-deïra ; Belkassem ben Zékri, serradj ; Abdallah-ben-Zékri, bach-seïar ; Moustafa-ben-el- Abiad, caïd-dar ; El-Hadj Abd-er-Rahman-ben-Namoun, bach-kateb. Il voulut que tous ses employés restassent auprès de lui, et que chacun s'occupât sérieusement des devoirs de sa charge.

Sur ces entrefaites, mourut le pacha d'Alger, Ali-Khodja. Il fut enlevé par la peste qui sévissait alors à Alger, le 1^{er} mars 1818. Son successeur, Hussein Dey, celui-là même qui amena la catastrophe de 1830, écrivit au bey pour lui ordonner de retirer aux Ben-Zekri leurs fonctions, et les contraindre à partir sur-le-champ pour le pèlerinage de La Mecque. Ils partirent aussitôt et s'embarquèrent à Bône, en compagnie d'Abd-er-Rahman-ben-Namoun et du cheïkh Mohammed-ben Bou-Dirhem, que le bey chargea de porter, aux deux villes de la Mecque et Médine, les revenus provenant des habous de la province, affectés à l'entretien des deux villes saintes.

Suivant la politique de ses prédécesseurs, il fit mettre à mort, sur de simples soupçons, Mohammed-Bou-Regâa, Brahim-ben-Touati, Si Mohammed-Bou-el-Guerba et quelques autres.

Des changements eurent aussi lieu dans la composition du makhzen : Ammar-ben-Aoun fut nommé agha-ed-deïra ; El-Arbi-ben-el-Eulmi, serradj ; Ali-el-Mamelouk, caïd-azib-el-djemel ; El-Hayouni, caïd des Telarma ; Soliman, caïd des Abd-en-Nour ; Si Moustafa-ben-Koutchouk-Ali, bach-kateb, et El-Hadj Abd-el-Kerim-el-Mamelouk, caïd-dar.

Lorsque vint l'été, le bey sortit à la tête de la colonne pour aller châtier les Beni-Ameur ; mais à peine s'était-il mis en marche, que des émissaires du pacha arrivèrent au camp, porteurs d'une dépêche pour l'agha qui commandait les troupes expéditionnaires. C'était un ordre d'arrêter le bey. L'agha le mit aussitôt à exécution. Ahmed el-Mamelouk fut pris, lié et remis entre les mains des émissaires qui l'emmenèrent avec eux à Alger, d'où il fut exilé à Mazouna. Son gouvernement avait duré six mois. Nous le verrons une seconde fois reprendre le commandement de la province.

MHAMMED BEY EL-MILI.

1233. — 1818. (fin août).

Son cachet porte : Mhammed-Bey Ben-Daoud.

Mhammed-el-Mili venait d'être nommé caïd-el-ouassi et n'avait pas encore rejoint son poste, lorsqu'il fut promu au commandement de la province de Constantine.

C'était un homme grossier, ignorant, mauvais administrateur, n'ayant à son service que la force brutale et les extorsions. Les marchands et les Juifs surtout eurent particulièrement à souffrir de ses exactions. Il les accabla de taxes et les obligea plus d'une fois à échanger leur monnaie de bon aloi contre

des pièces rognées au-dessous du poids légal. Lorsque les contribuables venaient acquitter leurs impôts, lui-même prenait l'argent dans ses mains, le comptait, et, par un faux calcul prémédité, il feignait de ne jamais trouver la somme voulue. Les malheureuses victimes d'une si indigne supercherie n'osaient lui dire : Vous avez commis une erreur. Ils prenaient le parti le plus sûr pour eux, qui était de se taire et de payer une seconde fois.

Les fonctionnaires sous lui furent : El-Hadj-Ahmed-Chérif, khalifa ; Youssef, caïd-dar ; Mammâr-ben-el-Ahrache, agha-ed-deïra ; Naamet-Allah, frère du bey, caïd-el-aouassi ; Si Ben-Belkassem-ben-el-Mezehoud, serradj ; Si Mohammed-ben-ez-Zouaoui-ben-Djelloul, bach-kateb, et Si Ali-ben-Merikhi, bach-seïar.

Vers la fin de l'été, il entreprit une expédition contre les habitants d'Ourellal, village du Zab, qui s'étaient révoltés à l'instigation d'un nommé Debbah-ben-Bou-Akkar. Sa première attaque ne fut pas heureuse ; il dut reculer devant les forces imposantes de l'ennemi et attendre, pour reprendre les hostilités, qu'il eût reçu de nouveaux renforts. Alors, il fondit sur lui à l'improviste, et le chargea si vigoureusement, que la victoire resta entre ses mains, non toutefois sans avoir éprouvé des pertes considérables. Au nombre des morts, se trouva Mammâr-ben-el-Ahrache, agha-ed-deïra. On l'enterra à Tolga, à l'endroit où reposent les cendres de Sidi Ali-ben-Amor.

Satisfait de ce succès, et après avoir rançonné les vaincus et avoir détruit une grande partie de leurs palmiers, le bey reprit la route de Constantine où des exécutions sanglantes eurent lieu.

Dans ses moments de loisir, il avait imaginé de remplacer le yatagan, cette arme pourtant si sûre aux mains du chaouche, par une sorte de pioche (*chettabia*), au tranchant large et bien affilé, qui servait en même temps de décoration au café des chaouches, où elle restait toujours suspendue comme un épouvantail pour les passants. Voici comment on procédait.

Le patient étant agenouillé à terre, dans la posture de la prostration, le fer s'abattait sur son cou, tout comme la pioche du fossoyeur sur la motte de terre ; de sorte qu'on pouvait dire de cet instrument qu'il piochait les têtes, comme on a dit du glaive qu'il les moissonne. C'est à l'invention de cet ignoble couperet que le bey El-Mili dut le surnom de *Bou-Chettabia* (l'homme à la pioche), par lequel on l'a désigné depuis.

Le caïd-ed-driba, Mordjan, nègre préposé à la garde des femmes du harem, et Si Tahar-ez-Zemouri, secrétaire du caïd-dar, furent les premiers qui expérimentèrent cet instrument de mort, sous lequel tombèrent également les têtes du bach-seïar, de Soliman-ben-Dali, à la fois agha-ed-deïra et caïd-ez-zmala, et d'un grand nombre d'Arabes du dehors.

Au printemps de l'année suivante, 1819, il se rendit à Alger pour acquitter en personne le tribut. En outre, il fit aux membres du divan des présents considérables, afin de se ménager leur appui, et, après huit jours passés dans cette ville, suivant l'usage reçu, il reprit le chemin de sa province. Mais, à la première étape, les chaouches du pacha l'arrêtèrent et le conduisirent

prisonnier à Miliana ou à Cherchel, où il resta interné jusqu'à l'arrivée des Français¹.

Son gouvernement avait duré un an.

BRAHAM BEY EL-RARBI.

1234. — 1819. (mois de juillet)

Son cachet porte : Braham Bey ben-Ali, 1231.

Braham el-Hadji était bey de Médéa et se trouvait à Alger, en même temps que Bou-Chettabia. C'est à cette circonstance qu'il dut d'être nommé bey de Constantine. Son séjour dans la capitale avait été tenu fort secret, et ce ne fut qu'après l'arrestation de Bou-Chettabia, qu'il rejoignit ouvertement le détachement qui se rendait à Constantine pour y tenir garnison pendant la saison d'été. Il amenait en outre avec lui, un corps de troupes fort de soixante tentes. Tout le long de la route, à partir des Righa, il préleva sur les tribus campées sur son passage l'impôt de l'été, ce qui retarda considérablement sa marche. Aussi, n'arriva-t-il à Constantine que deux mois environ après son départ d'Alger, et la population, impatiente de voir son nouveau maître, se porta en foule à sa rencontre.

Les changements qu'il introduisit dans la composition du makhzen furent peu importants. Ali Barbar, son parent, fut nommé caïd-el-ouassi, et Soliman Bidj-el-Mamlouk, caïd-dar. Quant aux autres fonctionnaires, ils furent maintenus dans leurs postes.

Le nouveau bey était d'un caractère indolent, peu versé dans les affaires administratives, mais doué d'un esprit droit, ennemi de l'injustice, et sachant retenir dans les limites du devoir les hommes chargés d'administrer sous ses ordres.

On le vit rarement siéger à la mahakma. Le plus souvent, il se tenait dans son cabinet, et c'est là qu'il recevait ses visiteurs.

Plus occupé d'ailleurs de sa personne que des intérêts de ses administrés, il n'avait souci que de se bien nourrir et d'être richement vêtu.

A son khalifa, Hadj Ahmed, incombaient tout le soin des affaires. Rien ne faisait que par ses ordres, et s'il n'était pas encore bey de nom, ainsi qu'il le devint plus tard, il l'était déjà réellement de fait. Cependant, quelque influence qu'il eut su prendre sur l'esprit du bey, il ne put triompher des rivalités jalouses que son despotisme avait soulevées contre lui, et, pour

1. Revenu à Contantine, sous le règne d'El-Hadj Ahmed, il ne quitta cette ville que lors de la chute du bey, en 1837, et devint, dans la suite, oukil d'Abd-el-Kader.

Nous ajouterons à cette note la suivante, émanée de M. Berbrugger :

«Il s'agit ici de la kouba de Sidi Abd-el-Kader-el-Djilani, marabout bien connu et fort visité à Alger. Nous avons vu la fameuse pioche, ou pour mieux dire, hachette, entre les mains de l'ex-bey, qui la montrait volontiers et avec un certain orgueil. Elle était enrichie d'arabesques et d'inscriptions incrustées en argent. El-Mili en indiquait le maniement avec une complaisance parfaite».

échapper à la mort dont il était menacé il dut s'enfuir de Constantine pendant la nuit, en se laissant glisser le long des pentes escarpées qui se trouvent derrière le quartier du Tabia (aujourd'hui le quartier de la Mairie), et se réfugia à Alger. Mahmoud-ben-Tchakeur fut nommé khalifa à sa place.

Dans ce nouveau poste, d'où ses antécédents auraient dû l'éloigner à tout jamais, il se montra ce qu'il avait été déjà, injuste, cruel, fourbe, débauché et arrogant. Abusant de la faiblesse de son maître et de l'influence de sa position, il infligeait de sa propre autorité des amendes, percevait des impôts, rançonnait les contribuables, pillait le trésor, et se faisait ainsi des revenus plus considérables que ceux du bey lui-même : la gestion des finances était toute entière entre ses mains. Son audace alla même bientôt jusqu'à destituer les membres du makhzen qui lui portaient ombrage, et à les remplacer par ses créatures. C'est ainsi qu'il fit arrêter le nouveau caïddar qui avait succédé à Soliman-Bidj, et il ne lui rendit la liberté que moyennant une rançon de trois mille réaux, lui donnant pour successeur son favori Ali-el-Mamelouk.

Braham Bey, plongé dans sa nonchalance habituelle, énervé par les plaisirs du harem, restait étranger à tous les actes de son khalifa, et sentait sa volonté impuissante à réprimer de tels abus. Mais les plaintes étaient arrivées jusqu'à la cour d'Alger, et si la conduite du fils de Tchakeur y parut odieuse, on ne désapprouva pas moins le bey qui tolérait de tels actes.

A ces causes de mécontentement, vint s'en joindre une autre bien plus grave. Grâce aux dilapidations journalières que Mahmoud et ses partisans faisaient subir au trésor, il arriva que, lorsqu'il fallut aller verser le denouche du printemps, les caisses se trouvèrent à peu près vides. On fit bien rentrer à la hâte quelques impôts ; on pressura bien tant soit peu les contribuables : un déficit énorme n'en exista pas moins. Et pourtant, on ne pouvait différer d'acquitter ce devoir, pour lequel le gouvernement turc se montra toujours sans entrailles.

En sa qualité de khalifa, Mahmoud partit, emportant avec lui tout ce qu'il avait pu rassembler en numéraire et en présents. Arrivé à Alger, sur les représentations qu'on lui fit que la somme était insuffisante, il répondit que c'était là tout ce que lui avait remis le bey. Le pacha, irrité, écrivit à ce dernier qu'il eut à compléter immédiatement l'impôt, et lui fit sentir, en des termes fort durs, combien il était mécontent de sa gestion. Le bey ne répondit rien. Le divan, impatienté d'attendre et reconnaissant d'ailleurs que son représentant était totalement incapable de gouverner, le révoqua et mit à sa place Ahmed Bey El-Mamelouk, qui, comme nous l'avons vu déjà, avait occupé ce poste deux ans auparavant, et était depuis resté exilé à Mazouna.

AHMED BEY EL-MAMELOUK.**Pour la 2^e fois : 1235-1820. (mois d'août.)**

Son cachet porte : Ahmed Bey Ben-Abdallah, 1235.

Lorsque Ahmed-el-Mamelouk fut, pour la seconde fois, nommé bey de Constantine, Braham Bey était campé avec la colonne sur le territoire des Segnia. C'est là que, par ordre du pacha, il fut arrêté et conduit à Constantine, pour y attendre, dans les prisons de la Casba, le sort que lui réservait son successeur.

Le lendemain, en effet, le nouveau bey parut aux portes de la ville. On lui dressa une tente d'honneur près de la Msella¹ qui se trouve non loin du Coudiat-Ati. Les autorités de la ville, le corps des savants, en un mot, l'élite de la population se porta à sa rencontre, pour lui adresser les souhaits de joyeux avènement. En présence de la foule rassemblée, il fut donné lecture du firman par lequel le pacha l'établissait son représentant dans la province. Le peuple répondit à cette lecture par des hourras de joie et, au même instant, la voix du canon se fit entendre. C'est au milieu de cette salve d'artillerie et des transports de la foule rassemblée, qu'Ahmed Bey fit, pour la deuxième fois, son entrée solennelle à Constantine ; et, tandis qu'il prenait possession de ce palais où il avait déjà résidé, les portes de la prison de la Casba s'ouvraient devant le chaouche, et la tête de l'ex-bey roulait à terre.

Ce fut le signal des repréailles. Tous ceux qui, deux ans auparavant, avaient applaudi à sa destitution, furent plus ou moins atteints dans leurs biens et leurs personnes. Si Barbar-Ali, caïd-el-aouassi, et son beau-frère, Ahmed-ben-Noua, avec tous leurs serviteurs, étaient jetés dans une prison, d'où ils ne devaient sortir plus tard que pour être exilés à Médéa. Mahmoud-ben-Tchakeur était destitué et remplacé par Amine-Khoudja. En même temps une réforme complète s'opérait dans la composition du makhzen.

Ahmed-ben-el-Hamlaoui était nommé agha-ed-deïra ; Amine-Khoudja, khalifa ; Si Abdallah-ben-Zekri , bach-seïar ; Ali-ben-el-Hadj Rabah, serradj ; El-Hadj Abd-er-Rahman-ben-Nâmoun, bach-kateb ; Moustafa-el-Abiad, caïd-dar ; Ibrahim-el-Gritli, caïd-el-aouassi, et Ferhat-ben-Sahanoun, caïd-*ez-zemala*.

L'humeur belliqueuse d'Ahmed lui fit entreprendre de nombreuses expéditions, où l'équité fut loin d'être toujours l'unique règle de sa conduite. Les Nememcha, les tribus du sud et les fiers montagnards de l'Aurès²

1. Lieu de prières, en dehors d'une ville.

2. Au nombre des principaux chefs de l'Aurès était le cheïkh El-Hasnaoui ben-Belkassem. Il était originaire de la puissante tribu des Hanencha. Ayant perdu son père de bonne heure, il fut élevé dans la maison de son oncle, El-Hadj Mebarek-ben-Ahmed-ben-Ali, dont la famille était une des plus anciennes, des plus riches et des plus vénérées du pays.

Dès sa plus tendre enfance, il s'adonna tous les exercices qui peuvent former le corps et l'esprit ; aussi, brillait-il entre tous dans la tribu et par son habileté à dompter un cheval, et par son courage à affronter les périls de la guerre. Nul mieux que lui ne savait plus fièrement se draper dans les plis d'un riche burnous, et la somptuosité de son costume s'harmonisait

furent les premiers qu'atteignirent ses armes victorieuses. De là, il se porta successivement contre les habitants des Righa, les Arabes du Sahel des Babor, les Oulad-Tebban, les Oulad-Si-Ahmed, qui occupent Et-Tabaka, au-dessous des Righa; et, tandis que ses entreprises étaient couronnées d'un plein succès, le caïd des Abd-en-Nour, Sidi Soliman, n'était pas moins heureux contre les tribus kabiles Oulad-Sellam et des Oulad-Ali-ben-Sabor. Mais l'expédition dont il retira le plus de bénéfice et de gloire, fut celle qu'il entreprit contre le pays du Souf, groupe d'oasis sur la limite du Sahara.

Les habitants du Souf, comptant sur leur éloignement et sur les sables mouvants qui entourent leurs oasis, n'avaient jamais reconnu que d'une manière tout-à-fait nominale l'autorité des beys, et, par conséquent, ne se

parfaitement avec la noblesse de ses traits et de sa démarche. Devenu homme, il reçut de son oncle le commandement des tribus d'El-Ayaïcha et des Beni-Mezline. Là encore, il sut se distinguer par l'équité de ses jugements et la droiture de ses conseils, au point que les vieillards eux-mêmes venaient prendre des leçons de sagesse auprès de lui. Sa réputation grandissait avec l'âge, et son nom était répété dans toute la contrée.

Lorsque le bey Ahmed entreprit de réduire les Hanencha, ceux-ci, commandés alors par le cheïkh Er-Rezgui, s'enfuirent à son approche et passèrent sur le territoire tunisien. Le bey, sentant qu'il ne pourrait les atteindre au-delà des frontières, imagina d'employer avec eux la trahison. Il envoya un messenger à El-Hadj Mebarek, chargé de lui porter, en son nom, l'aman pour lui, sa famille et tous ses serviteurs. Le cheïkh, confiant dans la parole du bey, rentra sur ses terres, à la tête de sa tribu, et vint dresser ses tentes non loin du camp. Les relations les plus amicales ne tardèrent pas à s'établir de part et d'autre : les repas étaient pris en commun, on passait les soirées ensemble, on vivait comme frères et la paix semblait cimentée à tout jamais.

Sur ces entrefaites, le bey manifesta l'intention de retourner dans sa capitale. La veille du jour fixé pour le départ, il recommanda aux Hanencha de venir avec leurs enfants passer la soirée dans son camp, pour y recevoir ses derniers adieux, et s'entendre tous ensemble sur les dispositions à prendre pour l'avenir. Ils se rendirent tous, en effet, à cet appel; mais quelle ne fut pas leur déception, lorsqu'au milieu de la soirée, ils se virent, eux et leurs enfants, garrottés et faits prisonniers par les soldats du traître. Toute résistance était impossible. Il fallut, en silence, subir l'outrage. Le chef de tribu, Boudiaf, et ses fils, furent égorgés sur l'heure. Quant à El-Hadj M'barek, El-Mokhtari et le cheïkh El-Hasnaoui, ils furent conduits enchaînés à Constantine, où les deux premiers eurent la tête tranchée et leurs corps restèrent suspendus aux remparts de la ville. C'étaient deux hommes de bien, dont la mort restera comme une tache au front du bey Ahmed. Les pauvres et les orphelins les pleurèrent; car avec eux, ils perdaient leurs meilleurs protecteurs.

Le cheïkh El-Hasnaoui, pour qui, sans doute, la hache du bourreau était aussi aiguësée, fut assez heureux pour tromper la vigilance de ses gardiens et s'échapper de prison. Il prit sa course à travers les montagnes, où ne purent l'atteindre les cavaliers lancés à sa poursuite. Obligé de se cacher le jour et de voyager la nuit, il erra ainsi quelque temps dans le pays, demandant l'hospitalité aux uns, aux autres un refuge; mais repoussant toujours les diverses propositions de rentrée en grâce qui lui furent faites au nom du bey. Il avait pour lui l'expérience du passé, et il ne faillit pas à sa résolution.

Enfin, fatigué de cette vie errante, il se retira au Kef, place frontière de la régence de Tunis et y vécut tranquille jusqu'au jour où le commandant Yusuf, alors à Bône, ayant entendu parler de lui, l'engagea à entrer au service de la France. Il l'attira auprès de lui, et eut plus d'une fois à se louer de ses conseils et de ses services. Plus tard, il reparut chez les Hanencha, où il voulut se faire un parti; mais, après quelques succès, vaincu par son compétiteur, le cheïkh Er-Rezgui, il s'enfuit pour la seconde fois dans le Levant. Depuis, il s'est entièrement rallié à la France, et aujourd'hui il emploie son influence à maintenir dans le devoir la puissante tribu des Oulad-Yahia-ben-Taleb, dont il a été nommé caïd (1857).

soumettaient à payer un tribut qu'autant qu'ils y étaient contraints par la force. Ahmed Bey entreprit de les réduire, comme l'avait fait Salah Bey.

Ni les difficultés d'une expédition aussi lointaine, ni la résistance désespérée des ennemis, ne purent un moment arrêter son courage. Il entra en vainqueur dans la capitale du Souf, et la ville fut livrée au pillage. Le butin fut immense : or, argent, *teber* (ou poudre d'or), étoffes du Djérid, de Touggourt, des Ziban, tout devint la proie du soldat; les malheureux habitants se virent, en quelques heures, dépouillés de toutes leurs richesses. Leurs chameaux servirent à porter les charges innombrables de dattes qui furent retirées des magasins.

A son retour, le bey reçut la soumission du cheïkh de Touggourt, qui, craignant sans doute pour sa ville le même sort que celui que venait d'éprouver le Souf, paya, non-seulement l'impôt auquel il était tenu, mais encore y joignit des présents considérables, qui consistaient en étoffes du pays, en poudre d'or, en plumes d'autruche noire et en argent monnayé à l'effigie des beys de Tunis. En outre, les soldats amenaient à leur suite des autruches, des gazelles, des cerfs, des *fechtal*, jusqu'à de jeunes paons. On remarquait encore deux dromadaires de la race dite *mahari* ¹. Sur leur dos, on plaça deux selles appropriées à ce genre de monture et recouvertes de drap rouge et de velours. Le bey monta sur l'un d'eux, tandis que l'autre était conduit devant lui, mêlé aux chevaux de ses écuries, parés de leurs plus riches harnachements.

Lorsque cet immense cortège arriva en vue de Constantine, les habitants, prévenus par la renommée des brillants succès que venait de remporter le bey, sortirent en foule de leurs murs pour lui adresser leurs félicitations et jouir d'un si nouveau spectacle. Les troupes furent reçues au milieu des acclamations les plus bruyantes. Les rues, devenues trop étroites pour livrer passage à toute cette multitude, formaient comme une haie vivante, qui s'étendait depuis Sidi Saïd-es-Saferaoui (pyramide Damrémont), jusqu'à Dar-el-Bey.

C'est au milieu de cette foule et au bruit du canon, des tambours et de la musique, qu'Ahmed fit son entrée en ville, monté sur son mahari et escorté de tous ses officiers. A leur suite marchaient, fièrement et, en ordre, les soldats qui, après avoir partagé ses périls, recevaient en ce jour, leur juste part du triomphe. Puis, venaient pêle-mêle, hommes, femmes, enfants, faisant retentir les airs de leurs cris joyeux.

Lorsque le bey fut rentré dans son palais, la foule se dirigea du côté du Bardo (quartier actuel de la cavalerie) où, sur-le-champ, fut organisée une fantasia des plus brillantes. Tous les membres du makhzen y assistaient en grand costume et montés sur des chevaux de race, et quand vint le soir, chacun regagna sa demeure, satisfait d'une journée qui avait été toute

1. On sait combien ces animaux sont précieux dans le Sahara et combien leur marche est rapide, puisqu'en un jour ils peuvent parcourir de 60 à 80 lieues.

consacrée au plaisir, sans que le sabre du chaouche eut eu à en revendiquer la plus petite part.

Pour éviter l'encombrement, les chameaux et les mulets chargés du butin avaient été laissés hors de la ville, campés sur les bords de l'Oued-Roumel. Le lendemain, on introduisit les mulets qui portaient l'or, l'argent, les tapis et les autres étoffes. Toutes ces richesses furent déposées au palais. Les deux jours suivants furent employés à décharger, dans les magasins publics, les tellis remplis de dattes, dont une partie fut distribuée aux gens de la maison du bey et aux serviteurs des membres de sa famille.

Le pacha apprit avec une vraie satisfaction la nouvelle d'une si éclatante victoire, et il en témoigna toute sa joie au bey par des lettres de félicitation.

Après avoir consacré une semaine au repos, Ahmed Bey procéda à quelques arrestations. Il livra aux mains des exécuteurs les têtes de Si Ferhat-ben-Merad, de Si Khaled, le chaouche, et d'un certain nombre d'autres personnes moins importantes de la ville. En même temps, ses faveurs tombaient sur les familles de Ben-Zekri et de Ben-Nâmoun, pour les dédommager, sans doute, des persécutions qu'il s'était vu contraint de leur faire subir, par ordre du pacha, sous son premier gouvernement. La plupart de ceux-ci, se prévalant de l'impunité dont les entourait leur maître, en profitèrent pour extorquer sans pitié les biens de leurs administrés, et leur rapacité ne connut point de bornes, tant que dura pour eux une si haute protection.

Mais, entre tous ses favoris, celui qui sut le mieux capter ses bonnes grâces, fut le bach-mékahéli, Mansour-el-Belili. Ebloui lui-même de la position qu'il avait su prendre dans l'esprit du bey, il se considérait comme bien supérieur aux autres membres du makhzen et si sa vanité lui attirait du ridicule, sa tyrannie ne le rendait pas moins odieux.

Moustafa-ben-Zekri marchait sur ses traces. Mais il n'en était pas de même d'El-Hadj Abd-er-Rahman-ben-Nâmoun. On trouvait en lui, sous un extérieur modeste, cette noblesse de sentiments qui sait au besoin s'abaisser pour se mettre à la portée de tous, et qui, ferme et digne avec les égaux, se traduit en bienveillance envers les inférieurs. Sa parole était douce et son langage débonnaire; on pouvait l'approcher sans crainte car il était bon et affectueux pour tous, et sa main libérale était toujours prête à s'ouvrir pour soulager l'indigent.

Tel fut aussi Abdallah-ben-Zekri. Sans fierté, malgré son nom et sa haute position, il s'occupait à faire le bonheur de ses administrés, et n'employait son influence que pour sauver les innocents des mains rapaces de juges souvent peu intègres. Lui-même n'avait pas de plus grande ambition que de rendre également la justice comme au faible comme au fort.

Il est aussi un autre personnage déjà bien connu du lecteur, et dont nous devons parler encore ici. C'est Mahmoud, le fils de Tchakeur Bey, que nous retrouvons encore khalifa, malgré ses exactions continuelles et les emportements de sa vie déréglée; mais l'heure de sa disgrâce ne devait pas tarder à sonner. Voici quel en fut le motif.

Tandis que le bey guerroyait dans le sud, Mahmoud, resté à Constantine représentant du pouvoir, sortit un jour, à la tête d'une colonne composée de ce qu'il y avait de plus taré parmi les Turcs de la garnison, pour aller opérer une razia du côté du Sahel. Poussé par l'esprit satanique de son père, il se sentit tout-à-coup saisi d'une soif effrénée de meurtre. Mais autant lâche que cruel, au lieu d'attaquer l'ennemi en face, il aima mieux employer la perfidie.

Sous prétexte d'appeler à lui des auxiliaires, il mande dans son camp les Oulad-Braham, fraction de la grande tribu des Oundaïa, et que commandait un caïd dont le pouvoir s'étendait également sur les Beni-Oulban et quelques autres tribus kabiles. Ils s'y rendent au nombre de quarante, montés sur des chevaux et en armes. Le khalifa les accueille avec beaucoup de grâce et leur fait part de son intention d'opérer, dès le lendemain, une razia chez les gens du Sahel. Puis, comme ils n'avaient point apporté de tentes avec eux, il leur offre un abri sous celles de ses soldats, qui étaient au nombre de vingt, et s'arrange de façon à ce qu'ils soient séparés les uns des autres et placés deux par deux sous chaque tente. Leurs chevaux, d'ailleurs, paissent tranquillement avec ceux des cavaliers du makhzen. Bientôt, tout dort ou feint de dormir dans le camp; mais terrible devait être le réveil pour beaucoup d'entre eux.

En effet, le lendemain, dès que l'aube parut, on vit sortir tour-à-tour, de chacune des vingt tentes, deux hommes pieds et poings liés, que des soldats ou plutôt des sbires traînaient, en vainqueurs, devant la tente de leur digne maître. Les quarante infortunés furent rangés sur une seule file et là, en présence et sous les yeux du fils de Tchakeur, leurs quarante têtes furent l'une après l'autre lentement, froidement abattues par la main des sicaires. Pas un de ces quarante innocents ne trouva grâce devant le monstre, pas un n'échappa à ce lâche guet-apens.

Tant de perfidie, jointe à tant de cruauté, ne pouvait rester impunie. Dès que la nouvelle de cette odieuse atrocité parvint aux oreilles d'Ahmed, il en fut vivement indigné; non pas que le crime en lui-même lui parut énorme, nous l'avons déjà vu, chez les Nememcha, employer pour son propre compte de tels moyens; mais les Oulad-Braham étaient de bons et loyaux serviteurs, qui exerçaient une surveillance active sur les routes, et dont la perte allait ouvrir le champ libre aux coupeurs de grands chemins. De leur côté, les membres du makhzen vinrent en corps déposer leurs plaintes à ses pieds: «Vous connaissez, lui dirent-ils, le crime dont vient de se souiller le khalifa. Qui eut jamais osé former et exécuter un pareil complot? Personne, assurément, avant lui. Et, cependant, qui est-il? De quelle autorité est-il donc investi? N'est-il pas, comme nous tous, votre serviteur et l'exécuteur de vos ordres? Aussi, il est à craindre qu'à la cour d'Alger on ne fasse peser sur vous la responsabilité de tels actes, et qu'on ne dise que votre lieutenant n'a fait qu'obéir aux ordres du maître. Hâtez-vous donc de prévenir des soupçons qui ne peuvent manquer de vous atteindre; dénoncez le coupable;

que sur lui retombe la honte et le châtement, et que votre innocence éclate au grand jour.»

Le bey suivit un conseil si sage. Il envoya un long rapport au divan d'Alger, au sujet du meurtre des Oulad-Braham, et l'ordre lui fut transmis aussitôt de destituer le khalifa. Là se borna toute la punition, et, certes, il y aurait lieu de s'en étonner si l'on ne songeait que le meurtrier était un Turc et les victimes des Arabes, et que si l'injustice turque est passée en proverbe chez ces derniers, il en est un autre chez nous qui dit que les loups ne se mangent pas entre eux. Le caïd Soliman fut nommé à sa place.

Pendant l'administration d'Ahmed Bey, la ville eut à souffrir d'une grande disette. Les marchés n'étaient plus approvisionnés ; le blé et l'orge manquaient partout. Vainement les chaouches reçurent ordre de parcourir les campagnes et de prendre, de gré ou de force, le grain qu'ils trouveraient renfermé dans les silos. Les quantités qu'ils en rapportèrent furent insuffisantes, et les habitants eurent cruellement à souffrir de la famine. La foule, chaque matin, se pressait aux abords du marché. On se disputait avec acharnement les quelques charges de blé qui arrivaient à de longs intervalles, et souvent des rixes sanglantes, que la police était impuissante à réprimer, s'élevaient du milieu de cette multitude affamée. Aussi, la mortalité fut-elle grande en cette année 1822.

Vers la fin de l'hiver de cette même année, le bey fit une sortie contre les Amamra, tribu établie dans les montagnes de l'Aurès; mais, cette fois, la fortune le trahit. Repoussé avec perte, il fut obligé de se retirer, sans avoir pu exécuter ses desseins. Pour comble de malheur, à son retour, son cheval en caracolant, se renversa sous lui, et, dans la chute, le bey eut l'os de la jambe entièrement fracturé. On le rapporta faible et souffrant jusqu'à Constantine.

Cependant l'été approchait, et avec lui l'époque du denouche. Il était nécessaire, cette fois, que le bey se rendit en personne à Alger, pour aller acquitter l'impôt. Quoiqu'il ne fût pas encore parfaitement guéri de sa blessure, il n'hésita pas à se mettre en marche et alla coucher le premier jour à Bir-el-Beguirat : le lendemain, il campait à Drâa-et-Tobbal, et le troisième jour, il dressait sa tente près de Kareb.

Là, il fut assailli par un ouragan, accompagné d'une tempête de grêle dont la violence fut telle, que la plupart des chevaux et des mulets, qui formaient le cortège, furent perdus. Les hommes eux-mêmes auraient infailliblement péri, si la tourmente se fût prolongée quelque peu, car leurs tentes avaient été arrachées, brisées par le vent, et les quelques rares abris qu'ils pouvaient trouver sur ces plateaux déserts, n'auraient pu les mettre longtemps à couvert de l'orage. Mais Dieu eut pitié d'eux : les nuages amoncelés sur leurs têtes se dissipèrent, le ciel redevint serein, et l'on put, dès lors, songer à réparer le désastre. Les pertes étaient grandes ; les provisions de route, ainsi que les bagages, entièrement abîmés ou perdus; la plupart des bêtes de somme égarées ou mortes, et toutes les tentes hors d'usage. Le bey fit écrire au caïd-dar qu'il eût à lui envoyer, le plus vite

possible, tout ce dont il avait besoin pour continuer sa route. Le kaïd-dar se hâta de lui faire un envoi de tout ce qui lui était demandé. En même temps, il fit partir des Juifs pour remettre en état les tentes qui avaient le moins souffert. Toutes ces opérations furent conduites avec une telle activité, que peu de jours suffirent pour réparer le dommage, et que la colonne put bientôt continuer sa marche.

Comme ils approchaient de la Medjana, les Oulad-Mokran vinrent en foule saluer le bey. Ils étaient montés sur des chevaux richement harnachés, et aux cris de joie qu'ils poussaient, vint bientôt se mêler le bruit enivrant de la poudre. Une brillante fantasia fut organisée, et le bey, pour témoigner à ces gens toute sa satisfaction d'une réception qui ressemblait presque à un triomphe, entraîné d'ailleurs par ses instincts guerriers, voulut bien prendre part à leurs jeux et lutter de vigueur et d'adresse au milieu de ces groupes de coureurs. Par une fatalité étrange, une balle échappée de la main même de l'un des cavaliers qui étaient à côté de lui, et dont il avait épousé la sœur, vint le frapper au bras et lui fracasser la main. Il tomba à la renverse, et un instant on le cru mort. Cependant, chacun s'empressa de mettre pied à terre. On le releva et, lorsqu'il eut repris ses sens, on le plaça dans un *missan*, sorte de palanquin fait avec des haïks roulés et porté sur le dos d'une mule, et on le conduisit ainsi sous sa tente. Quoique la blessure ne fût pas dangereuse, elle aurait cependant nécessité quelques jours d'un repos absolu; mais Ahmed ne voulut rien entendre, et dès le lendemain, il donna l'ordre à la colonne de continuer sa marche.

Enfin, on arriva à Alger. Le bey fit son versement dans les caisses du trésor public ; les présents affectés aux personnages influents de la cour ne furent pas non plus négligés. Malgré cela, le huitième jour, comme il se disposait à reprendre le chemin de sa capitale, arriva un ordre du pacha qui le destituait et l'internait pour la seconde fois à Mazouna. Il s'y rendit et y habita jusqu'à sa mort.

La durée de son second gouvernement avait été de deux ans.

Son successeur fut Braham Bey.

BRAHAM BEY EL-GREITELI

1237. —1822. (mois de juillet)

Son cachet porte : Braham Bey ben-Ali, 1237.

Le nouveau bey, ex-caïd des Haracta, se trouvait dans les montagnes de la Kabilie, lorsqu'arriva à Constantine la nouvelle de sa nomination. Les lettres patentes par lesquelles il était élevé à un si haut poste, lui furent expédiées aussitôt, et du lieu où il était, il se rendit directement à Alger, pour recevoir des mains du pacha le caftan d'investiture. Cette cérémonie accomplie, il repartit pour aller prendre possession de son nouveau commandement. En route, il rencontra le détachement qui allait relever la

garnison de Constantine, et ce détachement lui servit d'escorte. Arrivé à Ksar-et-Teïr, il fit conduire sous bonne garde, à Constantine, pour y être incarcérés, les fils de Ben-Zekri et ceux de leurs serviteurs qui avaient été les favoris du dernier bey, et qui, après l'avoir accompagné à Alger, avaient partagé sa disgrâce et y étaient prisonniers.

Lui-même ralentit sa marche pour faire reconnaître son autorité par les tribus de l'Ouest, et il ne fit route directement vers le chef-lieu de la province, que lorsqu'il eut visité tous les principaux centres de population qui se trouvaient sur son passage.

Son arrivée fut saluée par les plus vifs transports d'allégresse, et les témoignages d'estime et d'affection qu'il reçut de la part des habitants, n'étaient point cette fois commandés par la circonstance. C'était, en effet, un des anciens de la ville, et, quoique d'origine turque, les bonnes relations qu'il avait toujours entretenues avec les oulémas et le reste de la population, lui avaient gagné depuis longtemps la sympathie de tous.

Il était généreux, affable, sincère dans ses paroles, désireux du bonheur de ses administrés, doux et compatissant pour les gens de bien, sévère et implacable pour les criminels et les auteurs de désordre, quels qu'ils fussent. Aussi, sous son gouvernement, ne vit-on plus les grands commettre de ces injustices qui rendaient parfois leur autorité si lourde et si odieuse. La tyrannie et l'arbitraire furent sévèrement réprimés ; chacun, pour conserver les faveurs du maître, dut se renfermer dans les limites de son devoir, et les peuples vécurent tranquilles et heureux.

Voici, quelle fut sous lui, la composition du makhzen : El-Hadj Hosseïn, khalifa; Bou-Zian-ben-el-Eulmi, agha-ed-deïra; Si Mohammed-*ez-Zouaoui*-ben-Djelloul, bach-kateb; Si Braham-ben-Kara-Ali, beau-frère du bey, caïd-dar; Ahmed-ben-el-Hamlaoui, caïd-*ez-zmala*, et Hammou-en-Mâti, serradj.

Les deux seules razias notables entreprises sous Braham Bey, le furent dans le but de soumettre des révoltés. La première eut lieu contre les Nememcha, qui refusaient de payer l'impôt. Le bey, à la tête de ses troupes, fondit à l'improviste sur eux et leur prit soixante mille têtes de bétail, qui furent vendues aux membres du makhzen et aux tribus, ce qui rapporta au trésor public une somme de deux cent mille francs. La seconde fut entreprise contre les Amamra et les Beni-Oudjana, peuples de l'Aurès, qui, vivant à l'état permanent de révolte, se livraient en outre, depuis quelque temps, à toutes sortes de déprédations et de brigandages. Ils subirent un châtement exemplaire, et leurs pertes ne furent pas moins considérables que celles des Nememcha.

Sur ces entrefaites, la place de caïd-el-*ouassi* étant devenue vacante, le bey nomma à ce poste important son fils Ismaïl; mais comme il était trop jeune pour exercer convenablement une si lourde charge¹, il lui adjoint,

1. Ce fils vit encore. Il est aujourd'hui lieutenant au 3^e spahis, et réside à Constantine (1857).

comme précepteur et conseiller, le cheïkh Si Ahmed-el-Maïli. C'était un homme d'un savoir et d'une piété rares, parfaitement entendu dans les affaires, dont la sage administration fut également honorable et pour le jeune élève, qui sut comprendre qu'avant de commander, il fallait savoir obéir, et pour le maître qui n'abusa jamais de son autorité. Aussi les Haracta gardent-ils encore un pieux souvenir de ces temps heureux, mais trop courts.

Tous les actes de Braham Bey ne furent pas marqués au coin de la justice. Un jour, qu'il faisait une tournée du côté des Mâader, près du pays des Oulad Chelièh, il reçut sous sa tente la visite de fils du marabout Sidi Ibrahim-ben-Ahmed-ben-Saïd, dont le père tenait de Dieu le don des miracles. A la suite d'un entretien dont le secret n'a point été dévoilé, il lui coupa la tête. Plus tard, il se repentit de ce meurtre.

A quelques jours de là, vinrent le trouver à Aïn-Yacout, entre Oum-el-Asnab et Batna, deux Sahariens, Er-Rebati et Bou-Hafs. Leurs figures étaient animées et le ton de leur voix dénotait une grande exaltation. Le bey écouta d'abord leurs plaintes avec calme ; mais l'un d'eux, Er-Rebati, s'étant emporté jusqu'à lui adresser des paroles injurieuses, il ne put maîtriser sa colère et, furieux, se précipita sur lui pour le tuer. Er-Rebati fut assez heureux pour esquiver le coup, et s'en fut se réfugier sous la tente de son fils Ismaïl. Le bey courut après lui, le sabre à la main, l'atteignit et lui passa le fer à travers le corps. Il expira sur-le-champ. C'était d'ailleurs un homme grossier, mal famé, redouté dans son pays pour ses vols et ses brigandages, et qui ne reçut que la juste punition de ses crimes et de son insolence.

Un fait plus grave, et qui eut des conséquences bien plus désastreuses, vint bientôt faire oublier ce petit incident.

Les Oulad Si Ali-Tehamamet refusaient de payer l'impôt, et ne voulaient d'aucune façon reconnaître l'autorité des membres du makhzen. Le kaïd-*ez-zmala*, Ahmed-ben-el-Hamlaoui, sous la juridiction duquel ils se trouvaient, écrivit au bey pour l'informer de cet état de choses. Il offrait même de donner sa démission, dans le cas où le bey se refuserait à faire une démonstration contre les rebelles qui, ajoutait-il, à la vérité n'étaient pas nombreux, mais qu'il était difficile d'atteindre dans les montagnes leur servant de repaire. Braham Bey, prenant en considération les plaintes de son lieutenant, fit partir aussitôt, à la tête d'une colonne, le khalifa Hadj-Hosseïn et le kaïd-dar Ben-Kara-Ali, pour aller soumettre les insurgés.

Arrivés sur le territoire des Oulad Si Ali, les deux chefs laissèrent en arrière le gros de la colonne et, suivis du goum et d'un faible contingent de troupes, ils se répandirent dès le matin dans la campagne, pour faire main-basse sur les troupeaux. Mais l'ennemi avait eu vent de leur arrivée, et, pendant la nuit, il avait évacué la plaine pour se rejeter dans ses montagnes. Les soldats du goum ne trouvant devant eux ni guerriers à combattre, ni butin à faire, n'hésitèrent pas, malgré leur petit nombre, à s'élancer à la poursuite des fugitifs. Ils ne tardèrent pas à se repentir de leur témérité. A

peine étaient-ils engagés dans ces gorges étroites, que tout-à-coup surgirent au-dessus de leurs têtes des milliers de combattants, qui les accueillirent à coups de fusils et firent sur eux les décharges les plus meurtrières.

En ce moment, la jument que montait le khalifa s'abattit et roula avec son cavalier au fond du précipice. Les montagnards, profitant du désordre momentané que cette circonstance avait jeté dans les rangs des assaillants, quittèrent les hauteurs sur lesquelles ils s'étaient maintenus jusqu'alors, et fondirent sur eux avec une telle impétuosité, que ces derniers n'eurent pas même le temps de fuir. La plupart périrent en défendant vaillamment leur vie. Le khalifa, meurtri par sa chute, fut pris et sabré. Le bach-chaouche, Ismaïl, périt haché en petits morceaux ; quant au caïd-dar et au caïd-ez-zmala, qui étaient parvenus à se sauver, ils rallièrent autour d'eux les quelques débris qui avaient échappé au massacre, et se hâtèrent de rejoindre le reste de la colonne. La jonction eut lieu vers le soir de cette même journée. Le lendemain, les marabouts des Oulad-Si-Ali rapportèrent au camp le cadavre du khalifa¹, et celui de quelques autres chefs qui avaient succombé dans la lutte. Le caïd-dar les fit soigneusement enlever et reprit, avec ces tristes dépouilles, la route de Constantine. Ceci se passait au commencement de l'année 1823.

Le bey, que la nouvelle de cet acte avait irrité profondément, adressa les plus sanglants reproches au caïd-dar, lorsqu'il se présenta chez lui. Il l'accusa et de la mort de son khalifa et de celle de ses troupes. La cour d'Alger, elle-même, ne resta pas indifférente à ce désastre, et elle écrivit à Braham pour lui en exprimer tout son mécontentement, ajoutant qu'il était honteux que, sous son administration, une poignée d'Arabes eut ainsi taillé en pièces un corps de troupes régulières. Le caïd-dar fut destitué et remplacé par Braham-Khodja. La place de khalifa fut donnée à Bakir-Khodja, et, quelques jours après, Ahmed-ben-el-Hamlaoui fut nommé agha-ed-deïra, en remplacement de Bouzian-ben-el-Eulmi, destitué.

Une consolation, cependant, était réservée à Braham Bey. Tandis qu'il était encore sous l'impression fâcheuse que cet échec subi par ses armes avait laissée dans son esprit, il apprit que son frère, Mostafa, qu'il avait laissé bien jeune en Turquie, venait d'arriver à Alger, avec l'intention de se rendre à Constantine pour lui faire une visite. Cette nouvelle lui causa une telle joie, qu'oubliant le chagrin qu'il ressentait depuis la fatale journée des Oulad Si Ali, il ne songea, dès ce moment, qu'à préparer à son futur hôte une réception digne, et du rang élevé qu'il occupait, et de l'amitié qu'il portait à ce frère absent depuis de longues années.

Les besoins du service l'appelaient à cette époque chez les tribus kabiles des Oulad-Sellam, qui avaient envahi le territoire des Telarma. Comme le lieu de ses opérations se trouvait sur la route même que devait suivre son

1. Son corps fut déposé dans la Djemâ-el-Bey, petite chapelle qui se trouvait non loin de l'endroit où a été élevée depuis la pyramide du général Damrémont. Aujourd'hui, la chapelle n'existe plus.

frère, il se hâta de s'y transporter, avec un assez fort détachement. C'est là que les deux frères se revirent.

Après trois jours passés ensemble, le bey, qui ne voulait plus désormais abandonner à des main étrangères le commandement des expéditions, laissa partir Moustafa, seul, pour Constantine, avec une escorte d'honneur, lui assignant pour résidence son propre palais, et l'assurant qu'il irait bientôt l'y rejoindre. En effet, les opérations terminées, il rentra avec la colonne et fut alors tout entier à son frère. Des fêtes furent organisées, on varia les divertissements, et, après un mois de séjour dans cette ville, Moustafa partit comblé d'honneurs et de présents.

C'est pendant son passage et grâce à ses prières, que le caïd-dar déchu et les fils de Ben-Zekri rentrèrent en grâce auprès du bey ¹.

Cependant l'été touchait à sa fin, et il fallait se mettre en mesure d'acquitter le denouche d'automne. Le bey se hâta de faire rentrer les impôts arriérés. Il y mit tant de diligence, qu'il put, à l'époque fixée, faire partir le khalifa pour aller à Alger porter le tribut. Ce dernier, après avoir accompli sa mission, revint à Constantine; mais, pendant son absence, l'intrigue avait fait son chemin, et, par un de ces revirements si communs sous la domination turque, il trouva la place de khalifa occupée par le caïd-dar. Lui-même dut se résigner à remplir cette dernière charge. Le bey, lui aussi, ne tarda pas à éprouver les vicissitudes de la fortune. La cour d'Alger n'avait pu lui pardonner la défaite subie par les Turcs chez les Oulad Si Ali, et, à l'accueil plein de froideur que le khalifa avait reçu dans le dernier voyage, il avait compris que son étoile avait pâli, et que l'heure n'était pas éloignée où il serait forcé de résigner en d'autres mains le commandement qu'il exerçait depuis deux ans et demi. Ses pressentiments ne le trompèrent point.

On était au premier mois de l'hiver de 1824. C'était un jour de vendredi. À l'heure où la voix du moueddin appelait, du haut du minaret, les habitants à la prière, deux cavaliers inconnus, à l'air mystérieux, mettaient pied à terre devant le palais des beys, et avisant le caïd-dar qui, en ce moment, faisait ses ablutions préparatoires, lui demandèrent d'un ton poli, mais froid, si Braham Bey était encore dans ses appartements.

A en juger par leur extérieur, le caïd-dar comprit que les deux voyageurs qu'il avait en face devaient être des personnages d'un rang distingué. Il leur répondit que le bey venait de se rendre à la mosquée. En même temps, il donna des ordres pour qu'on les débarrassât de leurs bagages et qu'on les installât dans une chambre du palais. Puis, il les quitta et se rendit à la

1. Après s'être échappés de prison, ces derniers avaient cherché un asile chez Meggouraben-Achour, dans le Ferdjioua, où ils vivaient depuis en état de rébellion. Jugeant que l'arrivée du frère de leur maître était une occasion favorable de rentrer en grâce avec lui, ils allèrent à sa rencontre au lieu dit Cedrata-el-Raba, lui firent généreusement les honneurs de l'hospitalité, et lui exposèrent franchement leur position et le désir qu'ils avaient d'en sortir. Moustafa, touché de leur repentir et du bon accueil qu'il avait reçu, promit d'intercéder pour eux, et sa promesse ne fut pas vaine. Le bey lui accorda tout ce qu'il demandait.

mosquée de Souk-el-Rezel où se trouvait le bey, pour le prévenir de l'arrivée des deux étrangers, et lui faire part des impressions qu'avaient fait naître en lui leurs paroles réservées et leur figure contrainte.

Pendant ce temps, l'un des deux cavaliers, El-Hadj bou-Eulam, courait chez l'agha-en-nouba et lui remettait un dépêche scellée du sceau du pacha d'Alger. C'était un ordre d'arrêter le bey.

Immédiatement, l'agha-en-nouba fait prendre les armes à une compagnie de soldats et se transporte avec eux à l'entrée du Souk-el-Rezel. Le bey, en ce moment, se disposait à sortir et donnait déjà des ordres pour qu'on fit avancer sa jument, lorsque des mains brutales s'abattirent sur ses épaules. Il fut saisi, lié et conduit à la Casba. En même temps, l'agha chargeait le caïddar de se rendre à la demeure de Manamanni, et de lui conduire la jument de l'ex-bey. Manamanni, s'entendant saluer bey, était si loin de s'attendre à un pareil honneur, qu'il ne put d'abord en croire ses oreilles. Mais lorsqu'il eut ouvert le firman du pacha et qu'il se fut, par ses propres yeux, assuré de la vérité, il ne contint plus sa joie, et se hâta de quitter la demeure de ses pères pour aller habiter la somptueuse, mais trop dangereuse résidence des beys.

El-Greïteli resta trois jours encore dans les prisons de la Casba, après quoi on l'en retira pour le conduire captif à Alger et de là à Médéa. Nous le reverrons disputer le pouvoir à El-Hadj Ahmed. Son gouvernement avait duré deux ans et demi.

MHAMMED BEY MANAMANNI

1240. — 1824. (mois de décembre)

Son cachet porte : Mhammed Bey Ben-Khan.

C'était un vieillard décrépi, à vues étroites, sans force et sans intelligence, qui, tour-à-tour caïd-djeleb-el-renem, caïd-ech-chair et même khalifa, ne s'était fait remarquer dans l'exercice de ses fonctions que par une incapacité notoire. Turc de naissance, et bien que fixé à Constantine depuis de longues années, il ne parle que très difficilement l'arabe. De là, une préférence marquée pour ses compatriotes, ce qui ne contribua pas peu à lui aliéner l'estime et la considération de ses véritables administrés.

La position inespérée à laquelle il venait d'être promu, et qu'il devait sans doute à quelque intrigue de cour, sembla porter une dernière atteinte à ses facultés intellectuelles. Séduit par l'éblouissant appât des honneurs, il laissa sa raison s'enivrer aux fumées de l'encens que les courtisans faisaient à l'envi tourbillonner devant ses yeux, et abandonna entièrement à des mains intéressées le soin de diriger seules les affaires de la province. Son aveuglement, on pourrait dire sa folie, fut tel, que le jour même de son installation à Dar-el-Bey, à mesure que les oulémas, les grands de la ville, les membres du makhzen se présentaient à lui pour lui souhaiter la bien-

venue et lui rendre leurs hommages, il les serrait l'un après l'autre étroitement contre sa poitrine et leur disait : — Me reconnaissez-vous bien, au moins ? Savez-vous bien que je suis votre seigneur et maître, le bey Manamanni ? — Oui, lui répondait-on ; nous savons que vous êtes notre maître et que nous sommes vos serviteurs.

Et alors, prenant des poses de sultan, la main droite sur la poignée de son sabre, il leur tenait des discours insensés, où perçait à chaque mot sa pauvreté d'esprit et sa vanité encore plus sotté.

Voici quelle fut, sous lui, la nouvelle composition du makhzen :

Bakir-Khoudja, khalifa ; Moustafa-ben-el-Abiad, caïd-dar ; Abdallah-ben-Zekri, bach-serradj ; Es-Semmari, bach-mekaheli ; Bouzian-ben-el-Eulmi, agha-ed-deïra ; Hadj-Abd-er-Rahman-ben-Nâmoun, bach-kateb ; Mohammed-Cedrati, chaouche, et Mahmoud-ben-Tchakeur, caïd-el-ouassi.

Ayant ainsi placé ses créatures, le nouveau bey songea à faire une sortie au dehors. A la tête d'une colonne, il partit et vint faire une apparition à Cedrata des Cheraga, entre Guelma et Souk-Ahras ; mais il ne s'y arrêta point, et s'en retourna presque aussitôt camper sur les bords de la Seybouse, dans les environs de Guelma. Là, il fit arrêter Ahmed-ben-el-Hamlaoui qui devait plus tard devenir khalifa sous El-Hadj Ahmed, et fit couper la tête à Ben-Ameur, un des chers faisant partie de l'expédition. Puis il rentra à Constantine.

Ce fut là sa première et sa dernière sortie. Diverses autres razias eurent lieu sous son gouvernement ; une entre autres contre les Oulad-Darradj et les Oulad-Naïl du Sahara, qui perdirent en une seule rencontre à l'Oued-el-Laham, leurs tentes et plus de 40,000 têtes de moutons ; mais personnellement, le bey n'y prit aucune part.

Quelque temps après sa première expédition, poussé par une fatalité dont ses prédécesseurs eux-mêmes n'avaient pas su se défendre, il nomma au poste de khalifa Mahmoud ben Tchakeur. Cet acte acheva de le perdre.

En effet, Mahmoud, que l'âge ni les malheurs n'avaient point corrigé, ne sut donner à son nouveau maître que de mauvais conseils. Abusant encore une fois de la haute position qu'il avait si souvent déshonorée par ses excès, il ne s'en servit que pour mieux satisfaire sa cupidité, en puisant à pleines mains dans le trésor public. Mais comme il fallait combler les vides que chaque jour y pratiquait son ardeur insatiable des richesses, il se livra envers les habitants à des exactions de tout genre. La justice était rendue à prix d'argent, les amendes frappaient indistinctement l'innocent et le coupable, les arrestations arbitraires se multipliaient, et les prisonniers ne recouvraient leur liberté qu'en payant de grosses rançons. Il poussa même l'audace jusqu'à faire arrêter de son autorité privée Si Hammou-ben-Koutchoukali, un des personnages les plus marquants de la ville. Vainement son frère, qui était kateb, protesta contre cette arrestation ; vainement il alla trouver le bey en personne, pour lui exposer sa plainte et demander que justice fût faite.

— Je ne puis rien à tout cela, répondit le faible vieillard. Ce Mahmoud est fou. Que voulez-vous que je lui fasse ?

Ce fut là la seule satisfaction que le frère put obtenir, et l'autorité du khalifa s'accrut avec son impunité.

Cependant les membres du makhzen s'émurent en présence d'un pareil laissez-faire, qui mettait ainsi à la merci d'un insensé leurs biens et leurs personnes. Surmontant la peur qui, jusque là, avait enchaîné leurs langues, ils vinrent à leur tour faire leurs représentations au bey, et demander réparation pour toutes les injustices qui se commettaient chaque jour en son nom. Mais leur parole tomba dans le vide, et leur démarche n'eut pas un meilleur succès.

Alors ils résolurent d'aller porter leurs plaintes plus haut, et, tous ensemble, ils se rendirent à Alger. Admis en audience particulière devant la cour du pacha, ils exposèrent longuement et en termes assez vifs, les griefs nombreux qu'ils avaient contre le khalifa, et finirent en demandant sa révocation. Les juges écoutèrent jusqu'au bout leurs plaintes, et promirent que pleine et entière justice serait rendue. Toutefois ne voulant point se prononcer sans avoir entendu les deux parties, ils décidèrent qu'on écrirait sur-le-champ au khalifa de venir en personne plaider sa propre cause.

Un tel procédé et tant de lenteurs de la part de la justice ottomane, d'ordinaire si peu soucieuse de découvrir la vérité et si expéditive dans ses jugements, aurait lieu de nous étonner, si on ne savait que ceci se passait sous le règne d'Hussein-Dey, homme de bien et de capacité, dont l'élection, chose très rare, fut approuvée de tous les partis, et qui donna en cette occasion un exemple de désintéressement peut-être unique dans l'histoire de la Régence. Le lendemain du jour où son prédécesseur mourant l'avait désigné pour lui succéder, et que ce choix avait été pleinement ratifié par tous les grands, il fit dire à la milice que si son élection ne lui convenait pas, il était prêt à abdiquer le pouvoir et à rentrer dans sa première condition.

C'est pourtant ce même dey dont l'outrage fait à notre consul, M. Deval, a livré l'Algérie à la conquête de nos armes; mais si un pareil affront pouvait s'excuser aux yeux du droit des gens, il est bon de rappeler ici, comme Hussein Dey l'a sans cesse répété depuis, qu'il fut plutôt causé par l'aversion que ce dernier avait pour la personne du consul, que dans l'intention d'offenser la France¹.

Mais revenons à notre khalifa Mahmoud.

Sur l'ordre formel de la cour d'Alger, il arriva dans cette ville, bien disposé à se défendre. Toutefois, ce qu'il put dire et faire pour excuser sa conduite, les démarches qu'il tenta pour assoupir la conscience de ses juges, ne purent détruire les accusations portées contre lui. Il fut révoqué immédiatement. Le caïd Soliman fut nommé à sa place. En même temps, un blâme sévère fut adressé à l'administration du bey Manamanni.

1. Voir le *Mémoire* au roi et aux chambres sur les véritables causes de la rupture avec Alger, p. 37, par M. A. Delaborde.

«Vous n'avez, jusqu'ici, lui écrivait le pacha, fait preuve que d'indolence et de faiblesse. Nous vous avons établi notre représentant sur la province de l'Est ; nous vous avons investi d'une autorité presque égale à la nôtre, et vous avez lâchement abdiqué le pouvoir, pour le remettre aux mains d'un insensé, d'un prévaricateur qui, ne consultant que sa cupidité et son caprice, pille le trésor, juge, condamne, fait jeter en prison qui bon lui semble. Et tout cela se passait sous vos yeux, et vous le laissiez impunément faire ! Une telle conduite de votre part est vraiment inexcusable : nous ne pouvons que la désapprouver.»

De tels reproches auraient dû faire rentrer le bey en lui-même et lui rendre un reste de cette énergie si nécessaire dans un pareil commandement. Mais que pouvait un vieillard imbécile, en qui la faiblesse d'esprit ne le cédait qu'à un corps ruiné par la vétusté et les plaisirs ? Aussi, il arriva que de ce jour toute considération s'éloigna de sa personne ; le prestige qui s'attachait à son rang disparut, et son autorité fut entièrement méconnue. Les vols et les assassinats se multiplièrent autour de la ville et jusque dans la ville même ; des meurtres étaient commis en plein soleil et au milieu de rues. Chaque jour, on trouvait quelque cadavre mutilé sur le marché aux grains, au cimetière juif ou à la porte El-Kantara. Plus de sécurité pour les voyageurs : aussitôt que le soleil commençait à décliner, des bandes de voleurs se répandaient dans la campagne, interceptaient les chemins qui conduisaient à Constantine, détroussaient les passants et souvent les laissaient morts sur place. Le poste de Bir-el-Beguirat était devenu le repaire de ces pillards.

Loin de s'opposer à ces désordres, les membres du makhzen ne faisaient que les fomenter, en haine du bey et surtout de son favori, Mahmoud-ben-Tchakeur, qu'il n'avait pu se résoudre, malgré tous les avertissements reçus, à éloigner entièrement de sa personne. Aussi, sa position devenait-elle de jour en jour plus critique. Retenu par la peur dans son palais, trahi par ses confidents les plus intimes, recevant les avis et les conseils contradictoires, il sentit sa raison s'égarer et ne tarda pas à donner des preuves non équivoques d'une aliénation mentale.

Un jour qu'il siégeait en personne dans son tribunal, tout-à-coup il se lève, jette le yatagan suspendu à sa ceinture, quitte sa place et se rend, pieds nus, comme un insensé, dans la salle voisine où étaient détenus ce que sa justice venait de frapper de diverses condamnations. Ceux-ci, le voyant prendre rang parmi eux, crurent d'abord que, par un de ces revirements soudains auxquels les avait habitués depuis si longtemps la politique turque, un même sort venait de l'atteindre. Mais à ses gestes et à ses paroles, ils reconnurent bientôt que ce n'était qu'un fou, dont les tracasseries et les révoltes de ses sujets avaient dérangé le cerveau.

Il fut, en effet, rejoint bientôt par son serviteur qui lui apportait ses chaussures, et il rentra dans la salle d'audience ; mais il ne dit mot, et se retira peu d'instant après dans ses appartements. Là, il fit rassembler toutes les *fakirat* de la ville, et leur ordonna de danser devant lui, en s'accompagnant

de leurs chants et de leurs tambourins. Puis, se dépouillant de ses habits d'homme, pour revêtir un costume de femme, il se mêla au cercle des danseuses et exécuta avec elles les figures les plus extravagantes.

Cet acte de folie ne tarda pas à être su de toute la ville, et à la déconsidération qu'on avait déjà pour sa personne, se joignit le mépris le plus profond.

Ce fut au milieu de telles occupations, que vint le surprendre le *denouche* du printemps de l'année 1826. C'était à lui de se rendre à Alger, et les caisses du trésor étaient à peu près vides. N'osant s'y présenter en personne, il écrivit au divan des lettres d'excuses, motivées sur ce que sa faible santé ne lui permettait pas, pour le moment, d'entreprendre un si long voyage; mais qu'il espérait pouvoir l'accomplir l'année suivante. Malheureusement, ces raisons ne furent pas acceptées, et ordre lui fut transmis de venir lui-même et sans retard.

D'un autre côté, des lettres particulières émanées de plusieurs personnages haut placés à la cour d'Alger, lui annonçaient que, dans le cas où la somme qu'il était tenu de verser, ne serait pas complète, on s'engageait à lui faire toutes les avances nécessaires, à la charge par lui d'en opérer plus tard le remboursement. Qu'ainsi il n'avait plus à se préoccuper de la question financière, et qu'il pouvait venir en toute sûreté.

Tant de belles promesses n'étaient qu'un appât grossier qu'on lui tendait pour l'attirer à Alger. Le faible bey s'y laissa prendre; il partit avec le peu d'argent qui était encore dans les caisses du trésor; mais arrivé dans la capitale, il ne trouva personne qui voulût lui compléter la somme. Seulement, et comme pour entretenir chez lui un reste d'illusion, on consentit à inscrire sous son nom, dans le livre de la dette publique, le restant de l'impôt, après la stipulation faite qu'il en acquitterait le montant dans les premiers jours qui suivraient sa rentrée à Constantine.

Il devait être bientôt délivré de ce souci. Après les huit jours réglementaires passés dans la capitale, il reprit le chemin de l'Est; mais arrivé à Hamza, à trois étapes d'Alger, il fut arrêté, lié et conduit sous bonne escorte à Koléa, qui lui avait été assigné pour résidence. Il y resta jusqu'à la prise d'Alger par les Français. Il est mort dans cette dernière ville, une dizaine d'années après l'occupation. Son gouvernement avait duré un an et huit mois, de décembre 1824, à la fin de juillet 1826¹.

1. Nous avons vu de ce bey un acte daté du commencement de décembre 1825, portant donation, en faveur d'un nommé Amor-ben-Khaled, d'une propriété dite Tederaret et Sefrina, sise dans le Djebel-el-Kerasta, dépendant du Babor, d'où le gouvernement turc, est-il dit dans cet acte, tirait ses bois pour ses constructions navales. Ce fait nous a paru bon à noter. C'est un argument de plus faveur des richesses forestières de l'Algérie, que notre marine saura utiliser un jour, il faut l'espérer, quand les montagnes qui les renferment auront été rendues accessibles par des voies carrossables.

EL-HADJ AHMED BEY,

DERNIER BEY DE CONSTANTINE

Gouverne du mois d'août 1826 au 13 octobre 1837.

Son premier cachet porte : El-Hadj Ahmed Bey Ben-Mohammed-Chérif, 1242 ;
 Sur son deuxième cachet, on lit : Hadj Ahmed Pacha Ben-Mohammed-Chérif, 1246.

Manamanni, à sa chute, laissait la province en proie aux dissensions et aux troubles. Le peuple gémissait sous la tyrannie des grands, et l'oppression exercée par les Turcs devenait chaque jour de plus en plus intolérable.

Pour remédier à tant de désordre et rétablir la tranquillité dans le pays, il fallait mettre à sa tête un homme ferme et capable. Hussein Pacha jeta les yeux sur El-Hadj Ahmed, que nous avons vu précédemment remplir le poste de khalifa, et qui, depuis sa fuite de Constantine, arrivée en 1819, sous le bey Ibrahim-el-Rarbi, ainsi que nous l'avons raconté plus haut, n'avait cessé d'habiter tantôt Alger et tantôt Blidah, où il se trouvait lors du tremblement de terre qui renversa cette ville en 1825. Pendant son long séjour dans la capitale, il avait su s'attirer l'estime et même l'amitié du pacha, qui se plaisait à l'appeler son fils, et comme, d'ailleurs, il ne manquait pas de partisans prêts à le servir, le choix s'arrêta définitivement sur lui.

Mais avant de procéder à son installation, Hussein voulut, sinon par lui-même, au moins par l'intermédiaire d'un de ses lieutenants, étudier les ressources et les besoins de la province, et chercher les moyens de comprimer à jamais ces révoltes incessantes qui en faisaient un foyer perpétuel de luttes et de guerres. A cet effet, il chargea son agha, Yahia, d'accompagner, à la tête d'une colonne, le nouveau bey, et de parcourir ainsi les divers centres de population qui se trouveraient sur leur chemin.

Ensemble ils partirent donc d'Alger. Après avoir traversé le pays d'Akbet-Ammal, à l'Oued-Zitoun, ils atteignirent Ouennoura, premier poste situé sur les terres de Constantine.

Ici commençait leur mission. Plusieurs jours furent consacrés à examiner l'état du pays, à se rendre compte des abus qu'il était urgent de réformer, des améliorations qu'il était convenable d'introduire. En même temps, on procéda à la perception des impôts. Quand tout fut réglé, les deux chefs continuèrent leur marche, en visitant ainsi, successivement et en détail, les pays de Zamoura, des Righa, de Sétif, des Oulad-Abd-en-Nour et des Oulad-Soltan, sans rencontrer d'obstacles sur leur route. Mais, arrivés chez ces derniers, qui habitent le Bellezma, ils furent un instant arrêtés par la résistance que leur offrirent ces peuplades, qu'anime un grand esprit d'indépendance et que protègent les contreforts de leurs montagnes presque inaccessibles. Cependant, ils durent capituler devant les balles des Turcs, et accepter la paix aux conditions que leur imposa le vainqueur.

L'ordre ainsi rétabli, ils poursuivirent leur tournée d'inspection et, remontant vers le nord, ils arrivèrent sans obstacle nouveau jusqu'à Bône.

Leur tâche était à peu près terminée. Ils avaient parcouru la province

dans le sens de sa plus grande largeur. Partout, sur leur passage, ils avaient recueilli les plaintes des sujets et les réclamations des grands. Les abus commis, dans ces dernières années, par la milice turque, avaient été sévèrement réprimés. Toutes les améliorations qui leur avaient paru de nature à trouver une application immédiate, avaient été mises en œuvre, et l'on pouvait sans danger renvoyer à une époque plus ou moins rapprochée, les autres réformes qu'une administration sage et prévoyante saurait apporter en temps opportun. On se mit donc en route pour Constantine, où El-Hadj Ahmed avait hâte de se rendre, afin de prendre définitivement possession de son commandement.

Son entrée dans la capitale de l'Est fut des plus solennelles ; non pas que toute la population fût favorable au nouveau bey, car il allait trouver une opposition redoutable dans le parti turc ; mais il eût été imprudent de manifester des sentiments hostiles en un pareil moment. Chacun donc se composa un visage de circonstance, et El-Hadj Ahmed put croire à une joie universelle.

Les premiers jours de son installation furent employés à étudier l'état de la population, ses besoins, ses griefs, les causes des perturbations dont elle avait été tout récemment le théâtre, et les moyens d'en prévenir le retour. Pour extirper le mal jusque dans sa racine des exécutions sanglantes parurent nécessaires. El Hadj Ahmed n'hésita pas à faire tomber sous le glaive les têtes des Turcs qui s'étaient le plus compromis dans les derniers désordres. Le même châtiment atteignit ceux d'entre les Arabes que leur mauvaise conduite, leurs intrigues ou leurs débauches, signalaient à la vindicte publique. De plus, il régla pour toute la contrée l'impôt de l'achour, qui portait sur le dixième de la récolte en grains, et cet impôt s'établit sans obstacle notable, tant le nouveau bey avait su, dès son avènement, inspirer une terreur salutaire.

Une fois ces dispositions prises et le calme ainsi rétabli, l'agha songea à regagner la capitale. La saison était d'ailleurs avancée, et l'approche de l'hiver ne permettait pas de visiter aussi en détail le reste de la province. Il rentra donc à Alger pleinement satisfait de son inspection, et le compte qu'il en rendit au pacha, ne fit que confirmer davantage ce dernier dans les bonnes espérances qu'il avait conçues sur son protégé.

El-Hadj Ahmed s'en montra alors digne de tout point, et c'est avec raison que, quelques années plus tard, ce même Hussein Pacha, devenu le prisonnier de la France, pouvait dire à M. de Bourmont : « Ahmed, bey de Constantine, mérite votre confiance ; s'il se soumet, il vous sera fidèle. » Malheureusement, il ne se soumit pas, ou on ne sut pas le soumettre ; et la résistance désespérée que, pendant sept années, il opposa à nos armes, devait coûter bien du sang à nos troupes et amener cette suite de cruautés inouïes qui ensanglantèrent les derniers temps de son règne.

Dès qu'il eut pris en main les rênes de son gouvernement, il administra la province avec une fermeté et une droiture dont on trouverait peu

d'exemples chez ses prédécesseurs. Sévère, mais équitable dans ses jugements, il sut mettre un terme à l'oppression et à la tyrannie que sous son faible prédécesseur, certaines familles avaient pu exercer impunément. Les hommes de désordre et de violence furent obligés de se tenir cachés ou de fuir. Des améliorations importantes furent introduites dans la perception des impôts, et les finances que nous avons vues précédemment dans un état si déplorable, s'accrurent avec tant de rapidité, que le trésor public regorgea bientôt de richesses.

Aussi, dès cette même année 1827, et bien que l'époque du denouche du printemps ne fût pas encore arrivée, il demanda au pacha la permission de se rendre en personne à Alger, pour y faire, par anticipation, le versement du tribut. Cette autorisation, comme bien on pense, lui fut accordée sans peine, et il arriva à la cour du pacha, accompagné des personnages les plus marquants de la province, et les mains pleines de présents magnifiques pour son illustre maître et pour ses vizirs. Hussein, émerveillé, lui exprima, dans les termes les plus flatteurs, sa joie et son contentement, et lui renouvela la pleine confirmation des pouvoirs dont il l'avait précédemment investi.

El-Hadj Ahmed profita des bonnes dispositions de son suzerain à son égard, pour se faire autoriser à châtier quelques-unes des familles les plus influentes de Constantine, qui, par leur opposition continue et leurs sourdes menées, entravaient la marche de son gouvernement; mais qu'il n'avait encore osé prendre sur lui de punir, sans un ordre émané de son supérieur. Le pacha approuva ses raisons et lui donna toute liberté d'agir. Dès lors, il prit congé de lui et fit aussitôt route pour Constantine, les mains vides de présents, mais pleines de vengeance.

A peine arrivé dans son palais, il eut hâte d'en finir avec des ennemis qui, par leur naissance et leur position, se croyaient à l'abri de ses coups. Des mandats d'arrêts furent lancés en même temps contre les deux fils de Ben-Zekri, Moustafa et Abdallah, contre les Ben-Nâmoun et les Ben-Labiad. Ils furent pris sur les terres du cheïkh Ez-Zouaoui ¹, près du Chettaba, où ils s'étaient réfugiés, et eurent la tête tranchée. Un seul échappa à la mort ; ce fut Mohammed-el-Arbi-ben-Nâmoun, décédé en 1856. Leurs têtes furent portées à Constantine, où elles servirent d'épouvantail à ceux qui auraient été tentés de les imiter.

Ainsi tout réussissait au gré de ses désirs: ses ennemis avaient succombé, le parti turc courbait la tête, son autorité était sans bornes, et, pendant quatre ans, grâce à cette politique sage et ferme, il sut, sans troubles, se maintenir dans un poste où tant de ses prédécesseurs avaient échoué. Aussi pouvait-il écrire au pacha, à la date du mois de redjeb 1243 (janvier 1828) : «Le pays est tranquille, grâces en soient rendues à Dieu!» Cependant, par une autre lettre du 8 septembre suivant, nous voyons que des razias furent successivement opérées sur les Oulad-bou-Rennan, les Oulad-Sultan et les Oulad-Sellam.

1. Voir, sur ce célèbre marabout, ce que nous en avons précédemment dit.

C'est pendant ces courtes années de paix et de loisirs, qu'il entreprit d'élever à grands frais, à côté de sa demeure, ce palais, seul monument de la puissance turque Algérie, vraiment digne d'attirer les regards d'un Européen, où le marbre est répandu à profusion, et dont les jardins, plantés d'orangers et de citronniers, rappellent ces bocages enchanteurs de Bagdad, la ville aux mille et une féeries. C'est là, qu'enivré des parfums du harem, il oubliait, dans les bras de cent odalisques, le lourd souci des affaires, et se livrait sans frein et sans retenue à la fougue de ses passions sensuelles. Et pourtant les plaisirs énervants de l'amour n'affaiblirent jamais cette âme trempée d'acier : il recherchait les femmes par violence de tempérament ; mais il ne les aimait ni les estimait. Leur vie, à ses yeux, n'était rien, et son cœur fut toujours insensible aux prières et aux larmes d'une maîtresse éplorée, que son humeur ou son caprice avait vouée à la torture ou à la mort¹.

Cependant, les graves événements qui se préparaient au-delà des mers vinrent bientôt changer le cours de ses idées, faire un instant diversion à ses réformes intérieures et l'arracher à ses plaisirs du harem.

La France, prenant en main la cause de l'humanité entière, violée, outragée, dans ce qu'elle a de plus inviolable, le droit des nations, avait résolu de châtier Alger, ce dernier boulevard de la piraterie moderne. L'insulte faite par le dey à notre représentant Deval, fut cette étincelle qui mit le feu aux poudres. Une déclaration de guerre s'en suivit, et, trois années plus tard, le maréchal Bourmont apparaissait en vue des côtes d'Alger, avec une escadre française. Le 14 juin 1830, les troupes opéraient leur débarquement à Sidi-Ferruch. Le danger était pressant : des courriers furent expédiés en toute hâte aux beys des trois provinces, avec ordre d'arriver avec tous leurs contingents pour repousser cette armée d'infidèles.

Mais malgré les efforts combinés des Turcs et des Arabes, réunis de tous les points de la Régence, le drapeau français flottait, le 5 juillet de la même année, sur la Casba d'Alger, et signalait à l'Europe surprise la fin de la piraterie barbaresque, et au peuple vaincu l'avènement sur ce sol d'une civilisation nouvelle.

El-Hadj Ahmed, après avoir combattu vaillamment à la tête de ses goums, voyant que toute résistance était désormais superflue, se hâta de regagner sa province.

Mais la nouvelle de la chute d'Alger l'avait précédé dans sa capitale. Les Turcs, qui en formaient la garnison, avaient profité de son absence pour lever l'étendard de la révolte, et, guidés par Mahmoud ben Tchakeur, qui s'était constitué leur chef, ils s'étaient portés à Ras-el-Hamma, pour couper le chemin de la ville au bey et le mettre à mort.

D'un autre côté, les principaux habitants se réunirent chez le cheïkh-el-

1. Voir, sur ce palais et les cruautés inouïes dont il fut le théâtre, la description complète qu'en a donnée M. Féraud, dans les pages si vraies et si palpitantes d'intérêt qu'il a écrites sous le titre de *Monographie du Palais de Constantine*.

bled, Si Mhammed-ben-Lefgoun, pour tenir conseil et aviser aux moyens à prendre dans cette circonstance. Après bien des avis divers, il fut arrêté qu'on ne reconnaîtrait point la domination française et qu'on continuerait à obéir à El-Hadj Ahmed, moyennant, toutefois, qu'il acquiescerait à certaines conditions qu'on se proposait de lui faire connaître à son retour.

La chose ainsi réglée, tous les membres du divan se portèrent à la rencontre du bey, et le cheikh-el-bled, prenant la parole, lui dit : « Seigneur, depuis que tu gouvernes notre pays, nous avons pu apprécier ta sage administration, et voilà pourquoi nous voulons que tu restes à notre tête. Sois notre bey comme par le passé, et, à notre tour, nous te promettons aide, fidélité et obéissance. »

Le bey, heureux d'une démarche aussi flatteuse pour lui, adressa aux membres qui composaient la députation les plus chaleureux remerciements, et rentra avec eux en ville, où sur-le-champ, il forma un régiment de zouaves avec les Kabiles qui l'avaient suivi, et marcha contre les Turcs qui avaient fait défection. Après un combat acharné, la victoire resta au bey et les insurgés demandèrent grâce. Il la leur accorda, à la condition qu'ils livreraient auparavant ceux d'entre eux qui, les premiers, avaient fomenté la révolte. Les plus coupables furent mis à mort et les autres exilés.

Le bey rentra à Constantine, et là il s'occupa à organiser fortement le nouveau corps des zouaves. Une discipline sévère et des manœuvres continuelles en firent une troupe d'élite, qui devait remplacer avantageusement la milice turque. Il ne négligea rien non plus de ce qui pouvait mettre la ville à l'abri d'un coup de main. Les remparts furent relevés, on les arma de pièces de canon, et la place put désormais braver les attaques de l'ennemi.

Mais si Constantine s'était donné pour chef son ancien bey, sur bien des points de la province cette autorité était méconnue. Les tribus des environs de Sétif venaient même d'envoyer une députation à l'ancien bey de Constantine, Braham-el-Greiteli, qui, depuis sa disgrâce, habitait Médéa, pour faire entre ses mains hommage de soumission et l'engager à se mettre à leur tête. Braham Bey accepta les offres qui lui étaient faites, et eut hâte de se rendre aux vœux des populations qui venaient ainsi d'elles-mêmes lui offrir le moyen de reconquérir le pouvoir qu'il avait exercé autrefois. Le rendez-vous était donné sur les terres de Ben-Yellès; c'est là qu'il trouva les tribus du territoire de Sétif, rassemblées et prêtes à le suivre partout où il voudrait les conduire. Ayant reçu leur serment d'obéissance, il partit avec elles vers la grande tribu des Oulad-Abd-en-Nour, qu'il tenait essentiellement à rattacher à sa cause, ce qu'il n'obtint, toutefois, qu'après de longs pourparlers et en leur faisant de grandes promesses. On était alors à la fin de l'automne 1830.

De son côté, El-Hadj Ahmed, instruit de cette révolte, ne négligea rien pour déjouer les complots de ses ennemis. Il rassembla, en toute hâte, un fort contingent de cavalerie, formé en grande partie des nomades du Sahara, et,

suivi de son infanterie régulière, il alla offrir lui-même le combat aux rebelles, à Biar-el-Djeded, un peu au sud de Mechira. Braham-bey, trahi par les Oulad-Sahnoun, essuya une défaite complète. Les partisans qui lui étaient restés fidèles furent taillés en pièces et dispersés : la ligue fut rompue.

El-Hadj Ahmed rentra triomphant à Constantine, enrichi des dépouilles des vaincus et, pour ajouter plus d'éclat à son nom, il prit, dès ce jour, le titre de pacha, qu'il fit graver sur son cachet, en échange de celui de bey qu'il portait précédemment. Plus tard, la porte ottomane lui confirma ce nouveau titre par un firman.

Les survivants de la milice turque auxquels il avait accordé l'aman, bien que considérablement réduits lui portaient encore ombrage. Pour se débarrasser d'eux, il confisqua leurs biens, les envoya par petits détachements dans les tribus et les fit massacrer. Bientôt on n'entendit plus parler d'eux.

Cependant Braham-Bey, cet ambitieux déchu et toujours en quête de pouvoir, ne s'était point laissé décourager par un premier échec. Suivi de quelques contingents, il gagna le Sahara, parvint à rallier encore un certain nombre de tribus, et marcha de nouveau sur Constantine. El-Hadj Ahmed n'attendit pas son arrivée. Se portant à marches forcées à la rencontre de son ennemi, il le rejoignit à Aïn-Zana, où, après un combat des plus acharnés, la victoire se décida encore une fois pour ses armes. Son compétiteur fut obligé de prendre la fuite et d'abandonner ses partisans à la colère du vainqueur. Le bey, après avoir fait décapiter tous les cadavres, envoya leurs têtes à Constantine, comme trophée de sa victoire, et continua lui-même sa marche vers le Sahara, où il reçut la soumission de toutes les populations du Zab. Après une absence de quatre mois, il rentra dans sa capitale, chargé de butin et plus affermi que jamais dans son autorité.

Vainqueur de ses ennemis, craint et respecté de ses sujets, il ne lui manquait plus, pour justifier son titre de pacha, que de battre monnaie en son nom. C'est ce qu'il fit. Dès cette même année 1831, on érigea, à côté de son palais, un hôtel des monnaies, où furent frappées quantité de pièces d'argent et de cuivre qui eurent cours dans toute la province. Il donna, en outre, tous ses soins à l'administration, s'entoura de gens sages et expérimentés, et un moment on vit fleurir sous lui les lois de l'équité et de la justice. Mais cet état de choses ne devait pas durer longtemps. Ebloui par sa propre puissance, enivré de sa gloire, il redevint bientôt cruel et despote, et n'écouta plus que les emportements de son caractère et les instincts de ses passions.

Pendant ce temps, Braham Bey, après avoir erré de tribu en tribu, sans pouvoir se faire un parti, venait de s'emparer de Bône par surprise, et s'y installait en vainqueur. Les habitants, d'ailleurs, avaient imploré son secours : «Tu étais autrefois, lui avaient-ils dit, bey de Constantine, et Bône relevait de ton commandement. Aujourd'hui, la domination turque a péri, et le gouvernement français lui a succédé. En qui mettrons-nous désormais notre appui ? Qui sera notre protecteur et notre guide ? Tout moyen de communication est devenu impossible entre nous et Constantine. Les

chemins sont interceptés, les routes sont infestées de brigands. Sois donc notre chef, reste avec nous : notre salut est entre tes mains.»

Braham Bey accepta leur proposition et se vit ainsi, sans coup férir, maître de Bône.

Lorsque la nouvelle en parvint aux oreilles d'El-Hadj Ahmed, il rassembla un corps de troupes, l'équipa d'armes et de munitions, lui donna des canons pour faire le siège de la ville, et mit à sa tête El-Hadj Ammar-ben-Zégouta, homme âgé, d'une grande expérience et connaissant parfaitement le pays. A l'approche de cette colonne, la crainte s'empara des habitants de Bône. Ils se réunirent pour tenir conseil sur le parti à prendre, et après une vive discussion, il fut décidé qu'on écrirait au bey pour implorer son pardon. A cet effet, ils lui adressèrent la lettre suivante :

«Louange à Dieu!

«A notre seigneur et maître, El-Hadj Ahmed de Constantine, salut !

«Permettez que nous exposions à votre Seigneurie les motifs de notre conduite et de nos actes. Lorsque les Turcs gouvernaient le pays, nous leur étions soumis, et jamais leur autorité ne fut méconnue par nous. Aujourd'hui, leur puissance est renversée et les Français règnent à leur place. Et nous, faibles que nous sommes, que pouvons-nous faire ? Nous sommes étrangers au maniement des armes et aux luttes sanglantes des batailles. A la vue des troupes que tu as envoyées contre nous nos enfants ont été saisis d'épouvante et nos cœurs ont pâli. Si c'est à cause de Braham Bey que tu nous fais la guerre, sache qu'il est venu dans nos murs pour y chercher un refuge, et qu'il s'est imposé à nous ; mais il n'a ni armes ni soldats à t'opposer. Si ton expédition est dirigée contre les Français, ils sont, en effet, les maîtres de la ville et nous subissons la loi du vainqueur ; mais étions-nous assez forts pour leur résister, et est-il aujourd'hui en notre pouvoir de nous soustraire à leur domination ? Cependant nous remettons entre tes mains le sort de notre propre cause, nous t'établissons arbitre de nos destinées : à toi de prendre les moyens efficaces pour consolider la tranquillité de notre ville.»

Cette lettre, qui faisait peu d'honneur au courage et à la franchise des Bônois, loin d'apaiser le courroux d'El-Hadj Ahmed, ne l'irrita que davantage. De nouvelles troupes, avec un supplément de pièces de canon, furent immédiatement expédiées. Le commandement en fut confié à Ali-ben-Aïssa, bach-hamba et favori d'El-Hadj Ahmed. Il avait sous ses ordres l'agha Ahmed-ben-el-Hamlaoui. Ce nouveau corps d'armée sortit de Constantine, précédé de la musique du pacha, et opéra sur sa route plus de razias que n'en avait encore faites aucun bey.

Pendant ce temps, El-Hadj Ammar-ben-Zégouta, atteint d'une maladie grave, se voyait contraint de ralentir ses opérations, et recevait, pour cette raison, l'ordre de rentrer à Constantine. Comme il était en route pour regagner ses foyers, il rencontra Ben-Aïssa, qui le fit arrêter de son autorité privée. Entre ces deux personnages, il existait un vieux levain de rancune dont nous allons faire connaître la cause.

En l'année 1245 (1829), Hussein-Pacha avait chargé le bey El-Hadj Ahmed de lui désigner, parmi les personnages notables de Constantine, un homme sûr, qui pût dignement le représenter à la cour de Tunis. Le bey jeta d'abord les yeux sur Ben-Aïssa, son serviteur dévoué et son ami. Mais les membres du makhzen lui firent observer que ce personnage n'était point assez au fait des affaires administratives, et n'avait point l'expérience voulue pour remplir convenablement une telle charge. Le bey, cédant à leurs représentations, désigna alors Ben-Zégouta et l'envoya à Alger. Le pacha, au sortir de la première conférence qu'il eut avec cet émissaire, sut parfaitement apprécier ses qualités et ses talents, et, ratifiant le choix fait par le bey, il le nomma pour la cour de Tunis. Puis, lui ayant donné ses instructions, il le renvoya à Constantine, pour que le bey eût à lui fournir un costume approprié à sa nouvelle dignité, suivant l'usage établi¹.

Telle fut l'origine de l'inimitié qui existait entre Ben-Zégouta et Ben-Aïssa.

Lorsque El-Hadj Ahmed apprit l'arrestation de Ben-Zégouta, sa première pensée fut de donner des ordres pour le faire immédiatement mettre en liberté. Mais, réfléchissant ensuite que Ben-Aïssa se trouvait en ce moment à la tête de forces nombreuses et que, s'il lui prenait fantaisie de se révolter, il pourrait bien lui susciter de graves embarras, il crut devoir le ménager. Il laissa donc le prisonnier entre ses mains. Vainement Ben-Zégouta lui fit-il parler par le cheïkh-el-arab, Mohammed-ben-el-Hadj Ben-Gana, son parent. Le bey promit, mais il ne fit rien.

Vers ce même temps, arriva la nouvelle qu'une insurrection venait d'éclater dans le Sahara. L'ancien cheïkh-el-arab, Ferhat-ben-Saïd, à la tête d'une bande de partisans, avait opéré plusieurs razias sur les tribus qui reconnaissaient l'autorité de son successeur, Mohammed ben-el-Hadj Ben-Gana. Cette levée de boucliers fut d'autant plus pénible à El-Hadj Ahmed, que des liens de parenté l'unissaient à la plupart des tribus insurgées. Cependant, avec cette activité qu'il déployait en toutes circonstances, il eut bientôt mis une armée sur pied. Tous les hommes furent montés sur des mulets, et il partit lui-même à la tête de cette cavalerie improvisée, pour aller au-devant de ce nouvel ennemi. Après une marche forcée de jour et de nuit, la colonne atteignit Ed-Diss, près d'El-Khanga, lieu où était campé Ferhat. Ce dernier, surpris à l'improviste, eut à peine le temps de mettre ses gens sur la défensive. Au premier choc des assaillants, ils furent mis en déroute et lui-même ne dut un salut qu'à la fuite, laissant entre les mains du vainqueur son camp, ses bagages et ses femmes. El-Hadj Ahmed prit ces dernières sous sa protection, et il ne leur fut faite aucune violence. Toutes les tribus révoltées s'empressèrent de venir lui faire leur soumission, et il put bientôt reprendre le chemin de sa capitale, où l'attendaient de nouvelles difficultés.

1. Il était d'usage que les frais d'équipement du représentant de la cour d'Alger à Tunis incombait à la charge du bey de Constantine.

Quelques membres du makhzen, poussés par cet esprit d'intrigue qui, de tout temps, fut le partage des habitants de Constantine, allèrent trouver Ben-Gana et lui dirent : «Comment, toi, le cheïkh-el-arab, qui revêtais autrefois le caftan, qui ne marchais, à l'égal des beys qu'au son du tambour, tu permets que ces honneurs, qui sont l'apanage de ton rang, te soient aujourd'hui retirés pour être rendus à ce Ben-Aïssa, qui n'y a certes aucun droit ? Ces paroles et d'autres de même nature firent naître la jalousie au cœur de Ben-Gana, et bientôt on remarqua un grand refroidissement entre lui et El-Hadj Ahmed. Peu après, une rupture ouverte éclata entre eux : Ben-Gana se sépara de lui, emmenant toute sa zmalâ, et il fut suivi dans sa défection par plusieurs chefs importants.

Le bey, se voyant ainsi abandonné de presque tous les siens, hésita un instant s'il ne remettrait pas son sort entre les mains de la France. Mais il lui en coûtait trop de faire le sacrifice de cette indépendance, pour laquelle il avait jusqu'alors et si souvent combattu. Il résolut donc de tenter encore une fois de ressaisir ce pouvoir éphémère, qui lui échappait toujours au moment où il croyait le tenir. Dans ce but, il chargea Bou-Aziz-ben-Bou-l'Akhraz (qui fut plus tard cheïkh-el-arab), d'aller trouver de sa part son frère Ben-Gana, avec ces paroles : «Comment, toi, le fils de mon oncle, peux-tu ainsi m'abandonner pour faire cause commune avec mes ennemis ? Tu fais plus, tu cherches à soulever les populations et tu entraînes dans ta révolte jusqu'aux membres du makhzen. Pourquoi cela ?»

Ben-Gana lui fit répondre : «Ce que je te reproche, moi c'est d'avoir amoindri mes privilèges et d'avoir blessé mon amour-propre, en accordant à un autre des honneurs qui n'étaient dus qu'à moi seul. C'est, enfin, de n'avoir pas fait droit à ma prière, lorsque je t'ai demandé la mise en liberté de Ben-Zégouta. Ainsi, je sépare ma cause de la tienne.»

El-Hadj Ahmed, furieux de cette réponse, fit immédiatement mettre à mort Ben-Zégouta, et la tête de l'innocent paya pour le coupable.

Cependant, la plupart des membres du makhzen qui s'étaient détachés du parti du bey, comprenant que la lutte engagée ne pouvait être en définitive que profitable à la France, puisqu'elle aurait surtout pour résultat de désunir leurs forces, firent des démarches pour rentrer en grâce auprès de lui. Ben-Gana seul refusa tout rapprochement ; mais six mois environ après, cédant aux instances de ses amis et aux prières de son frère Bouaziz, il se décida à se rendre à Constantine. L'entrevue qu'il eut avec le bey fut d'abord un échange de réclamations et de reproches. A la fin, toutefois, ils finirent par s'entendre et se séparèrent contents, en apparence, l'un de l'autre, et le cheïkh-el-arab reprit quelques jours après la route du Sahara, où il faisait habituellement sa résidence.

La ligue ainsi rompue, El-Hadj Ahmed crut dès-lors pouvoir donner un libre cours aux sentiments de vengeance qu'il nourrissait depuis quelque temps dans son cœur. Il fit saisir tous les membres du makhzen qui avaient trempé dans la conspiration de Ben-Gana, et les fit mettre à mort. Deux seuls

trouvèrent grâce à ses yeux : ce furent Ahmed-Tounsi, caïd-el-dreïdi, parce qu'il était étranger, et El-Hafsi-ben-Aoun, qui fut plus tard caïd des Segnia, et qui avait été entraîné de force dans le parti de la guerre.

En apprenant ces représailles, Ben-Gana leva une seconde fois l'étendard de la révolte, et ce ne fut que neuf mois après, lorsque El-Hadj Ahmed assiégeait avec ses troupes, la petite ville de Msila, dans le Hodna, qu'il vint le trouver pour faire sa soumission. Son frère, Bou-Aziz, avait encore cette fois interposé sa médiation. Le reçut avec de grandes démonstrations de joie. Il le revêtit du caftan d'honneur et fit battre les tambours sur son passage. Quinze jours après, Ben-Gana rentra à Constantine, à la suite du bey, tombait malade et rendait l'âme au bout de cinq jours. Son corps fut enterré sur le Koudiat-Ati, du côté faisant face à la ville. Le bruit courut que le caïd-es-sebsi du cheïkh-el-arab avait été soudoyé par le bey pour mêler du poison au tabac que son maître fumait, ou, suivant d'autres, dans le café qu'il prenait.

Il est temps de revenir à Ben-Aïssa, que nous avons laissé, avec sa colonne expéditionnaire, sur la route de Bône.

Pendant qu'il se disposait à faire le siège de cette ville, les personnages les plus notables de Constantine, à leur tête le cheïkh-el-bled, Si Mhammed-ben-Lefgoun allèrent trouver El-Hadj Ahmed dans son palais, et firent les représentations les plus sensées sur la situation présente, l'engageant à se désister de ses prétentions sur Bône, par la raison que cette ville étant au pouvoir des Français, toute idée de conquête devenait désormais impossible. Ils ajoutèrent que Constantine elle-même, depuis plusieurs années, était toujours en guerre. Que, pour mettre un terme à cet état fâcheux, il y avait lieu d'examiner s'il ne serait pas plus avantageux pour lui, comme pour les siens, d'ouvrir avec les Français des négociations de paix. Que si une démarche faite dans ce sens pouvait aboutir, sa puissance n'aurait plus rien à craindre de ce côté, que son autorité n'en serait que mieux affermie, et que, par ce moyen, il rentrerait en possession de Bône, sans avoir à courir les chances et les fatigues de la guerre.

Ces considérations, quelque sages qu'elles fussent, ne purent ébranler le fol entêtement du bey. Il persista dans son obstination de reprendre Bône, et envoya à Ben-Aïssa l'ordre d'en presser vivement le siège. La place fut donc cernée de tous côtés et le canon ne cessa de battre en brèche ses murs, à tel point que les assiégés, se voyant réduits à la dernière extrémité, et manquant d'ailleurs de vivres, préférèrent se rendre, plutôt que de mourir de faim ou par le fer de l'ennemi. Ben-Aïssa entra en vainqueur dans la place, dont les portes lui furent ouvertes la nuit du 5 au 6 mars 1832 ; mais il ne put s'emparer de la Casba, défendue par la garnison turque, et où venaient de pénétrer les capitaines d'Armandy et Yousouf, avec les marins mis à leur disposition par le capitaine Fréart, qui commandait la goélette la *Béarnaise*, alors en rade de Bône. Dans son dépit, il força tous les habitants à sortir de la ville, après quoi il la livra au pillage et finit par y mettre le feu,

ne voulant laisser que des ruines aux Français. Puis il reprit le chemin de Constantine.

L'insuccès de cette expédition attira sur El-Hadj Ahmed les plaintes de ses sujets, et ne continua pas peu à aigrir davantage son caractère, naturellement sombre et farouche. Dédaignant dès ce jour tout conseil, pour n'obéir qu'à son caprice, il acheva de s'aliéner les cœurs, et ne réussit plus dans aucune de ses entreprises.

En l'année 1834, il rassembla tout ce qu'il put trouver de troupes et marcha contre Msila, dont les habitants avaient suivi le parti de Ben-Gana dans sa révolte. Il les spolia et les dispersa avec une injustice et une cruauté sans exemple. Là, il fut rejoint par Ahmed-bou-Mezrag, fils de l'ancien bey de Titteri, qui venait d'être chassé de Médéa et réclamait son appui pour reconquérir l'héritage paternel. El-Hadj Ahmed, flatté de cette démarche, se dirigea sur Médéa, et, quand il fut arrivé près des murs de cette ville, une députation des habitants vint le trouver, pour lui demander s'il venait dans des intentions hostiles ou pacifiques. Il leur répondit que ses intentions étaient toutes pacifiques, et qu'il n'avait d'autre désir que de leur venir en aide et de les protéger contre l'ennemi commun, les Français. Rassurés par cette réponse, les envoyés lui ouvrirent les portes de leur ville, où il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. On lui fit des présents magnifiques en argent et en chevaux de prix, et on alla même jusqu'à le supplier de désigner un bey de son choix, qui fût, pour les habitants, un point de ralliement et en même temps un chef sur lequel ils pussent compter. El-Hadj Ahmed accéda d'autant plus volontiers à leurs désirs, qu'il voyait par là se réaliser ses projets au-delà de toute espérance. Il leur donna donc pour bey le fils de Bou-Mezrag. Mais, en même temps, mettant à exécution ses desseins perfides, il fit arrêter secrètement cent des personnages les plus influents de la ville et quitta furtivement la province, emmenant avec lui ses prisonniers. Lorsqu'il fut arrivé à Constantine, il les fit tous décapiter¹.

Ce fut là comme le prélude d'une série de meurtres qui inondèrent de sang la place des exécutions. Fausses promesses, mensonges, perfidies, tout fut mis en usage pour attirer dans le piège les victimes que sa fureur sanguinaire jetait en pâture au fer du bourreau. Un jour, c'étaient soixante cavaliers de la tribu des Oulad-Metella qui expiraient sous le couperet du chaouche; le lendemain, cent dix individus des Oulad-Ameur, du cercle des Adoura, payaient de leurs têtes leur trop grande confiance: quarante étaient pendus et les autres occis. On raconte qu'un de ces derniers, au moment où le chaouche le saisissait pour lui trancher la tête, s'envola d'entre ses mains, sans que personne ait jamais su ce qu'il était devenu. Un autre jour, les Beni-Oudjana voyaient soixante des leurs périr en une seule matinée.

Cette même année 1835, une grande peste sévit à Constantine et sur plusieurs autres points de la province. Dans l'espace de trois jours, on

1. On ne s'explique pas trop cette conduite du bey El-Hadj Ahmed. C'était, dans tous les cas, une singulière manière de gagner des partisans à sa cause déjà bien compromise.

compta en ville jusqu'à quinze cents morts. Comme les gens de bonne volonté ne suffisaient plus pour donner la sépulture à tant de cadavres, on fut obligé de créer une corporation de *msebbeline* (ou croque-morts), dont les membres, au nombre de quatre-vingts, payés aux frais de l'administration, étaient chargés d'enlever les cadavres des maisons et de les descendre avec des cordes, pour ne pas les meurtrir, dans de grands souterrains, profonds de plus de vingt mètres (d'anciennes citernes romaines, sans doute), qui se trouvaient entre le Koudiat-Ati et Bab-el-Oued. Cette corporation dut être renouvelée plusieurs fois pendant le cours de l'épidémie.

Dans le courant de cette même année, El-Hadj Ahmed sortit avec sa colonne, pour aller opérer une *razia* sur les Oulad-Saïd, tribu de l'Aurès. Il leur prit leurs troupeaux, enleva leurs tentes et fit couper la main droite à soixante prisonniers qu'il relâcha ensuite. Ces soixante mains furent envoyées à Constantine, en guise de trophée.

Au commencement de l'année 1835, il rassembla toutes les forces dont il pouvait disposer, et se mit en marche pour aller combattre la garnison française établie au poste de Dréan. Il campa d'abord au lieu dit Akbet-el-Achari, du côté de Medjez-Ammar, et resta là quelques jours, indécis sur le parti qu'il devait prendre. Poursuivant ensuite sa marche jusqu'à El-Hammam, près de Guelma, il envoya, vers le camp de Dréan, une colonne d'observation, avec mission d'étudier les mouvements de l'ennemi. Quand les hommes qui composaient ce détachement furent parvenus en vue de Dréan, le commandant Yousouf qui venait d'être investi du titre de bey de Constantine, sortit à l'improviste avec ses troupes et les chargea avec tant d'impétuosité, qu'ils prirent bien vite la fuite, après avoir perdu vingt des leurs. Une seconde tentative pour s'emparer de ce fort, bien que dirigée par El-Hadj Ahmed en personne, n'obtint pas une meilleure réussite. Après quoi, le bey rentra à Constantine.

Mais à peine a-t-il eu le temps de se reposer de ses fatigues, qu'il apprend qu'une armée française est en marche pour venir l'attaquer jusque dans sa capitale. En politique rusé et habile, il fait entendre aux habitants qu'il est de son honneur de ne pas attendre que l'ennemi assiège les portes de la ville pour se mesurer avec lui, et en sort avec les meilleures troupes. Le maréchal Clauzel qui, sur sa route, n'a rencontré que de faibles résistances, arrive bientôt en vue de Constantine, et le lendemain, 22 novembre, l'artillerie ouvre le feu ¹.

Des deux côtés, on combat pendant deux nuits et deux jours avec une égale ardeur. Les boulets et les bombes se croisent dans les airs et vont s'engloutir

1. Pour les détails de cette partie de notre histoire, qui sont d'ailleurs connus de tout le monde, nous nous sommes attachés surtout à suivre la narration qu'en a donnée Salah-el-Anteri dans son *Essai d'une histoire de Constantine*, en rectifiant les quelques erreurs de dates et de noms qu'elle contient. C'est ainsi que, pour les Arabes de Constantine, le commandant en chef de la première expédition fut Yousouf, et que le maréchal Clauzel leur resta parfaitement inconnu. Nous avons au reste abrégé le récit le plus possible, ceci étant de l'histoire tout-à-fait contemporaine.

en partie dans l'abîme. Dans la nuit du 23 au 24, les Français, entassés sur le pont d'El-Kantara, sont sur le point d'entrer dans la ville. La porte, minée par le génie, va céder sous leurs coups ; mais l'espace restreint dans lequel ils ne peuvent marcher que quatre ou cinq de front, ne leur permet pas d'attaquer en masse. Le feu de la place ne cesse de tirer sur eux, et les boulets font dans leurs rangs des trouées énormes. Morts et mourants forment bientôt à la tête du pont une barrière infranchissable, et semblent ainsi venir en aide aux assiégés. Mais si la mort moissonne nos soldats, l'alarme dans la ville est à son comble: de tous les côtés on entend le cri : *El-Djihad ! el-Djihad !* la guerre sainte! la guerre sainte! Des barricades se forment à la porte. Les sacs de laine s'empilent les uns sur les autres ; des poutres sont mises en travers ; on combat en désespérés.

Lorsque parut le jour, les assiégeants avaient abandonné ce point et dirigeaient leurs attaques du côté de la porte Bab-el-Oued ; mais là encore, leurs efforts devaient se briser contre l'énergique résistance des habitants. La saison était d'ailleurs avancée ; le froid, la neige, et l'impossibilité où l'on était de se ravitailler, ne permettaient pas de songer à faire un siège en règle, qui pourrait se prolonger au-delà de toute prévision. L'armée française se disposa à opérer sa retraite, réservant pour des temps meilleurs le soin de prendre sa revanche.

Pendant ce temps, les principaux habitants rédigeaient une adresse à Youssouf pour traiter avec lui de la paix : « Nous nous rendrons, lui disaient-ils, à condition que tu respecteras nos biens, nos femmes et nos enfants, et que tu maintiendras la tranquillité dans le pays. S'il doit en être autrement, nous sommes résolus à combattre jusqu'à la mort. Les signataires de cette lettre furent : Si Mhammed-ben-Lefgoun, cheikh-el-bled, Mohammed-ben-el-Bedjaoui, caïd-dar, El-Hadj el-Mekki-ben-Zégouta, Amor-ben-el-Guéchi, Ali-ben-Hadjoudje, Hosseïn-ben-Soliman, le marabout El-Arbi et Mohammed ben-el-Anteri qui en avait rédigé le contenu. Mais cette missive ne parvint jamais à son adresse. Le lendemain, toute l'armée française avait disparu, ne laissant après elle qu'une longue traînée de morts et un matériel de guerre considérable. Quelques jours après, El-Hadj-Ahmed, qui, durant tout le siège, s'était prudemment tenu à distance, rentra à Constantine.

Son premier soin fut de faire pendre le marabout El-Arbi et Si-El-Hosseïn, sous prétexte qu'ils avaient pactisé avec l'ennemi et avaient cherché à lui livrer la place. Indigné d'une condamnation aussi injuste, Sidi Cheikh-ben-Lefgoun alla sur-le-champ le trouver et lui tint le discours suivant :

« O ! toi, El-Hadj Ahmed, tu es notre émir et tu dois, en cette qualité, défendre notre pays et repousser le mal qui peut atteindre tes sujets. Mais quand est venu le danger, tu nous as abandonnés à nos propres forces et nous avons dû, sans toi, protéger notre vie et celle de nos enfants. En cela tu t'es montré le digne émule de beaucoup de tes prédécesseurs. Ainsi, lorsque le chérif, il y a environ trente ans, se présenta devant Constantine, à la tête d'une armée de Kabiles, nous dûmes résister à ses attaques et lui fîmes éprouver

des pertes incalculables: et cependant nous n'avions avec nous ni notre bey, ni son khalifa. Ainsi encore, lorsque, sous le gouvernement de Hosseïn Bey, le pacha de Tunis vint assiéger notre ville, et que pendant trente jours il fit pleuvoir sur nos habitations une grêle de boulets et de bombes, qui avions-nous pour nous commander ? Personne. Et nous ne dûmes notre délivrance qu'à notre courage et aux secours que le pacha d'Alger nous envoya.

«Mais aujourd'hui, de quel côté tourner notre espoir ? Alger, qui était la capitale de la contrée et la résidence de nos pachas, est maintenant au pouvoir des Français. Pouvons-nous espérer résister longtemps aux attaques d'un si puissant ennemi ? Ne vaut-il pas mieux pour nous et nos familles, faire notre soumission et demander la paix ? Cesse donc, El-Hadj Ahmed, et tes injustices et tes meurtres; car nous sommes résolus à résister à ta tyrannie.»

Il ne fallait rien moins que le caractère inviolable dont était revêtue la personne du cheïkh-el-islam, pour empêcher que le sabre du despote ne fit à l'instant rouler à ses pieds la tête du téméraire qui osait lui tenir un pareil langage. Devant cette personnalité sacrée, El-Hadj Ahmed dut étouffer sa colère et, la réflexion venant à l'appui, il comprit que si une révolte venait à éclater dans la ville, il en serait la première victime. Il se renferma donc dans son palais et, pendant quelque temps, il ne s'occupa plus de rien.

Mais son esprit inquiet ne lui permettait pas de rester longtemps dans l'inaction. Il résolut d'envoyer toutes ses troupes attaquer le poste de Guelma, en chasser les Français qui l'occupaient, et brûler les champs de blé qui appartenaient aux tribus soumises. Malgré toutes les représentations qui lui furent faites, il n'en persista pas moins dans son dessein. Les troupes, commandées par l'agha Ben-el-Hamlaoui et Bouzian-ben-el-Eulmi, sortirent donc pour aller faire le siège du poste de Guelma. Elles purent bien promener le meurtre et l'incendie dans les campagnes environnantes ; mais chaque fois qu'elles approchèrent de ce camp retranché, elles furent repoussées avec perte. Dans une des sorties exécutées par les assiégés, Bouzian fut gravement blessé. Après trente jours d'insuccès et après avoir perdu beaucoup de monde, les troupes régulières rentrèrent à Constantine et les goums furent licenciés.

Cependant, une nouvelle expédition se préparait contre Constantine. Une armée considérable, commandée par le général Damrémont, qui avait avec lui le duc de Nemours, était partie de Bône dès le mois d'août, et s'était établie à Medjez-Ammar, où elle n'attendait plus que l'arrivée des convois pour se mettre en marche.

El-Hadj Ahmed est à peine instruit de cette nouvelle, qu'il rassemble ses troupes régulières, sort avec elles de la ville et va se poster au Fedj de Sila, dans le pays des Segnïa. De là, il fait un appel à toutes les tribus de la province, pour qu'elles envoient chacune leur contingent, et en même temps il expédie des émissaires secrets et des espions pour étudier les forces de

l'ennemi et la marche qu'il suit ; mais il n'obtient que des rapports contradictoires. Au dire des uns, l'ennemi dispose de forces innombrables en hommes et en armes ; au dire des autres, ce ne sont que de faibles troupes, sur lesquelles il aura aisément le dessus.

Tandis qu'il était ainsi plongé dans mille perplexités, il reçut une lettre du commandant en chef de l'armée française, qui l'engageait à faire sa soumission, s'il ne voulait pas voir ses forces anéanties et sa capitale livrée au pillage.

Cette lettre lui fut remise par le fils de Bou-Djenah (dont nous avons fait en français Busnac ou Bousnac), riche Juif d'Alger, alors au service de la France. Lorsqu'il eut pris connaissance de la dépêche, il s'entretint en particulier avec cet émissaire et le renvoya sans aucun écrit.

Plusieurs entrevues de ce genre eurent encore lieu, et, pour gagner du temps, il ne donnait, à toutes les questions que lui faisait poser le général en chef, que des réponses évasives. Avant tout, il désirait connaître l'effectif réel des forces dont disposait l'ennemi et, comme dans tous les rapports qui lui étaient faits journellement, la vérité n'avait pu encore se faire jour, il songea à envoyer comme émissaire, son secrétaire, Si Mohammed-ben-el-Anteri ¹, homme intelligent, avec mission secrète d'étudier la composition de l'armée ennemie et de dire au général et au prince qu'il consentirait à faire la paix, à la condition que les Français abandonneraient Bône et Guelma, et le reconnaîtraient pour chef de la province. Ces propositions, comme bien on le pense, furent hautement rejetées, et le siège de Constantine fut résolu.

Ben-el-Anteri retint retrouver son maître, et lui rapporta fidèlement ce qu'on lui avait dit et ce qu'il avait vu. En même temps, il l'engagea à abandonner toute idée de résistance et à faire sa soumission. Le bey le chargea d'aller lui-même faire connaître la réponse du général aux principaux habitants de la ville, et de leur demander en même temps leur opinion. Tous furent d'avis qu'il fallait se rendre; Ben-Aïssa seul soutint le parti de la résistance. Il prétendit que Ben-el-Anteri s'était laissé gagner par l'argent des Français, pour faire des rapports mensongers sur leurs forces, et qu'il ne fallait point ajouter foi à ses paroles. La foule s'ameuta contre l'émissaire, et il dut le même jour quitter la ville, pour aller rejoindre El-Hadj Ahmed. Mais à peine était-il arrivé au camp, qu'un envoyé de Ben-Aïssa remettait au bey une lettre dans laquelle il dénonçait Ben-el-Anteri comme un traître. Le bey, furieux et sans prendre d'autres renseignements, fit saisir son secrétaire qui, huit jours après, mourut en buvant une tasse de café où l'on avait, dit-on, versé du poison.

Toute idée de rapprochement étant donc devenue impossible, les Français quittèrent leur camp de Medjez-Ammar, et le 6 octobre ils arrivaient devant Constantine, sans qu'El-Hadj Ahmed se fût jusqu'alors opposé sérieusement

1. C'est le père de Salah-ben-el-Anteri, l'auteur de *l'Essai sur l'histoire de Constantine*.

à leur marche. L'armée prit ses positions sur le plateau du Mansourah et sur le Koudiat-Ati, et pendant les deux premiers jours, elle ne cessa d'être harcelée par des nuées de cavaliers et de Kabiles qu'El-Hadj-Ahmed lançait contre elle de son camp, établi derrière le plateau d'El-Aïfour, au-delà du Roumel.

Enfin, le 9 octobre, les batteries de siège étant établies, le feu s'ouvrit sur la place, et dès lors le canon ne cessa nuit et jour de battre ses murs, jusqu'au soir du 11 octobre, où la brèche commençant à devenir praticable, le lieutenant-général de Damrémont envoya un jeune soldat du bataillon turc pour sommer les habitants de se rendre, leur promettant à cette condition la vie sauve et le respect de leurs maisons et de leurs propriétés. Ce jeune parlementaire, arrivé sous les murs de la ville au milieu d'une grêle de balles, se fit hisser avec une corde par-dessus le rempart, et remit à Ben-Aïssa et à Ben-el-Bedjaoui les propositions dont il était porteur. Ceux-ci en donnèrent aussitôt connaissance à tous les habitants, mais en leur faisant entendre que ce n'était là qu'une ruse des assiégeants pour prendre la ville sans combat. Ben-Aïssa eut même l'idée de retenir l'émissaire jusqu'à ce que les brèches fussent réparées, et quand tout fut rétabli, il le renvoya avec cette réponse :

«Les habitants de Constantine au général commandant en chef les troupes françaises. En réponse à votre lettre que nous avons lue et comprise, nous vous dirons qu'il ne nous appartient pas aujourd'hui d'entrer en pourparlers avec vous. Si vous avez à traiter, faites-le avec le maître du pays, le bey El-Hadj Ahmed, qui n'est pas loin de vous. Voilà tout ce que nous avons à vous dire. Salut.»

Le siège continua donc. Le lendemain matin, 12 octobre, le Général de Damrémont tombait, le corps traversé par un boulet, en examinant les batteries de la place, et le général Valée lui succédait dans le commandement. Cette mort, loin d'abattre le courage du soldat, ne servit qu'à l'enflammer davantage. Pendant la nuit, l'artillerie avait pu établir une batterie près du minaret de Sidi-Bou-Guecia, à 160 mètres de la ville, et le bombardement recommença avec une telle vigueur, que les murs ne tardèrent pas à crouler sous les coups réitérés des boulets et des bombes. La brèche était désormais praticable; mais les habitants résistaient toujours, résolus de s'ensevelir sous les ruines de leur ville, plutôt que de se rendre. L'assaut fut résolu pour le lendemain.

A la pointe du jour, la première colonne d'attaque, commandée par le lieutenant-colonel De Lamoricière, franchit les retranchements et arrive au pas de course à la mosquée de Sidi-Barkat-el-Aroussi, qui se trouvait un peu en avant de la brèche. A cette vue, la frayeur et le découragement s'emparent d'une partie des assiégés. Ben-Aïssa, désertant son poste, s'enfuit du côté du Tabia, et avec lui une foule d'individus. Ben-el-Bedjaoui tient ferme, et autour de lui se groupent tous les gens de cœur. Mais leurs efforts réunis ne peuvent arrêter l'élan de nos troupes. Assiégeants et assiégés se prennent

corps à corps; on ne combat plus qu'à coups de sabres et à coups de baïonnettes. Une mine éclate en ce moment sous le terrain où la mêlée est la plus nombreuse, et le sol se jonche de cadavres et de membres dispersés. Enfin, après une résistance aussi héroïque, que glorieuse a été l'attaque, Constantine est à nous, et ce jour-là même, 13 octobre 1837, le drapeau français flotte sur le haut du palais de son dernier bey.

—

El-Hadj Ahmed, qui n'avait pu retenir une larme en voyant sa capitale tomber au pouvoir des Français, resta encore trois jours aux environs de Constantine, indécis du parti qu'il allait prendre. Puis, cédant aux conseils de son parent, Bou-Aziz-ben-Gana, il rallia tous les siens et se dirigea vers Biskra, où il entra, après en avoir chassé son ennemi et compétiteur, Ferhat-ben-Saïd. Lui-même, au mois de mai de l'année suivante, en fut à son tour expulsé par El-Berkani, khalifa d'Abd-el-Kader, et c'est alors que commença pour l'ex-bey cette vie errante et pleine d'agitation, qu'il devait mener pendant dix ans, et qui ne fut pour lui qu'une série de fatigues et de déboires. Nous allons en résumer brièvement les principales phases.

Au mois de mai 1839, il soulève les Telarma et est battu par le Général Négrier, qui le force à s'enfuir chez les Hanencha. Au mois de septembre suivant, on le retrouve chez les Haracta. De là, il se retire dans les montagnes de l'Aurès, au Djebel Hamar-Khedou, position presque inaccessible, où il s'est ménagé un refuge pour lui, sa famille et ce qu'il a pu emporter de richesses. Au printemps de 1840, il excite une révolte chez les Harakta, ce qui nécessite contre eux une expédition commandée par le général Galbois, qui leur prend 80,000 têtes de bétail. L'année d'après, au mois d'août, il paraît dans le Hodna, où il recrute quelques partisans, et vient se faire battre par le général Sillègue, à Aïn-Roumel, au sud de Sétif.

Découragé un peu par ces défaites successives, il reste pendant deux ans sans faire parler de lui, vivant retiré tantôt dans le Hodna, tantôt chez les Oulad-Soltan, à Megaous, où il eut la douleur de perdre sa mère, El-Hadja Rekkia, qui avait toujours partagé sa bonne comme sa mauvaise fortune, et pour laquelle il professait un véritable culte : trop heureux s'il eût toujours suivi ses inspirations ! Sa reddition à la France eût été moins tardive, et il n'aurait pas éprouvé les regrets qu'il ressentit plus tard, lorsqu'il fut à même d'apprécier la clémence du vainqueur auquel il avait si longtemps résisté.

Mais son humeur inquiète ne pouvait longtemps s'accommoder de cette vie d'inaction.

Au mois de février 1844, il se présente au défilé d'El-Kantara, pour faire obstacle à la marche de l'expédition du duc d'Aumale contre Biskra. Il est mis en fuite par le colonel Buttafuoco. Au mois de mai suivant, le duc d'Aumale se porte en personne, avec une forte colonne, chez les Oulad-Soltan

qu'il veut attaquer dans leurs montagnes mêmes. El-Hadj Ahmed vient à leur secours avec 900 hommes, tant cavaliers que fantassins. Pendant deux jours et une nuit, on combat de part et d'autre à outrance. Nos troupes qui, dans la première journée, avaient eu le dessous, finissent par s'emparer de toutes les positions et saccagent tout. La tente de l'ex-bey et tout ce qu'il possédait alors tombent au pouvoir du vainqueur. Lui-même, malade dès la veille, ne se sauve qu'à grand'peine et se retire à El-Manâ, petite forteresse des monts Aurès.

L'année suivante, 1845, au mois de mai, ses menées dans l'Aurès nécessitent une nouvelle expédition commandée par le général Bedeau. A la première rencontre avec nos troupes, ses gens lâchent pied et il s'en revient seul, avec son goum, à El-Manâ, qu'il quitte bientôt après pour aller définitivement se fixer à Hamar-Khedou.

C'est là que, dans le commencement de l'année 1848, des pourparlers s'ouvrirent entre le commandant de Biskra et lui, au sujet de sa reddition à la France. Après bien des hésitations, il céda, et au mois de juin suivant, il remettait son épée aux mains de M. le commandant de Saint-Germain. Quelques jours après, il revoyait, non sans une profonde émotion, son ancienne capitale, où il recevait encore pour une dernière fois, de la part des habitants, ces mêmes témoignages de respect et de crainte qu'ils lui avaient prodigués jadis, au temps de sa souveraine grandeur.

Après trois jours passés à Constantine, il fut dirigé sur Philippeville et embarqué sur un bateau de l'Etat, qui le transporta à Alger, où le gouvernement lui fit une pension de 12,000 francs et où il vécut dans la retraite, jusqu'à sa mort qui arriva le 30 août 1850. Son corps fut inhumé dans la mosquée de Sidi Abd-er-Rahman, au-dessus du jardin Marengo. Il avait, quand il mourut, environ soixante-trois ans.

Avec lui s'éteignit le dernier bey de Constantine, qui fut aussi le dernier représentant de la domination turque en Algérie.

Nous terminerons par la liste des beys qui ont gouverné Constantine pendant la troisième et dernière période de notre histoire.

Hosseïn-Bey Ben-Bou-Hanek, 1207 — 1^{er} septembre 1792.

Moustafa-el-Ouznadj, 1209 — février 1795.

Hadj Moustafa-Ingliz Bey, 1212 — janvier 1798.

Osman Bey, 1218 — mai 1803.

Abdallah Bey, 1219 — novembre 1804.

Hosseïn Bey, 1221 — décembre 1806.

Ali Bey, 1222 — août 1807.

Ahmed-Chaouche-el-Kebaili, 1223 — septembre 1808.

Ahmed-Tobbal Bey, 1223 — octobre 1808.

Nâman Bey, 1226 — février 1811.

Mhammed-Tchakeur Bey, 1229 — mars 1814.

Kara-Moustafa Bey, 1233 — janvier 1818.

Ahmed Bey El-Mamelouk, 1233 — février 1818.

Mhammed Bey El-Mili, 1233 — fin août 1818.

Braham Bey El-Rarbi, 1234 — juillet 1819.

Ahmed Bey El-Mamelouk, 2^e fois, 1235 — août 1820.

Ahmed Bey El-Greïteli, 1237 — juillet 1822.

Mhammed Bey Manamanni, 1240 — décembre 1824.

El-Hadj Ahmed Bey, 1242 — fin août 1826.

INDEX DES NOMS PROPRES ET DES NOMS DE LIEUX

- Abd el Kader er Rachedi, 83, 137, 153.
 Abd el Kerim el Fegoun, 53, 56, 57, 59, 62, 67, 70, 80, 83, 84, 85, 87.
 Abd el Latif el Msebbah, 56,62, 70.
 Abd el Moumen, 79.
 Abd er Rahman ben Ferhat Bey, 97.
 Abd er Rahman ben Kerifa, 83.
 Abd er Rahman ben Lefgoun, 150.
 Abdallah ben Zekri, 212, 224.
 Abdallah Bey, 169, 246.
 Abdallah es Serir, 204.
 Abdi Pacha (dey), 103.
 Abou Abdallah Mohamed ben Afounas, 54.
 Abou Abdallah Mohamed el Attar, 60.
 Abou Abdallah sidi Mohamed Sessi, 76, 77.
 Abou en Naim Redouan ben Abdallah, 68.
 Abou Mohamed Djâfeur, 66.
 Abou Taïeb el Biskri, 53.
 Abou Zakaria Yahia ben Amor ez Zaououi, 53.
 Aboul Abbas Ahmed Zerrouk, 87, 109.
 Aboul Fadel Kassem ben Farah, 49.
 Aboul Hassen Ali ben Yahia el Yaourari (Beni Ourar), 61.
 Aboul Hassen el Merouani, 61.
 Achache (tribu), 159.
 Adouara, 189.
 Ahmed Baba el Tombouchti, 52, 53, 60.
 Ahmed ben Hamlaoui, 220, 221, 224, 234, 241.
 Ahmed ben Bou Aziz, 162.
 Ahmed ben el Atrache, 177, 178.
 Ahmed ben el Eulmi, 181.
 Ahmed ben el Kadi, 40, 41, 42.
 Ahmed ben Ramdan, 86.
 Ahmed ben Noua, 212.
 Ahmed ben Sakheri, 70, 72, 73, 78.
 Ahmed Bey, 95.
 Ahmed Bey ben Ali dit el Colli, 117, 120, 122.
 Ahmed Bey el Mamelouk, 207, 208, 212, 246.
 Ahmed Bou Mezrag, 238.
 Ahmed Chaouch (dit el Kebaili), 178-185, 246.
 Ahmed el Maili (Mili), 246.
 Ahmed Tobbal, 185-186, 246.
 Ahmed Tounsi, 237.
 Ahmed Zerrouk ben Sidi Mohamed ben Yahia, 89.
 Ain el Fesguia, 90, 119, 139, 176.
 Aïn el Khacheba, 37.
 Ain Guidjaou, 110.
 Ain Roumel, 244.
 Ain Smara, 89.
 Ain Taga, 101.
 Ain Yacout, 220.
 Aissa ben Mohamed Tsaâlebi, 73, 74.
 Akbet Ammal, 228.
 Akbet el Djemmala, 119.
 Alfenche (Alphonse), 150.
 Ali Barbar, 210.
 Ali ben Farah, 45, 47, 48, 49.
 Ali ben Hadjoudje, 240.
 Ali ben Hadj Rabah, 212.
 Ali ben Hamouda Bey, 97.
 Ali ben Merikhi, 209.
 Ali ben Salah Bey, 98.
 Ali ben Sidi Mohamed Sessi, 73, 76, 77.
 Ali Bey (Ben Youssef), 174, 178, 182, 197, 246.
 Ali el Aacemi, 83.
 Ali el Mamelouk, 208, 211.
 Ahmed el Mamelouk, 207, 208, 211.
 Ali Khodja bey (Ali Khoudja), 91-94.
 Aluch Ali Fartâce, 48.
 Alvar Gomez Zagal, 50.
 Amamra, 217, 219.
 Ameer Cheraga, 34.
 Ameer Gheraba, 35.
 Amine Khoudja, 212.
 Ammar ben Cherif, 162.
 Ammar ben el Hamlaoui, 196.
 Amor ben el Guechi, 240.
 Amor El Ouazzan, 51, 53, 66.
 Argote Martin, 41.
 d'Armandy, 237.

- Aroudj, 22, 39, 40, 41, 42, 48.
 Aurès, 34, 58, 59, 83, 101, 102, 159, 212, 217, 219, 239, 244, 245.
 Aziza Bey, 84, 86, 87.
 Azuagues, 48.
- Bab el Djabia, 28, 66, 79, 135, 197.
 Bab el Kantara, 28, 226.
 Bab el Khadra, 133.
 Bab el Oued, 54, 239, 240.
 Bab ez Zit, 60.
 Baba Aroudj, 39, 40, 41.
 Baba Hassan (pacha), 148.
 Babor (les), 61, 213, 227.
 Bach-agma Bey, 89.
 Bacri David, 170, 186.
 Bagdad, 61, 63, 231.
 Bakir Khoudja, 201, 221, 224.
 Barberousse, 39, 40, 44, 50, 52, 64.
 Bardo, 115, 144, 197, 214.
 Barkat ben Namoun, 70.
 Barkat ben sidi Abd el Moumen, 70.
 Bastion de France, 75.
 Batna, 119, 138, 159, 220.
 Beaulieu, 245.
 Bedeau, 245.
 Bedr ed Dine, 95.
 Belezma, 34.
 Belkassem ben el Eukki, 161, 162.
 Belkassem ben el Mezehoud, 209.
 Belkassem ben Merah, 118.
 Ben Abd el Aziz hadj Hamouda, 104.
 Ben Afounas, 52, 53.
 Ben Aissa, 234, 235.
 Ben Azzouz-Chérif, 69.
 Ben Badis, 60.
 Ben Chandarli Braham, 165.
 Ben Cherdad, 87.
 Ben Djellab, 132.
 Ben Djelloul, 110, 155.
 Ben Djelloul Moustapha, 106, 149.
 Ben el Attar, 206.
 Ben el Bedjaoui, 240, 242.
 Ben el Gandouci, 182.
 Ben el Kadi, 40, 41, 42, 44, 49.
 Ben Ferikhi, 158.
 Ben El Anteri, 20, 81, 84, 85, 91, 92, 96, 104, 108, 109, 117.
 Ben Gana, 118, 133, 235, 237, 238, 244.
- Ben Henni, 38.
 Ben Hossein, 107.
 Ben Ouadfel, 110.
 Ben Zegouta, 234, 235.
 Ben Zekri, 161, 165, 193, 208, 214, 216, 222, 224, 230.
 Beni Abbès, 33.
 Beni Adjab, 198.
 Beni Ameer, 206, 208, 224.
 Beni Cebieh (Sbih), 201.
 Beni Hammad, 63.
 Beni Khottab (Khattab), 201.
 Béni Mansour (Beni Mançour), 33, 38.
 Beni Mezline, 213.
 Beni Ouelban, 165, 201
 Beni Oudjana, 219, 238
 Berbrugger, 22, 39, 41, 42, 46, 47, 69, 70, 79.
 Berrania, 123.
 Bibans ou Portes de fer, 33.
 Bir el Beguirat, 38, 182, 194, 203, 217, 226.
 Bir Seriet, 191.
 Biskra, 34, 36, 53, 54, 69, 76, 78.
 Bonaparte, 16.
 Bône, 36, 38, 42, 50, 55, 58, 62, 68, 72, 76, 77, 96, 101, 109, 138, 154, 161, 165, 172, 180, 196, 208, 228, 233, 234, 237, 241, 242.
 Bordj bou Areridj, 74.
 Bou Chagroun, 132.
 Bougie, 33, 36, 37, 48, 54, 63, 167, 169, 175.
 Bou Hafs, 220.
 Bou Maza, 165.
 Bou Merzoug, 90, 119, 172, 203.
 Bou Sâda, 189, 190.
 Bourennan ben Zekri, 144.
 Dahman ben Zekri, 161.
 Bourmont, 229, 231.
 Bouzian ben el Eulmi, 218, 220, 224, 241.
 Braham ben Kara Ali, 219.
 Braham Bey el Greiteli, 218-223, 232.
 Braham Bey el Rarbi, 210, 228, 246.
 Braham Chaouch, 161.
 Brahim ben Touati, 208.
 Bresnier, 65, 161.
 Busnah (Bou Djenah), 70, 242.

- Cahoreau, 149.
 Caraman, 134, 149, 156.
 Carette, 21.
 Châb er Reças, 110.
 Châban ben Djelloul, 137.
 Chaban bey, 89, 90, 91.
 Chabrou, 113.
 Chaouia, 34.
 Charâ, 134.
 Charles Quint, 50, 52, 54, 65, 126.
 Chebka, 30.
 Chelebi ben Ali Bitchenine, 8.
 Cherbonneau, 65, 92, 93, 94, 106, 107, 110, 122, 133, 135, 142, 149, 150, 156, 170, 177, 205.
 Cheraga, 224.
 Cheriet ben Saoula, 72.
 Cherif ben Mansour, 118.
 Chettaba, 128, 138, 156, 157, 199, 200, 230.
 Cirta, 19.
 Clauzel, 239.
 Collo, 23, 36, 42, 43, 46, 117, 167, 175.
 Combes, 28, 107, 149.
 Compagnie d'Afrique, 102, 159, 161.
 Constantinople, 34, 41, 45, 49, 56, 58, 161, 187.
 Cordoue, 63.

 Dali Bey, 88, 89, 154.
 Dan (le père), 72, 75.
 Dar el Bey, 149, 178, 191, 198, 203, 204, 206, 214, 222.
 Davity (Pierre), 46.
 De Salve, 102.
 Debbah ben Bou Akkar, 209.
 Dehouss, 38.
 Deïkha bent Hassen Bey, 171.
 Derkaoui, 167.
 Desfontaines, 100, 138, 140, 141.
 Deval, 225, 231.
 Devoulx, 22, 36, 105, 116, 138, 161, 187.
 Diego de Vera, 46.
 Djâfar Bey, 46.
 Djallal Bey, 189.
 Djebel Guerioun, 90.
 Djebel Ouazgar, 128, 142, 143.
 Djemila, 37, 171.
 Djerid, 128.

 Djidjelli, 36, 165, 202.
 Djouabria, 30.
 Djouma el Eulma, 92.
 Dom Martin de Cordoue, 55.
 Don Bartholoméo, 141.
 Don Juan Fairchade, 68.
 Douaouda, 34, 194.
 Drâ Cheniti, 49.
 Drâ el Ahmar, 33.
 Drâ el Kobour, 199, 200.
 Drâa el Beral, 38.
 Drâa et Tobbal, 38.
 Dréan, 239.
 Dreïd (tribu), 49.
 Du Grou de Sulauze, 116.
 Dumouriez, 160.
 Dureau de La Malle, 36, 95, 100, 140, 173.

 Ed Debbah, 206, 209.
 El Abbassi, 56, 136.
 El Aggoun, 195.
 El Ahireche, 68.
 El Akahal, 159.
 El Arbi (marabout), 240.
 El Arbi ben el Eulmi, 208.
 El Bosti, 50.
 El Fegoun (Ben Lefgoun), 61, 64, 82, 83, 153.
 El Fesguia, 119, 139, 176.
 El Hadeïf ben Ali, 189.
 El Hadj Abbas ben Djelloul, 102, 106.
 El Hadj Abd el Kerim el Mamelouk, 208.
 El Hadj Abd er Rahman ben Namoun, 208, 212, 215, 224.
 El Hadj Ahmed ben Labiad, 163, 166.
 El Hadj Ahmed ben Mohammed Chérif, 208, 228.
 El Hadj Ahmed Bey, 26, 33, 37, 80, 88, 116, 153, 228-245.
 El Hadj Ammar ben Zegouta, 234.
 El Hadj Bou Eulam, 223.
 El Hadj el Mekki ben Zegouta, 240.
 El Hadj Mebarek ben Ahmed ben Ali, 212.
 El Hadj Moustafa, 85, 91.
 El Hadj Moustafa Ingliz, 160.
 El Hafsi ben Aoun, 200, 237.
 El Haouche, 38.

- El Hasnaoui ben Belkasssem, 212.
 El Hayouni, 208.
 El Henchir, 123, 124.
 El Kantara, 134, 138, 156, 158, 226, 240, 244.
 El Manâ, 245.
 El Menchar, 197.
 El Mendjour, 53.
 El Miliiani, 165.
 El Mouïlah, 70.
 El Ourlis (agha), 118.
 Elgie bent Boisis ben Nazer (Aldjia ben Bou aziz ben Nacer), 100.
 El Khanga, 235.
 Emir er Rekeb, 60, 64, 70.
 Er Rebatî, 220.
 Er Rezgui, 212.
 Es Semmari, 224.
 Es- Sethara, 69.
 Et Tellis, 133.
 Euchî Hossein, 113.
 Eurfa (Sidi Arfa), 53.

 Fahs el Abiad ou Hamma, 40, 43, 70.
 Fatah Allah, 181.
 Fatma bent Ferhat, 87.
 Fedj Terrad (Trad), 198.
 Féraud, 46, 70, 75.
 Ferdjioua, 35, 61, 173, 179, 197, 198, 203, 222.
 Ferhat ben Ali, 118.
 Ferhat ben Merad, 215.
 Ferhat ben Sahnoun (Sahanoun), 212.
 Ferhat ben said, 235, 244.
 Ferhat Bey, 81, 83-89.
 Fez, 63.
 Flissa, 41, 44, 118, 171, 172.
 Foua, 110.
 Fréart (capitaine), 237.

 Galbois, 202, 244.
 Génois, 39, 43.
 Guedjal, 72, 74, 75.
 Guelma, 139, 224, 239, 241, 242.
 Guerfa, 37, 59.

 Haad el Ancel, 87.
 Hadj Abd er Rahman ben Nâmoun, 178, 208.
 Hadj Ahmed ben Labiad, 165, 166.
 Hadj Hamouda ben Abd el Aziz, 112.
 Hadj Mohamed ben el Harche, 165, 166, 168.
 Hadj Moustafa Ingliz Bey, 160-164.
 Haëdo, 41, 42, 43, 46.
 Hafsite, 39, 44, 45, 48, 52, 58.
 Hamadi ben Aoun, 200.
 Hameïda ben Badis, 61.
 Hameïda el Msebbah, 62.
 Hamidou (rais), 187.
 Hamis, 125.
 Hamma (jardins), 40, 43, 44, 45, 49, 71, 119, 138.
 Hamou ben Koutchouk Ali, 161, 165.
 Hammou ben Mâti, 219.
 Hamouda Bey, 97.
 Hamza, 36, 38, 46, 84, 227.
 Hanencha, 34, 71, 100, 144, 162, 211, 212, 213, 244.
 Haracta (Harakta), 26, 34, 218, 220, 244.
 Harrach, 125.
 Hassen Agha, 46.
 Hassen ben Abd el Hennan, 67.
 Hassen Bey Ben Hossein dit Bou Hanek, 107, 108, 109, 110, 111.
 Hassen el Kebir, 129.
 Hassouna, 157.
 Heusseïn (Husseïn), 42.
 Hodna, 35, 132, 237, 244.
 Hofra Senhadja, 71.
 Hossein ben Ali, 96, 112.
 Hossein ben Medjerrouma, 49.
 Hossein ben Soliman, 240.
 Hossein Bey ben Hassen Bey Bou Hanek, 155-158.
 Hossein Bey ben Salah Bey, 171, 174.
 Hossein Bey dit Zereg Aïnou, 111, 112, 116, 117, 122, 154, 187.
 Hossein Chaouch Bey, 98.
 Hossein dit Denguezli Bey, 98.
 Hugo de Moncade, 41, 42, 45.
 Hussein Dey, 207, 208, 224.

 Ibn Hecham (Ibn Hicham), 60, 61.
 Ibn Khaldoun, 61.
 Ibrahim ben Bou Aziz, 144.
 Ibrahim bey dit Bou Seba, 145, 146, 154.
 Ibrahim bey el Euldj, 96, 97.

- Ibrahim el Gritli, 212.
 Ibrahim pacha, 23.
 Ingliz (khalifa), 246.
 Ismail ben Khelil (pacha), 86.

 Jean Bon Saint André, 160.
 Jugurtha, 19.
 Juifs, 132, 186, 226, 242.

 Kabyles, 33, 34, 37, 38, 54, 75, 125, 168-172, 175, 178, 188, 213, 216, 221, 232, 240, 243.
 Kaïd Ali ben Farah, 45, 47.
 Kaid Chaban, 62, 72.
 Kairouan, 53, 58, 104, 107, 108, 112.
 Kara ben Hassen, 42, 43, 47.
 Kara Moustefa, 161, 200, 202, 203, 205, 207.
 Kareb (Kroubs ?), 38, 194, 217.
 Kasbah, 24, 37, 61, 66, 93, 110, 114, 132, 133.
 Kelian Hossein Bey dit Bou Kemia, 99, 103, 104, 105, 108.
 Keloub et Tiran, 69.
 Kenniche ben Selama, 118.
 Khaled, 215.
 Kheïr ed dine bey, 87, 88.
 Kheïr ed-dine, 46.
 Koudiat Ati, 33, 93, 172, 200, 201, 237, 239, 243.
 Koukou, 54.
 Koutchouk Ali, 161, 165.
 Ksar el Roula, 141.
 Ksar-et-Teïr, 35, 179, 191, 219.

 La Calle, 41, 42, 136, 156, 158, 160, 161, 170.
 La Goulette, 50, 56, 57.
 Lakhdar ben Sâdoun, 194.
 Lamoricière, 243.
 Sidi Barkat el Aroussi, 243.
 Le Caire, 68.
 Léon l'Africain, 42, 45, 48.
 Levant, 39, 41, 42, 50, 187, 213.
 Lichâna, 132.
 Limbery, 46.
 Lord Exmouth, 196.

 Mâader, 220.

 Mahdjeur et teïn, 85.
 Mahmoud Pacha, 188.
 Mahon, 50.
 Malah ou Emsif, 123.
 Mammam ben el Ahrache, 193, 209.
 Mansourah, 243.
 Marmol, 43, 45, 48, 49, 50, 55, 57, 102.
 Martin de Vargas, 49.
 Massinissa, 19.
 Matkaouak, 199.
 Mazouna, 208, 211, 218.
 La Mecque, 30, 61, 70, 98, 134, 201, 208.
 Médéa, 158, 210, 212, 223, 232, 238.
 Médine, 30, 61, 70, 201, 208.
 Méditerranée, 33, 34.
 Medjana, 35, 38, 98, 194, 218.
 Medjez el Hammar (Ammar), 38, 239, 241, 242.
 Meggoura ben Achour, 198, 222.
 Melila (Aïn Mlila), 37, 139.
 Menia, 71.
 Merdess, 62.
 Merdj Kouhil, 92
 Mers el Kebir, 54, 55.
 Messaoud El Adjici, 152.
 Mestaoua (djebel), 159.
 Metidja, 38.
 Mhammed Bey el Mili
 Mhamed Bey Manamanni, 223, 224, 225, 228, 246.
 Mhammed Tchakeur Bey, 189, 190, 192, 194, 205.
 Mila, 35, 37, 71, 157.
 Minorque, 50.
 Mohamed Bakdache (dey), 94, 98.
 Mohamed ben Abdallah, 169.
 Mohamed ben bou Dirhem, 208.
 Mohammed ben Djelloul, 161.
 Mohamed ben el Anteri, 240, 242.
 Mohamed ben el Guerba, 179.
 Mohamed ben El Hadj Bengana, 234, 235, 236, 237, 238, 244.
 Mohamed ben ez Zemouri, 200.
 Mohamed ben ez Zouaoui ben Djelloul, 209.
 Mohamed ben Ferhat, 68.
 Mohamed ben Hamza, 46.
 Mohamed ben Malek, 206.
 Mohamed ben Merikhi, 160.

- Mohamed ben Sakheri ben bou Okkaz el Aloui, 68.
 Mohamed ben Sessi, 76, 77.
 Mohamed bey ben Ferhat, 84-86.
 Mohamed bou Regâa, 208.
 Mohamed Cedrati (Sedrati), 224.
 Mohamed el Arbi ben Nâmoun, 230.
 Mohamed el Babouri, 21, 157, 162.
 Mohamed el Kebir, 124, 164.
 Mohamed el Kemmad, 60.
 Mohamed en Negaoussi, 59.
 Mohamed ez Zouaoui ben Djelloul, 209.
 Mohamed Tabak Bey, 26.
 Mohamed Tchakeur, 161.
 Mokaddem, 27.
 Mordjan, 209.
 Mostaganem, 54.
 Moueddine (Muezzin), 29.
 Moul ech Chekfa (et non Chefka), 202.
 Moulai Mohamed, 40, 41, 44, 48.
 Mouley Abdul Mumen, 48.
 Mouley Mohamed *, 47.
 Mouley Nacer, 46.
 Mourad bey, 58, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 80, 90, 91, 92, 93, 94.
 Moustefa ben Achour, 178, 197, 198.
 Moustefa ben Bachtarzi, 180.
 Moustefa ben Djelloul, 31, 106, 149.
 Moustefa ben el Abiad, 206, 212, 244.
 Moustefa ben el Harrache, 200.
 Moustefa ben Khelil, 86.
 Moustefa ben Koutchouk ali, 208.
 Moustefa ben Slimane, 48.
 Moustefa Dey, 95, 96.
 Moustefa El Ouznadji, 158, 244.
 Msila, 35, 190, 191, 202, 205, 237, 238.

 Naamet Allah (frère de Mhammed el Mili), 209.
 Nahad-ou-Akhmir, 156.
 Nâman Bey, 187, 188, 189, 190, 191, 246.
 Negaous, 60, 72, 75.
 Neggad, 24.
 Négrier, 134, 244.
 Nememcha, 48, 144, 165, 212, 216, 218, 219.
 Nif en Nser, 90.
 O'Reilly (comte), 125, 150, 158.
 Omar (dey), 188.
 Omar ben Abd er Rahman, 88, 154.
 Oran, 23, 54, 76, 78, 98, 124, 140, 145, 160, 164, 187.
 Osman Bey, 164, 167, 169, 186, 246.
 Osman Khodja, 193, 201.
 Ouargla, 54.
 Oued Bousseila, 37.
 Oued Deheb, 72.
 Oued Djedi, 132.
 Oued el Laham, 224.
 Oued Mealeg (la Mellaga), 68.
 Oued Meliana, 104.
 Oued Rir, 132.
 Oued Roumel (Rhumel), 71, 215, 224, 228.
 Oued Sahel, 33.
 Oued Serka, 101.
 Oued Serrat, 68.
 Oued Souf, 33.
 Oued Zenati, 37.
 Oued Zhour, 165, 168.
 Oued Zitoun, 228.
 Oulad Abd el Moumen, 65, 66, 78, 79.
 Oulad Abd en Nour, 101, 194, 228, 232.
 Oulad Aïssa, 59.
 Ouled Ameer, 239.
 Oulad Ali ben Sabor, 213.
 Oulad Ali ben Yahia Aouassi, 162.
 Oulad Arras, 201.
 Oulad ben Lefgoun, 82.
 Oulad bou Aoun, 91, 158.
 Oulad Bou rennan, 194, 198, 230.
 Oulad Braham, 34.
 Oulad Darradj (Derradj), 35, 199, 200, 224.
 Oulad Chelieh (Chelieh)
 Oulad el Fegoun, 65.
 Oulad el Hadj, 201.
 Oulad Haïa, 201.
 Oulad Khelouf, 98.
 Oulad Madhi, 189.
 Oulad Metella, 238.
 Oulad Mokran, 33, 35, 98.
 Oulad Moussa, 159.
 Oulad Naceur ben Khaled, 74, 75.
 Oulad Naïl, 123, 224.
 Oulad Nebat, 194.
 Oulad Saïd, 69, 159, 239.
 Oulad Saïd ben Slama, 194.

- Oulad Saoula, 66, 108.
 Oulad Selama, 189.
 Oulad Si Ahmed, 213.
 Oulad Si Ali Tehamamet, 220.
 Oulad Si Azerara, 159.
 Oulad Si Yahia ben Taleb, 162, 212.
 Oulad Sidi Cheikh (Ben Lefgoun), 64.
 Oulad sidi Obéid, 199.
 Oulad Soultan, 118.
 Oulad Tebban, 213.
 Oulad Zaid, 123.
 Ouled Yahia ben Taleb, 162, 213.
 Oum el Asnab, 220.
 Oum Hani, 98.
 Oundaïa, 216.
 Ourellal, 209.
- Pacha Ismail, 89.
 Pegnon d'Alger, 38.
 Pellissier, 48.
 Peyssonnel, 36, 94, 95, 99, 101, 102, 105, 106, 107, 140, 153.
 Philippe II, 58.
 Philippeville, 34, 42, 70, 138, 245.
 Porte Ottomane, 23, 75, 233.
- Rahbet el Djemel, 174.
 Ramdan Bey, 46.
 Randon, 120.
 Ras el Djebel el Hafa, 69.
 Razaouat (Ghazaouet), 22, 38, 40, 50.
 Redjeb ben Hossein, 69, 70.
 Redjeb bey, 85, 86, 87, 95, 154.
 Remusat, 48.
 Rigba, 35, 166, 210, 213, 228.
 Rotalier, 42.
 Rousseau Alphonse, 22, 26, 41, 68, 69, 92, 97, 112, 129.
- Safia, 87.
 Sahara, 32, 37, 70, 74, 100, 101, 132, 213, 214, 224, 232, 233, 235, 236.
 Sahel des Babor, 213.
 Said ben Ahmed el Mokri, 152.
 Saint Arnaud (maréchal), 198.
 Saint Germain, 245.
 Saint Michel (fort), 54, 55.
 Salah bey ben Moustefa, 121.
 Salah Rais, 54, 130.
- Sander-Rang, 21.
 Sandoval, 41, 42.
 Sédira, 96.
 Sefra, 36.
 Segnia, 99, 125, 195.
 Selim, 41.
 Sera, 37.
 Sétif, 74, 90, 92, 138, 157, 164, 168, 191, 194, 228, 232, 244.
 Seybouse, 139, 224.
 Shaw, 99, 138, 140.
 Si Ahmed ben Chérif, 199.
 Si Châban ben el Mâti, 82, 219.
 Si El Abadi, 177.
 Si Hammou ben Naâmoun, 181.
 Sillègue, 244.
 Si Mohamed Bou el Guerba, 208.
 Si Mohamed el Mekki ben es Sessi, 197.
 Sid Salah ben el Anteri, 81.
 Sidi Abd El Kader, 201, 204.
 Sidi Abd el Kader er Rachedi, 83, 153.
 Sidi Abd er Rahman, 245.
 Sidi Abd es Selam, 133.
 Sidi Abdallah Bou Kelb, 201.
 Sidi Ahmed ben Ali (zaouia), 98, 117.
 Sidi Ahmed ben es Saieh, 191.
 Sidi Ahmed ben Tefka, 62.
 Sidi Ahmed ez Zouaoui, 128, 157.
 Sidi Aïssa, 33.
 Sidi Ali ben Makhoulouf, 200.
 Sidi Ali el Adjel, 197.
 Sidi Ali El Ounissi, 153.
 Sidi Ali ben Mebarek (zaouia), 97.
 Sidi Brahim Ed Dorbani, 153.
 Sidi el Hossein el Ourtilani, 118.
 Sidi el Kittani, 134, 135, 150.
 Sidi el Mabrouk, 157.
 Sidi Hadjerès, 33.
 Sidi Hassen el Fegoun, 61.
 Sidi Ibrahim ben Ahmed ben Said, 220.
 Sidi Kassem ben Yahia el Fegoun, 60.
 Sidi Lakhdar, 156, 158.
 Sidi Mecid (Mcid), 71.
 Sidi Messaoud es Sahieh, 204.
 Sidi Mohamed ben Lefgoun, 94, 166, 185.
 Sidi Mohamed el Ghorab (el Rourab), 138, 142, 198.
 Sidi Oumbarek (Embarek), 38.
 Sidi Said es Saferaoui, 214.

- Sidi Seffar, 134.
 Sidi Slimane el Medjdoub (Soliman el Medjdoub), 172.
 Sidi Tlemsani, 134.
 Sidi Yahia el Fegoun, 60.
 Sidi Yasmine, 200.
 Sigus, 102.
 Skikda (Philippeville), 34, 42, 43.
 Smendja, 104.
 Smendou, 49.
 Smyrne, 36, 122, 189, 192.
 Soliman ben Dali, 193, 209.
 Soliman Bidj el Mamlouk, 210.
 Soliman Kiahia, 171, 172.
 Soliman(sultan), 49.
 Souf, 213, 214.
 Souk el Ghezal, souk el Rezel, 106, 177, 223.
 Souk el Kebir, 28.
 Soussa, 107.
 Stora, 42, 43, 101, 139, 141.

 Tabarque (Taberka), 33.
 Tachouda, 125.
 Tagrerouret, 38.
 Tahar ben Aoun, 193, 199.
 Tahar el Ourezzi, 181.
 Tahar ez Zemouri, 209.
 Tastour, 94.
 Tébessa, 33, 34, 35, 36, 129.
 Tedlès (Dellys), 40.
 Tenez (Tenès), 55.
 Tikmert, 107, 119.
 Titteri, 23, 33, 182, 238.
 Tlarma (Teleghma), 35, 182.
 Tlemsen (Tlemcen), 40, 41, 54, 63.
 Tolga, 209.
 Touggourt, 214.
 Tubersok, 94.
 Turquie, 44, 221.

 Urbain, 21.

 Vallée, 119, 139, 243.
 Vallière, 116, 156, 160.
 Venture de Paradis, 39.

 Walsin-Estézhazy, 21.
 Warnier, 21.

 Youcef pacha, 75, 76, 77, 78.
 Younès (cheikh), 162.
 Younès Bey, 112.
 Youssef Sahab et Taba, 173.
 Yousseuf (commandant), 240.

 Zaatcha, 132.
 Zab, 34, 54, 74.
 Zadi (cheikh), 153.
 Zaghouan, 104.
 Zamoura, 35, 228.
 Zana, 101, 159, 199, 233.
 Zardeza, 159.
 Ziban, 133, 214.
 Zouagha, 35.
 Zouaoua, 36, 37, 56, 62, 118, 178, 191, 203.

Table

Ouarda Siari-Tengour, <i>Présentation</i>	7
HISTOIRE DE CONSTANTINE SOUS LA DOMINATION TURQUE DE 1517 À 1837	19
Première période, de 1514 à 1648 Commencements de l'occupation de Constantine par les Turcs	39
Deuxième période, de 1647 à 1792	81
Troisième période, de 1792 à 1837	155
Index	247

